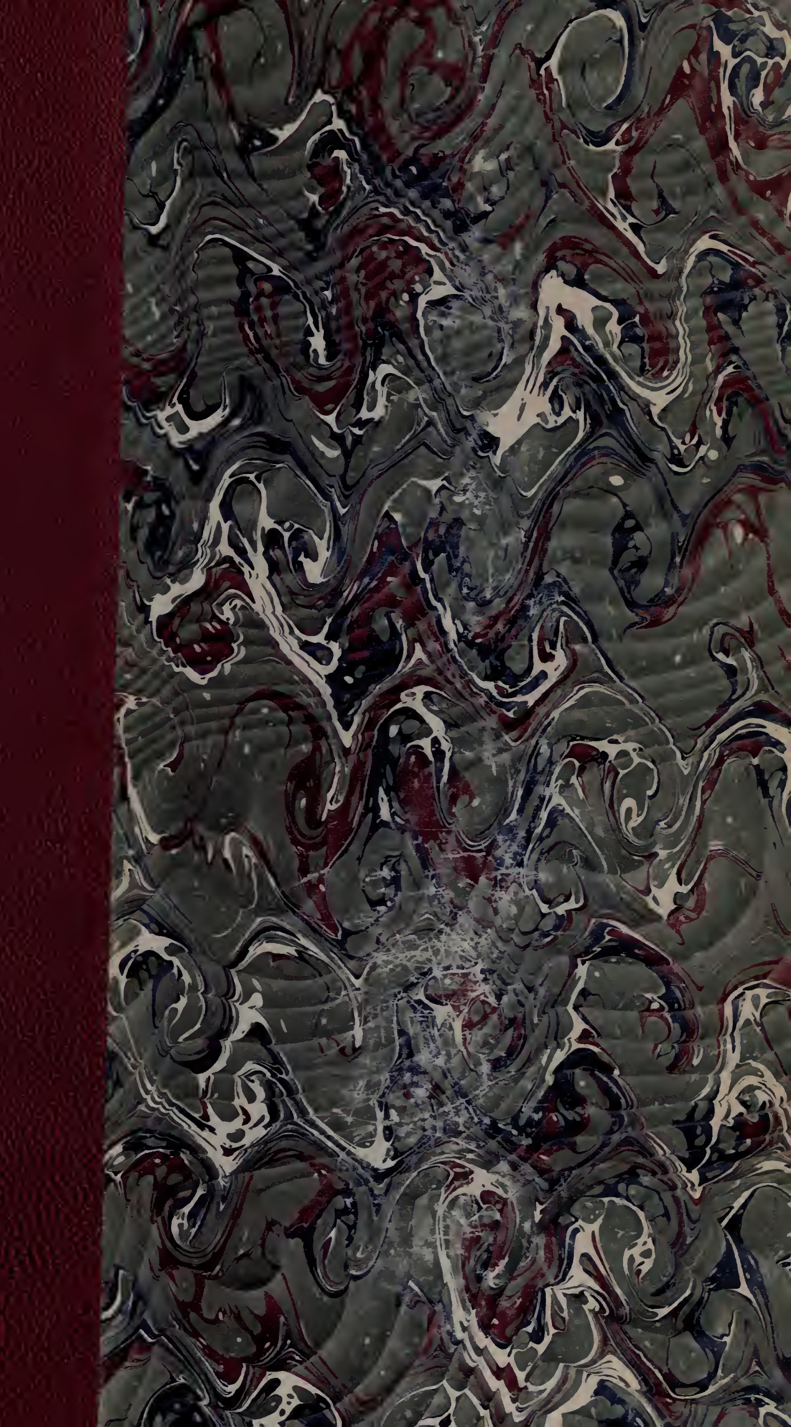
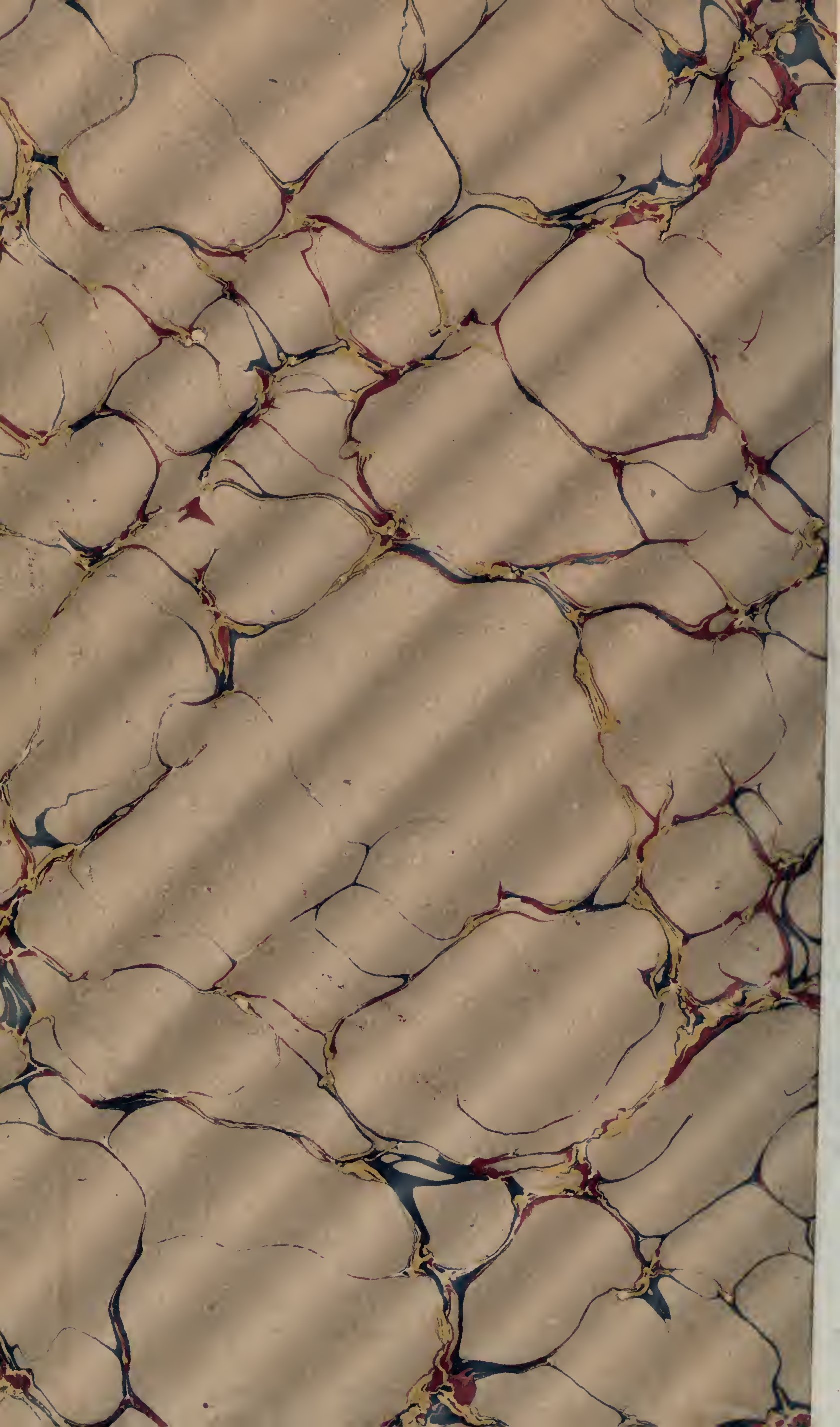
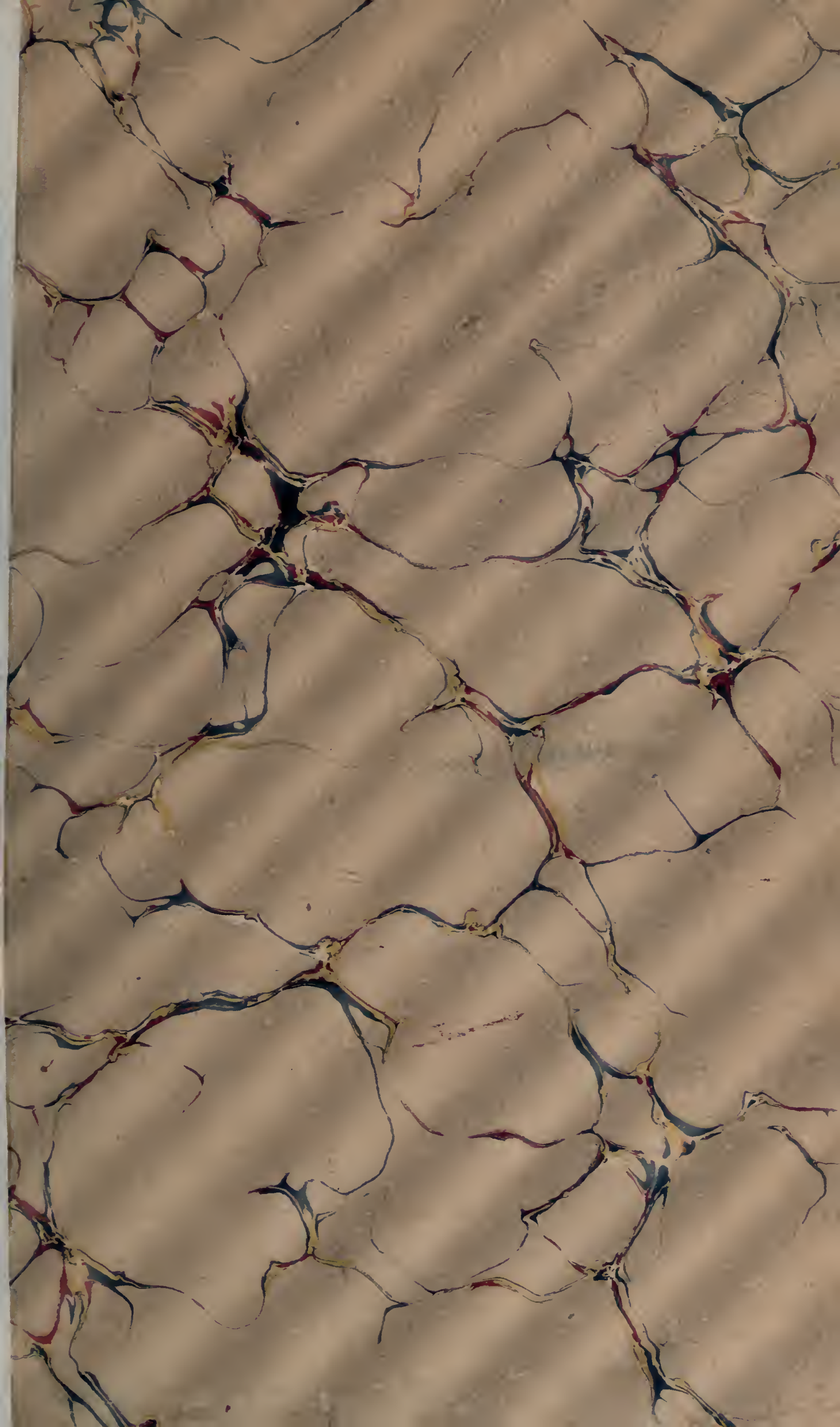






BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS

PARISIENS

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

CONSTITUÉE DANS LE BUT DE VEILLER SUR LES MONUMENTS D'ART

ET SUR LA PHYSIONOMIE MONUMENTALE DE PARIS

(Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités et Souvenirs historiques)

FONDÉ ET PUBLIÉ PAR LES SOINS DE

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement,
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens,
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais.

DEUXIÈME VOLUME (ANNÉE 1888)

PARIS

La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des assertions émises par les auteurs.

117, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 117


LIBRARY
NOV 24 1966
UNIVERSITY OF TORONTO

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS

PARISIENS

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ-DE L'ARBRE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

CONSTITUÉE DANS LE BUT DE VEILLER SUR LES MONUMENTS D'ART

ET SUR LA PHYSIONOMIE MONUMENTALE DE PARIS

(Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités et Souvenirs historiques)

FONDÉ ET PUBLIÉ PAR LES SOINS DE

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement,
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens,
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais.

DEUXIÈME VOLUME (ANNÉE 1888)

PARIS

La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des assertions émises par les auteurs.

117, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 117

LES

SALLES DE THÉATRE

DE

PARIS

Conférence faite pour la Société des Amis des Monuments parisiens



Fig. 1. — Archives de l'Opéra : coiffure d'actrice d'après un dessin inédit de Berain.

PAR MM.

Charles GARNIER
Membre de l'Institut

Charles NUITTER
Archiviste de l'Opéra

Une assistance composée des notoriétés du monde parisien, artistes érudits, gens de lettres, se pressait dans la grande salle des conférences du Cercle de la librairie pour écouter l'allocution de MM. Charles Garnier et Nuitter sur les salles de spectacle à Paris. M. Mareuse avait eu la grande obligeance de vouloir bien diriger lui-même les projections que nous reproduisons ici sous forme de gravures. Nous les complétons à l'aide de documents inédits que M. Charles Normand a fait prendre aux

archives de la bibliothèque de l'Opéra, grâce à l'aimable concours de M. Nuitter son érudit archiviste. M. Charles Garnier a pris alors la paroles en ces termes :

« MESDAMES, MESSIEURS,

« Laissez-moi, avant tout, vous féliciter de votre bravoure et de votre courage. Il faut, en effet, être bien intrépide pour venir s'offrir ainsi aux coups de deux conférenciers (*rires*); mais je veux vous rassurer tout de suite en vous disant que votre supplice ne sera pas de trop longue durée ; nous ne dépasserons pas l'heure réglementaire des conférences, et j'espère même que nous l'atteindrons pas.



Fig. 2. — Archives de l'Opéra : coiffure d'actrice d'après un dessin inédit de Berain.

« Oh ! je sais bien que c'est encore beaucoup ! mais une fois qu'on est fixé sur le temps, quand on sait d'avance que la torture est limitée, on est plus tranquille et mieux disposé à la bienveillance, et c'est sur cela que nous comptons pour nous acquitter de notre tâche.

« Et pourquoi nous la sommes-nous donnés, cette tâche? Mon Dieu ! c'est un peu difficile à expliquer. Nous avons eu pour agir comme nous le faisons pas mal de petites raisons ; je crois bien que toutes sont mauvaises : mais on a les raisons qu'on peut avoir.

« Je vous dirai d'abord que mon ami Charles Nuitter hésitait fort à venir ici ; il craignait un peu de parler tout seul, il cherchait un étai, il avait bien tort, il est assez solide pour se tenir sans appui ; mais, enfin, je me suis dévoué, j'ai fait ce que j'ai pu pour engager mon homme ; j'ai réussi, puisqu'il est ici ; vous verrez bien que j'ai eu raison d'insister et que mon sacrifice n'a pas été inutile.

« D'autre part, me défiant de moi-même, j'avais demandé à M. Paul

Sédille de me remplacer comme président; il s'est complètement refusé à cette substitution : les membres du bureau ont agi de même en me laissant l'honneur de me noyer devant vous. C'est bien vilain, n'est-ce pas, ce sentiment? De sorte que me voici en plein marécage, barbottant déjà un peu; mais ne coulant peut-être pas tout à fait; enfin, si je m'enfonce par trop vous me tendrez la perche (*rires*).

« D'ailleurs vous devez être généreux; car si vous avez montré un robuste courage en venant ici vous aurez au moins un très grand avantage. Vous assistez ce soir à un début et à un demi-début. Vous êtes donc presque les spectateurs d'une première et vous savez si la chose est recherchée! Comme demi-début vous avez celui de mon ami Nuitter, qui, bien qu'habitué à la parole, n'a pas encore conférencé ; mais je suis tranquille sur son compte, il sait ce qu'il veut dire, il le dit bien et vous serez tous, j'en suis certain, enchantés de l'entendre (*applaudissements*).

« Mais l'autre début, le vrai début! Oh! celui-là est plus grave, plus *difficile;* ce début-là: c'est le mien! (*rires*). Oh! mon Dieu, j'ai parfois porté quelques toasts. A la fin d'un repas, j'ai bien fait quelques speachs entre camarades; mais jamais, jamais, je n'étais venu comme ce soir me tenir derrière une table avec un caractère presque officiel. Dans un banquet, quand on a bien dîné, que la tête est un peu échauffée et que l'estomac est satisfait, on peut bien entendre quelques discours mal venus ou prononcés à la bonne franquette; si l'orateur est mauvais, pourvu que le dîner ait été bon c'est le principal. Mais quand on se trouve en présence du public comme ce soir, ah dame! si ça rate tout est perdu : il n'y a pas de compensation.

» Nous avions donc, mon ami et moi, une émotion très grande, tellement grande qu'en venant ici je ne pensais qu'à m'en aller et que, jusqu'au dernier moment, je ne voulais pas monter sur cette estrade. Pourtant cette émotion s'est un peu calmée maintenant et il me semble que ça n'ira pas trop mal (*rires approbatifs*).

« Mais la raison principale, la raison sérieuse qui nous a fait vous convoquer, c'est la raison du devoir. Oh! c'est un grand mot : le devoir! on le met souvent où l'on veut, où cela fait plaisir et alors il vous sert de pavillon. Eh bien, pour moi ce devoir le voici! Je suis président de la *société des Amis des Monuments parisiens*..... c'est un peu long à dire ce titre là; mais, enfin, ça va tout de même à peu près (*rires*); alors, puisque je suis président de cette société, je me suis dit qu'il fallait que je fisse quelque chose pour lui procurer quelques subsides (*mouvements*). Oh! rassurez-vous, ce n'est pas une quête que

je veux faire (*rires*); d'abord, bien qu'ici je n'aie pas ça à craindre, c'est certain, les quêtes ne rapportent pas grand chose; et puis avez-vous remarqué comme ça rend les gens cachottiers ou orgueilleux. Ceux qui donnent des pièces blanches les tiennent comme ceci, bien en vue. Ceux qui donnent des sous les placent sous les doigts, comme ça; et ceux qui donnent des boutons on ne donnent rien du tout, enfoncent la main tout au fond de l'aumônière en plongeant. Nous ne voulons pas vous faire commettre ces petits péchés. Non, ce que nous voulons c'est plus qu'une collecte, ce sont des adhérents, beaucoup d'adhé-



Fig. 3. — Archives de l'Opéra : coiffure d'acteur d'après un dessin inédit de Berain.

rents, c'est le meilleur moyen que nous puissions avoir pour nous créer des ressources, et nous en avons besoin, surtout pour notre Bulletin que dirige si bien notre secrétaire général, M. Charles Normand. Nous voudrions développer encore ce Bulletin et en rendre la publication plus fréquente, pour cela, je le répète, il nous faut des adhérents. C'est alors que nous avons imaginé de vous inviter à venir ici ce soir, et comme nous avons mis sur nos cartes « rigoureusement personnelle », nous nous sommes dit que puisque c'est défendu, ces cartes seraient prêtées et qu'il viendrait des étrangers qui voudront


L'ACADEMIE ROYALE
DE MUSIQUE,
DONNERA Jeudi prochain 12 Février 1778,

BAL.

On n'entrera qu'après MINUIT ſonné.

On prendra 6 *lir.* &c.

S'adreſſer, pour louer des Loges, au MAGASIN DE L'OPERA, rue Saint-Nicaiſe.

Fig. 4. — Fac-simile *inédit* et réduit d'une ancienne affiche conservée dans les archives de l'Opéra.

être des nôtres. Vous voyez que nous ne nous étions pas trompés, car la salle est pleine et parmi vous je vois déjà des adhérents futurs.

« Maintenant, mesdames, je suis certain au moins que, quant à vous, vous nous approuverez. Vous avez été bien souvent chargées de placer des billets de loteries ou de bals pour des œuvres de bienfaisance. Ça ne vous amusait pas toujours, car rien n'est plus difficile que de colloquer ces sortes de billets. Cependant vous y arrivez tant bien que mal en gardant à votre débit les billets refusés. Eh bien, je fais ici comme vous, je place des billets pour l'œuvre que vous connaissez, vous devez donc nous absoudre et nous soutenir puisque nous vous imitons, et je compte bien que vous nous trouverez des adhésions parmi vos intimes. En somme, nos pauvres valent bien les votres. Quand vos pauvres sont malades on les soigne, tandis que nos monuments quand ils sont éclopés on les démolit (*rires*).

« J'ai fini ! Vous n'en êtes sans doute pas fâchés, — ni moi non plus — et je laisse la parole à mon ami Nuitter.

Ch. Garnier, *de l'Institut.*

M. Charles Nuitter, archiviste de l'Opéra, prend ensuite la parole :

Mesdames, Messieurs,

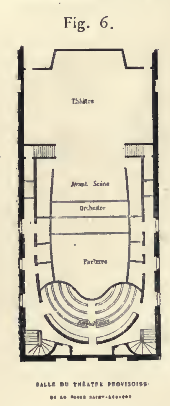

Fig. 5. — Lettre ornée par Charles Normand.

e qui me préoccupe, au moment de prendre la parole devant vous, c'est que le sujet dont j'ai à vous entretenir sera beaucoup moins amusant que la petite allocution que notre Président vient de prononcer. Je m'adresse à des *amis des monuments parisiens*, et il s'agit de vous donner une idée aussi exacte que possible des anciennes salles de théâtre de Paris, et particulièrement de celles qui avaient un aspect monumental, et qui peuvent nous intéresser au point de vue artistique.

Ce serait là une tâche difficile, presque impossible, si M. Mareuse

n'avait bien voulu nous venir en aide, avec son zèle ordinaire pour tout ce qui intéresse l'histoire de Paris. Réunissant aux documents que M. Cousin a eu l'obligeance de lui communiquer, ceux qu'il possédait, ou qui existaient à la Bibliothèque de l'Opéra, il a pris la peine de faire des reproductions photographiques dont les projections vont mettre sous vos yeux les plus remarquables de nos anciennes salles de spectacle. De la sorte, ce que je ne pourrais et ne saurais vous expliquer avec une clarté suffisante, va nous apparaître, comme si nous faisions ensemble une promenade dans l'ancien Paris.

Fig. 6.



SALLE DU THÉATRE PROVISOIRE DE LA FOIRE SAINT-LAURENT

A ce moment du dix-septième siècle où le théâtre français est dans toute sa splendeur, alors que Corneille, Racine, Molière, y font représenter leurs chefs-d'œuvre, les salles de spectacle ne sont, pour la plupart, que d'anciens jeux de paume appropriés, à peu de frais, à leur nouvelle destination.

Les jeux de paume étaient alors très nombreux à Paris, surtout dans le faubourg Saint-Germain, presque aussi nombreux que le sont les brasseries, de nos jours. C'est là qu'avaient l'habitude de s'installer les troupes de comédiens qui venaient à Paris. Deux étages de loges établis autour de la salle entouraient l'emplacement du parterre où le public se tenait debout. Les jeux de paume avaient une forme allongée, et cette forme fut conservée pour les salles de spectacle, bien qu'elle ne fût pas très commode pour le public; mais à cette époque on n'était pas très difficile sur ce point, et, longtemps encore, les spectateurs devaient se résigner à être fort gênés sans que leur plaisir parut en être moins vif.

Les comédiens de l'*Hôtel de Bourgogne* étaient installés au coin des rues Mauconseil et Française; les comédiens du *Marais* donnaient leurs représentations rue Vieille-du-Temple, près de la rue de la Perle.

Ces théâtres n'avaient aucun aspect monumental.

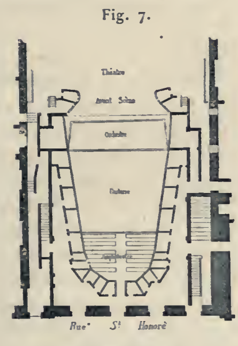
L'Opéra lui-même, à son origine, fut établi successivement dans deux jeux de paume, rue Mazarine, puis rue de Vaugirard. Nous ne connaissons aucun dessin, aucune gravure qui reproduise l'aspect, assurément très modeste, de ces bâtiments.

Si, à cette époque, il n'y avait pas à Paris de théâtre public cons-

truit avec quelque luxe, il existait au Palais-Royal et aux Tuileries des salles fort remarquables.

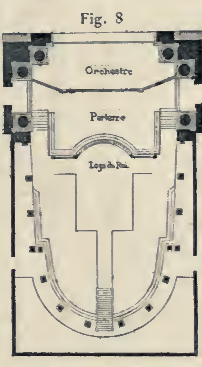
C'était, au Palais-Royal, la salle que Lemercier avait construite par ordre de Richelieu, qui y fit jouer *Mirame* en 1641. C'était, aux Tuileries, la salle construite par Vigarani, pour les grandes fêtes de la jeunesse de Louis XIV et que l'on appelait la salle *des machines*. En effet, les vastes dimensions de ce théâtre qui occupait tout l'emplacement compris entre le pavillon central des Tuileries et le pavillon de

Fig. 7.



Première salle de spectacle du Palais-Royal

Fig. 8



Marsan avait permis de donner un grand développement à la machinerie théâtrale et de réaliser des merveilles de mise en scène.

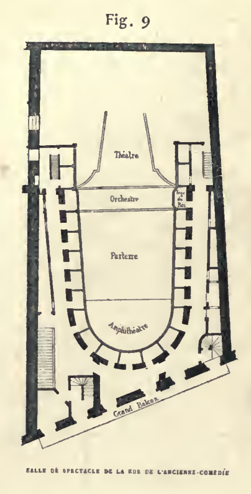
Cette salle ne servit que pour quelques fêtes de la cour, données à de longs intervalles. Elle a été reproduite par la gravure et nous en donnons ici le plan (fig. 8).

La salle du Palais-Royal fut donnée par le Roi à Molière qui y fit représenter toutes ses pièces. A l'origine rien n'indiquait extérieurement sa destination; on y avait accès par les appartements du palais. Quand elle fut ouverte au public par Molière. et quand, plus tard, Lully y établit l'Opéra, on se borna à construire à la droite du bâtiment, dans le cul-de-sac appelé *Court-Orry*, un escalier droit, qui, à chaque palier, donnait accès aux différents étages. Une vue d'optique représente très fidèlement l'aspect de cette salle lors de l'incendie de l'Opéra en 1763 (fig. 7).

En 1689, les comédiens français firent bâtir par Dorbay une salle de spectacle rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, depuis rue de

l'Ancienne-Comédie. C'était la première fois qu'une troupe de comédiens faisait édifier pour ses représentations un véritable monument, mais alors la comédie était déjà prospère. Cette salle, très remarquable, est devenue une maison particulière et existe encore en partie, en face du café Procope. Le fronton a été conservé, les sculptures, les attributs qui ornaient le premier étage ont disparu sous un ravalement. Blondel nous en a donné le plan et les détails (fig. 9 et 17).

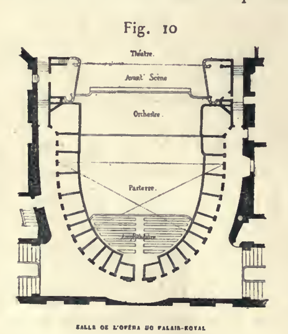
Fig. 9



SALLE DE SPECTACLE DE LA RUE DE L'ANCIENNE-COMÉDIE

Après l'incendie de la première salle d'Opéra, en 1753, une nouvelle salle fut construite par Moreau sur le même emplacement. Elle s'étendait un peu plus loin à droite, et, reliée aux bâtiments du Palais-Royal, elle occupait le terrain de la rue de Valois et de la maison où sont actuellement des dépendances des grands magasins du Louvre. L'architecture se raccordait avec celle du palais, mais le théâtre en lui-même avait un aspect distinct et formait un monument déterminé. C'était la seconde salle de spectacle édifiée dans Paris. Elle fut détruite par l'incendie de 1781. La lithographie qui représente ce sinistre donne très exactement l'aspect du bâtiment.

Fig. 10



SALLE DE L'OPÉRA DU PALAIS-ROYAL

Pour remplacer cette salle, Lenoir construisit en 86 jours une salle provisoire sur le boulevard Saint-Martin. — Cette salle, devenue héâtre de la Porte-Saint-Martin, a été incendiée en 1871, sous la commune. Elle est encore présente aux souvenirs de la plupart d'entre nous et tenait dignement son rang parmi les salles qui, vers la fin du XVIIIe siècle, furent édifiées à Paris par des architectes les plus habiles.

L'année suivante, en 1782, la salle de l'Odéon était construite par de Vailly et Peyre, pour la Comédie-Française. C'est une des plus remarquables de cette époque. Elle était reliée à l'origine, par deux grandes arcades, aux maisons qui l'entourent à droite et à gauche. Une photographie, obtenue d'après un dessin très fini appartenant à

Fig. 11 — Archives de l'Opéra : fac-simile inédit de la fin du procès-verbal de réception des travaux de la 2e salle de l'Opéra. (*Signature des architectes Moreau, Contant d'Ivry, du Régent Louis-Philippe d'Orléans et de deux notaires.*

la Bibliothèque de la ville de Paris, donne l'aspect de cette salle, qui subsiste encore.

Enfin, peu de temps après la construction de l'Odéon, Heurtier édifiait la salle Favart qui est aujourd'hui occupée par le théâtre de

l'Opéra-Comique. Les terrains mis à la disposition de l'architecte, et faisant partie de l'ancien hôtel Choiseul, s'etendaient jusqu'au boulevard; toutefois, la façade fut tournée du côté de la place Favart, par suite de circonstances particulières. Si elle avait été tournée de l'autre côté, les sociétaires de l'Opéra-Comique auraient craint qu'on ne les traitât de Comédiens *du Boulevard*, et, â cette époque, cette désignation appliquée aux théâtres secondaires du boulevard du Temple, était considérée comme un terme de mépris. L'architecte dut tenir compte de ces susceptibilités, et voilà pourquoi la façade de l'Opéra-Comique actuel se trouve du côté de la place. A l'origine, les colonnes n'étaient pas engagées comme elles ont été depuis et l'aspect du monument, orné d'un péristile, y gagnait beaucoup.

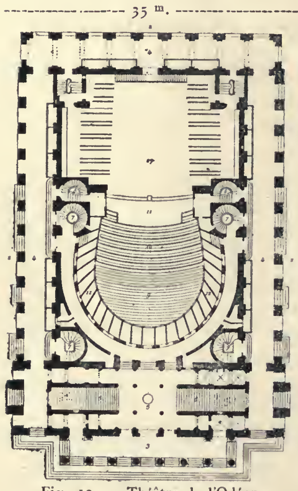


Fig. 12. — Théâtre de l'Odéon.

De 1787 à 1790, un des architeetes qui se sont le plus illustrés par la construction de salles de spectacle, Louis, construisit au coin de la rue Richelieu et de la rue Saint-Honoré un théâtre qui porta d'abord le nom de salle des *Variétés amusantes* et qui est devenu la Comédie-Française actuelle.

Nous n'avons pas à insister sur ce monument que tout le monde connaît. Pour clore la brillante série de ecs salles édifiées dans l'espace d'une douzaine d'années, il nous reste à parler du théâtre Feydeau, construit en 1791 par Molinos et Legrand, sur l'emplacement actuel de la rue des Colonnes. Cette salle, d'un aspect original, a disparu en 1831.

Enfin, en 1792, Louis commençait pour la Montausier la salle du *Théâtre-National*, situé rue Richelieu en face de la bibliothèque nationale, sur l'emplacement actuel de la place Louvois. L'Opéra s'y installa en 1794 et y donna ses représentations jusqu'en 1821. A la suite de l'assassinat du duc de Berry, la destruction de cette salle fut ordonnée.



Fig. 13. — Fac-Simile inédit réduit d'une affiche de spectacle. (Archives de l'Opéra.)

L'aspect n'en était pas très agréable, mais si l'extérieur laissait à désirer, les dispositions de la salle ont été généralement admirées. Elles sont bien connues. La salle ayant été démolie après l'attentat dont nous venons de parler, toutes les boiseries furent démontées, et replacées dans la salle provisoire d'opéra construite rue Lepeletier

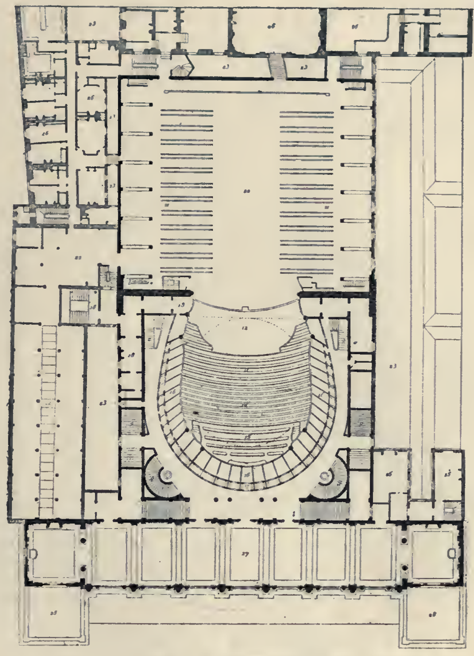


Fig. 14. — Théâtre de l'ancien Opéra, rue Lepelletier

Tous ceux qui ont été à l'Opéra avant l'incendie de 1873, peuvent donc avoir présente à l'esprit la disposition de la salle de Louis, et le plus bel éloge qu'on puisse en faire, est de constater que ces dispositions, considérées comme excellentes par l'architecte du nouvel Opéra, ont été en principe reproduites par lui. Nous ne croyons pas qu'il y ait, dans l'histoire de l'art, beaucoup d'exemples d'un hommage aussi sincère rendu par un artiste au talent d'un de ses devanciers.

J'espère que les projections qui viennent de passer sous vos yeux auront donné quelque intérêt à cette liste un peu aride des salles de théâtre sous l'ancien régime. Arrivés à ce point, et, avant de passer à une époque qui, pour le théâtre comme pour le reste, fut une révolution complète, nous croyons qu'il y a quelque chose à dire de la disposition intérieure des théâtres dont nous venons de parler, de leur aménagement et de la façon dont le public y était installé. Il paraît



Fig. 15, 16. — Archives de l'Opéra : coiffures d'actrices d'après un dessin inédit de Berain.

qu'à cette époque on n'était pas habitué à avoir ses aises et que les spectateurs n'étaient pas exigeants, car on ne retrouve rien alors de ce qui est recherché aujourd'hui. Avec la forme allongée, qui était, comme nous l'avons dit, un reste des anciens jeux de paume, les spectateurs placés de côté devaient être fort gênés, même sur le premier rang des loges ; aussi les cloisons de ces loges étaient à claire voie, et cela permettait parfois d'apercevoir ce qui se passait sur la scène. Cette scène elle-même était garnie, de chaque côté, de banquettes qui lui donnaient un aspect tout particulier. Ces places sur le théâtre étaient précisément celles que l'on recherchait le plus. Elles étaient réservées aux personnes de distinction, aux seigneurs de la cour. Blondel, en donnant le plan de la scène de la Comédie-Française a figuré l'arrangement de ces banquettes (fig. 17).

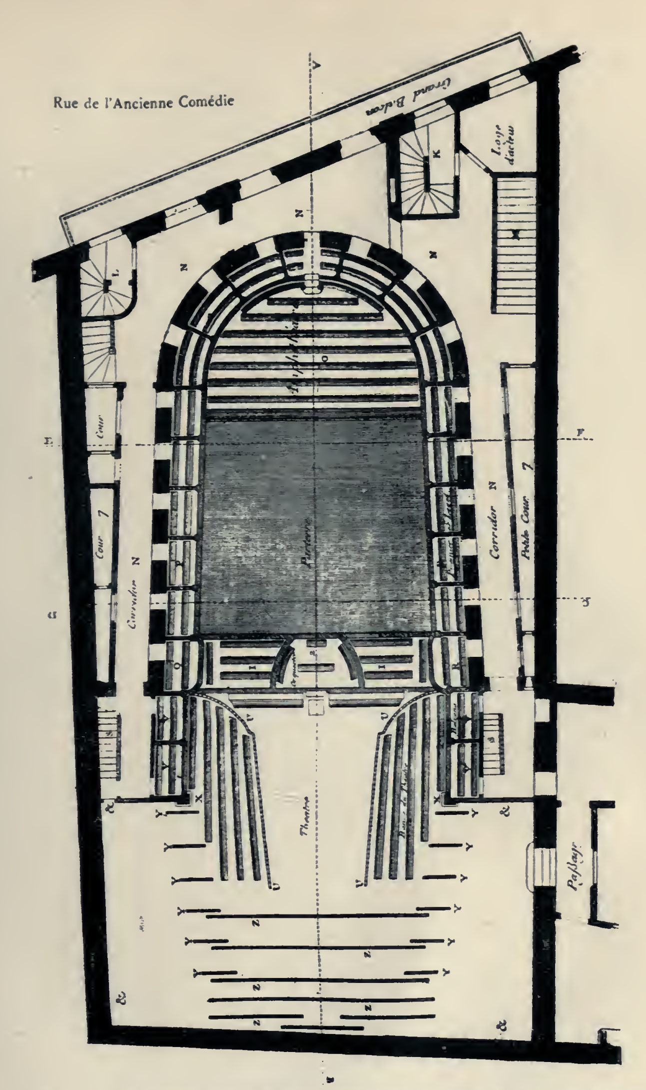


Fig. 17. — Plan donnant l'arrangement des banquettes occupant les deux côtés de la scène de la Comédie Française, d'après Blondel. (Traité d'architecture)



On voit combien elles encombraient le théâtre. à quel point elles nuisaient à l'effet des décorations et même à toute illusion scénique, en même temps qu'elles diminuaient la scène de moitié et ne laissaient paraître les acteurs qu'au milieu des spectateurs, avec lesquels ils étaient confondus, comme des comédiens de salon ayant peine à se mouvoir au milieu des invités.

Il n'y avait pas de banquettes au parterre. Le public s'y tenait debout. Cette disposition avait l'avantage de donner place à un grand nombre de spectateurs aux jours d'affluence, mais on comprend facilement combien elle était peu favorable au bon ordre, chacun étant pressé contre son voisin. C'était assez alors d'un mauvais plaisant, s'amusant à pousser tantôt à droite, tantôt à gauche, pour communiquer un mouvement de va-et-vient à toutes les personnes qui l'entouraient ; c'est ce qu'on appelait *faire le flot.*

Dans ces théâtres, l'éclairage, vous le pensez bien, n'avait aucun rapport avec les splendeurs d'aujourd'hui. Il y eut d'abord une rangée de chandelles, éclairant la scène ; puis, à l'avant-scène quelques lustres garnis de bougies. Ces foyers de lumière n'étaient pas d'une grande intensité. A l'Opéra on rapporte que les spectateurs de l'amphithéâtre, pour lire le livret, se servaient de petites bougies.

Vers 1765, diverses améliorations furent proposées. Cochin, changeant tout ce qui existait alors, présenta un projet de salle ovale dont la scène occupait un des grands côtés, cette scène elle-même était divisée par des colonnes en trois parties, ce qui formait une grande scène au milieu et deux petites scènes sur les côtés, et pouvait offrir des avantages à une époque où le respect de l'unité de lieu ne permettait pas de faire des changements à vue pour la comédie et la tragédie. Dans ce projet presque toutes les places étaient de face, ainsi que cela fut fait de nos jours au théâtre historique créé par Alexandre Dumas. Cochin avait disposé le plafond de la salle de façon à y placer un bandeau de lumières qui devaient projeter un vif éclat sans fatiguer les yeux du public, l'orchestre était invisible. — Il est inutile de faire remarquer qu'aucune de ces innovations ne fut adoptée, tant il est difficile de changer les habitudes (voir cette disposition sur la fig. 18).

Le premier lustre garni de quinquets fut placé à l'Odéon en 1784, on venait alors de trouver la lampe à double courant d'air qui prit le nom de son inventeur, Quinquet. Je me souviens d'avoir vu à la Comédie Française un lustre de ce genre. Il était muni d'une espèce de manchon en toile verte que l'on abaissait comme un écran, quand on voulait faire la nuit. Ce mode d'éclairage a été l'origine d'une institution

avec laquelle il semblait n'avoir aucun rapport; nous voulons parler de *la claque*.

Les places du milieu du parterre, garni de banquettes à cette époque, étaient assurément les meilleures, mais comme il arrivait de temps en temps que quelques gouttes d'huile tombaient du lustre on évitait de s'exposer à cet inconvénient et le milieu du parterre restait inoccupé; on eut alors la pensée d'y envoyer des employés du théâtre; des coiffeurs, des amis, à qui l'on donnait des billets de faveur; de là à utiliser ce public gratuit et bienveillant il n'y avait qu'un pas. On le chargea de manifester sa satisfaction aux bons endroits, et *la claque* fut fondée. Lorsque les théâtres eurent été transformés au point de vue de l'éclairage, les claqueurs conservèrent encore longtemps la position centrale qui leur avait valu le nom de *chevaliers du lustre*, et ce n'est que de nos jours qu'ils ont été relégués dans les galeries du haut ou dans un coin du parterre.

Nous venons de voir combien sous l'ancien régime les théâtres étaient différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Ils n'en différaient pas moins au point de vue administratif. L'Opéra et la Comédie-Française jouissaient d'un privilège exclusif. Toutefois les foires Saint-Germain, Saint-Laurent, Saint-Ovide, étaient lieux de franchise. Il s'y établit des bateleurs, des comédiens forains qui, dans des loges, a peu près semblables aux baraques que nous voyons dans les fêtes publiques, obtinrent de très grands succès, principalement en parodiant avec infiniment d'esprit et de gaieté les opéras très sérieux, parfois trop sérieux, que l'on représentait alors sur la noble scène de l'Académie Royale de musique. Ce fut l'origine de *l'Opéra-comique*. On chercha à imposer à ces concurrents des gênes de toutes sortes; on les obligea à n'avoir que des acteurs muets, ou bien, quand on leur permettait de parler, on leur défendait de chanter. Malgré toutes ces mesures vexatoires les forains avaient pour eux des auteurs de talent et se tiraient d'affaire avec adresse. Ils avaient inventé les *écriteaux* qui descendaient du cintre du théâtre, et sur lesquels étaient écrits en gros caractères les couplets que les acteurs auraient du chanter. Quelques camarades apostés dans la salle chantaient le couplet, les spectateurs se faisaient un plaisir de les imiter et la représentation n'en marchait que plus gaiment.

Quand on vit combien ces petits théâtres avaient la vie dure, on leur laissa quelque liberté mais on exigea de ceux qui chantaient de fortes redevances au profit de l'Académie Royale de musique qui, seule, avait le droit de chanter. Ces redevances furent ensuite imposées à tous les

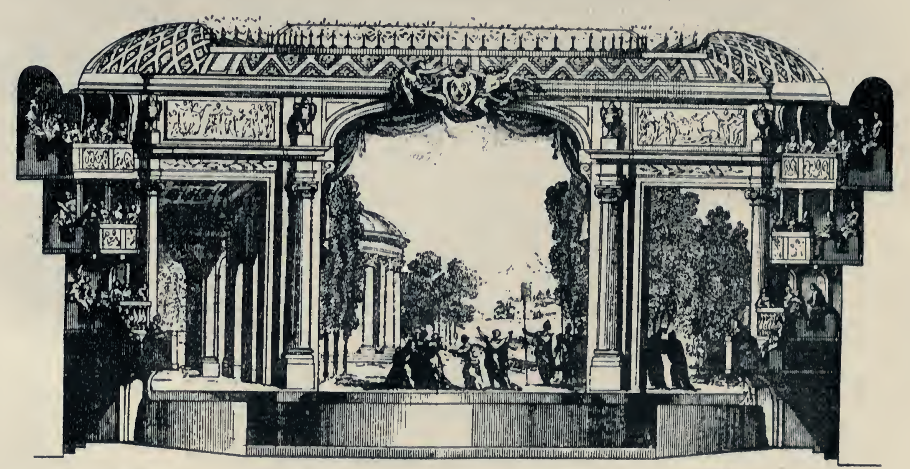


Fig. 18. — Projet de scène, par Cochin

autres théâtres et jusqu'aux spectacles de curiosités ; c'était une source abondante de revenus pour l'Opéra dont les recettes égalaient trop rarement les dépenses.

Tout cela est bien loin de nous, et cependant tant que le régime du privilège a été maintenu pour les théâtres, des restrictions analogues ont été imposées aux directeurs. Vers 1831 ou 1832, le théâtre des *Funambules* ne fût autorisé à s'établir qu'à la condition qu'au lever du rideau tous les acteurs danseraient, ou, au moins, marcheraient sur la corde, fut-ce avec un balancier. Quand ils avaient ainsi reconnu qu'ils n'étaient en quelque sorte que des saltimbanques, il leur était permis de continuer le spectacle en jouant de petits vaudevilles. Plus tard on devint moins rigoureux et l'on se contenta d'exiger qu'une corde fut tendue au milieu de l'orchestre où raclaient quelques rares musiciens. C'était un symbole qui rappelait à ces pauvres gens leur condition infime, et c'est ce qu'on appelait jouer *à la corde lâche*.



Fig. 19. — Archives de l'Opéra : coiffure d'actrice, d'après un dessin inédit de Berain.

Dans l'énumération que nous avons faite des salles de spectacle de la fin du dix-huitième siècle, nous nous sommes arrêtés à celle qui fut construite par Louis, rue Richelieu, en 1794. A cette époque, on était déjà sous le régime de la liberté des théâtres, proclamée le 13 janvier 1791. De tous côtés on construisit des salles de théâtre, dans des magasins, dans des cafés, on vit surgir alors une quarantaine de théâtres qui eurent plus ou moins de succès, mais dont l'existence, même éphémère, témoigne de l'entraînement qui, à cette époque troublée, poussait le public vers les spectacles, malgré la concurrence des clubs où l'on avait l'avantage de ne pas payer sa place. Parmi les principaux

théâtres qui furent fondés librement, il faut citer le *Vaudeville*, construit rue de Chartres, en 1792; la salle des *Variétés*, appelée depuis salle *Montausier* au Palais-Royal, qui date de 1790 et qui existe encore. Seul le *théâtre National* de la rue de la Loi, dont nous avons souvent parlé, était un véritable monument.

A cette période de liberté complète succéda le décret de 1807 qui réduisit le nombre des théâtres à huit :

Le Théâtre-Français ;

L'Opéra ;

L'Opéra-Comique, où se jouait aussi l'*Opéra Buffa* ;

Le Vaudeville ;

Les Variétés.

La Porte-Saint-Martin ;

La Gaîté ;

Les Variétés Étrangères.

Parmi ces théâtres c'est celui des *Variétés* qui fut le plus prospère; dans cette petite salle où Brunet et Potier jouaient les *Jocrisse* et les *Cadet-Roussel*, on faisait de plus fortes recettes qu'à l'Opéra et à la Comédie Française.

En même temps que le nombre des théâtres était ainsi réduit, on rétablissait le régime des redevances payées à l'Académie de musique. Ce système a duré jusqu'en 1830.

Il nous reste maintenant à dire quelques mots des salles de spectacles qui furent construites à Paris depuis le commencement du siècle.

Nous avons dit qu'après l'attentat commis sur le duc de Berry, la démolition de la salle de l'Opéra avait été ordonnée. Debret construisit alors la salle provisoire de la rue Lepeletier qui dura jusqu'à l'incendie de 1873. On rechercha l'économie dans cette construction, on utilisa autant que possible les matériaux de l'ancien théâtre. La salle avec ses dépendances et la scène s'élevèrent sur l'emplacement de l'hôtel Choiseul, les bâtiments de cet hôtel furent appropriés aux différents services du théâtre, foyers, loges d'acteurs, administration, etc. On comprend que dans ces conditions l'œuvre de l'architecte ne pouvait rien offrir d'original ni de remarquable. La façade elle-même était la reproduction d'un type connu.

Dans cette même année 1821, fut édifié le *Gymnase dramatique*, appelé d'abord *Théâtre de Madame*. C'était le premier théâtre nouveau créé depuis le décret de 1807, et les concurrents s'en plaignirent vivement. Ensuite vint le *Panorama dramatique*, théâtre fondé par le baron Taylor sur le boulevard du Temple et qui, malgré de grands succès et

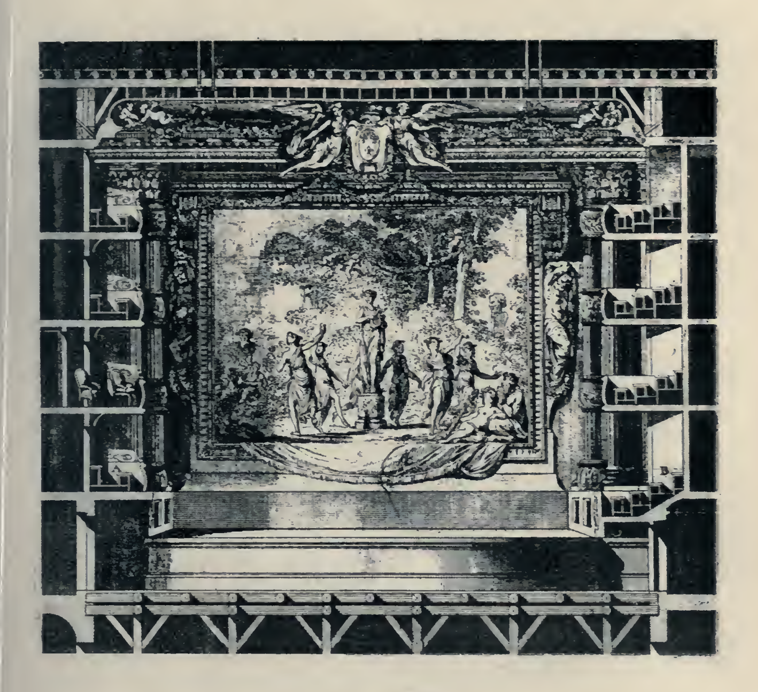


Fig. 18. — Coupe.

de remarquables efforts de mise en scène, n'eut qu'une courte existence.

En 1828 l'*Opéra-comique* s'installa dans la salle *Ventadour* construite par Huvé. Cette même salle devint, en 1834, le *Théâtre nautique* et en 1838 la *Renaissance* où furent jouées les œuvres de l'école romantique. Cet immeuble, qui existe encore, a été transformé, il y a peu d'années, en un établissement de crédit, après avoir servi aux représentations du *Théâtre-Italien*.

Enfin, parmi les théâtres élevés sous le règne de Louis-Philippe, il convient de citer le *Théâtre Historique*, édifié en 1847 sur le boulevard du Temple. Alexandre Dumas y fit jouer ses drames historiques. Plus tard le *Théâtre Lyrique* y fut établi. La salle était plus large que profonde, l'architecte avait ainsi réalisé en partie le projet de Cochin dont nous avons parlé. La façade se distinguait par une loggia ouverte en grande arcade.



Fig. 20. — Archives de l'Opéra : coiffure d'actrice d'après un dessin inédit de Berain.

Nous n'avons rien à dire des théâtres construits de 1859 à 1862, chacun les connaît et nos descriptions n'apprendraient rien à nos auditeurs. Nous nous bornerons donc à citer le *Théâtre du Châtelet* et le *Théâtre Lyrique* devenu *Théâtre de Paris*, tous deux situés sur la place du Châtelet, et *le Théâtre de la Gaîté*, au square des Arts-et-Métiers.

Ces théâtres avaient été fondés au boulevard du Temple, et démolis lors de la transformation de ce quartier. Le boulevard du Temple avait alors une physionomie toute particulière et ce coin de Paris aura toujours sa place dans l'histoire du théâtre. Il y avait là une réunion de salles de spectacle dont l'origine remontait aux théâtres forains. On y trouvait à la suite, le *Théâtre Historique*, le *Cirque Olympique*, les *Folies Dramatiques*, la *Gaîté*, les *Funambules*, le *Petit Lazari*. Il faut avoir passé une soirée sur ce large boulevard pour se rendre compte de l'animation qui y régnait, de la foule qui se rangeait en longues files à la porte de ces spectacles à bon marché, dont quelques-uns donnaient deux représentations dans la soirée, depuis cinq heures jusqu'à minuit. C'étaient

d'autres mœurs, d'autres habitudes dont il ne reste plus aujourd'hui que des souvenirs.

Après avoir parlé de tant de salles de spectacle, ce n'est pas la présence de notre président qui doit nous empêcher de donner une place d'honneur à la salle du nouvel Opéra, d'autant plus que M. Mareuse a pris le soin de reproduire à une même échelle le plan de notre Académie nationale de musique et des principaux théâtres de l'Europe.



Fig. 21. — Archives de l'Opéra : coiffure d'actrice d'après un dessin inédit de Berain.

Nous voici arrivés, Mesdames et Messieurs, au terme de notre conférence. Vous avez pu voir en moins d'une heure les principales salles de théâtre qui, depuis plus de deux siècles, ont servi aux plaisirs des Parisiens. Vous avez bien voulu nous suivre dans les explications que nous vous avons données sur les différents régimes que l'industrie théâtrale a traversés. Aujourd'hui, depuis 1864, nous en sommes revenus à une période de pleine liberté. Tout le monde peut ouvrir un théâtre et y faire jouer les pièces qu'il lui convient. Ce nouvel ordre des choses a amené moins de changements que ne paraissaient le croire ceux qui se plaignaient du régime des privilèges. Peu de théâtres nouveaux ont été fondés. C'est le 6 janvier 1864, qu'un décret a rétabli la liberté des théâtres; c'est seulement au mois de novembre suivant que s'ouvrit le premier théâtre fondé en vertu de la nouvelle législation. — Ce fut le théâtre *de Cluny*, et à ce sujet nous vous demanderons la permission de vous raconter, en terminant, un fait qui est à notre connaissance personnelle :

Un maître maçon avait fait construire pour un entrepreneur de concerts la salle que vous connaissez tous et qui s'élève auprès de l'hôtel de Cluny. L'entrepreneur ne réussit pas et le maître maçon, restant avec la salle non payée qui lui servait de gage, eut la pensée



Fig. 22. — Scène. — (Coupe.)

d'y ouvrir un théâtre, puisque cela était désormais permis. Il prit rendez-vous avec deux auteurs qui devaient lui lire une pièce pour l'ouverture. C'était la première fois qu'il s'occupait d'art dramatique; aussi, au moment où la lecture allait commencer, il parut assez embarrassé, et, interrompant l'auteur qui déjà avait ouvert son manuscrit, il lui demanda brusquement : Voyons !... votre pièce... Est-ce rigolo ? — L'auteur un peu surpris lui répondit : mais certainement ! — Eh bien ! ce n'est pas la peine de la lire ! je vous jouerai ça !

Et voilà comment fut reçue la première pièce représentée à Paris en 1864, en vertu de la liberté des théâtres !

HOTEL DE CLUNY

DÉCOUVERTE DE SCULPTURES DE LA CHAPELLE ET DESCRIPTION DES CAVES DE L'HOTEL DE CLUNY

Voir le plan

Notre secrétaire général vient de publier un travail considérable sur l'*Hôtel de Cluny* à Paris. Il est accompagné de grandes eaux fortes et d'héliogravures. Nous en extrayons le chapitre suivant.

On peut compter les quelques rares personnes qui ont visité les caves de l'Hôtel de Cluny. Pourtant cette promenade est des plus curieuses et nous croyons intéressant de donner à nos lecteurs la description inédite de ces souterrains.

On peut y accéder de trois façons. La porte, pratiquée dans les Thermes du côté du boulevard Saint-Michel constitue l'accès le plus commode; c'est celui qui permet d'arriver le plus rapidement aux parties intéressantes. On peut y descendre aussi en soulevant une trappe que l'on voit dans la cour d'entrée de l'hôtel. Enfin on a comme troisième moyen d'arrivée un escalier d'une trentaine de marches que l'on trouve dans l'angle sud-ouest de la cour d'entrée ; il se trouve à l'une des extrémités du portique dont les quatre arcades occupent un des côtés de cette cour d'entrée.

Nous prendrons ce dernier accès ; les parois de cet escalier circulaire sont d'appareil romain en briques et pierres. On arrive au-dessous du portique auquel correspondent deux caves et une étroite

galerie. Les murs sont d'origine romaine, mais les voûtes sont pourvues d'arcatures très simples de l'époque ogivale. Les murs antiques se composent le plus souvent d'assises alternées de briques et de pierres, et parfois de petit moellon carré.

On y voit aussi un grand appareil romain en belles assises de pierres de taille mesurant $0^m,30$ de haut sur $0^m,70$ de long. Le point d'intersection du dessous de la galerie aux arcades, avec le dessous de la galerie occupée par l'escalier en bois, offre une particularité. On trouve en cet endroit un appareil magnifique dont les pierres mesurent $1^m,40$ de long et $0^m,40$ de haut. C'est sur ce mur que porte la façade principale qui, comme on le voit, s'élève sur un solide soubassement; il est aussi intact que s'il venait d'être construit quoiqu'il soit vieux de plus de quinze siècles.

La cave qui correspond aux grandes salles du rez-de-chaussée n'est qu'un étroit couloir couvert par une voûte en berceau renforcée de loin en loin par des arcs doubleaux. L'appareil est en briques et en pierres. On ne peut suivre bien loin cette galerie, car elle est actuellement murée à peu de distance.

Au-dessous de l'étroite galerie, dont l'extrémité est occupée au rez-de-chaussée par l'escalier en bois, se trouve une cave en forme de long boyau. Les murs en sont romains et ses dimensions ont dicté à l'architecte du moyen âge l'étroit corridor du rez-de-chaussée. Le maître de l'œuvre a suivi fidèlement les indications de plan que lui imposait son ancêtre romain; on y constate des appareils divers s'entrecroisant et se rapportant à l'un des types que nous venons de signaler.

Telles sont les caves que l'on voit au-dessous de l'Hôtel de Cluny. Elles sont essentiellement romaines; on y constate de rares additions faites au moyen âge et consistant uniquement dans l'adjonction de voûtes de cette époque. Ces caves servent actuellement de magasin pour le bois et le charbon.

Mais il est sous les Thermes, ainsi que sous le square de Cluny, d'autres voûtes romaines qui offrent des restes du moyen âge bien autrement importants. On est d'autant plus surpris de les y trouver, que rien ne fait présager leur existence à l'extérieur. Ce sont sans doute les caves de constructions ogivales depuis longtemps détruites et qui occupaient jadis l'emplacement sur lequel on a établi le square de Cluny. Nous ne serions pas éloignés de croire que ce sont là les restes de ces hôtels primitifs des abbés de Cluny dont nous avons recherché les traces ignorées dans un autre chapitre. Les demeures clunisiennes antérieures à l'Hôtel actuel ont disparu; le souvenir même s'en

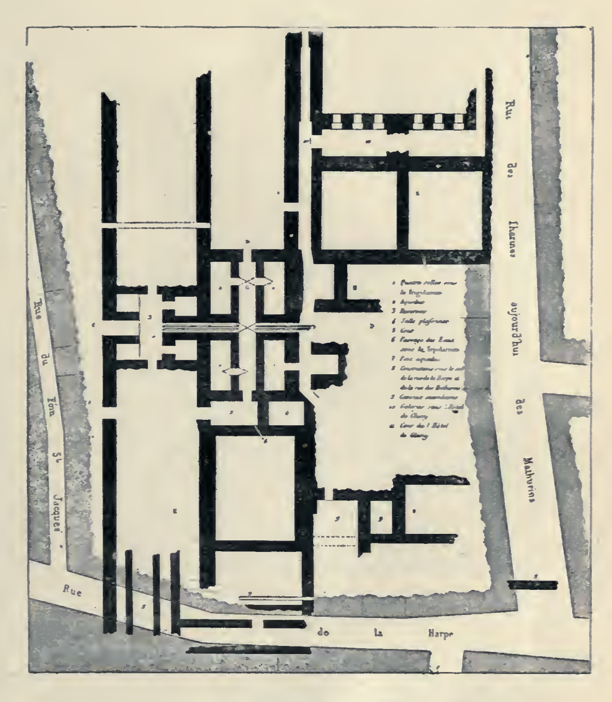


Fig. 22. — Plan des Souterrains de l'Hôtel de Cluny.

était perdu ; mais ces caves sont, croyons-nous, des vestiges de ces habitations que le sous-sol a su nous garder. On y voit d'étroits passages s'entrecroisant en tous sens et débouchant subitement dans des salles spacieuses. Les murs sont presque tous d'appareils romains, de natures diverses. Cette variété de constructions antiques semble indiquer que des remaniements ont eu lieu dès cette époque. On constate, notamment sous la salle des tapisseries, des fragments d'arcade, qui offrent un appareil singulier ; nous ne le recommandons point sans doute comme un modèle ; il indique au contraire une époque de décadence ; mais nous croyons que c'est un exemple assez rare et, comme il est difficile d'accès, nous croyons devoir le signaler comme curiosité de coupe de pierre. C'est dans cette même pièce que débouche un escalier à vis, actuellement muré.

Quelques-uns de ces murs ont été construits ou consolidés en ces derniers temps.

Sous la porte d'entrée de la salle des voitures on voit un conduit vertical et cylindrique. Il est circulaire et mesure 1^{m},25 de diamètre ; il est construit en bel appareil d'assises en pierre de taille. Il en subsiste une demi-tranche verticale. On peut supposer que ce sont les restes d'un puits.

Ici comme dans les caves suivantes, se trouvent déposés des fragments non classés ou rebutés, provenant des collections de M. Du Sommerard. C'est dans ces débris que nous avons découvert les fragments des statues qui décoraient l'Hôtel ; on ignorait complètement ce qu'étaient devenues ces décorations de l'Hôtel. Nous donnons plus loin des renseignements plus détaillés.

Visitons à présent le sous-sol du square de l'hotel de Cluny.

Au-dessous de l'endroit où l'on a placé le portique des Bénédictins d'Argenteuil, on voit une assez grande cave aux murs romains, mais dont la voûte ogivale se compose de trois travées couvertes par des voûtes d'arêtes aux saillantes ossatures. Le profil des arêtes, très simple, est analogue à celui des voûtes des autres parties de ces caves ; il donne un très grand caractère à ce sombre intérieur ; des culs-de-lampe reçoivent la retombée de ces voûtes ; nous n'y avons pu distinguer aucune armoirie.

Sous la croix de Sébastopol et sous les arbres qui se trouvent à côté, on aperçoit une colonne engagée dans des gravois qui emplissent une salle souterraine ; on voit les amorces des voûtes qui la couvraient ; des fouilles intelligentes permettraient sans doute de la dégager. A côté, se trouve un petit escalier à vis.

Sous la porte ogivale qui relie au square la cour qu'on vient de couvrir, se trouve une grande salle, actuellement étayée avec des pièces de bois. Les mêmes et fortes nervures de cette cave et de la pièce voisine lui donnent un grand cachet, mais cette dernière est plus intéressante à cause de sa grande clef de voûte ; elle paraît avoir été destinée à recevoir des armoiries ou des ornements dont on ne voit plus aucune trace.

Ces deux pièces forment la partie extrême des caves accessibles. Un arceau romain, qui permet d'y accéder, possède un appareil en briques et pierres d'une merveilleuse conservation. Nous ne doutons pas que des fouilles bien conduites permettraient de retrouver d'autres parties de ces caves, qui doivent s'étendre bien au delà. Nous ne saurions trop conseiller d'entreprendre un jour ces fouilles, car nous croyons qu'elles seront intéressantes.

La visite de ces caves nous a amené à retrouver des fragments sur lesquels il convient de dire quelques mots :

Découverte de sculptures appartenant à l'Hôtel de Cluny. — Nous avons retrouvé des sculptures provenant de l'Hôtel et que nous croyons être celles qui ornaient les niches de la chapelle. En effet, lors de la restauration de M. Albert Lenoir, des fragments en avaient été retrouvés. Depuis lors, personne ne savait ce qu'ils étaient devenus, ni M. Darcel, conservateur du musée, ni M. Albert Lenoir. Pourtant les journaux de l'époque mentionnent le fait. Nous croyons les avoir reconnus dans des débris conservés dans les caves. Ce sont des pieds, des têtes, des mains et autres parties de statues. Le plus important de ces morceaux, qui mesure un mètre de haut, appartient incontestablement à l'Hôtel; il devrait être retiré depuis longtemps de la place humide et sombre qu'il occupe. Cette statue porte, en effet, la coquille de Saint-Jacques sculptée sur la sacoche qui est suspendue à ses épaules. Certainement cette statue appartient à l'une des parties de l'édifice ; son emblème est précisément celle du saint patron, fondateur de l'Hôtel où la coquille est figurée partout. La tête a toute sa barbe et des plis de draperie recouvrent son corps. Il est étonnant que ces détails ne soient relatés nulle part.

CHARLES NORMAND.

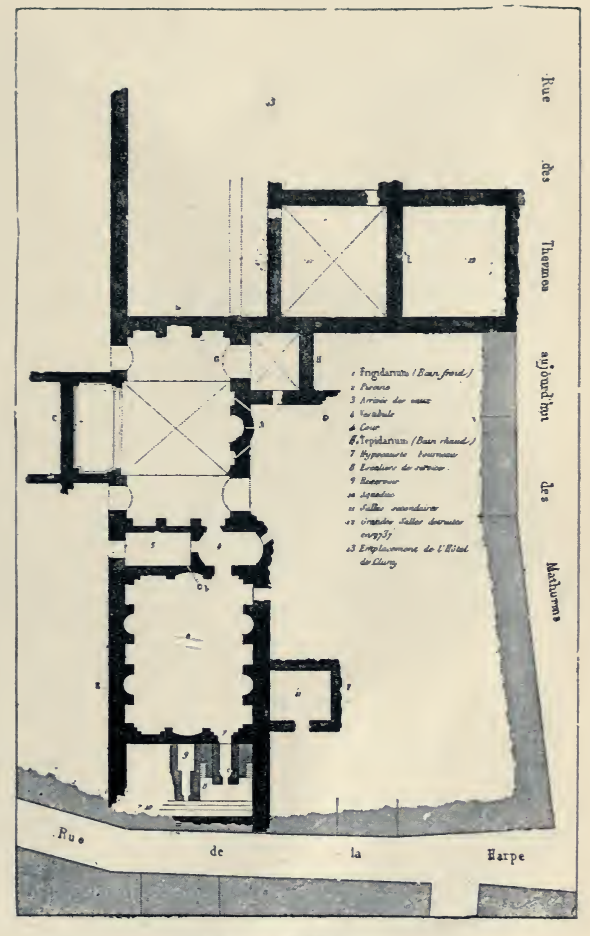


Fig. 23. — Plan des Thermes.

CHAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-ROCH

DÉTAILS INÉDITS SUR LES ARTISTES QUI Y ONT TRAVAILLÉ ET SUR SON PRIX DE REVIENT.

Contre un de piliers intérieurs de l'église de Saint-Roch est placée la chaire, l'une des plus anciennes et des plus remarquables qu'il y ait à Paris; elle a été exécutée en 1760. La sculpture en fut confiée à Challe, artiste habile qui a représenté, en bronze, les quatre évangélistes accompagnés de leurs attributs, l'ange, l'aigle, le lion et le bœuf. Ces statues, assises au bas de la chaire, sont de grande proportion; un ange les domine, il étend les bras pour soutenir la partie principale du monument, celle que doit occuper le prédicateur, et dont les faces principales, contournées suivant le goût du dix-huitième siècle, contiennent des bas-reliefs dorés représentant des sujets religieux; plus haut un ange, portant de la main droite une palme et de l'autre une trompette, s'élève sur un nuage et soulève un voile largement drapé que bordent des franges d'or; ce voile, par sa grande saillie en avant du pilier contre lequel s'appuie la chaire, forme l'abat-voix nécessaire à la portée que doit avoir la parole de l'orateur. Les dépenses occasionnées pour l'exécution de cette belle chaire sont dues, en grande partie, à la générosité d'un paroissien de l'église de Saint-Roch, dont l'hôtel était situé rue Neuve-des-Petits-Champs. Cet habitant du quartier, le sieur Jean Paris Demonmartel, conseiller d'État, marquis de Brunoi, comte de Sampigny, etc., etc., désirant avoir à l'église deux places dans une tribune pour assister aux offices et une chapelle de famille, les obtint par contrat passé en 1755 avec le curé et les marguillers de la paroisse; il fit, en reconnaissance, plusieurs dons successifs qui, joints à une somme de 5,000 livres que le curé, l'abbé Marduel, pouvait appliquer à l'exécution de la chaire, produisirent un total de 32,122 livres, 8 sous, prix auquel s'éleva l'ensemble de ce remarquable ouvrage.

La dépense fut réglée de la sorte :	livres	sous	deniers
Sculpture (Challe).	10,000		
Ciselure (Gallien).	3,972		
Dorure d'or moulu (Malivaux).	3.666		
Menuiserie (Huyot).	4,450	4	4
Serrurerie (Garnier).	5,143	2	2
Peinture et dorure (Martin).	4,721		
Plomberie (Labrière).	66	6	6
Tapisserie (Devant).	102	15	
Total.	32,122	8	

D'après un document original. A. Lenoir, de l'Institut.

VISITE AU MUSÉE DE SCULPTURE COMPARÉE

ET DES BATIMENTS DU TROCADÉRO

Le mercredi 21 décembre 1887, deux cents de nos collègues prirent part à la visite de ce musée, promenade organisée par M. Charles Normand. M. de Baudot, architecte inspecteur général des édifices diocésains, dirigea la promenade. Le monument étant parisien il était naturel que la société parisienne en fît l'étude bien que la presque totalité des œuvres commentées par M. de Baudot appartiennent à la France. Notre érudit confrère exposa avec une grande science le motif d'intérêt de chacun des moulages, fit ressortir aux applaudissements de tous la valeur de ce beau musée.

Avec une bonne grâce charmante, M. Bourdais prit la direction de la visite du monument après que le président, M. Charles Garnier, eut félicité bien vivement M. de Baudot de son intéressant commentaire et de ses sympathies pour les *Amis des Monuments*.

M. Bourdais remercia d'abord le bureau d'avoir songé à faire connaître aux membres de la société le Palais du Trocadéro.

Il pensa pouvoir intéresser plus particulièrement les architectes en leur faisant visiter les parties de la construction où le public ne pénètre pas : telles sont les fondations dans les anciennes carrières de la butte de Chaillot, les machines des sous-sols et aussi les charpentes métalliques, surtout celle de la grande salle.

Nous devons à l'obligeance de notre distingué collègue la description suivante de l'édifice qu'il a construit on collaboration avec feu M. Davioud.

On descend l'escalier du pavillon de tête (côté Paris), on traverse l'atelier de moulage en suivant le sous-sol de la galerie de l'aile gauche et descendant encore, on accède dans une grande salle de 15 mètres de hauteur au bout de laquelle un nouvel escalier fait pénétrer les visiteurs dans les anciennes carrières situées sous les deux tiers du Palais. On est souvent forcé de se courber beaucoup pour marcher, la hauteur des galeries souterraines étant souvent assez réduite. On remarque que les ciels de carrière sont soutenus et par des massifs naturels en pierre non exploitée et par des murs maçonnés. Ceux-ci ont nécessité, pour leur plantation qui correspond aux murs

du palais supérieur, des précautions assez minutieuses comme opérations de géométrie. Les gardiens du Palais et les employés des musées éclairent avec des fanaux cette promenade souterraine qui permet de mesurer toutes les difficultés inhérentes aux fondations du Palais du Trocadéro.

M. Bourdais explique l'état du terrain en 1876, au mois de novembre (1), à l'époque du commencement des travaux et les procédés différents employés pour asseoir les maçonneries suivant les états différents du sol dans les diverses parties du terrain.

On revient au jour, on longe le sous-sol de la galerie ouverte du côté Paris et l'on arrive au-dessous de l'ascenseur dont les trois puits (l'un pour la tige centrale, les autres pour les deux contrepoids) descendent de 60 mètres dans le sol.

On passe à la salle des chaudières et des machines.

L'une des chaudières donne la vapeur nécessaire au chauffage du Musée de sculpture comparée. Ce chauffage consiste en tuyaux à ailettes placés au bas des murs longitudinaux qui chauffent deux lames d'air chaud qui montent verticalement en chauffant les murs eux-mêmes.

Les autres chaudières alimentent de vapeur les 2 machines de 10 chevaux chacune qui mettent en mouvement les 4 hélices de ventilation. Sur ces 4 appareils, 2 refoulent l'air dans la salle, les 2 autres l'aspirent à sa sortie de manière à ne mettre cette salle ni en pression ni en dépression. Ces hélices ont chacune 4 mètres de diamètre, $0^{m},70$ d'épaisseur.

On remonte au rez-de-chaussée et l'on prend l'ascenseur qui monte cinquante personnes à la fois jusqu'aux combles. Là on pénètre au-dessus de la scène, on voit les grands tuyaux de ventilation qui ont 4 mètres de diamètre, le grand mur pignon sur la place du Trocadéro et l'on remarque que tout le gros œuvre de maçonnerie de l'édifice est fait principalement en moellons, la pierre de taille n'ayant été employée exclusivement que pour les parements ornés extérieurs.

On monte au-dessus du plafond cintré de la grande salle et l'on remarque les douze fermes métalliques de 50 mètres de portée construites sans tirants ni entraits retroussés et dont l'écartement est maintenu uniquement par les pannes formant ceintures.

Tout le plafond est soutenu sous les fermes par des aiguilles pendantes de très faibles sections.

(1) Nous donnerons les détails circonstanciés sur ce travail au printemps prochain à l'occasion d'une conférence spéciale qui a été demandée à M. Bourdais, sur la construction du Trocadéro.

Les fermes sont à dilatation libre, c'est-à-dire que leur pied porte sur des rouleaux sans aucun ouvrage dans les maçonneries.

On redescend ensuite dans la salle, mais le jour baisse rapidement et force bientôt les visiteurs à mettre fin à leur excursion.

Sur la demande des excursionnistes, M. Ch. Normand laisse espérer pour le printemps une nouvelle visite de tout le Palais avec exhibition des plans et conférence de M. Bourdais.

DOMINIQUE DE CORTONE

ARCHITECTEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

Plusieurs documents récemment parus viennent jeter un nouveau jour sur l'existence de Domenico Bernabei de Cortone (surnommé Boccador), auquel on devait la construction de l'ancien hôtel de ville. S'ils n'apprennent pas la date exacte de la mort de cet artiste, que l'on croit, d'après Sauval, être survenue en 1549, ils montrent au moins comment furent employées ses dernières années.

Le deuxième volume des registres du bureau de la ville, publié par M. Tuetey, dans la collection de l'*Histoire générale de Paris,* contient diverses pièces qui complètent celles que M. Leroux de Lincy a citées dans son *Histoire de l'Hôtel de ville.* La première est relative à une démarche faite au Louvre par la Prévôté, le 22 décembre 1532, pour obtenir du Roy une ordonnance relative à l'approvisionnement du bois de chauffage. Au courant de cette visite, Jean de la Barre, gouverneur de la ville, conduisit le prévôt des marchands et le procureur dans une tourelle située auprès de la garde-robe du Roi, où ils trouvèrent Dominique de Cortone qui leur montra le portrait du bâtiment nouveau que le Roy voulait être fait dans l'Hôtel de ville.

Un projet présenté dans ces conditions devait être adopté sans réflexion, et dans l'assemblée du bureau tenue le 13 mai 1533, le prévôt des marchands proposa d'affecter le produit des deniers communs abandonné par le Roi, à la construction des bâtiments neufs de l'Hôtel de ville, selon le devis qui lui avait été montré précédemment et que présentait au bureau Dominique de Cortone qui l'avait fait

et divisé. Tous les membres du conseil furent d'avis que l'on devait suivre entièrement la volonté du Roi à cet égard. Deux mois après (15 juillet 1533), les fondations de l'édifice étaient jetées. Les travaux étaient assez avancés en juin 1504, pour que l'on passât marché avec l'imagier Thomas Choquet pour la sculpture du bâtiment, en même temps que l'on pressait la conduite de l'entreprise.

Malgré cette hâte, les nécessités de la guerre mirent obstacle à l'achèvement de l'Hôtel de ville qui ne devait être terminé qu'au dix-septième siècle. Les registres du bureau de la ville mentionnent encore Dominique de Cortone (27 juin 1536) ; ce n'est plus en qualite d'architecte qu'il y figure, mais à titre d'ingénieur militaire. Ce dernier fait vient apporter une preuve nouvelle de l'universalité d'aptitudes qui distinguait les anciens artistes et spécialement les architecteurs dont le rôle était bien plus de tracer des plans que de les exécuter. Il s'agissait de visiter et de mettre les fortifications de la ville en état de résister à une attaque et le prévôt des marchands appela, pour l'assister dans cette reconnaissance, Jacques Coriasse, maître des œuvres de maçonnerie de la ville, Pierre Sambiche et Pierre Moreau maçons, et Dominique Becalor dit de Courtonne architecteur (1). Le procès-verbal établit d'une façon précise les fonctions que remplissaient les quatre experts mandés par la Prévôté dans les travaux de construction de l'hôtel de ville. Deux autres mentions (les 5 Juillet et 27 Juillet 1536) sont relatives à des préparatifs de mise en état des murailles de la ville par l'architecteur Dominique de Cortone, mais ils n'ajoutent rien de particulier à ce qui précède, et le nom de l'artiste disparaît à cette époque des registres du bureau de la ville.

Quelques années auparavant (1530), Boccador semble avoir été chargé, par les gouverneurs des Quinze-Vingts de construire une petite chapelle au milieu du cimetière :

« *Item* Plus à Me Dominicelle maitre-maçon pour avoir faict un portraict et devis de la dicte chapelle que messeigneurs les gouverneurs veullent faire au cimetière desdicts XVXX, a esté payé audit Me Dominicelle pour sa peine et vaccation presens mesdictz seigneurs les gouverneurs 2 escuz sol. pour cecy en despence. 4 l. 2 s. L. »

Legrand. Les Quinze-Vingts (*Mémoires de la société de l'Histoire de Paris*, 1887).

(1) Le surnom de Becalor que porte Dominique de Cortone, avait été transformé chez nous en celui de Beccador. C'est l'un de ses ancêtres qui avait été appelé Beccaloro, parce qu'il était accusé d'enlever subrepticement une partie de l'or des bijoux qu'on lui confiait en qualité d'orfèvre. V. E. Muntz, la Renaissance, p. 525.

Il semble difficile, malgré l'expression vague de « Me Dominicelle, » qu'il s'agisse d'une autre personne que Dominico Bernabéi et l'on doit remarquer que le mandat de payement ne vise qu'un portrait et un devis, occupations ordinaires de l'architecteur et nullement de construction.

Son nom se trouve également défiguré dans les comptes de dépenses de l'ancien hôpital de Saint-Anastase à Paris, qui faisait décorer sa chapelle :

« 1543, à maître Dominique Bocalor maître des ouvrages du Roy, pour ouvrages faits à la chapelle dudict hospital Ic IX liv.

« Pierre de Bourbal tailleur d'ymages demourant à Paris XVIII liv. t. pour avoir faict par luy trois ymages en la chapelle.

« 1544 (XVI mars) pour l'achapt de trois ymages pour mettre en haut de la chapelle neufvre, XII liv. (*Inventaire des archives de l'assistance publique*, t. III, p. 355).

Dominique n'était pas tombé en disgrâce auprès de la cour comme on l'a prétendu, puisqu'en 1543 il portait le titre de maître des ouvrages du Roi que nous ne lui avions jamais vu donner ailleurs. Il est également intéressant de trouver la trace des relations qu'il avait eues avec le sculpteur Pierre de Brimbal que le comptable de l'hôpital de Sainte-Anastase a écrit de Bourbal. Il s'agit de l'artiste que le roi François Ier avait recommandé, en 1539, au Prévôt des marchands, lors de l'entrée de Charles-Quint à Paris, pour l'exécution du modèle d'une statue d'Hercule, dessinée par le Rosso, que la ville devait offrir à l'empereur. Dans sa lettre, François Ier disait que ce sculpteur s'appelait Chevrier et qu'il était né à Orléans. Un document publié par M. de Girardot dans les archives de l'art français indique qu'il demeurait à Paris dans la rue Saint-Denis, devant les Trois-Pucelles, oultre la rue aux Ours, et qu'il était imagier du Roy. On peut ajouter, sans taxer le roi François Ier d'inexactitude, que le père de Brimbal, s'appelait Jean Chevrier et qu'il était sculpteur-maçon à Tours.

Dominique de Cortone et Pierre de Brimbal avaient auprès du roi les attributions des artistes-valets de chambre, qui, après avoir été la règle ordinaire du moyen âge, tendaient à disparaître en raison de l'indépendance acquise par les grandes personnalités artistiques de la Renaissance. Ils devaient rester constamment aux ordres du souverain pour dessiner ou pour exécuter tous les projets qui germaient dans l'esprit curieux et difficile à satisfaire de François Ier. Les travaux de la chapelle de Sainte-Anastase n'étaient certainement pas la première entreprise à laquelle les deux artistes avaient collaboré et ils avaient

créé vraisemblablement sur les bords de la Loire, avant leur venue à Paris, bien des œuvres dont l'origine primitive est maintenant oubliée.

Nous ajouterons que M. E. Muntz a publié dans la *Chronique des Arts* (1888), une liste d'artistes employés par les rois Aragonais de Naples, dans laquelle se trouve le nom d'un Vincenzo da Cortona, ingénieur militaire qui était probablement parent de Domenico.

A. de CHAMPEAUX.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ET RÉUNION DU COMITÉ

Tous les membres de notre Société poursuivent ensemble le but inscrit dans les statuts : il leur appartient de donner à l'œuvre toute son importance nécessaire et grâce à une extension récente ils peuvent même s'occuper de la France et de ses colonies au moyen de la revue l'AMI DES MONUMENTS (1). Le Comité auquel les statuts confient plus particulièrement ce rôle se réunit chaque mois dans les bureaux de l'architecte à l'Opéra, les vacances excepté ; dans certains cas urgents, notamment lors de la discussion du projet de chemin de fer Métropolitain, il lui est arrivé de se réunir plusieurs fois pendant la même semaine.

Nous ne pouvons résumer le grand nombre de questions étudiées dans ces intéressantes séances qui ont été présidées par M. Charles Garnier de l'Institut, et en ses très rares absences par M. de Champeaux ou M. Paul Sedille. Ces travaux sont exposés par le secrétaire général, M. Charles Normand dans des rapports précis et circonstanciés dont les statuts fixent la lecture à l'assemblée générale du mois d'avril (2).

On peut y voir le travail considérable de la Société, les heureux résultats qu'elle a si souvent obtenus, la variété des questions étudiées avec le soin le plus minutieux.

Les journaux veulent bien aviser le public de quelques-uns de ces actes ; mais malgré leur bienveillance, les exigences de leur publication n'en donnent que des aperçus écourtés et incomplets. La publication des procès-verbaux serait fastidieuse en raison de leur sécheresse forcée

(1) Écrire à M. Charles Normand, 117, boulv. Saint-Germain.

(2) Voir 1er volume, pages 8, 23, 57, 189 et 263 le résumé des actes de la Société.

et des répétitions fatales qu'on y trouverait : de sorte que les rapports constituent le seul résumé qui soit donné sur nos travaux aux membres de la Société, qui ne font point partie du comité.

Nous présentons, comme renseignement, à tous nos lecteurs, la reproduction de la lettre de convocation à la dernière séance du comité :

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

Constituée dans le but de veiller sur les Œuvres d'Art et sur la Physionomie Monumentale de Paris

(ARCHITECTURE, PEINTURE, SCULPTURE, CURIOSITÉS ET SOUVENIRS HISTORIQUES).

117, Boulevard St.-Germain et 27, rue Grégoire-de-Tours.

Monsieur et cher collègue,

La prochaine réunion du COMITÉ aura lieu le Jeudi 2 Février 1888, à 4 heures 1/2 précises à l'Opéra, dans les bureaux de de l'Architecte.

Croyez, Monsieur et cher collègue, à notre haute considération.

Le Président Honoraire
ALBERT LENOIR
MEMBRE DE L'INSTITUT

Le Président
CHARLES GARNIER
MEMBRE DE L'INSTITUT

Le Secrétaire Général
CHARLES NORMAND
ARCHITECTURE DIPLÔMÉ PAR LE GOUVERNEMENT

ORDRE DU JOUR

Procès-verbal de la précédente séance par le Secrétaire Général.

Communication de M. Charles Garnier, *de l'Institut, sur l'état déplorable de la Cour du Carrousel.*

Rapport de M. Albert Lenoir *de l'Institut, en vue d'assurer d'une façon indéfinie la conservation des Sépultures parisiennes.*

Rapport de M. Augé de Lassus *sur la nécessité de décorer les ponts de Paris.*

*Rapport sur les progrès de l'organisation départementale et de son organe l'*AMI DES MONUMENTS, *par M.* Charles Normand.

Rapport de M. Ch. Sellier *sur St-Pierre-de-Montmartre et l'état de ruine de la plus vieille Église de Paris.*

Participation de la Société à l'Exposition Universelle.

L'Hôtel de Sens.

Les affiches agaçantes : nécessité de veiller à l'exécution des arrêtés du 20 octobre 1886, 9 mai et 29 novembre 1883, 31 août 1886, et en particulier de celui pris le 28 décembre 1886, à la suite des démarches de la Société.

Présentation de livres et de membres nouveaux.



Fig. 24. — Hôtel de Sens : Tourelle dans la cour, d'après une photographie inédite prise spécialement pour la société, par M. Jarre.

Ces rapports sont suivis de discussions. A la suite de ces débats nos collègues s'efforcent par les moyens à leur disposition de faire aboutir les propositions acceptées.

Disons toutefois, en ce qui concerne l'Hôtel de Sens, qu'un de nos collègues du comité, M. de Menorval, conseiller municipal, a fait savoir que les exigences déraisonnées de son propriétaire feront vraisemblablement échouer les tentatives faites en vue de son acquisition.

Nous donnons à la suite deux de ces rapports : celui de M. Albert Lenoir et de M. Augé de Lassus, qui ont été présentés à cette séance. Ils ont été vivement approuvés ainsi que plusieurs autres projets présentés.

CONSERVATION DES SÉPULTURES

DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS

Nous attirons l'attention sur ce très remarquable projet. Rien n'empêche une prompte réalisation ; ce serait assurer d'un seul coup et à perpétuité la conservation de nos monuments funèbres. C N.

Tous les peuples ont honoré les morts ; chacun d'eux, suivant ses mœurs, à entouré leurs restes d'hommages, de respect, de souvenirs ; les uns brûlèrent leurs dépouilles mortelles pour en recueillir les cendres, d'autres les embaumèrent pour en conserver la substance et les formes, presque tous ont élevé des monuments dans l'intention de perpétuer leurs sentiments et leurs regrets, mais peu d'entre eux rendirent ces monuments durables, et généralement les tombeaux ne survécurent pas longtemps aux générations qui les élevèrent ; l'indifférence gagna bientôt leurs successeurs et le temps, remplissant sa mission de destructeur, n'y rencontra pas d'obstacles ; les puissants purent lui disputer quelque temps la ruine, mais les constructeurs de ces monuments furent trompés dans leur espoir d'une conservation durable ; ce tableau du passé est encore celui du présent ; en parcourant nos cimetières on y voit partout avec douleur l'état déplorable des tombeaux qui confirme cette triste vérité que le temps détruit tout.

Que de monuments jeunes de construction dépérissent par l'abandon,

quel contraste frappant avec les inscriptions de piété et de regrets éternels qui n'ont pu survivre que quelques années; la main qui les traça disparut sans doute comme celui qui en était l'objet et personne n'est resté pour veiller à leur conservation.

Il faut convenir cependant qu'en parcourant nos lieux de sépulture on y trouve un principe d'amélioration dans les fondations perpétuelles créés par l'administration, pensée conservatrice qui conduit les concessionnaires à édifier les monuments funèbres d'une manière plus durable, mais le principe de conservation véritable n'y préside pas ; l'emploi souvent vicieux de matières précieuses fixées à des masses de matériaux peu résistants, trompe l'espoir des familles, et démontre que le luxe préside plus souvent à l'érection des tombeaux que la pensée fondamentale.

Ce vice, qui doit s'attribuer plutôt à l'inexpérience qu'à l'incapacité d'harmoniser l'intention avec les principes de durée, est presque inévitable dans un pays comme le nôtre où l'industrie et les arts, ouverts à tous, concourent avec l'esprit léger et novateur à des productions de tout genre, aux formes les plus opposées, aux moyens d'exécution les les plus capricieux. Une administration éclairée qui, sans porter atteinte à cette imagination, aurait pour but de remédier à ces défauts en réparant en temps utile, en renouvelant un jour les monuments funèbres, apporterait une amélioration sensible, à l'état présent des choses, et deviendrait pour le public, un sûr garant du respect continu qui est dû aux restes des morts ; elle conserverait, en outre, aux familles, la propriété perpétuelle de concessions acquises à ce titre, propriété qu'aujourd'hui personne ne réclame et ne protège lorsque les ayants droit ont complètement disparu par l'éloignement ou par la mort. Cette administration conservatrice des monuments, protectrice de la propriété, dont le but moral est suffisamment indiqué par ce qui précède, et qui nous a semblé la plus apte à remplir les conditions susénoncées, est l'administration des hospices.

Les institutions crées par les hommes s'anéantissent, soumises qu'elles sont à leurs caprices et à la marche des siècles, mais il en est une qui, basée sur les misères humaines qu'on verra toujours les mêmes, doit survivre à beaucoup d'autres parce qu'elle est et sera d'une utilité continue; cette institution est celle qui est représentée par l'administration des hospices dont le mode peut varier, mais dont la cause subsistera toujours; elle est, par sa position, par les garanties de durée qu'elle présente, la plus en harmonie avec la pensée d'une conservation perpétuelle des sépultures.

C'est sous le patronage de cette administration paternelle qu'on peut mettre la tâche de continuer la propriété des monuments funèbres que les familles élèvent à leurs ascendants, et aux membres contemporains de la fondation, quel que soit l'âge auquel ils payent le tribut commun à la mort.

Les résultats que doit présenter cette organisation conservatrice pourraient tourner en partie au profit de la caisse du malheur et de l'humanité souffrante, et on obtiendrait ainsi un résultat utile et moral.

Placé sous la haute surveillance de l'administration des hospices civils, un fermier verserait à sa caisse les fonds provenant des souscriptions annuelles dont les familles seraient appelées à prendre les engagements pour s'assurer l'entretien continuel des sépultures; ce fermier aurait à tenir dans un état convenable de propreté et de conservation les monuments, quelles qu'en soient la forme et l'importance, à les renouveler lorsque le temps les aurait amenés au point de ne pouvoir être réparés; la souscription de rente perpétuelle déterminée par la valeur première de la sépulture, de la durée de ses matériaux, produirait les intérêts nécessaires à l'entretien et plus tard au renouvellement intégral.

On comprend quelle idée consolante se présente à tout fondateur, en pensant que non seulement le tombeau qu'il a élevé à ses proches ne périra pas, mais qu'après y être descendu lui-même ses cendres ne seront pas jetées au vent.

Les rentes constituées pour assurer l'entretien et le renouvellement des tombeaux, établies sous la surveillance de l'administration des hospices civils, rentreraient dans ses caisses, intérêt ou capital, selon les conditions du contrat passé avec les fondateurs, et le fermier conservateur, partie agissante et chargée d'exécuter les engagements, après avoir prélevé les frais affectés à ses différents services, partagerait les bénéfices avec la caisse des hôpitaux.

Bientôt une sage administration doit voir augmenter le chiffre de ces bénéfices par l'augmentation progressive et combiné des fondations, et plus encore par l'économie apportée par elle dans les réparations qui, faites avec les moyens simples et peu dispendieux que présente une grande entreprise, doit amener des résultats avantageux.

Le fermier directeur de la conservation créera une surveillance qui, attachée aux cimetières, s'opposera aux dégradations malveillantes, fera des rapports sur l'état des tombeaux, offrira par cela même une amélioration qui, tournant au profit général, sera bien vue par les amis de l'ordre et de la propriété. Grâce à cette surveillance on ne verra

plus, dans ces lieux de repos, des mutilations de tombeaux, de clôtures, d'arbres même.

Des ateliers disposés pour la réparation, l'entretien et la reconstruction des tombeaux, des jardins où seraient cultivés les arbres et les fleurs nécessaires à leur ornement, seraient établis auprès des cimetières. Les bureaux contiendraient des tableaux circonstanciés des classements des divers genres de monuments, depuis les plus simples jusqu'aux plus riches; ils mettraient chacun des abonnés en mesure de se rendre un compte exact de la cote sur laquelle doit être établie la rente de fondation, et la garantie de durée des matériaux employés à la construction. Les divisions de ces tableaux seraient accompagnées des explications précises et nécessaires pour éclairer le public sur l'avenir de ses engagements envers cette administration.

Une direction puissante et durable produirait un heureux résultat en conservant à Paris les nombreux et riches tombeaux qui ornent et orneront dans l'avenir nos vastes cimetières. Les architectes, les sculpteurs et autres artistes habiles y déploient des talents qui font de ces lieux de repos de brillantes nécropoles que les étrangers admirent. On y trouve dans les inspirations dues à l'art français le souvenir des nombreuses réunions des monuments funèbres, dont les anciens ont laissé de si beaux exemples: Memphis, Halicarnasse, Athènes, Rome, possédèrent des tombeaux élevés à la mémoire des souverains et des hommes célèbres, et plusieurs de ces monuments ont été classés parmi les merveilles de l'art.

A. Lenoir, de l'Institut.

IDÉES EN VUE D'OBTENIR LA DÉCORATION

DES PONTS DE PARIS

Il n'est pas de monument qui soit plus qu'un pont une œuvre d'utilité immédiate, jonrnalière et toute pratique. Cette utilité s'affirme si constamment à travers les âges que bien des ponts de construction romaine sont restés en usage, que d'autres ponts, bien plus nombreux encore, empruntent les pilotis, les assises premières,

ou du moins l'emplacement de ponts plus anciens disparus et détériorés.

L'utile, c'est bien ; le beau, c'est mieux ; le beau associé à l'utile, c'est mieux encore. Cette heureuse alliance, les Romains l'avaient plusieurs fois poursuivie et magnifiquement réalisée. Il suffit, sans quitter notre chère France, de citer le pont Flavien, auprès de Saint-Chamas en Provence, encore aujourd'hui parfaitement complet, avec les deux belles portes triomphales qui le précèdent et l'encadrent.

Le moyen âge, toujours en proie aux inquiétudes des guerres et des incursions, s'ingénia surtout à flanquer ses ponts de poternes, de murailles et de tours. Il fallait bien que l'on pût y cheminer, mais le moins commodément possible, et toujours sous la menace des créneaux, des meurtrières béantes et des mâchicoulis. L'architecture civile du moyen âge ne croit pas à la sécurité du lendemain ; quelquefois même l'architecture religieuse partage ces trop justes méfiances. La France, au moins dans les provinces du Midi, a conservé quelques-uns de ces ponts-forteresses, monuments curieux, à grand peine échappés aux règlements d'une voirie soucieuse avant tout des facilités de la circulation. Notre siècle, en effet, réservait, à ces ponts étroits et systématiquement incommodes, des ennemis plus redoutables que les archers, les arbalétriers, voire même les canonniers d'autrefois. Vérone, Tolède ont conservé quelques-uns de ces ponts du moyen âge, et nous savons avec quel bonheur ils complètent l'admirable tableau de ces deux villes, où le présent laisse encore si large place au passé.

Notre cher Paris, ou pour mieux dire Lutèce, eut ses ponts fortifiés. Le petit Châtelet défendait les abords de l'un de nos ponts les plus anciens.

Jamais, au cours de l'époque si troublée du moyen âge, les villes n'osèrent dépouiller leur ceinture de remparts et de tours. Aussi les maisons reserrées, étouffées, semblaient-elles se disputer l'espace elles grimpaient les unes sur les autres. Les places étaient rares et de médiocre étendue, les rues étriquées. Les tourelles en encorbellement, les étages en saillie les uns sur les autres, les rétrécissaient encore, et les pignons en arrivaient presque à se toucher. Les ponts eux-mêmes furent envahis ; ils continuaient les rues, et les passants pouvaient douter s'ils marchaient sur le solide plancher de la terre ferme ou sur les arches ruisselantes, souvent lézardées, quelquefois croulantes d'un pont toujours menacé de ruine. Il arriva plusieurs fois, en effet, que ces voûtes surchargées, brutalement battues d'un côté par les eaux du

fleuve, de l'autre minées sournoisement par les eaux ménagères, fétides sécrétions des maisons qu'ils portaient, s'abattirent tout d'une masse et jetèrent à la Seine toute une population.

Le dix-septième et le dix-huitième siècles entreprirent le dégagement des ponts. Paris n'avait plus d'enceinte continue, et l'espace ne risquait plus de manquer aux constructions nouvelles. Déjà les architectes du Pont-Neuf n'avaient pas voulu de cette végétation parasite. Les bâtiments de la pompe dite *la Samaritaine* ne furent adossés au nouveau pont qu'un peu plus tard. Enfin sous Louis XVI, vingt petites boutiques furent établies à l'aplomb des piles ; Soufflot en avait donné l'ordonnance discrète et symétrique. La Samaritaine et ses boutiques ont disparu, celle-là en 1813, non sans mériter quelques regrets, car elle encadrait d'une architecture harmonieuse le groupe qui lui donnait son nom.

Pendant la minorité de Louis XIV, on avait remanié le Pont-au-Change, et le sculpteur Simon Guillain lui avait donné une décoration triomphale. Un grand bas-relief, trois statues de bronze représentant Louis XIII, Anne d'Autriche et le jeune Louis XIV, derniers vestiges de cet ensemble architectural, ont trouvé dans notre musée du Louvre, un asile que nous voulons croire inviolable.

Nous parlions tout à l'heure du Pont-Neuf, dénomination singulière, car ce pont est le doyen de tous nos ponts parisiens, ajoutons, ce n'est que justice, qu'il demeure l'un des plus beaux. Quelques-uns de ces mascarons, si variés et d'un si heureux effet décoratif, ont appris leur sourire ou leur grimace de la main de Germain Pilon.

Le pont de la Concorde, œuvre de Perronnet, et primitivement appelé pont Louis XVI, puis pont de la Révolution, ne fut terminé qu'après la prise et la destruction de la Bastille ; quelques-unes de ces pierres féodales, furent, dit-on, utilisées dans les travaux d'achèvement. Les piles affectent la forme de colonnes engagées. Dans les projets primitifs de Perronnet, elles devaient porter des obélisques qui du reste ne furent jamais dressés. Un décret de Napoléon, en date de 1810, substituait aux obélisques promis, les statues de dix généraux morts au champ d'honneur. Ces statues, pas plus que les obélisques, ne sortirent jamais des mirages d'une vaine espérance. Cependant la royauté rétablie reprit le projet impérial ; elle fit tailler dans le marbre et dresser sur le pont douze statues non plus dix, mais le choix moins exclusif des personnalités ainsi recommandées au souvenir de tous, réunissait Suger, Richelieu, Duquesne, Turenne et Condé, Bayard et Duguesclin, Tourville et Duguay-Trouin, Sully, Colbert et Suffren.



Fig. 25. — Vue de la Tour de l'Horloge et du Pont provisoire construit après l'incendie du Pont-au-Change. (Dessin restitué de F. Hoffbauer.)



Plus tard, sous le règne de Louis-Philippe, on jugea que ces statues, de proportions colossales, alourdissaient, encombraient l'ensemble du pont et même de ses abords. Elles se prélassent aujourd'hui dans la grande cour du Palais de Versailles, et du haut de son cheval, Louis XIV, les passe en revue.

Cela est bien, mais le pont de la Concorde reste imcomplet et en quelque sorte découronné. On a pu voir, il y a quelques années, un essai de décoration exécuté en bois et toile peinte. La pensée primitive des obélisques y reparaissait. Cette tentative, insuffisamment étudiée peut-être, ne fut qu'une vaine tentative. Cependant il y a là une lacune évidente et d'autant plus regrettable qu'elle se manifeste dans ce grand ensemble des Champs-Élysées, des quais et de la place de la Concorde, l'un des plus magnifiques aspects de ville que l'on puisse rêver. Rien n'est triste comme le veuvage d'une niche ou d'un piédestal, et les piles-colonnes du pont de la Concorde sont de vrais piédestaux.

Le pont d'Arcole lui aussi garde la tristesse de quatre piédestaux inoccupés.

Il y aurait une injustice profonde à méconnaitre la magnificence de quelques-uns de nos ponts modernes. Le pont-viaduc du Point-du-Jour, avec ses deux étages de voûtes et d'arcades, donne à cette entrée de Paris, une majestueuse splendeur digne de la Rome des Césars.

Mais il est à Paris un pont entre tous affligeant, et sa banalité misérable usurpe au milieu de nos monuments les plus admirables, à la porte du Louvre, en vue du Palais de Justice et de Notre-Dame, enfin dans la merveilleuse perspective des quais de la Seine, une place qu'elle n'a jamais méritée. C'est un crime de lèse-majesté et beauté, presque un sacrilège. Il y eut longtemps un péage sur ce pont, donc il doit être payé; nous demandons sa condamnation à mort. Au terrible hiver de 1879-1880, la débâcle des glaces menaçait de tout emporter; le pont des Invalides, alors en réparation, s'écroula dans la rivière; mais hélas! la Seine refusa de prendre l'autre. Nous voulons espérer cependant que Paris n'est pas condamné à perpétuité à ce pont dit, par une ironie singulière, Pont des Arts. Sa disparition et son remplacement par un pont établi dans l'axe de la rue du Louvre, sont des projets qui deviendront quelque jour une réalité visible et vivante. Alors nous souhaitons que le pont nouveau soit digne de ses abords et de son cadre. Le pont Saint-Ange à Rome, le pont de Prague, quelques-uns de nos ponts de Paris nous donnent l'exemple. On doit, et nous le désirons tous, à notre chère et magnifique cité qu'il ne soit pas oublié.

L. Augé de Lassus.

FOUILLES DU RÉSERVOIR DE MONTMARTRE

Le nouveau réservoir qu'on vient de construire près de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre ayant amené plusieurs découvertes, M. Charles Normand, secrétaire de la Société des Amis des monuments parisiens, demanda quelques détails précis sur la découverte des chapiteaux trouvés en faisant ces fouilles afin de savoir :

« 1° A quelle profondeur on avait trouvé ces fragments ?
« 2° Dans quel sol, mur ou terre ?
« 3° Sous l'emplacement de quelle construction présumée ?

Il reçut alors par l'intermédiaire de M. Astruc auquel on doit les dessins que nous donnons les renseignements suivants.

« 6 février 1888.

« Monsieur,

« Je m'empresse de satisfaire à votre demande :

« 1° La profondeur était variable ; néanmoins elle peut être estimée en moyenne à 5 mètres au-dessous du sol à l'altitude (122,00) environ.
« 2° Dans les remblais (terre, gravois et platras).

« Cependant le chapiteau que M. Rauline a fait copier, c'est-à-dire le plus beau, était enfoui dans la maçonnerie d'une descente de cave moderne et noyé dans le plâtre. — On ne peut expliquer sa situation que par la trouvaille qu'en avaient dû faire les terrassiers en faisant la fouille de cette cave ; cette pierre mise de côté a été employée comme moellon par le maçon.

« Les archéologues de Montmartre estiment ainsi que M. Vacquer, du musée Carnavalet, que ces chapiteaux proviennent de l'abbaye de Montmartre et datent du treizième siècle. — Nous avons du reste trouvé dans les déblais quelques poteries de cette époque. — Vous pouvez dire à M. Normand, que M. Sellier, qui fait partie de la Société des Amis des monuments parisiens a eu, par moi tous ces renseignements en venant voir sur place nos trouvailles.

« Votre dévoué,

« JACOPIN. »

Plan des découvertes archéologiques
du nouveau réservoir de Montmartre.

N
D
C
B
A
Substructions de l'ancienne Abbaye
Citerne
Chapiteaux de l'ancienne Abbaye
Monnaies d'Antonin
Galerie voûtée
Galerie voûtée
Puits
Rue Azaïs
Substruction Gallo-romaine
Rue St Eleuthère
Rue Foyatier

Fig. 26.

Fig. 27. — Montmartre, fouilles du réservoir : Chapiteau trouvé en terre en 1887 (Astruc).



Fig. 28 — Chapiteau trouvé enfoui dans un mur où il servait de moëllon à l'emplacement du monastère de Montmartre.

Nous donnons ci-joint le plan de ces fouilles dressé par notre collègue M. Sellier d'après les relevés de M. Jacopin. La grande tache grise indique l'ancien réservoir. Le contour A B C D indique le nouveau réservoir.

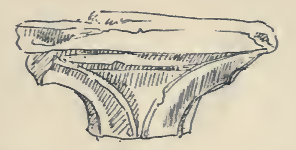


Fig. 31 — Chapiteau trouvé en 1887 dans les fouilles du réservoir près l'église du Sacré-Cœur. (Dessin d'Astruc).

ACHÈVEMENT DU PLAN ARCHÉOLOGIQUE & TOPOGRAPHIQUE

DE PARIS

Notre dévoué collègue du Comité des Amis des monuments parisiens, M. de Ménorval, conseiller municipal, a fait un remarquable rapport à la suite duquel M. le Préfet de la Seine a été autorisé à faire achever par les soins de notre président, M. Albert Lenoir, membre de l'Institut, le plan topographique de Paris au quatorzième siècle.

On sait que ce plan a été commencé par le feu et regretté Berty. Une somme de 7 000 francs a été votée pour cet objet. (Séance du 12 décembre 1887.)

Nous adressons nos vifs compliments à M. de Ménorval pour la science qu'il a mise dans ce nouveau rapport. Grâce à lui et à la science éprouvée de notre président honoraire on aura une restitution complète de l'état de Paris au quatorzième siècle. C. N.

DÉMOLITIONS

Des démolitions de vieilles maisons ont eu lieu en janvier, février 1887, rue des Billettes, 17 et 19, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 29, 31, 32, rue des Blancs-Manteaux, 26, rue du Chaume, 1, 3, 5, 7, 9, 11, rue Rambuteau, 1.

L'administration du musée Carnavalet a fait prendre une vue photographique de plusieurs détails de la rue des Billettes et des dessins des parties qu'on ne pouvait photographier.

Exprimons à ce sujet le souhait que notre Société reçoive à l'avenir tous les *Avis d'adjudication de matériaux* qui contiennent la nomenclature des propriétés immobilières vouées à la destruction.

LA TOURELLE DE LA RUE VIEILLE-DU-TEMPLE

(L'HOTEL HÉROUET)

Jusqu'à présent, on n'a cessé de prétendre que la jolie tourelle située à l'angle des rues Vieille-du-Temple et des Francs-Bourgeois était ce qui restait de l'ancien hôtel Barbette : c'est cependant une erreur que dénonce suffisamment le style de son architecture, et que le document publié par notre collègue M. Sellier condamne d'une manière définitive(1).

Ce travail est précieux comme contribution rectificative à l'histoire de nos monuments parisiens. M. Sellier combat la légende suivant laquelle la jolie tourelle située à l'angle des rues Vieille-du-Temple et des Francs-Bourgeois serait le reste de l'ancien hôtel Barbette.

Effet, si l'on se rappelle que l'ancien manoir d'Etienne Barbette, restauré par les soins de Jean de Montaigu pour la reine Isabeau de Bavière, avait par la suite passé aux mains de Diane de Poitiers, et qu'après la mort de celle-ci, ses filles, les duchesses d'Aumale et de Bouillon, le vendaient à des particuliers, en 1561, pour être aussitôt

1. Voyez la *Tourelle de la rue Vieille-du-Temple*, par Charles Sellier (Paris, 1886, in-8°, p. 11-12.)

après démoli, il devient impossible de le confondre désormais avec l'hôtel adjugé au Châtelet, le 30 avril de la même année, à damoiselle Loyse Hérouët, qui en avait ordonnée la saisie à cause du non-payement de rentes et sommes lui revenant de la succession de sa parente Marie Malingre, en son vivant épouse de Jean de la Balue et propriétaire de l'immeuble.

Mais, dira-t-on, de ce que le logis de la Tourelle ne faisait pas partie des bâtiments de l'hôtel Barbette, il ne s'ensuit pas qu'il n'ait pas été bâti sur quelque dépendance aliénée du manoir royal. Cela est fort possible; on ne peut nullement s'y opposer. Quoi qu'il en soit, nous devons nos plus vifs remerciements à notre collègue M. Missonnier, le propriétaire actuel, pour avoir permis de prendre copie de la grosse du décret de l'adjudication du 30 avril 1561, qui est le premier et le plus ancien de ses titres de propriété.

Entre autres personnages mentionnés dans ce document, on trouve, cités en qualité d'experts, trois artistes du seizième siècle, jusqu'à présent très peu connus; ce sont les architectes Étienne Grand-Rémy et Guillaume Marchant et le sculpteur Étienne Carmoy. Leur visite d'expertise semblerait déjà prêter à la maison une certaine importance.

En 1568, la maison de la tourelle appartenait encore à Loyse Hérouët tandis que l'hôtel Barbette avait été démoli en 1561.

Il é ait donc utile, à tous égards, de publier ce document, dont le texte a été entièrement revu et collationné par les soins très obligeants de M. Anatole de Montaiglon.

Notre collègue M. Sellier le publie complétement dans le Bulletin de la *Société de l'Histoire de Paris* dont l'œuvre est si sympathique à la notre. Nous souhaitons que M. Sellier multiplie ces travaux établis sur des fondements sérieux.

COUVENT DES BERNARDINS

DÉCOUVERTE DES RUINES DE L'ÉGLISE

Le promeneur qui passait devant le n°25 du boulevard Saint-Germain pouvait apercevoir différents fragments dans un mur formant le fond du terrain vague qu'on voyait en cet endroit. C'étaient les derniers vestiges de la chapelle du couvent des Bernardins; on y voyait des restes d'arcatures de la nef; la cage d'escalier subsistait en partie adossée au réfectoire toujours existant et qu'occupe aujourd'hui la caserne de pompiers de la rue de Poissy.

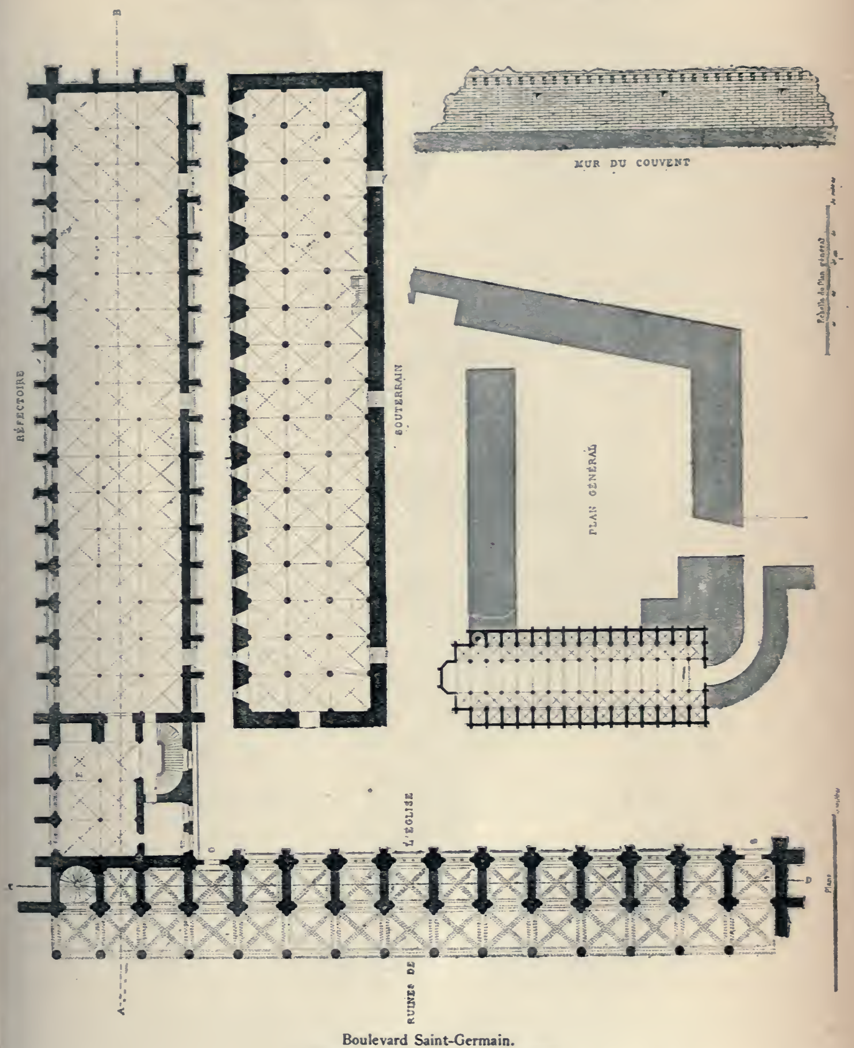
On est occupé en ce moment (mars 1888) à faire les fondations d'une maison de rapport qu'on va élever à cet endroit. Les fouilles ont amené la mise à jour des bases des colonnes de la nef; on peut constater que le sol était à plus de 2 mètres en contre-bas du niveau actuel du boulevard Saint-Germain. On a mis également à jour divers autres fragments. L'entrepreneur nous a assuré que le musée Carnavelet prenait soin de ces fragments, que M. Vacquer en levait les plans. La disposition en était d'ailleurs connue; nous la donnons ici d'après notre président M. Albert Lenoir avec les lignes explicatives ci-dessous :

Les religieux de l'ordre de Cîteaux possédaient à Paris, au douzième siècle, un monastère; une chapelle dédiée à saint Bernard, leur fondateur, s'élevait, en 1230, dans le clos dû Chardonnet, par les soins de Guillaume III, évêque de Paris. En 1246, Étienne de Lexinton, Anglais, abbé de Savigny puis de Clairvaux, achetait un vaste terrain dans le même clos pour y faire construire. Vingt religieux profès y furent établis et entretenus aux frais d'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, frère de saint Louis. Le pape Benoît XII, qui avait été religieux de Cîteaux, fit rebâtir à ses dépens le monastère et l'église dont la première pierre fut posée le 24 mai 1338. Ce sont les ruines de ces dernières constructions qui ont survécu en grande partie et qui sont gravées sur la planche ci-jointe. Depuis peu d'années elles ont été modifiées pour l'usage de la ville de Paris.

La maison des Bernadins avait été un monastère et un collège: l'église, le réfectoire et autres dépendances étaient trop vastes pour le seul usage des étudiants. L'église, telle que le plan général l'indi-

Fig. 32. — Couvent des Bernardins.

Plan du Réfectoire, de son souterrain des ruines de l'Église et de l'ensemble du Couvent.



Boulevard Saint-Germain.

Dessin d'Albert LENOIR, membre de l'Institut.

A propos des fouilles recentes **du boulevard Saint-Germain qui ont amené la mise au jour des colonnes de l'église des arcatures du mur. Les traces de l'escalier C et d'arcades sont encore visibles contre le mur formant le fond de ce terrain vague. — Le réfectoire existant encore est occupé par la caserne de pompiers de la rue de Poissy. La rue de Pontoise occupe le côté droit du plan**

que, avait les dispositions et les formes adoptées et prescrites par saint Bernard pour l'ordre des Citeaux, c'est-à-dire que l'abside principale et celle des collatéraux étaient de forme carrée; vingt-neuf chapelles étaient placées latéralement aux bas côtés. Le réfectoire, composé de dix-sept travées supportées par des colonnes, occupait le premier étage; on y montait par un bel escalier moderne situé à l'angle septentrional. Une vaste sacristie s'élevait au point E.; au dessous du réfectoire on avait construit d'immenses celliers dont les voûtes reposaient sur d'épaisses colonnes, disposées comme celles du réfectoire. Au midi de l'enceinte générale des Bernadins s'élevait un mur, reproduit à la droite de la planche, et contre lequel avait été appuyées des constructions secondaires.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A de Champeaux. — **Les Monuments de Paris**, 1888, in-8°, 300 p. et 46 gravures. — Laurens, Bibliothèque d'Art.

Les livres présentant un tableau d'ensemble de monuments de Paris sont rares et défectueux ou incomplets. Depuis quelques mois pourtant plusieurs ouvrages de ce genre ont vu le jour. Il est permis de croire que l'œuvre de la société des *amis des monuments* en attirant sans cesse l'attention sur les richesses magnifiques de la Ville, n'est pas étrangère à ces témoignages d'un renouveau d'intérêt. Le livre de M. de Champeaux comble une véritable lacune et nos collègues seront très heureux de l'avoir comme guide. M. de Champeaux a classé les monuments par époque; il les décrit successivement et en raconte l'histoire. Des gravures l'accompagnent et nos lecteurs peuvent en apprécier le charme par les deux que nous mettons sous leurs yeux.



Fig. 33. — Grande salle du palais des Thermes de Paris, par Libonis.

Comme M. Peyre, dans sa récente histoire de *Napoléon*, et comme plusieurs autres de nos collègues, M. de Champeaux a tenu à reconnaître et à consacrer dans son livre (p. 27 et 198) *les résultats obtenus par les amis des Monuments*. C'est un nouveau service rendu à la cause que nous défendons ensemble et notre Société ne saurait trop remercier ceux qui la secondent ainsi tout spontanément en faisant connaître son œuvre et ses travaux. Le moment était favorable pour un livre sur les monuments de Paris. Il faut savoir gré à M. de Champeaux de l'avoir entrepris et réalisé d'une façon si intéressante pour le grand public. Il faut complimenter aussi l'éditeur, M. Laurens, d'avoir eu la bonne pensée de vouloir attirer l'attention du grand public sur les monuments de l'architecture trop négligés jusqu'à ce jour par la foule instruite. C. N.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ

Dans sa réunion du 29 février 1888, la Société des Amis des Monuments parisiens a élus ou réélus membres du Comité, messieurs :

AMANN, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand.
ROURDAIS, architecte du gouvernement.
CHARDON, ingénieur.
DELISLE (Léopold), de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale.
DAUMET, architecte, membre de l'Institut.
GUILLON (Adolphe), peintre.
MAREUSE, secrétaire du comité des Inscriptions parisiennes.
NORMAND (Alfred), architecte du gouvernemrnt, inspecteur général des prisons.
OLLENDORFF (Gustave), directeur du personnel et de l'enseignement technique au ministère du Commerce et de l'Industrie.
REGAMEY, peintre.
REINACH (Salomon), conservateur-adjoint au musée de Saint-Germain.
ROSIÈRES, homme de lettres.
TRANCHANT (Charles), ancien président de la société de l'Histoire de Paris.
WALLON, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.

Cette liste a été présentée au nom du bureau par M. Charles Garnier : notre président a exposé que l'on a cherché à écarter les noms des personnes que leurs occupations pourraient empêcher d'assister aux séances du Comité et a réunis les éléments les plus propres à assurer le succès de l'œuvre. La liste a été adopté par acclamation.

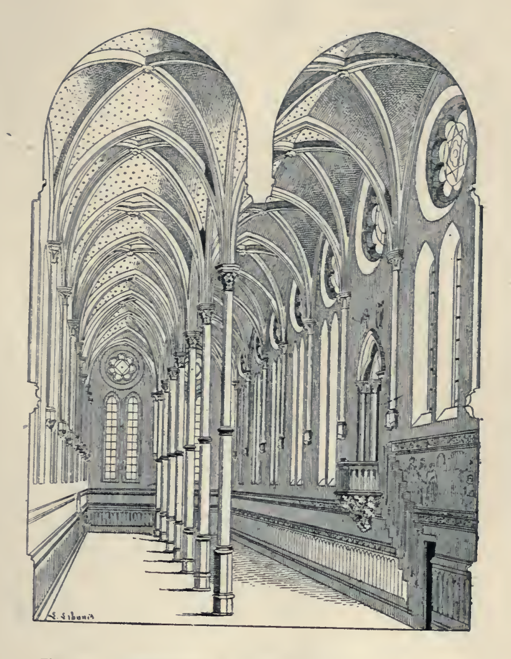


Fig. 32. — Bibliothèque du Conservatoire des Arts et Métiers
Ancien réfectoire des moines.

APPEL CONTRE LE VANDALISME

Nous prions nos collègues de vouloir bien nous prévenir des démolitions imminentes et des fouilles ou découvertes nouvelles. Le rôle des membres est celui de sentinelles commises à la garde du Vieux Paris et à l'Aspect du Paris Moderne.

Il est matériellement impossible au bureau de parcourir tout Paris tous les jours, de connaître à l'avance toutes les maisons condamnées. Un grand nombre de nos collègues sont appelés par leurs fonctions ou leurs occupations à connaître le péril en temps opportun. On ne saurait oublier que c'est bien longtemps à l'avance qu'il convient d'être averti, sinon les décisions sont prises, les marchés conclus, toute action impossible. Ce n'est donc pas au moment où la pioche fait son œuvre qu'il peut être utile d'exprimer des regrets stériles ou d'écrire des articles trop faciles. Pour résister avec avantage il importe de connaître, même encertains cas, plusieurs années d'avance, les zones dangereuses. Nous serons donc grandement reconnaissant à tous ceux de nos collègues dont l'aide effective se manifestera ainsi utilement; avec leur concours nous pourrons mieux lutter contre un ennemi redoutable, contre lequel nos forces sont encore bien trop faibles quoiqu'elles aient pu s'exercer avec avantage en quelques occasions.

Tout récemment des communications de ce genre, dues à MM. Lemonnier, Monteil, Sellier, nous ont rendu d'utiles services.

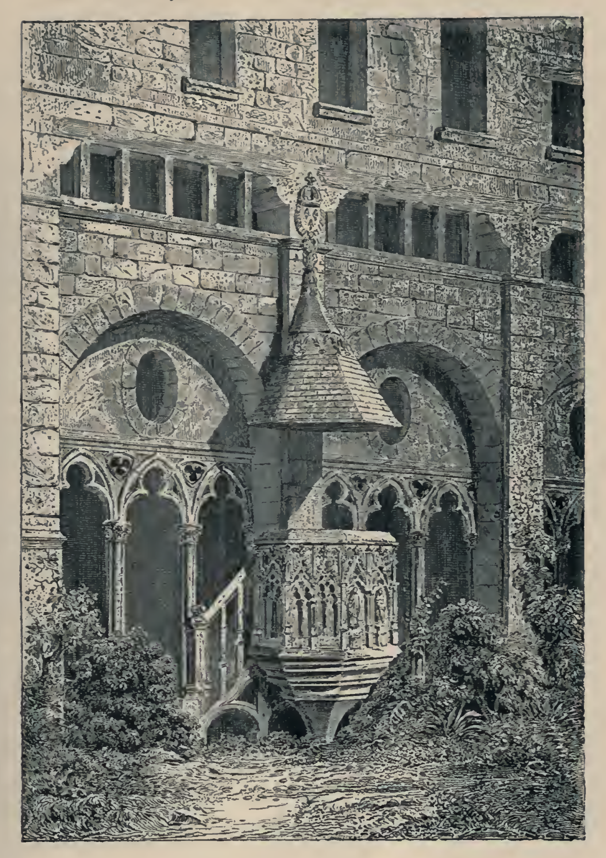
Nous accepterons avec reconnaissance les notices et notes imprimées ou manuscrites, les photographies, dessins ou relevés, les fragments même des constructions que nos collègues pourraient offrir à la Société, et le concours qu'ils voudraient bien prêter pour assurer la sauvegarde de telle ou telle œuvre. La conservation des richesses de Paris, l'embellissement de notre cité commandent à chacun de prendre une part active à notre œuvre, d'émettre les idées utiles et de chercher à les propager, à les faire triompher comme à dissiper les malentendus ou les faux bruits que ceux qui ignorent la portée de notre entreprise seraient tentés de propager par ignorance des véritables intentions de notre Société.

MEMBRES NOUVEAUX

Complément à la liste imprimée dans le n° 6 ou membres omis dans cette liste

Baparlier, 2, rue des Rosiers.
Barbary, architecte diplômé par le gouvernement, 25, rue de la Collégiale.
Barthélemy, 124, boulevard Saint-Germain.
Bellangé, architecte.
Bin, 11, rue Chauchat.
Bonté, 102, rue d'Assas.
Borot (Adrien), 7, rue Spontini.
Brice (René), député, 19, quai Malaquais.
Buror, avocat à Béthune (Pas-de-Calais).
Desfrez, Courtois fils, 5, rue de Mailly.
Droz (Gustave), 11, quai Voltaire.
Dutocq, architecte, 45, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine.
Dramard (G. de), 157, Faubourg-Saint-Honore.
Farchi, 21, rue de Mallé.
Gadala, agent de change, 7, rue Auber.
Girault, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France, à Rome.
Leroux, sculpteur en meubles, 14, rue de Naples.
Lambert, architecte diplômé par le gouvernement, 8, rue du Havre.
Leroux, sculpteur, 14, rue de N7ples.
Likatchoff (l'amiral), 11, rue Nontaigne.
Macé, 9, avenue de la Mairie, Parc Saint-Maur, (Seine).
Magdelaine (Mlle Anaïs), chargée d'un cours de Beaux-Arts à l'institution Boblet, 13, rue Malebranche.
de Manville (Louis), 6, rue Monsieur.
Michaut (Alfred), 93, boulevard Saint-Michel.
Muller (l'abbé), Chanoine honoraire à Senlis (Oise).
Nouvel (Mme veuve), 46, avenue du Trocadéro.
Nouvel (Mlle), 46. avenue du Trocadéro.
Nouvel, 46, avenue du Trocadéro.
Poulin (Abel), 13, rue Duvivier.
Pozzo di Borgo, 51, rue de l'Université.
Poussielgue (Maurice), orfèvre, 15, rue Cassette.

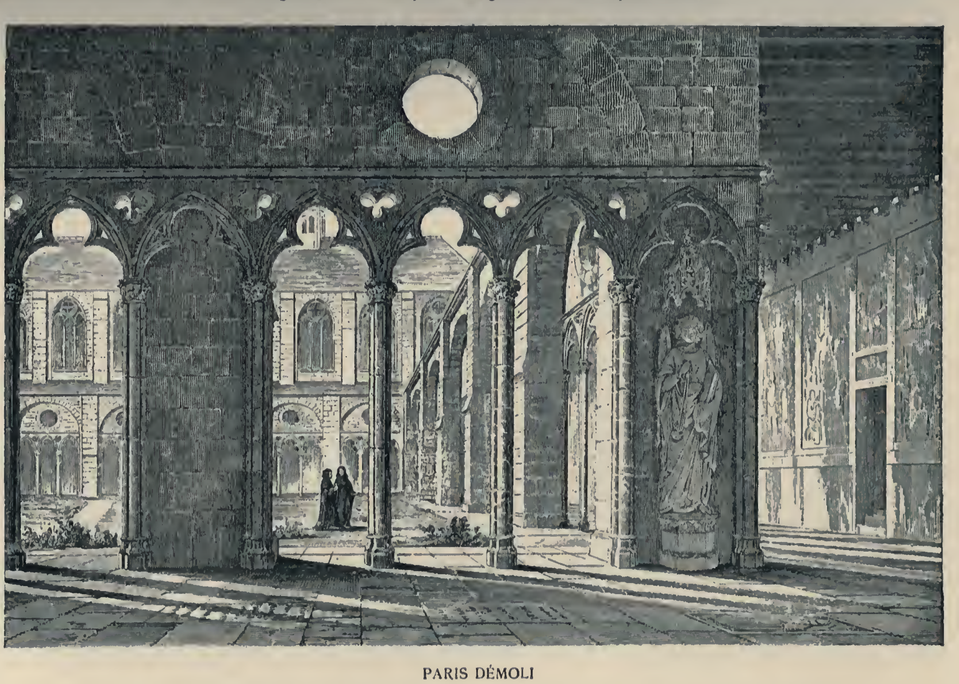
Chaire exterieure, placée sur la ace occidentale du cloître, d'après GARNERAY.



PARIS DEMOLI.

Fig. 35. — Grands Carmes occupés aujourd'hui par le marché de la place Maubert.

Vue générale du Cloître prise de la galerie du Midi, d'après NICOLLE.



PARIS DÉMOLI

Fig. 36. — Grands Carmes dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par le marché de la place Maubert.

Rempler, 6, rue du Regard.
Soubiès, 25, rue Louis-le-Grand.
Toulgoet Tréaunec (comte de) 21, avenue des Champs-Élysées.
Tranchant, 28, rue Barbet-de-Jouy.
Torchon (Mlle), 19, rue Jacob.
Yvart (propriétaire), 22, rue de l'Arcade.

PARIS DEMOLI

LES GRANDS CARMES

SUR L'EMPLACEMENT DU MARCHÉ DE LA PLACE MAUBERT

Nous continuons aujourd'hui la campagne que nous avons entreprise pour aiguiser les regrets en vulgarisant la connaissance des richesses perdues pour notre capitale. Le zèle déployé pour la défense de ce qui nous reste doit se fortifier par la vue de ce spectacle écœurant.

Tel est, entre autres, le cas du couvent des Carmes détruit au commencement du siècle pour y établir un marché! Nul autre endroit ne pouvait sans doute lui servir d'emplacement??

M. Albert Lenoir donne sur cet édifice les renseignements suivants: une des vues ci-jointes représente la vue générale du cloître prise de la galerie du midi; on voit au fond la face méridionale de l'église; sur le devant se dessinent les arcades légères qui divisaient chacune des travées du cloître en trois parties; à l'angle de la galerie était sculpté un ange portant un livre et un encensoir; les murs latéraux du cloître avaient été couverts de peintures reproduisant les principaux faits du règne de saint Louis, les Croisades et l'arrivée des Carmes en France. Cette gravure a été exécutée d'après un dessin original de Nicole.

L'autre figure, établie d'après un dessin de Garneray, montre la chaire qui s'élevait en plein air sur la face occidentale du cloître; cette chaire était couverte par un abat-voix surmonté des armes de France. A la gauche de ce dessin est figuré un pilier de l'église décoré de fleurs de lis et de dauphins; la même ornementation se trouvait répétée sur une colonnette portant une croix et située dans

le passage qui, de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, conduisait à la chapelle de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Saint Louis, à son retour de la terre sainte, amena plusieurs Carmes à Paris; il leur donna un terrain situé au bord de la Seine, sur la rive droite en dehors de l'enceinte de Philippe-Auguste, ou ils s'établirent d'abord; ce local ayant été, sous le règne de Charles V, cédé aux Célestins, les Carmes firent construire un nouveau couvent, auprès de la place Maubert, entre les rues de la Montagne-Sainte-Geneviève, la rue des Noyers, la rue Saint-Hilaire. Cette maison religieuse, d'une assez grande étendue, contenait une église à une seule nef, communiquant avec une vaste chapelle consacrée à Notre-Dame-du-Mont-Carmel; cette chapelle, dont la façade, ainsi que celle de l'église, s'élevait à l'occident sur la rue des Noyers; elle avait une sortie par un passage qui débouchait dans la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.

A l'extrémité de la nef de l'église était placé un jubé qui précédait un premier chœur des religieux; à la même hauteur, au nord, était une chapelle consacrée à saint Henri; au delà du chœur on montait par plusieurs marches au sanctuaire : il contenait un maître-autel remarquable par ses dispositions et par la richesse des marbres qui le décoraient. Une chapelle dédiée à saint François était construite au nord du sanctuaire; derrière le maître-autel de l'église, un second chœur des religieux avait été disposé dans l'abside; la sacristie s'élevait auprès de ce second chœur, au midi de l'église les Carmes avaient fait construire un vaste cloître, dans lequel on entrait par une porte située dans la nef de l'église et par une seconde porte placée auprès de la sacristie. On sortait de ce cloître par un passage débouchant sur la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève; une chaire en plein air ornait le préau, elle était appuyée contre le troisième pilier de la galerie occidentale; de ce même côté on entrait par trois portes dans la salle Capitulaire, au sud du cloître une grande cour servait de dégagement à toutes les dépendances du couvent.



Charles Normand, dir.

PARIS QUI S'EN VA

Maison démolie Rue du Chaume nº 5 en mars 1888.

Planche 37, photogravure inédite.

PARIS QUI S'EN VA

DÉMOLITION DE LA RUE DU CHAUME

PRÈS DU CLOITRE DES BILLETTES



ANS l'allocution que nous prononcions le jour de la fondation de notre Société, nous disions que quand notre œuvre ne pourrait pas sauver les œuvres d'art de la destruction, elle s'efforcerait au moins d'en conserver le souvenir par une reproduction. Nos moyens d'action sont à ce double point de vue encore bien insuffisants. On ne saurait oublier que la Société travaille avec ses seules forces, sans aucun appui officiel, et que l'importance des résultats dépend de la somme d'efforts faits par ses membres.

C'est ainsi que nous ne pouvons garder qu'une vue d'une charmante porte que nous avons vue détruire, rue du Chaume, n° 5, vers mars 1888.

C'est assurément peu de chose ; mais cela est encore la meilleure preuve de l'utilité de l'œuvre de nos collègues ; sans elle personne n'en eût mis au moins l'image à l'abri de la ruine par une reproduction de l'œuvre à des centaines d'exemplaires.

Combien pourtant n'est il pas douloureux de n'en pouvoir conserver de trace plus importante ! Encore un joli joyau de moins dans Paris !

C.-N.

CONSERVATION DES SÉPULTURES

DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS

PAR

ALBERT LENOIR

Membre de l'Institut



On a vu le vif intérêt porté par le public au projet de notre président. C'est ainsi qu'entre beaucoup d'autres accueils favorables de la part de la presse, le *Petit Journal* lui a consacré les deux premières colonnes de sa première page.

Nous revenons aujourd'hui sur ce sujet en donnant un nouveau mémoire que M. Albert Lenoir a lu au Comité des *Amis des Monuments Parisiens*. Il complète le rapport que nous avons publié dans le 7e fascicule (tome II, page 53) Si ce travail précise la pensée de l'auteur, il ne doit toutefois être pris que comme une indication, non comme un travail définitif : la modestie de son auteur n'y voit qu'une ébauche que nous soumettons à nos collègues afin que tous puissent nous adresser leurs observations et leurs idées. C. N.

L'entretien des tombeaux se présente sous un grand nombre d'aspects, en raison de la variété des formes et de celle des matériaux qui les composent ; il est cependant possible, par l'observation de ce qui se présente aujourd'hui, de se rendre compte de la marche que suit la destruction; pour arriver à des résultats approximatifs, on

peut diviser la généralité des sépultures en plusieurs séries, les classant par leurs caractères variés, et suivant les chances de durée ou de destruction qu'elles présentent.

Avant de songer aux réparations et souvent au renouvellement des tombeaux, l'administration qui s'en chargerait devrait obtenir des familles ou des fondateurs isolés, des dessins précis, des plans, façades, coupes de ces monuments, afin que leur caractère et l'idée première ne soient pas altérés.

PREMIÈRE SÉRIE

La simple pierre debout qui, par sa disposition fragile présente peu de chance de durée, est bientôt attaquée par l'humidité de la terre; vers sa base on voit se déliter les couches calcaires qui la composent; quatre ou cinq années suffisent souvent pour la faire arriver au point d'exiger une première réparation ou un renouvellement complet ; les lettres de l'inscription disparaissent; modestes et voisines de la terre, ces sépultures fragiles subissent promptement ses atteintes. Les stèles, bornes simples, cippes sans sculpture, et souvent formées de plaques, peuvent être soumis à des dispositions particulières.

On ne peut comprendre dans cette série, comme dans les suivantes, que les tombeaux établis sur des concessions perpétuelles, ou ceux que l'administration laisse renouveler de cinq ans en cinq ans, ceux qui ne sont que temporain n'étant pas de nature à être refaits.

DEUXIÈME SÉRIE

Les stèles, bornes et cippes qui forment la série précédente, sont susceptibles d'être enrichis par la sculpture; ils peuvent aussi être environnés d'une clôture constituant elle-même une décoration, tant par sa forme que par les divers ornements qui y sont joints. Les chances de ruine qu'offrent ces sépultures, ainsi que les feuillages, les fruits, et autres détails sculptés, la grande quantité d'inscriptions que présentent ces tombeaux, le développement étendu des enceintes, donnant prise à la destruction par l'humidité, peuvent faire soumettre ce genre de sépultures à des conditions spéciales.

TROISIÈME SÉRIE

Un grand nombre de tombeaux destinés à un ou à plusieurs défunts,

placés sous le sol, indépendamment d'un cippe où d'un sarcophage figuré, présentent en avant une large dalle couvrant un caveau et fermant l'ouverture qui y donne accès. L'entretien du monument, puis de cette dalle, qui souvent est brisée par le déplacement nécessaire à l'ouverture du caveau, l'infiltration des eaux, des affaissements du sol, conduisent à une prompte destruction ; il en est de même pour les encadrements de la dalle de fermeture, puis pour les caveaux souterrains dont on trouve ici les premiers exemples ; ces conditions sont différentes des précédentes, et conduisent à des dispositions applicables au sujet.

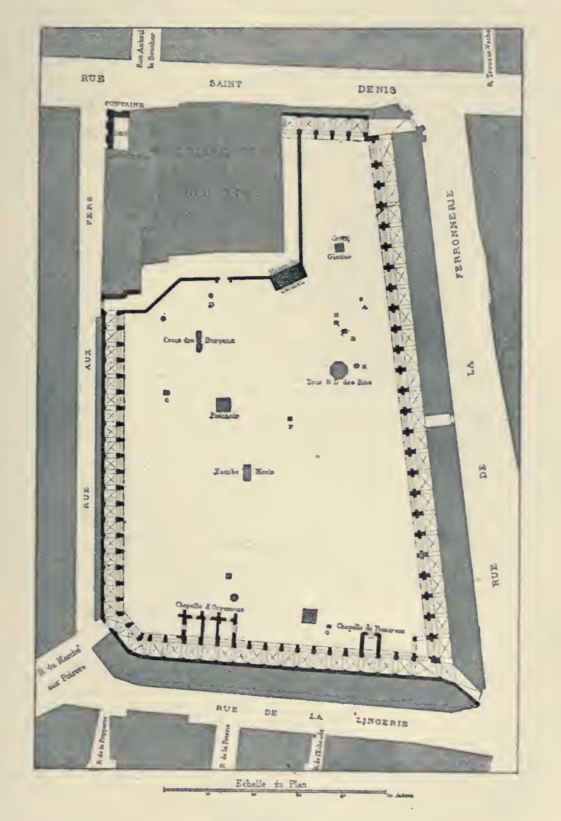
QUATRIÈME SÉRIE

Des sépultures de famille sont formées d'un soubassement évidé, disposition à laquelle on fut conduit par les pentes du terrain. Dans ces soubassements, isolés ordinairement de trois côtés, sont placés des fours ou colombaires destinés à contenir les corps ; des cippes ou des stèles surmontent le tout. Les incrustements destinés à clore chacun des fours, la multiplicité des inscriptions que présentent ces sortes de sépultures, dont toute la superficie est parfois couverte de lettres et de patères de métal pour placer des couronnes, font penser que la destruction doit avoir une prise assez active, d'autant plus que le tout est à ciel découvert. Ces tombeaux sont privés de jardins, une caisse de fleurs les surmonte quelquefois.

CINQUIÈME SÉRIE

Les chambres sépulcrales formant chapelles entièrement isolées sont souvent ornées avec le luxe de l'architecture ; des chapiteaux y sont délicatement sculptés, de fines moulures, des ornements variés en font des monuments précieux ; ces détails semblent faire croire à une prompte altération ; il est cependant à remarquer que ces tombeaux souffrent moins que ceux dont les indications précèdent en raison d'abord de la bonne qualité des pierres, puis à cause du grand éloignement des détails décoratifs de l'humidité de la terre ; les jardins sont absents ordinairement de ces sépultures ; des accessoires de culte, crucifix, candélabres, sont placés sur des autels au fond de la chapelle ; une clause à part de celle de l'entretien des monuments, pourrait s'établir sur la valeur intrinsèque de ces objets religieux.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS (détruit



Par Albert Lenoir.

SIXIÈME SÉRIE

Les mouvements du sol que présentent les cimetières de Montmartre et du Père-Lachaise ont conduit à faire des chapelles sépulcrales ou des tombeaux de famille adossés aux collines et par conséquent en contact immédiat avec la terre, sur une partie de leur contour; l'humidité du sol est déjà un grand principe de destruction auquel il faut joindre la poussée qu'il opère sur les constructions; plus d'un exemple de ce danger se remarque, et il est facile de prévoir que malgré les précautions prises par les constructeurs, un certain laps de temps, proportionné à la nature des matériaux, doit faire succomber ces monuments, offrant de nombreuses chances de ruine.

SEPTIÈME SÉRIE

La septième série se compose des monuments qui, par la nature des riches matériaux qui les composent ainsi que par les objets précieux qu'on y joint comme décoration, sortent de la ligne ordinaire et forment une classe à part qui ne peut être soumise aux conditions précédentes; on comprend dans cette série les sépultures décorées de statues, de bas-reliefs précieux, de peintures murales ou sur verre, dont les restaurations ne peuvent être confiées qu'à des artistes habiles, ce qui doit conduire à des frais considérables; cette série comprendrait aussi les tombeaux de granit, de marbre, et de bronze, qui sont, comme les précédents, de véritables mausolées.

Cette classification des tombeaux par série n'étant qu'un aperçu, doit conduire à une étude des chiffres applicables à l'entretien et au renouvellement des sépultures; une commission nommée à cet effet dans le sein de la société est appelée à faire ce travail estimatif.

ÉTAT

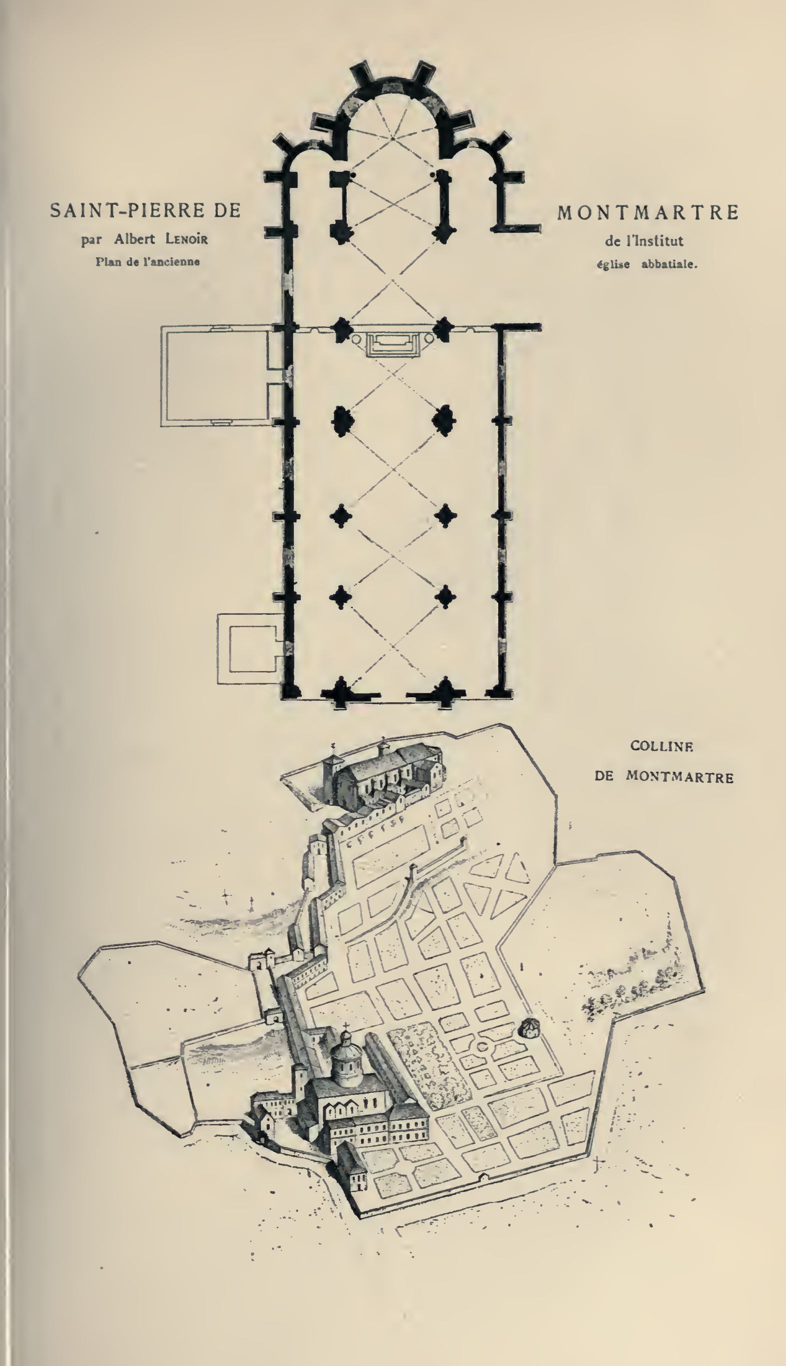
DES SÉPULTURES ABANDONNÉES DE PERSONNAGES ILLUSTRES, DIVERS DROITS INHUMÉS DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS.

PRÉSENTÉ PAR M. DE MÉNORVAL, CONSEILLER MUNICIPAL, à la séance du 2 Mai 1888 du comité des Amis des Monuments Parisiens

Situation de la Division	NOMS	Nature de la Concession	État du Monument	Dépense approximative de la dépense à faire	Observations
	CIMETIÈRE DE L'E T				
10e	Delambre	Souscription	Pas entr.	69	
id.	Goyer	id.	id.	80	
11	Bellini	id.	id.	150	
id.	Boieldieu (de)	Souscr. nat.	id.	100	
id.	Charles	id.	id.	50	
id.	Fourcroy	Souscription	id.	50	
id.	La Harpe	id.	id.	20	
id.	Lakanal	id.	id.	30	
id.	Parny	id.	id.	50	
13e	Mehul	id.	id.	30	
14e	Fresnel	id.	id.	20	
16e	Germain Sophie	id.	id.	190	
17e	Fontanes	id.	id.	50	
25e	Lafontaine et Molière	Souscr. nat.	Entretien	100	Entr. par la Ville
29e	Constant Benjamin	Souscription	Pas entr.	50	
id.	Chappe	id.	id.	40	
39	Jordan Camille	id.	id.	300	
id.	La Reveillière Lepaux	id.	id.	70	
			Total.	1330	
	CIMETIÈRE DU NORD				
48e	Beyle (Stendhal)	Souscription	Entretien	100	Réparations urg.
27e	Greuze	id.	id.	100	id.
			Total.	200	
	CIMETIÈRE DU SUD				
1e	Rude	Souscription	Pas entr.	25	Réparations urg.
2e	Les quatre Sergents de la Rochelle	id.	id.	5	
12e	Niepce de Saint-Victor.	Gratuite	id.	25	Nettoyage.
			Total.	65	
	CIMETIÈRE D'AUTEUIL				
5e	Legendre	Gratuite	Sans entr.	800	
			Total.	800	

RÉCAPITULATION

Cimetière de l'Est	1330
— du Sud	65
— d'Auteuil	800
— du Nord	200
Total général	2395


SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE
par Albert Lenoir de l'Institut
Plan de l'ancienne église abbatiale.
COLLINE
DE MONTMARTRE

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE

PAR

CHARLES SELLIER



BEAUCOUP de curieux vont admirer la basilique naissante du *Sacré-Cœur;* mais peu visitent Saint-Pierre de Montmartre, la vieille église paroissiale qui se trouve à côté et dont il importe cependant de dénoncer l'état de ruine et d'abandon.

Pour s'y rendre, il faut, après un trajet ascensionnel accidenté d'environ deux cents marches d'escaliers, atteindre, au sommet de la butte, un carré découvert, dont la physionomie villageoise est bien en rapport avec sa dénomination, la *place du Tertre*. A l'une de ses extrémités, au point où commence la rue du *Mont-Cenis*, on franchit, à main droite, une grille très simple qui laisse voir, au fond d'une allée plantée d'arbres, un portail d'église plat et sans caractère. C'est l'entrée de Saint-Pierre de Montmartre. Une église de campagne n'a pas d'accès plus modeste.

Sans être d'un aspect très remarquable, Saint-Pierre de Montmartre n'en est pas moins intéressant au double point de vue de l'histoire et de l'art. Paris n'a pas de monument religieux plus ancien. Sa fondation remonte aux premiers temps du christianisme dans les Gaules.

En effet, les colonnes de marbre et de granit qui subsistent à l'entrée de la grande nef et dans l'intérieur de l'abside, trahissent, par leur contour galbé, une origine antique, et témoignent que cette

église aurait été primitivement bâtie avec les débris d'un édifice gallo-romain situé à proximité, dont Sauval affirme avoir vu les restes en 1657. La plupart des historiens ont cru y reconnaître un ancien temple de Mars, d'où ils ont fait *Mons Martis* pour expliquer l'étymologie du nom de la localité. A moins qu'il ne s'agisse ici d'un temple consacré à Bacchus plutôt qu'au dieu Mars, puisque, d'après Dupuis (*Origine des Cultes*) et Dulaure (*Histoire de Paris*), la merveilleuse légende de Saint-Denis et de ses deux compagnons, Rustique et Eleuthère, dont Montmartre a été soi-disant le théâtre, ne serait plus qu'une réminiscence du mythe païen de Bacchus, le *Dionysos* des anciens, que les Grecs appelaient aussi *Eleutheros*, et dont les Latins célébraient le culte dans les fêtes *rustica* des vendanges. Mais je ne saurais me prononcer sur ces conjectures, d'ailleurs plus ingénieuses que probantes.

On a également des preuves matérielles de l'existence de cette église, sous les rois francs de la première race, par les chapiteaux de style mérovingien qui s'y trouvent encore, et par les sarcophages de plâtre ornés de croix et de chrismes, vestiges d'un cimetière du temps de Dagobert Ier, découverts en 1875, dans des fouilles exécutées à quelques pas en arrière de son chevet. Or, on sait que l'usage d'inhumer les morts auprès des églises date de l'établissement du christianisme dans nos contrées. Les sarcophages mérovingiens de Montmartre ont été déposés aux musée Carnavalet. (Voir l'article publiée par M. Rohault de Fleury dans le *Bulletin* n° 1, de 1883 du *Comité d'Hist. et d'Archéol. du dioc. de Paris.*)

Suivant l'abbé Lebœuf, l'église de Montmartre était déjà connue au commencement du septième ou du huitième siècle, au plus tard, sous l'invocation de Saint-Denis, parce qu'il en est question dans le livre des miracles de ce saint, écrit sous Charles le Chauve, et qu'il y est dit qu'elle avait besoin d'une charpente nouvelle, tant l'ancienne était délabrée, qu'elle tombait en ruine. L'abbé Lebœuf suppose en outre que le pèlerinage, dont elle a été l'objet pendant tout le moyen âge, remonterait non pas seulement à saint Denis et à ses deux compagnons, mais aussi à un certain nombre de martyrs anonymes, dont les reliques y étaient conservées depuis un temps immémorial; Il explique ainsi cette autre dénomination de *Mons Martyrum*, sous laquelle plusieurs auteurs ont désigné Montmartre avant lui. D'autres étymologistes ont fait encore de *Martre*, une dérivation du mot *martroy*, qui signifiait autrefois supplice.

Ce n'est seulement que vers la fin de l'époque carlovingienne que

l'histoire commence à faire mention de l'église de Montmartre d'une façon plus spéciale. Au neuvième siècle, le poète Abbon, religieux de Saint-Germain-des-Prés, raconte dans ses vers, qu'en 886, elle eut beaucoup à souffrir du siège de Paris par les Normands. Suivant la chronique du chanoine Frodoart, elle fut entièrement détruite en 944, ainsi qu'un grand nombre de maisons, par un ouragan terrible, où l'on crut voir dans les airs des démons qui, sous la forme de cavaliers armés de poutres, abattaient tout sur leur passage.

En 978, l'empereur d'Allemagne, Othon, vint camper à Montmartre avec 60,000 hommes, et y fit chanter, par des milliers de clercs qu'il avait requis tout exprès, un *alleluia* si formidable qu'on l'entendit de Notre-Dame, ainsi qu'il en avait fait le serment pour se venger d'avoir failli, un an auparavant, être enlevé dans son propre palais d'Aix-la-Chapelle par les troupes du roi de France Lothaire. Toutefois, si colossale que fût cette bravade, elle n'empêcha point les Parisiens de faire une sortie si vigoureuse que l'empereur Othon dut s'enfuir au plus vite, perdant la presque totalité de son armée dans la précipitation de sa retraite. Or, l'histoire ajoute que, pendant son séjour à Montmartre, Othon avait ordonné de respecter les églises de ce lieu, lesquelles étaient assurément la petite chapelle dite *du Martyre*, située à mi-côte, et l'église paroissiale dont il s'agit.

Mais ce n'est réellement qu'au début du douzième siècle, que l'histoire de l'église de Montmartre commence à s'appuyer sur des documents authentiques et précis, et qu'elle sort de cette phase vague et presque légendaire qu'on pourrait appeler sa période bleue.

En ce temps-là, elle appartenait à un gentilhomme nommé Gauthier Payen et à sa femme la comtesse Hodierne, ainsi qu'une grande partie du territoire de Montmartre, lequel n'était qu'un fief situé dans la mouvance du seigneur de Montmorency, dont la famille, depuis un siècle, tenait l'apanage de la faveur royale, pour récompense de ses services. Cette particularité d'une église appartenant à des laïques n'est pas unique dans l'histoire; nous avons déjà constaté ce fait à propos de Saint-Julien-le-Pauvre qui, justement à la même époque, était en la possession de deux chevaliers, avant de passer aux mains des religieux de Longpont.

Une charte publiée par dom Félibien dans son *Histoire de la Ville de Paris*, nous apprend qu'en 1096 le chevalier Gauthier Payen et son épouse, la comtesse Hodierne, cédèrent l'église de Montmartre au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, de l'ordre de Saint-Benoît-de-Cluny ; ils y joignirent assez de terrain pour y installer un monas-

tère et y ajoutèrent encore le tiers de la dîme et de la seigneurie, la chapelle du Martyre, le cimetière, etc. Cette donation eut lieu très solennellement dans l'église du prieuré de Saint-Martin-des-Champs; et Bouchard IV de Montmorency, suzerain de Payen, posa lui-même la charte sur l'autel en renonçant à tous les droits qu'il pouvait personnellement avoir. Guillaume Ier, évêque de Paris, confirma cet acte; ce qui n'empêcha pas Bouchard de Montmorency de vouloir, quelque temps après, revenir sur ce qu'il avait consenti ; il s'ensuivit un grand procès qui dura plusieurs années et ne fut terminé qu'en 1123, par l'arbitrage de l'évêque de Paris, Étienne Ier. Pendant ce temps, le prieur Ursion de Saint-Martin-des-Champs avait fait subir à l'église de Montmartre les modifications que nécessitait sa nouvelle destination, en réservant toutefois une partie pour le service paroissial.

Néanmoins, l'établissement des martinistes de Montmartre dura peu. En effet, quelques années plus tard, en 1133, lorsque le roi Louis VI et son épouse Adélaïde, mus par un sentiment de dévotion assez commun dans ces temps, voulurent fonder un couvent de religieuses à Montmartre, qui leur paraissait le lieu le plus propice à l'exécution de leur pieux dessein, le prieur Thibaud, successeur d'Ursion, consentit à échanger l'église de Montmartre avec toutes ses dépendances, les dîmes, la chapelle du martyre, etc., contre l'église Saint-Denis-de-la-Chartre, en la Cité, et plusieurs autres domaines en la ville de Paris, à la condition que les religieuses du monastère royal seraient de la règle de Saint-Benoît. Une bulle du pape, Innocent II, sanctionna cet échange en 1137. En outre du droit de seigneurie sur tout le territoire de l'endroit que lui octroya sa fondation, la nouvelle abbaye eut celui de curé primitif, c'est-à-dire que le curé de la paroisse ne fut que vicaire perpétuel à la nomination de l'abbesse.

C'est de cette époque que date la réédification de l'église de Montmartre, celle qui existe encore aujourd'hui. Mais elle conserva ses deux divisions : la nef et les bas-côtés pour les paroissiens, l'abside et les deux absidioles pour les nonnes; cette partie prit dès lors le nom de *Chœur des Dames*. « Par la pensée, dit M. Eugène Millet, dans sa *Notice sur Saint-Pierre de Montmartre*, publiée en janvier 1877, dans l'*Encyclopédie d'Architecture*, on rétablit encore facilement la situation de la clôture séparant le public de la communauté, par suite de l'existence de colonnes ayant leurs bases très élevées au-dessus du dallage et flanquant les deux gros piliers sis à l'ouest des transepts. »

Le pape Eugène III, que les troubles politiques, suscités en Italie par Arnaud de Brescia, avaient contraint de se réfugier en France, fut invité à faire la consécration de cette église, nouvellement reconstruite. En conséquence, le 21 avril 1147, ce souverain pontife en fit la dédicace, assisté de saint Bernard, abbé de Clairvaux, dont il avait été l'élève, et de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Ce jour-là, il n'y eut de consacré que la partie paroissiale, sous l'invocation de saint Pierre, probablement en souvenir du monastère du Saint-Pierre de Reims, qui fournit la première colonie de religieuses à l'abbaye de Montmartre. Le 1er juin de la même année, Eugène III revint à Montmartre et dédia sous les vocables de la Sainte-Vierge et des saints Denis, Rustique et Eleuthère la partie conventuelle. A cette époque,

RUINES ROMAINES DE MONTMARTRE

A



VUE DES RUINES.

Par ALBERT LENOIR

l'abbaye comptait parmi ses religieuses la reine Adélaïde, veuve de Louis le Gros, puis de Mathieu de Montmorency ; elle y mourut en 1154, un an environ après sa prise de voile, et fut ensevelie, sur sa demande expresse, devant le maître-autel de l'église paroissiale.

Depuis lors l'histoire de l'église de Montmartre se confond trop avec celle de l'abbaye, pour qu'il me soit permis, malgré le vif intérêt qu'elle présente, de la rapporter ici entièrement d'une façon utile. Il me suffira, pour les besoins de cette étude, de signaler les modifications ou plutôt les altérations qu'elle a subies dans son architecture, par la suite des temps.

En 1559, un violent incendie réduisait le monastère en cendres, causait de grands ravages dans l'église et anéantissait le trésor conte-

nant, entre autres objets d'art et manuscrits importants, les ornements sacerdotaux que revêtit Saint-Bernard lors de la dédicace de Saint-Pierre, et le missel qui, dans cette mémorable cérémonie, servit au pape Eugène III. Ces souvenirs précieux conservés avec tant de soin et de vénération furent consumés par le feu. A la suite de ce désastre, les choses ne furent pas remises en état comme il convenait, et l'église se ressent encore aujourd'hui de la ruine apportée par l'incendie. Seules les voûtes de la grande nef paraissent avoir été restaurées dans le style du commencement du seizième siècle, et l'on se serait borné à abriter les bas-côtés par de simples charpentes avec plafonds (1). Dans la reconstruction des murs latéraux, on a malheureusement fait disparaître des détails qui pourraient aider à la restitution de l'édifice. Les parties altérées des corniches et des chapiteaux ont été, à diverses reprises, buchées et raccommodées en plâtre. Bref, de tels travaux de réparation aggravèrent le désastre plutôt qu'ils ne l'atténuèrent.

Depuis ce déplorable incendie, les vieux bâtiments de l'abbaye qui en avaient tant souffert étaient arrivés à un tel état de délabrement qu'ils étaient devenus en grande partie inhabitables. Pour remédier à leur insuffisance, la communauté fut obligée, en 1622, de se créer une succursale en érigeant en prieuré l'antique et célèbre chapelle du Martyre qui était située, comme on sait, au pied de la butte et faisait partie du domaine abbatial. On venait justement d'y exécuter d'importantes réparations. Jusque-là elle avait été choisie par les orfèvres et plusieurs autres corporations parisiennes pour leurs dévotions. Près d'un siècle auparavant, le 15 août 1534, Ignace de Loyola y était venu, avec six de ses disciples, prononcer ses vœux et jeter les bases de son fameux institut.

En 1644, l'abbesse madame de Guise fit construire à ses frais une longue galerie-escalier couverte réunissant les deux établissements, afin d'éviter aux religieuses d'être exposées à toutes les injures du temps lorsqu'elles se rendaient de l'un à l'autre monastère. Mais de nouveaux embarras étant survenus, l'administration de l'abbaye étant devenue très difficile, tandis que, grâce à la munificence de Louis XIV, la chapelle du Martyre qu'on surmontait d'un dôme, gagnait en prospérité et s'accroissait en corps de logis; la communauté d'en haut obtint, le 12 août 1681, de l'archevêque de Paris, de se réunir à la

(1) A propos de cet incendie, les archives de l'abbaye nous disent que la charpente des combles a été remplacée entièrement après le désastre ; d'un autre côté, l'abbé Lebœuf remarque que plusieurs fois la toiture de l'édifice avait été reconstruite à neuf. (Chéronet, *Hist. de Montmartre.*)

maison d'en bas, en se réservant toutefois la continuation de jouissance de l'abside de Saint-Pierre pour y faire des stations ou pour l'inhumation des religieuses. Mais une grande grille fut conservée pour séparer la paroisse proprement dite de ce qu'on appelait et de ce qu'on appelle encore le *chœur des Dames*, et l'on transporta le mausolée de la reine Adélaïde dans la chapelle du Martyre, où il resta jusqu'à la Révolution.

Malgré cet abandon, l'église de Montmartre passait encore au siècle dernier pour une des plus opulentes du diocèse de Paris. Les artistes les plus distingués d'alors avaient brillamment ajouté à son ornementation; aussi le public amateur y venait-il admirer les bas-reliefs du maître-autel qui étaient de Boichot, les délicieuses figures de la tribune d'orgues qui étaient de Mouchy et de Caffiery, les ravissants bénitiers de porcelaine de la manufacture de Clignancourt qu'avait composés le fils Desruelles, puis trois statues de Coustou, enfin une Vierge et un Christ de Pigalle : ce dernier même fut enterré là en 1785 ; c'était sa paroisse, car il demeurait près de la place Blanche. (Voir le *Guide du Voyageur à Paris*, 1787, et l'*État actuel de Paris ou le Provincial à Paris*, 1788.)

Abbaye et prieuré ayant été supprimés en 1792 et vendus comme biens nationaux deux ans plus tard, toutes les constructions des deux monastères furent abattues, seule l'église Saint-Pierre fut épargnée. Malheureusement toutes ses richesses artistiques furent alors dispersées, ainsi que les pierres tombales d'abbesses qui dallaient le *chœur des Dames ;* et le tombeau de Pigalle disparut. En revanche une belle-fille, figurant la *déesse Raison*, trôna dans le sanctuaire et remplaça pour quelque temps les images de l'ancien culte : en ce temps-là Montmartre devint le *Mont-Marat !*

C'est au-dessus du *chœur des Dames* qu'on érigea en 1795 une tour en maçonnerie pour y installer une station du télégraphe aérien récemment inventé par les frères Chappe. Durant près d'un demi-siècle, cette station a transmis les nouvelles de Paris à Lille et a fait donner, pendant quelques années, à la ci-devant barrière Rochechouart le nom de barrière *du Télégraphe*. Par suite de l'emploi de l'électricité pour la transmission des dépêches, la lourde bâtisse qui surmontait la toiture de l'abside devint inutile : on la démolit il y a environ vingt ans. Néanmoins, on a été obligé d'établir à l'intérieur du chœur d'énormes étaiements pour retenir sa voûte ébranlée et ses murs lézardés, si bien qu'en cet état, on n'a pu jusqu'à présent le réunir à la nef, dont il reste séparé par une cloison.

Depuis la fin de la tourmente révolutionnaire jusqu'à nos jours, Saint-Pierre de Montmartre est redevenu église paroissiale, sauf une courte interruption de quelques semaines, occasionnée par les événements de 1871, pendant laquelle le gouvernement insurrectionnel transforma la nef en atelier de confection de vêtements militaires et les bas-côtés en dépôts de munitions destinés à l'alimentation des batteries de la butte.

Saint-Pierre de Montmartre compte parmi les premiers édifices qui furent classés comme monuments historiques, il y a déjà trois quarts de siècle : il semblerait aujourd'hui n'avoir plus d'autre privilège que celui de l'oubli. Cependant, malgré le mauvais état de sa construction, malgré les mutilations et les restaurations malheureuses qu'il a subies depuis le seizième siècle, ce monument, trop peu remarqué de nos jours, appelle encore l'attention des artistes et des savants.

Nous n'insisterons pas sur son portail moderne, dépourvu d'intérêt, ainsi que nous l'avons dit en commençant, sinon pour signaler qu'il a dû être élevé, vers la fin du dix-septième siècle, sur les ruines d'une façade à triple pignon, percée de baies circulaires lobées de trèfles ou de quatre feuilles. Il débouchait, comme aujourd'hui, sur le parvis par trois portes qui,au lieu d'être à linteau horizontal rectangulaires, s'ouvraient sous des voussures concentriques enfoncées dans des ébrasements en retraite Lors de quelques réparations exécutées en 1838, on y a retrouvé des traces d'une grande fenêtre à plein cintre avec ornements et frise en pointes de diamants. (Voir *Histoire de Montmartre* de Chéronet, revue et publiée par l'abbé Ottin, Paris, 1843.)

Les façades latérales, dont la partie méridionale a été reconstruite un peu après 1830, présentent encore quelques vestiges de leur architecture primitive. Les modillons à têtes grimaçantes qui soutiennent la corniche sont nombreux et assez bien conservés.

Suivant un système assez ordinaire dans les églises du onzième et du douzième siècle, la voûte du chœur est plus basse que celle de la nef : ce qui explique les inégalités de la toiture qui, de l'avis de plusieurs auteurs, devaient être primitivement raccordées par une tour carrée élevée sur la croisée du transept, disposition particulière à la plupart des clochers de ce temps (1).

(1) Aujourd'hui l'église Saint-Pierre n'a plus de clocher. Celui qu'on voyait encore il y a quelques années était de date récente. Il était élevé au-dessus de la petite annexe moderne servant de salle des baptêmes située à gauche en entrant dans le collatéral du nord. Actuellement les cloches de Saint-Pierre sont suspendues à un système de charpente érigé tout exprès dans le jardin de l'église.

SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE

par Albert Lenoir.



Coupe sur la longueur



Le chevet, de forme circulaire, est accompagné, comme à Saint-Julien-le-Pauvre, de deux absidioles de même forme qui, par leurs baies en plein cintre, annoncent qu'elles sont beaucoup plus anciennes que l'abside médiane dont les fenêtres sont à ogive et ornées de colonnettes. Les archivoltes de celle-ci sont bien enveloppées d'un cordon à dents de scie; mais cet ornement a survécu au roman : on pourrait en citer de nombreux exemples. Des contreforts très saillants maintiennent à l'extérieur la poussée des voûtes de l'abside et des deux absidioles.

Le plan de l'église Saint-Pierre de Montmartre a la forme et les principales dispositions des édifices religieux du douzième siècle. Il est divisé en trois nefs séparées par des gros piliers composés de faisceaux de colonnes ; après la troisième travée, des piliers plus forts que les précédents semblent indiquer que là se terminait la partie de l'église consacrée au public et commençait le chœur ; la travée suivante est aussi limitée à l'est par des piliers importants qui se reproduisent au delà des transepts, à l'entrée du sanctuaire. Au sud, s'étendait, vers les lieux réguliers, une partie ajoutée au transsept et qui devait être la tribune ou chœur des religieuses. Les deux transepts faisaient, d'ailleurs, également saillie sur les murs latéraux, les traces de leurs anciens arcs formerets peuvent encore en témoigner. Les trois absides que nous avons mentionnées terminaient l'édifice à l'est.

D'après M. Eugène Millet, dont je partage la manière de voir, les grandes arcades qui séparent la nef des bas-côtés seraient de construction moderne, et l'on aurait supprimé, dans l'axe de chacune de ces travées, un point d'appui ; de sorte que, au lieu des grandes ouvertures actuelles il y avait longitudinalement une suite d'arcades plus petites, mieux proportionnées.

Au-dessus des arcades des trois premières travées, on remarque une galerie à baies rectangulaires formant triforium ou tribunes dont les linteaux sont supportés en leur milieu par deux colonnettes accouplées transversalement. La quatrième travée diffère en ce que le triforium présente deux baies à plein cintre sans caractère. Toutes ces tribunes sont actuellement murées, et la nef n'est éclairée que par de petites fenêtres en-tiers-point situées au-dessus de cette galerie, contre les voûtes. Du côté du nord, la quatrième fenêtre a conservé ses colonnettes et son plein cintre roman.

La voûte de la nef est en forme d'arête, et son style est du commencement du seizième siècle ; les nervures anguleuses et les concavités de ses arcs doubleaux dessinent leurs délicates intersections sur les

fûts cylindriques des piliers dépourvus de chapiteaux, excepté toutefois sous les retombées des arcs formerets. Malgré cette anomalie, on pourrait admettre que la nef n'a jamais eu d'autre voûte, et que, avant le seizième siècle, elle n'aurait été couverte que par un simple toit porté sur des charpentes apparentes, ainsi qu'on en connaît plusieurs exemples dans les églises du moyen âge, tandis qu'il n'y avait de voûté que le chœur et ses dépendances. Mais on ne saurait maintenir cette présomption en considérant les traces de buchement trop visible que présentent tous les piliers précisément à la hauteur même des chapitaux des formerets. Evidemment, voilà des preuves certaines de l'existence antérieure de chapiteaux analogues, desquels, selon toute probabilité, devaient primitivement s'élancer les nervures toriques d'une voûte qui, plus élevée, devait assurément dégager le sommet des fenêtres de la nef actuellement masquée par les formerets existants. On distingue même encore très nettement la trace de l'un de ces chapitaux sur le premier pilier de droite en entrant.

Il faut mentionner les clefs de la voûte de la nef : celle de la première travée est ornée d'une belle rose flamboyante a huit rayons; celle de la deuxième représente un bouquet de feuilles bien découpées ; celle de la troisième porte un écusson surmonté d'une crosse, dont les figures et le chevron assez mal ordonnés ont quelque rapport avec les armoiries de la famille de Charron ou Charran, qui fournit une abbesse de ce nom au monastère de Montmartre de 1526 à 1533 : sans indiquer de nom, dans sa *Statistique monumentale de Paris*, M. Albert Lenoir avance que ces armoiries sont celles d'une abbesse qui, sous le règne de François Ier, lorsque le monastère était très florissant, fit construire la voûte de la nef. A la croisée du transept, la clef ornée des armes de la maison de France, c'est-à-dire des trois fleurs de lys, semble rappeler que l'abbaye était d'institution royale.

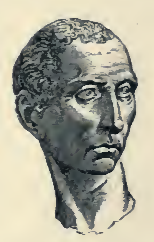
Les bas-côtés de Saint-Pierre n'offrent plus guère d'intérêt ; leurs voûtes, jadis ogivales, ont été remplacées par un plafond et les chapiteaux de leurs points d'appui ont été buchés et recouverts d'un épais enduit de plâtre. Suivant un usage apporté des monastères de l'Orient, les combles de ces bas-côtés auraient longtemps servi de charnier ou d'ossuaire : on en a trouvé un autre exemple à l'ancienne église Saint-Benoît de Paris. (Voir l'*Architecture monastique* de M. Albert Lenoir.)

Mais la partie la plus intéressante de l'église Saint-Pierre, celle dont le public est resté jusqu'à présent privé, est aussi celle qui, malgré son excessif délabrement, a conservé presque intacte son architec-

Conservé aux Antiques de la Bibliothèque Nationale.

Tête de Sépide.

PAR ALBERT LENOIR

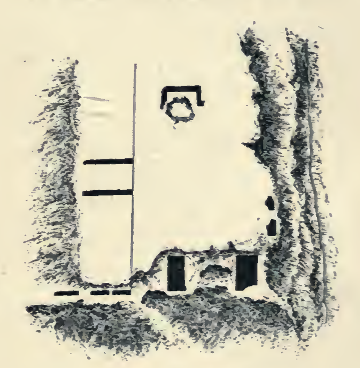


BRONZE TROUVÉ A MONTMARTRE

Fig. 42. — Montmartre, ruines romaines aujourd'hui détruites, découvertes en 1737.

D'APRÈS DE GAYLUS ET ALBERT LENOIR.

(Voir ci-contre la vue perspective des deux piles)



PLAN DES RUINES.

ture primitive : le *chœur des dames*. Située dans le prolongement de la nef, sa chapelle médiane, construite sur un plan demi-octogonal, était éclairée par trois grandes fenêtres à ogives et colonnettes, exposées au soleil levant, qu'on a murées presqu'entièrement. Quoique peu élevée, la voûte de cette chapelle se distingue néanmoins par cette grâce légère et cet élancement hardi qui caractérisent déjà les voûtes lors de l'apparition de la forme ogivale; ses nervures cylindriques et grêles retombent sur les chapitaux variés des colonnettes placées dans chaque angle du plan polygonal. A droite et à gauche de cette partie centrale, s'élèvent d'anciennes petites chapelles terminées en cul-de-four, d'une hauteur moindre que le chœur; mais elles sont dans un tel état de ruine qu on n'y peut plus distinguer le moindre détail d'architecture ; celle du Nord a d'ailleurs été très bouleversée; quant à celle du Midi, elle a encore conservé quelques traces de son style primitif, notamment dans sa fenêtre qui est assurément de l'époque romano-byzantine dite aussi mérovingienne. C'est à l'entrée de ces deux petites chapelles qu'on voit deux fûts de colonnes en granit vert d'origine gallo-romaine, surmontés de chapitaux d'ordre composite en marbre blanc qui doivent être de même provenance.

Les colonnes qui flanquent la porte d'entrée de la nef sont également de même origine, mais elles sont de cette nature de marbre noir et blanc dit d'Aquitaine ou *grand antique*, qu'on appelle encore *Brèche*. Quant aux chapiteaux qui les surmontent et avec lesquels elles s'ajustent d'ailleurs très mal, imitation barbare du corinthien, ils sont, de l'avis de tous les antiquaires, de l'époque mérovingienne antérieure au septième siècle; la petite croix sculptée en relief sur les volutes de l'un d'eux indique qu'ils ont appartenu à un édifice chrétien de ce temps.

Deux chapitaux de l'époque romane méritent aussi d'être mentionnés: le premier est celui qu'on voit à droite de la sacristie; il représente un homme monté à rebours sur un bouc et tenant la queue de l'animal dans la main ; l'autre est celui d'une colonne du *chœur des dames;* on y remarque un homme qui lutte contre une espèce de dragon, à l'extrémité des collatéraux, auprès du mur moderne qui limite l'église à l'orient; plusieurs chapitaux, ornés avec goût d'amples feuillages et de figures d'oiseaux, méritent encore d'être signalés.

Parmi les curiosités que renferme l'église de Montmartre, il faut encore citer une cuve baptismale, de forme oblongue, en pierre, décorée de rinceaux, et portant, d'un côté, le millésime de 1537 et de

l'autre, un écusson avec deux clefs en sautoir, qui sont les armes de saint Pierre le patron de la paroisse.

Sur l'une des marches du maître-autel on découvre un débris de pierre tombale dont l'inscription gothique porte le nom d'Antoinette Auger, abbesse de Montmartre au temps de François Ier; on y retrouve tout entière celle de Catherine de Larochefoucauld de Cousages, morte en 1760, après avoir gouverné au même titre l'abbaye pendant vingt-cinq ans; mais cette pierre est divisée en deux morceaux qui sont de chaque côté de l'autel; un peu plus haut du côté de l'Epître, en arrière de l'autel, voici la pierre tombale d'une simple bourgeoise, une très jeune femme, Henriette-Thérèse Cadet, décédée le 15 juillet 1783, âgée de 17 ans, épouse de M. Weiler, peintre du roi et membre de l'Académie de sculpture et de peinture. Une autre pierre tombale non moins intéressante est celle qui se trouve dans le jardin du calvaire qui contourne le chevet de l'église et où elle sert de table d'autel. On y voit encore gravée en creux l'effigie d'une abbesse revêtue du costume de sa dignité et tenant la crosse; malheureusement son inscription a disparu et l'on n'y retrouve plus d'autres marques spéciales que deux fleurs de lis et le château de Castille, également gravés en creux sur le fond, ainsi que les ornements qui l'encadrent et qui sont de la fin du treizième siècle. Après la Révolution, cette pierre a servi, pendant plus de cinquante ans, de margelle à l'ancienne fontaine du But, qui était située à l'autre extrémité de la butte sur le versant nord.

Il faut aussi noter une très belle terre cuite représentant le *Christ au tombeau*, grandeur nature, qui provient de l'ancien calvaire du Mont-Valérien et qu'on a placée dans une grotte de ce jardin.

Mais on ne saurait quitter l'église Saint-Pierre sans s'arrêter un instant dans le petit cimetière qui lui est contigu, la nécropole la plus aristocratique qu'on puisse imaginer. Parmi les inscriptions de ses tombes, citons au hasard quelques noms; il y en a d'illustres, ce sont ceux de l'amiral de Bougainville et du général Mathieu Dumas; il y en a un bien joli, celui de Rose de Montendre; il y en a aussi de fort anciens, dont les familles comptent plusieurs siècles de notoriété, ce sont ceux de La Tour d'Auvergne, de Maillé, de La Tour Landry, de Montesquiou-Fezensac, de Vaudreuil, de Vintimille, d'Esprémenil, de Brancas; bien d'autres encore aussi honorables que distingués: cendres et souvenirs d'un vieux monde, salut !

Pour terminer ce modeste travail, il ne me reste plus qu'à en présenter les conclusions. Si je me suis étendu sur l'importance historique de mon sujet, si je me suis attardé dans sa description, c'est

dans le but d'en faire ressortir tout l'intérêt qu'il doit inspirer; j'aurais pu encore l'animer par l'évocation de quelques-unes de ces grandes et nobles figures d'abbesses qui régnèrent jadis à Montmartre; mais c'eût été sortir du cadre limité qui convient à cette étude. Autrement, parmi ces bénédictines, aux longues robes blanches, errant dans leurs cloîtres, j'aurais essayé de faire revivre l'image de la tendre Claudine de Beauvilliers et les majestueux portraits des hautes et puissantes dames de Guise et de Lorraine qui se sont transmis la crosse qui échut, pour la dernière fois, à cette infortunée dame de Laval, duchesse de Montmorency, morte sur l'échafaud en 1794. Quelques dénominations de rues tracées sur des dépendances de l'ancien domaine abbatial, conservent bien encore le souvenir de quelques-unes d'entre elles; mais, tôt ou tard, notre édilité impitoyable effacera ces inscriptions d'un autre âge; et c'est déjà commencé. Après le nom de Laval, ce sera le tour de ceux de Bellefonds, de Rochechouart, de La Tour d'Auvergne et de La Rochefoucaud de disparaître, en attendant que la petite rue de la *Tour des Dames*, qui marque la place de l'ancien colombier conventuel, subisse le même sort, et s'appelle du nom bien moins pittoresque d'un parvenu quelconque, mais inconnu.

Mais on ne démolit pas un monument comme on efface un mot. Or, on démolit un monument, lorsqu'on n'empêche pas sa ruine. Celui qui ne prévient pas un meurtre est plus coupable que le meurtrier.

Ce qu'il importe donc de dénoncer, c'est que Saint-Pierre de Montmartre, non seulement tombe en ruine, mais qu'il y semble condamné par l'indifférence de l'administration et du public. Il appartient aux amis des monuments parisiens de réagir contre cet oubli et de signaler sans retard les dangers imminents que court un édifice aussi intéressant.

Au cours de cette étude j'ai fait l'énumération des diverses mutilations qu'il a subies depuis les temps modernes : ses arcades supprimées, ses voûtes chancelantes et ses piliers déversés. Près des transepts les fûts des colonnes ont été coupés, je ne sais pour quelle raison, à trois mètres environ du sol, et restent appuyes sur des consoles dorées, mais baroques. Le *chœur des dames* n'est plus en grande partie qu'un amas de décombres, et ses fenêtres sont bouchées; ce qu'il en reste est suspendu, comme par un miracle d'équilibre, sur des charpentes moisies; des plantes parasites, obstruant ses chêneaux, ont depuis longtemps laissé l'eau du ciel raviner ses murs, entraînant dans l'un de ses contreforts quelque graine devenue un arbre vigoureux, dont les racines et le tronc ont rompu les assises. Faut-il attendre

que le dernier craquement d'un étai ou d'un étrésillon ait provoqué l'effondrement dont est menacé très prochainement ce vénérable monument? Non, il serait trop tard !

Que faut-il donc demander ? La réédification complète de l'édifice ? Il faudrait bien s'en garder, car ce serait faire acte de substitution, et l'on ne remplace pas une relique. — Sa restauration, alors ? Mais qu'entend-on par restauration ? Est-ce le rétablissement dans un état complet qui peut même n'avoir jamais existé ? Cela devient alors une réédification, et il n'en faut point. — Est-ce une restitution, c'est-à-dire une remise à neuf? Mais combien a-t-on défiguré de monuments sous prétexte de les restaurer ! Qui ne se rappelle les fameuses restaurations de l'église de Saint-Denis, qui fut, ainsi que le disait Viollet-le-Duc en termes si énergiques, comme le cadavre sur lequel s'exercèrent les artistes de la restauration. Pendant trente ans, on la mutila comme à plaisir.

Ce qu'il faut demander ? C'est ce que réclament les amis des monuments parisiens : c'est de pourvoir sans retard aux moyens de conserver purement et simplement cette vieille église de Montmartre, c'est d'empêcher que, sous prétexte d'une ruine iminente, on n'en soit pas réduit à livrer à la pioche des démolisseurs un monument qui rappelle les temps les plus reculés de l'histoire de Paris, et qui présente encore quelques échantillons de cet art exquis et original, rationnel et naïf qui fut une des plus heureuses éclosions de notre génie national.

NOS MAISONS MUTILÉES

PAR

PAUL SÉDILLE

Mon cher collègue,

Je n'oublie pas au loin les monuments parisiens et je crois qu'il serait utile de signaler dans le bulletin de notre Société les mutilations subies journellement par nos constructions anciennes ou modernes pour satisfaire aux exigences brutales et souvent les moins justifiées

du boutiquier parisien. Trop souvent en effet le petit commerçant croit pouvoir attendre de telle ou telle disposition apparente d'une devanture la prospérité de ses affaires. Préoccupé de plus par la mode qui s'impose aux devantures comme à toute autre chose, envieux de la boutique voisine, mise au goût du jour, il obtient trop facilement de son propriétaire insouciant l'autorisation de bouleverser complètement les dispositions premières adoptées pour une façade.

C'est ainsi que rue Drouot, au n° 13 ou 15 je crois — c'est à vérifier — une maison de date encore récente, très intéressante pour son architecture bien étudiée et recherchée, vient d'être transformée de la façon la plus indigne. Pour établir, à droite de la porte cochère, une devanture en fer de toute dimension de la boutique correspondante, on a supprimé un pilastre en pierre formant élément indispensable de la disposition architecturale de la porte, et supportant le balcon milieu au-dessus de l'entresol. De telle sorte que tout l'équilibre de cette façade se trouve rompu.

Et cependant l'architecte, j'ignore son nom et il faudrait le rechercher, soucieux des intérêts de la location, avait parfaitement disposé le rez-de-chaussée en vue des besoins du commerce.

On en peut juger encore par la boutique de gauche dont les dispositions subsistent,

C'est donc bien inutilement, à notre avis, que cette intéressante maison du Paris moderne a été sacrifiée aux exigences de son locataire par un proprétaire qui peu soucieux de la valeur artistique de sa maison — cela malheureusement ne doit pas nous surprendre — et de plus mal conseillé sans doute, a cru en même temps augmenter la valeur locative de son immeuble. Mais cette transformation barbare sera bien certainement sans profit pour l'un comme pour l'autre, et nous devons, soucieux des efforts de certains architectes comtemporains pour donner à leur construction un caractère vraiment artistique, ne pas assister sans protester à la mutilation de leurs œuvres.

Il sera bon, je crois, de continuer la nomenclature de *nos maisons mutilés* — la liste en sera longue, on pourrait déjà citer celle de notre président Ch. Garnier, à la Gerbe d'Or, boulevard de Sébastopol, celle de M. Vaudremer, rue du Pont-Neuf, et bien d'autres ; — ce sera tout au moins conserver bon souvenir du passé, offrir une faible consolation aux artistes ainsi sacrifiés dans leurs œuvres, *peut-être* aussi encourager les propriétaires à tenir quelque compte de la valeur artistique de leurs immeubles. Bien amicalement à vous,

PAUL SÉDILLE.

LA

MAISON DE RACINE

ET

D'ADRIENNE LECOUVREUR

N° 19, RUE DES MARAIS-SAINT-GERMAIN (actuellement rue Visconti, 11)

DIT AUSSI HOTEL DE RANNES

D'après des documents inédits

PAR

CHARLES NORMAND



ous avons donné dans le 1er volume du Bulletin de la Société des Amis des Monuments parisiens, (page 42, 2e fascicule) une courte notice (1). Elle avait pour but de donner un rapide énoncé des légendes dont on entoure l'habitation de Racine afin d'attirer l'attention sur cette demeure. Nous n'avions pu alors faire les recherches que nous avons entreprises depuis lors. Grâce à l'extrême obligeance du propriétaire actuel, nous avons consulté les titres de la propriété et pu établi ainsi d'une façon plus certaine, certains points ignorés de cette histoire.

La pièce la plus ancienne est l'acte de décès de J. Racine relevé sur les registres mortuaires de la paroisse de Saint-Sulpice par M. le Dr de la Siboutie, l'un des propriétaires de cet hôtel, qui a eu la

(1) Une erreur typographique de la dernière minute a fait imprimer Hôtel de *Rassus* au lieu de *Rannes*.

L'ESCALIER DE LA MAISON DE RACINE

ANCIEN HOTEL DE RANNES, ACTUELLEMENT RUE VISCONTI N° 21.



Photographie inédite d'après le cliché pris spécialement pour la Société par M. Jarre.

bonne idée de recueillir un certain nombre de documents concernant son histoire. Elle établit qu'à sa mort, en 1699, Jean-Baptiste Racine habitait rue des Marais (1).

La maison fut vendue le 28 décembre 1789, comme l'établit une expédition faite sur parchemin avec quittance à l'appui de la vente. On y trouve une description qui reproduit l'aspect de l'hôtel à cette époque (2).

Le 9 mars 1807, Louise Melchior de Carbonnières, veuve de Charles-Louis d'Argouges de Rannes, dont le nom a valu à l'hôtel la désignation sous laquelle il est le plus connu, fit un testament ; la leçon que nous en tirons est complétée par une pièce, en date du 29 août 1808, qui est un consentement par le légataire universel Antoine-Paul-Jacques-Bonne-Félicité de Carbonnières à l'exécution du testament précédent en ce qui concerne les legs particuliers. La maison est désignée dans ces pièces comme formant le n° 19 de la rue des Marais-Saint-Germain. Une note ajoutée porte « que Madame la marquise de Rannes, sa tante, était propriétaire de moitié de l'hôtel de la rue des Marais, n° 19, en vertu de son contrat de mariage, comme donataire de son mari *à qui cet hôtel appartenait de temps immémorial*, et l'autre moitié comme l'ayant acquise des héritiers de son mari par adjudication faite à son profit, suivant acte passé, par M. Sauvaige et son collègue, notaire à Paris, le 28 décembre 1789, moyennant 20,075 fr. C'est une partie de cette pièce que nous avons reproduite.

Nous trouvons ensuite une ordonnance d'envoi en possession du légataire universel, en date du 9 septembre 1808.

Un intitulé d'inventaire en date du 3 juin 1809, établit les droits du vendeur, Joseph-Stéphane-Hugues, marquis de Carbonnières, originaire du Bourbonnais, fils du légataire universel, à l'occasion de la

(1) En voici le texte relevé par M. le docteur de la Siboutie. — Le 21e jour d'avril 1699 a été fait le convoi et transport de l'église de Port-Royal-des-Champs de Messire Jean-Baptiste Racine, conseiller secrétaire du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, âgé de 59 ans, décédé le jour même entre trois et quatre heures du matin, en sa maison rue du Marais, et ont assisté audit convoi et transport maître Pierre Colin de Maurambert, seigneur de Riberpré, avocat au Parlement, gendre dudit sieur défunt et Maire Germain Vuillart, bourgeois de Paris, ami du défunt, qui ont signé Vuillart Maurambert, de Riberpré

(2) 28 décembre 1789. Voici la description inscrite sur ce parchemin : Un grand hôtel sis à Paris, rue des Marais, quartier Saint-Germain-des-Prés, qui consiste en une grande cour, contenant 10 voitures, 2 écuries pour 4 chevaux chacune, remise pour 4 voitures, grandes cuisines, offices, bucheries, caves, 29 grands appartements au 1er, — pareil au 2e, chambres de domestiques dont plusieurs à feu au 3e et grands greniers.

vente à M. Poulmiès. Une pièce de vente par le mandataire de M. le marquis de Carbonnières (30 mai et 12 juin 1837), à M. et Mme Poulmiès de la Siboutie, désigne la maison comme située à Paris, rue des Marais-Saint-Germain, n° 19, et comme connue anciennement sous le nom d'hôtel de Rannes. Le chiffre de vente fut de 60,000 fr. Le notaire était M. Maréchal, 11, rue des Fossés-Montmartre.

Les pièces du 8 juin 1839 et du 28 juin 1843 sont des quittances du prix de vente. Deux autres en date du 19 juin 1841 et 4 janvier 1843, relatives à un droit de mitoyenneté, font connaître que le voisin du fond de la cour ne possède pas de titre contre la mitoyenneté.

Enfin on trouve dans ce dossier un reçu du 16 janvier 1860 d'une somme de 10 fr., par le propriétaire de la maison de la rue des Marais-Saint-Germain, n° 21, où mourut Racine, pour versement à la souscription ouverte en faveur de mademoiselle Noémi Trochu, petite-fille de Racine.

Deux pièces sans date, qui paraissent les plus anciennes, mentionnent l'une que l'entrée a lieu par « la première porte cochère à droite en entrant par la rue des Petits-Augustins »; cette dernière rue est devenue la rue Bonaparte. L'autre document indique la « faculté de faire ouvrir une porte de communication avec ledit hôtel ». — *ledit hôtel* désigne l'hôtel du Parc-Royal, sis rue du Colombier.

Actuellement, en 1888, les propriétaires sont madame Poumiès de la Siboutie et son gendre M. Branche. L'un de nos collègues M. Mario Proth, l'écrivain bien connu, habite cette maison.

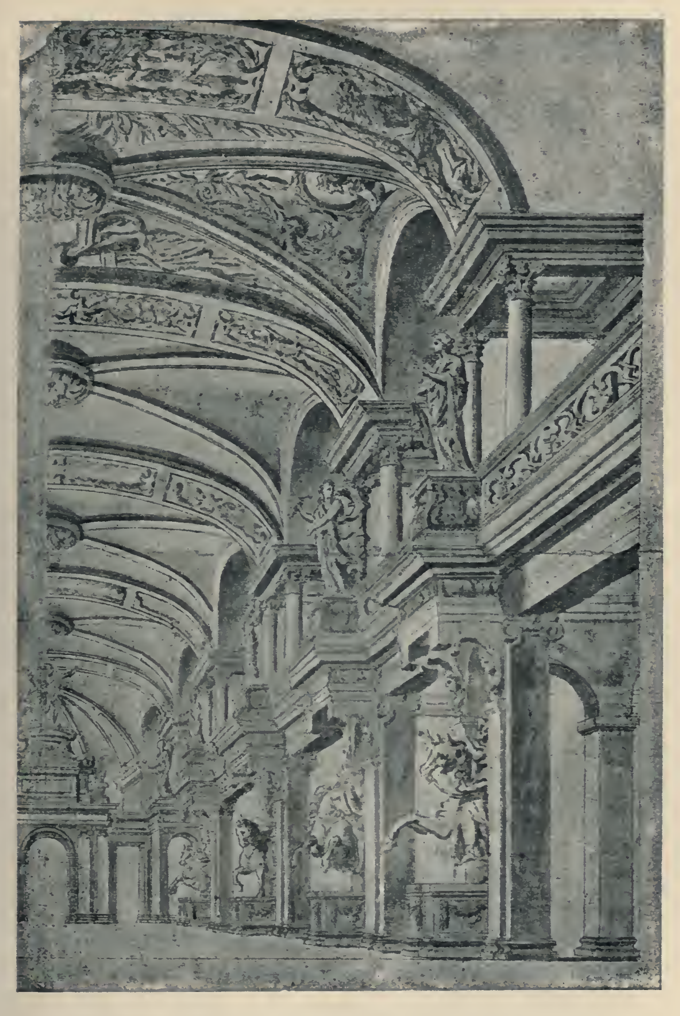
Tels sont les documents certains et inédits que nous avons pu réunir sur cette habitation et sa transmission jusqu'à nos jours. Nous pouvons encore y ajouter les notes inédites recueillies il y a une vingtaine d'années, par le Dr de la Siboutie. Elles sont le précieux écho de la tradition mais ne sauraient donc être données comme avançant des faits certains.

Deux maisons se disputent l'honneur d'avoir eu Racine pour locataire : les nos 13 et 21 (ancien 19.) L'habitation portant le n° 13 base ses titres sur un cep de vigne qui existait encore en 1855. On l'appelait *Vigne de Racine*, et l'on disait qu'il avait été planté par le poëte. Il paraît que la durée de la vigne est tout au plus d'un siècle. Celle-ci ne peut donc avoir été plantée par Racine; les pièces qu'on désigne comme ayant formé so n appartement sont au nombre de deux; autrefois elles n'en formaient qu'une; Racine n'aurait pu s'y loger avec ses six enfants.

FAC-SIMILE INÉDIT ET GRANDEUR DU TRAITÉ PASSÉ AU VERSO DU PROJET DE DÉCOR
REPRODUIT SUR LA PLANCHE

Fig. 48. — Tiré du cabinet d'Albert Lenoir.

DÉCOR INÉDIT AVEC SIGNATURES DE LULLI, VIGARANI, ETC.



Fac-similé d'un dessin sur parchemin du Cabinet d'Albert Lenoir, de l'Institut

La seconde maison porte le n° 21, qui fut autrefois le n° 19. La tradition veut que Racine ait habité l'appartement situé au 2e sur la cour et sur le devant et qu'il y soit mort en 1699. Le large escalier à rampe ornée, dont nous reproduisons le départ (1), conduit à des pièces spacieuses, qui ont subi des remaniements intérieurs; la décoration générale de la plupart d'entre elles est encore intacte en 1888

L'étage au-dessus faisait partie de cette location. Là était la cuisine, deux chambres de domestiques, et un petit logement qui servait de cabinet à Racine. Ainsi s'explique le passage du mémoire de Louis Racine : « Le matin mon père étant à travailler dans son cabinet se sentant fort indisposé, *descendit* dans sa chambre pour se coucher. »

« Le vieux Prudhomme auteur des *Révolutions de Paris*, dit M. de la Siboutie dans ses notes manuscrits inédites, était propriétaire d'une maison portant le n° 18, qu'il a habitée pendant plus de quarante ans : il est mort en 182... Je le voyais beaucoup et je prenais grand plaisir à sa conversation, qui était tout à la fois instructive et intéressante. Il assurait de la manière la plus positive que la maison était bien celle qui porte le no 21-19. Malheureusement je n'attachai pas, alors, à ce fait l'importance que j'y ai mise depuis et j'eus le tort de ne pas m'enquérir de la nature des renseignements sur lesquels il établissait sa conviction. »

H. Clairon dit dans ses mémoires : Le bruit du marché m'empêchant de me livrer à mes études, je louai rue des Marais moyennant 1,200 fr. une petite maison que Racine avait habitée pendant quarante ans (c'est une erreur, c'est six ans qu'il faut dire) et où avait demeuré aussi la célèbre Lecouvreur.

Cette petite maison dont parle H. Clairon est un pavillon composé de trois étages, avec cuisine au rez-de-chaussée, occupant tout le côté droit de la cour ; c'est en effet ce pavillon qu'habita A. Lecouvreur pendant près de vingt ans. Elle y mourut en 1730.

Nous avons à suivre à présent l'histoire de la maison de Racine, dans le développement ultérieur.

Mademoiselle Clairon n'y séjourna que pendant quelques années ; elle quitta la rue des Marais pour aller demeurer rue de Lille, n° 512, devenu plus tard le n° 73 ; elle y mourut en janvier 1803.

On voit que nons n'avons pas de preuves certaines que Racine soit

(4) D'après une photographie que nous avons prise spécialement pour la *Société des Amis des Monument parisiens* en compagnie de MM. Branche, Jadart, Rhone, Mario Proth. M. Jadart a pris pour les archives de notre société plusieurs autres vues : le porche d'entrée, des intérieurs etc...

mort dans cette maison ; les maisons ne portant autrefois pas de numéros, les actes désignaient la rue, rarement la maison. Toutefois la chose paraît vraisemblable en présence de la persistance de la tradition et de témoignages divers. On trouvera plus loin sur ce même sujet d'intéressants détails réunis par notre distingué collègue M. Pol Nicard.

Le n° 19 dont nous nous occupons a été bâti en 1609 pour M. Argouge Nicolas, marquis de Rannes. Cette maison était connue sous le nom d'hôtel de Rannes qu'elle a conservé jusqu'en 1889. Le dernier marquis de Rannes mourut sans enfant en 179... L'hôtel passa à sa veuve puis à un de ses neveux M. de Carbonnières, qui le vendit en 1807 à M. de la Siboutie (1).

LES SALLES DE THÉATRE DE PARIS

Décor inédit avec signatures de LULLI et VIGARANI au verso.

Nous avons publié dans le fascicule n° 7 (2me volume, page 11) une étude de M. Nuitter accompagnée de nombreuses gravures. Nous complétons aujourd'hui l'illustration de cet intéressant mémoire à l'aide de la reproduction d'un dessin inédit qu'a bien voulu nous com-

(1) *L'Athenæum Français* du 21 Juillet 1855 contient un article de F. Lock, résumé d'une correspondance échangée entre M. Lock et M. Poulmiès. L'écrivain recherche quelle est la maison que Racine habita dans cette rue. — Dans une lettre en date du 10 mai 1855, M. Lock conseille le placement d'une plaque commémorative. Comme *L'Ami de la maison* donne l'inscription de la plaque en février 1856, elle dut être posé entre le 10 mai, 1855 et février 1856; il y a donc trente-deux ans environ qu'elle a été mise en place. Cette inscription est actuellement ainsi conçue: *Hôtel de Ranes, bâti sur l'emplacement du Petit-Pré-aux-Clercs. Jean Racine y mourut le 22 avril 1699, Adrienne Lecouvreur en 1730. Il a été habité aussi par la Champmelé et Hippolyte Clairon.*

L'Ami de la Maison (28 février 1856) donne, p. 116, une médiocre gravure de la porte de la maison de Racine. *La France* du 17 février 1864 contient une note qui annonce précisement qu'on voit depuis quelque temps la tablette de marbre sur la porte d'entrée. — Un autre article de journal est relatif au docteur Jeannel qui habita la maison jusqu'en 1876, et donne à ce sujet les vers suivants :

Jeannel et son engrais sont de vrais enchanteurs.
Ils changent en jardins, chambre, salon, cuisine :
Dans un appartement jadis plein de *Racine*.
On n'aperçoit plus que des fleurs !

muniquer notre dévoué président M. Albert Lenoir (1). C'est un dessin sur parchemin dont nous reproduisons la moitié; l'autre moitié reproduit symétriquement un motif identique : mais cette partie n'ayant été qu'esquissée et le temps l'ayant en grande partie effacée, la reproduction en eût été mauvaise.

Il est superflu d'insister sur l'aspect si décoratif et si grandiose de la décoration dont nous donnons le fac-similé photographique. Mais ce qui en rehausse l'intérêt, c'est le traité que l'on trouve au verso de ce parchemin ; on y voit les signatures de Lulli et de Vigarani. Nous avons fait reproduire photographiquement et à grandeur d'exécution ces signatures si intéressantes. — C. N.

LA MAISON DE RACINE

PAR

POL NICARD

Racine s'est marié à Saint-Séverin, le 1er juin 1677, avec mademoiselle Catherine de Romanet, et prenait alors le titre de conseiller du roy, trésorier de France en la généralité de Moulins, de la paroisse de Saint-Landry à laquelle mademoiselle de Romanet appartenait également. Jusqu'au 1er juin 1677, Racine a habité la rue Basse des Ursins au n° 7, au second étage. Cette rue a changé plusieurs fois de nom, et c'est dans la même maison que Racine a composé la plupart de ses pièces de théâtre depuis 1664 jusqu'en 1677. *Phèdre*, la dernière représentée, remonte à cette dernière année. Depuis son mariage, Racine avait renoncé à écrire pour le theâtre, sauf toutefois en 1689 et en 1691, années pendant lesquelles il fit représenter *Esther* et *Athalie*.

C'est en 1668, année durant laquelle les *Plaideurs* furent joués,

(1) Disons à ce propos que les planches 35 et 36 de notre 2e volume, fascicule n° 7 — qui représentent les Grands Carmes, ont été établies d'après des documents de M. Albert Lenoir et publiés par lui dans sa Statistique monumentale.

que les comédiens, charmés du succès de cette pièce représentée à la cour devant le roi, revinrent de Versailles à Paris et allèrent réveiller Racine. Trois carrosses, pendant la nuit, dans la rue des Ursins où l'on n'était pas accoutumé d'en voir même pendant le jour, réveillèrent le voisinage, et par des raisons trop longues à raconter ici, on ne doutait pas de la punition du poète, qui avait osé railler les juges en plein théâtre. Mais le grand roi avait beaucoup ri à l'audition de la pièce et le poète ne tarda pas longtemps à recevoir des marques de sa royale satisfaction.

Nous ignorons à quelle époque précisément Racine quitta la rue des Ursins où ses yeux avaient recontré les premiers rayons de sa gloire. Jal, dont les travaux biographiques ne sauraient assez être loués, n'a pu retrouver nulle part l'acte baptistère du fils aîné de Racine, né le 10 novembre 1678. Peut-être celui-ci appartenait-il encore à la paroisse de Saint-Landry, mais nous savons qu'en 1680, il était paroissien de Saint-André-des-Arts, et en 1686 de la paroisse de Saint-Séverin : l'une de ses filles a été tenue sur les fonds baptismaux de Saint-André-des-Arts, et cependant le 26 novembre 1686, Jeanne-Nicole Françoise fut baptisée à Saint-Séverin. Racine habitait alors rue des Maçons, où il passa plusieurs années consécutives, car le 2 mai 1692, le grand homme écrivait à Boileau du camp de Geviers, où il avait suivi le roi, « *que ne suis-je dans ma rue des Maçons* »; c'est donc plus tard qu'il vint habiter la rue des Marais, dont le nom aurait dû être respecté, si le passé le plus glorieux avait encore quelque prestige parmi nous. Louis Racine, auteur du poème de la *Religion*, est né dans cette dernière rue, appartenant à la paroisse de Saint-Sulpice, et son illustre père y est mort le 21 novembre 1699. Il résulte des dates précitées, dont l'exactitude ne peut être niée, que Racine n'a pas écrit son chef-d'œuvre *Athalie* dans la maison où il est mort, après de cruelles souffrances supportées en chrétien, car cette tragédie avait été représentée en 1691; or depuis cette époque, il avait renoncé à écrire, comme nous venons de le dire et il n'a habité l'hôtel de Rannes qu'à la fin de 1692. Maintenant je suis persuadé que Racine pendant les années 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, a dû occuper le premier étage de l'hôtel loué par lui en entier, et voici les raisons sur lesquelles je me fonde à cet égard :

Racine avait fait un bon mariage en épousant mademoiselle de Romanet, fille qui avait « *du bien, de l'esprit et de la naissance* » je n'oserais pas assurer que le poète fût riche, mais il avait certainement de l'aisance, car il avait des chevaux, un ou deux *carrosses*, des *laquais*,

comme les lettres du poète nous l'apprennent en plusieurs endroits : du dernier octobre 1698... « Je prendrai même des chevaux de louage qui me mèneront jusqu'à Essone, où je trouverai mes chevaux. » (Lettre du 31 janvier 1699)...

« M. le comte d'Ayen songe-t-il à m'envoyer les deux juments ?... J'avais dit à mon cocher de me chercher un marchand pour les miens. »

Dans la crainte d'être trop long, je ne veux pas m'étendre beaucoup à cet égard, mais il y a un point sur lequel je me permets d'insister.

Dans une lettre adressée à son fils *gentilhomme*, alors attaché à l'ambassade de Hollande, dont le titulaire était alors M. le comte de Bonrepaux, Racine lui recommande de faire tous ses efforts pour que cet ambassadeur descende chez lui pendant le séjour qu'il compte faire prochainement à Paris. « Dites-lui qu'il me ferait le plus sensible plaisir du monde, si dans le peu de séjour qu'il fera à Paris, il voulait loger chez nous. Nous trouverons moyen de le mettre fort *tranquillement* et fort *commodément.* »

La lettre est datée du 17 novembre 1698.

Racine à plusieurs reprises différentes insiste auprès de son fils pour qu'il décide M. le comte de Bonrepaux à vouloir accepter son hospitalité. Dans une autre lettre, le poète fait des offres semblables à un ami, M. de Bossac. Ces faits que j'ai recueillis dans l'admirable correspondance de Racine, qu'on ne lit guère aujourd'hui, démontrent à mon avis qu'il occupait dans l'hôtel en question au moins le bel étage, où sans doute, il devait avoir plusieurs années plus tard mademoiselle Clairon, comme successeur, ainsi qu'elle a cru devoir nous l'apprendre dans ses mémoires.

J'ajouterai seulement ici, dans un autre ordre d'idées, qu'il me paraît impossible que Voltaire ait porté le cadavre de mademoiselle Lecouvreur sous le porche de l'hôtel de Rannes. Mais cela m'entraînerait trop loin, quoique la présence de plusieurs artistes dramatiques dans le même endroit offre quelque chose d'assez piquant, et je remets à plus tard.

FOUILLES RÉCENTES

COUVENT DES BERNARDINS (BOULEVARD SAINT-GERMAIN)

Nous avons signalé ces fouilles dans une note que nous avons rédigée pour le précédent bulletin (nº 7 tome II, page 70). Nous en avons alors donné le plan et la description. Nous complétons ces renseignements à l'aide d'une vue qui représente le mur méridional de la nef tel qu'il se pouvait voir de l'intérieur de l'église. Cette vue est inédite.

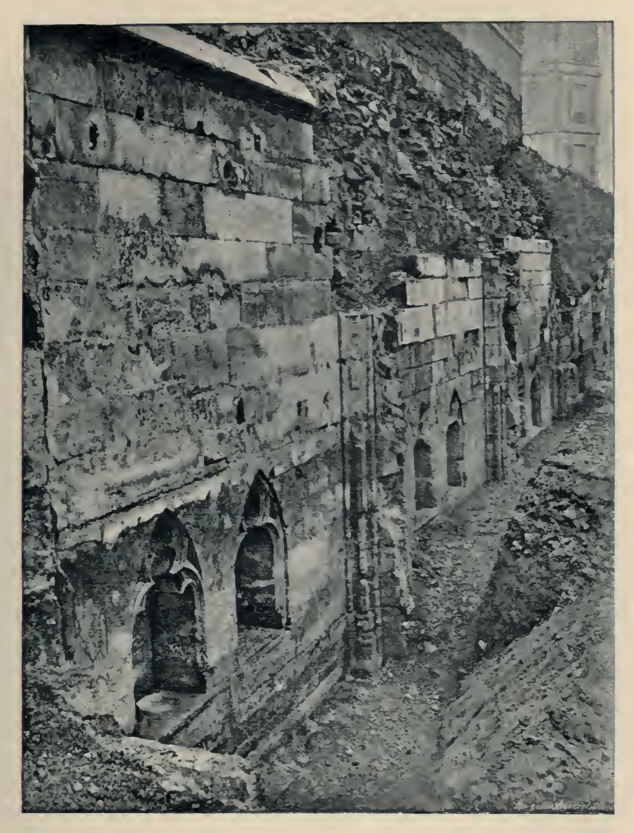
BANQUET DE 1888

Une joyeuse assistance s'était donné rendez-vous à l'hôtel Continental sous la présidence de M. Charles Garnier, de l'Institut. Le président en un toast spirituel et plein de verve boit aux succès de l'œuvre, M. Charles Normand porte la santé des *Amis des Monuments Français* répandus à présent dans toute la France et au comité international d'*Amis des Monuments* dont il a heurensement terminé la formation. M. Le Breton correspondant de l'Institut, président des *Amis des Monuments Rouennais* se réjouit de l'union qui existe entre les *Amis des Monuments* Rouennais et les Parisiens; il félicite M. Charles Normand d'avoir eu l'initiative de l'œuvre des *Amis des Monuments* et des heureux résultats qu'elle a obtenus.

LISTE

DES MEMBRES PRÉSENTS AU BANQUET DE 1888

Boulanger, peintre, membre de l'Institut.
Buquet, ancien adjoint.
Capelle, homme de lettres.



Charles Normand, dir.

COUVENT DES BERNARDINS

Dernières fouilles de 1888 entre le boulevard Saint-Germain et la rue de Poissy.

Photogravure inédite des niches de la Nef.

DE CHAMPEAUX, bibliothécaire de l'Union centrale des Arts décoratifs.

CHERRIER, homme de lettres.

CORDIER, professeur à l'école des langues orientales, directeur de la *Revue de l'Extrême-Orient.*

CRAVOISIER (Émile), secrétaire général de la Chambre syndicale des négociants commissionnaires.

DALLIGNY, directeur du *Journal des Arts.*

DARVANT, sculpteur; auteur de la restauration des sculptures de la Porte Saint-Denis.

DAVOUST, architecte diplômé par le gouvernement.

DEPOIN (René), secrétaire de la société de Pontoise et du Vexin.

DEPOIN (Seré), président de la société de Pontoise et du Vexin.

DUBUFE fils, peintre.

DUTOCQ, architecte.

FLOUX (Jean), homme de lettres.

GARNIER (Charles), architecte de l'Opéra, membre de l'Institut.

DE GATINES, peintre.

GODILLOT, ingénieur.

GUILLON (Adolphe), peintre.

JAMBON, peintre décorateur des décors de l'Opéra.

KRAFFT, du comité des *Amis des Monuments Français.*

LAMY, ancien banquier.

LE BRETON, correspondant de l'Institut, président des *Amis des Monuments Rouennais*, conservateur du Musée céramique de Rouen.

LEGIS, professeur.

Mario PROTH, homme de lettres.

MARMOTTAN (Paul), homme de lettres.

MÜNTZ (Eugène), conservateur de la bibliothèque et des collections de l'École des Beaux-Arts.

NORMAND (Alfred), architecte du Gouvernement.

NORMAND (Charles), architecte diplômé par le gouvernement, directeur de la revue l'*Ami des Monuments.*

OLIVIER, ingénieur.

PARVILLÉE, céramiste.

SEDILLE (Paul), architecte du gouvernement.

SIMONET.

TRELAT, architecte en chef du département de la Seine.

VAILLANT.

VAYSON.

CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL

POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES D'ART ET DES MONUMENTS

ous avons rendu compte immédiatement à nos lecteurs (2e vol. de l'*Ami des monuments* fascicule n° 7, page 168) de la proposition que nous avons faite de l'organisation de ce congrès au Comité des Amis des Monuments parisiens, et du vote unanime émis en sa faveur par le comité : écartant tout esprit de coterie le comité a en même temps émis le vœu de réserver dans ce congrès une représentation non seulement aux membres du Comité des Amis des Monuments qui en avait pris l'initiative, mais encore aux divers groupes s'occupant de ces questions, que leur constitution fut officielle ou due à d'intelligentes initiatives privées.

Cette manière de voir fut sanctionnée par le ministère.

Par arrêté en date du 16 juillet 1888, M. le *ministre du commerce et de l'industrie*, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international pour la protection des œuvres d'art et des monuments (1) :

MM.

Augé de Lassus, publiciste.

Bailly, architecte, membre de l'Institut.

Bœswillwald, inspecteur général des monuments historiques.

Champeaux (de), conservateur de la bibliothèque de l'Union centrale des arts décoratifs.

Corroyer, inspecteur général des édifices diocésains.

Courajod, conservateur-adjoint au musée du Louvre.

Courcelle-Seneuil (de).

(1) *Journal officiel*, 18 juillet 1888.

Darcel, directeur du musée de Cluny.

Daumet, architecte, membre de l'Institut.

Garnier (Charles), architecte, membre de l'Institut.

Gonse, membre du conseil supérieur des beaux-arts.

Guillon (Adolphe), peintre.

Lasteyrie (de), professeur à l'école des chartes.

Laurière (de), archéologue.

Lenoir (Albert), membre de l'Institut, président de la société de amis des monuments parisiens.

Lucas (Charles), architecte de la ville de Paris.

Magne (Lucien), architecte du gouvernement.

Mareuse, secrétaire de la commission des inscriptions parisiennes.

Mario Proth, publiciste.

Marsy (de), président de la société française d'archéologie.

Ménorval (de), conseiller municipal de Paris.

Montaiglon (de), professeur à l'école des chartes.

Müntz, conservateur des collections de l'école des beaux-arts.

Normand (Charles), architecte diplômé par le gouvernement, directeur de la revue l'*Ami des Monuments*, secrétaire général de la société des amis des monuments parisiens.

Palustre (Léon), archéologue.

Rhoné (Arthur), correspondant de l'institut égyptien et du comité de conservation des monuments du Caire.

Sédille (Paul), architecte du gouvernement, vice-président de la société des amis des monuments parisiens.

Tranchant, ancien conseiller d'État, ancien président de la société de l'histoire de Paris et de l'Isle de France, vice-président de la société de législation comparée.

Vitu, publiciste, vice-président de la société des amis des monuments parisiens.

Yriarte, inspecteur des beaux-arts.

Première séance du Comité d'organisation, 20 *juillet* 1888, *à* 5 *heures.*

M. Charles Garnier, de l'Institut, en accepte la présidence provisoire. M. Gariel, membre de l'Académie de médecine, rapporteur général des congrès en 1889, expose les principes qui président à l'organisation des congrès, les conditions matérielles dans lesquelles ils se trouveront et la nature des rapports de ces congrès officiels avec le ministère de l'agriculture et du commerce.

M. Charles Garnier ayant demandé que ces renseignements fussent relatés au procès-verbal, M. Gariel a répondu qu'il les transmettrait régulièrement dans une lettre officielle adressée au président du congrès.

Il est procédé à l'élection du bureau du congrès. Sont élus :

Président : M. Charles Garnier. — Vice-présidents : MM. Bœswillwald, Vitu. — Secrétaire général : M. Charles Normand.

Il est ensuite procédé à l'élection d'une sous-commission. Il est décidé qu'elle se composera du bureau auquel seront adjoints quatre membres. Sont élus : MM. Charles Lucas, Magne, de Ménorval, Tranchant.

Séance de la sous-commission, 27 *juillet* 1888.

La sous-commission décide, d'accord avec M. Gariel que le congrès aura lieu dans la seconde quinzaine du mois de juin 1889 : elle pense qu'il conviendra de publier un volume contenant les mémoires lus au congrès. Elle espère qu'on obtiendra une réduction de prix sur les transports pour les membres du congrès. Pour être membre du congrès il faudra verser une somme de 20 francs destinée à permettre d'en couvrir les frais. — La commission établit ensuite une liste de membres honoraires du congrès ; elle décide de n'arrêter provisoirement que les noms des personnes étrangères à la France, et rédige le libellé de la lettre qui leur sera adressée.

MM. Charles Garnier, Ch. Lucas, Tranchant, Vitu pensent que le congrès devra surtout étudier les diverses législations et les moyens de vulgariser, dans l'esprit public, l'éducation artistique. M. Magne pense que le congrès pourrait spécialement étudier les moyens législatifs destinés à protéger les œuvres d'art qui sont propriété privée. M. Charles Normand propose d'inscrire dans le programme l'étude de conventions internationales destinées à sauvegarder les œuvres d'art et monuments en temps de guerre : il sera utile en tous cas de préparer l'opinion internationale à un progrès dans cet ordre d'idées. Cette proposition est bien accueillie et comme les précédentes inscrite sur le programme qui pourra comprendre les autres questions que nos collègues désireraient voir mettre à l'ordre du jour.

Le secrétaire général du *Congrès officiel international*,

CHARLES NORMAND.

CHRONIQUE

Le Boccador architecte de l'Hôtel de Ville de Paris. — M. F. Bournon combat dans la *Gazette archéologique* (1888, n° 3-4), l'opinion de M. Marius Vachon qui a fait de Pierre Chambiges l'architecte de l'Hôtel de Ville de Paris. M. Bournon relève dans les *registres des délibérations du bureau de la Ville* diverses mentions qu'il complète par la publication d'une pièce d'un registre des comptes de la Ville, conservé à la Bibliothèque Nationale. Il conclut ainsi :

La preuve est faite maintenant, croyons-nous. Le Boccador est véritablement l'architecte de l'Hotel de Ville de Paris, qui, commencé en 1533, remanié sous Henri II, achevé sous Henri IV, agrandi sous Louis-Philippe, fut finalement incendié par la Commune en mai 1871.

C'est à MM. Ballu et Deperthes que l'on doit sa restauration actuelle.

Pont Notre-Dame à Paris. — On trouve dans le *Courrier de l'Art*, n° 28 (1888), une intéressante lettre de Mariette à Temanza sur la part prise par Fra Giocondo à la construction de ce pont. Mariette a réuni à cette occasion une suite de citations empruntées à divers auteurs.

Couvent des Jacobins. — Seguier. — On a découvert en démolissant une maison de la rue Cujas, selon une note qui a circulé dans la Presse, en juillet 1888, une plaque en marbre blanc portant cette inscription en latin : le 7 mars 1641, la première pierre des nouveaux bâtiments d'un couvent de Jacobins qui s'élevait en cet endroit fut posée par le chancelier Seguier. — Ce marbre est orné, en outre, du médaillon en bronze de Seguier, médaillon signé Dupré. Cette trouvaille a été déposée au Musée Carnavalet.

PARIS DÉMOLI

HOTEL DES URSINS

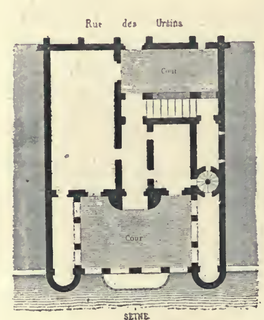
PAR

ALBERT LENOIR

Membre de l'Institut

La rue des Ursins, située dans la Cité, du côté du nord, contenait un hôtel dont les constructions s'étendaient jusqu'aux bords de la Seine, à peu de distance du port Saint-Landri. Cet hôtel, qui avait appartenu à Jean Juvenel des Ursins, prévôt des marchands de la ville de Paris, fut reconstruit au seizième siècle tel qu'il est représenté sur la planche. Les dispositions du plan font connaître que la porte principale de l'hôtel, et une plus petite située à l'ouest, donnaient entrée dans une première cour, à l'orient de laquelle s'élevait une grande salle. Un passage ouvert au fond de cette cour conduisait à un grand escalier et, plus loin, à une pièce accessoire, puis à une seconde cour formant une terrasse soutenue par le mur du quai de la Cité.

Plan d'un hôtel du seizième siècle qui se trouvait dans la Cité, aux bords de la Seine, près du Port Saint-Landri.



PARIS DÉMOLI
Par Abert Lenoir.

Deux galeries couvertes, terminées par des demi-tours rondes, construites en encorbellement, sur les quais, limitaient cette cour au levant et au couchant; elles étaient réunies, au nord, par un mur percé de quatre arcades que surmontait un balcon.

La vue perspective développe, du côté du quai, les dispositions



HOTEL DES URSINS

Vue prise dans la première cour de l'Hôtel avec le passage conduisant à la seconde cour et l'escalier principal

par Albert Lenoir.



HOTEL DES URSINS

Vue de la façade prise sur les bords de la Seine.

par Albert Lenoir

générales ; on y voit les deux tours rondes partant des terrasses et reliées par le mur percé d'arcades ; plus loin, le principal corps de logis, comporte deux tourelles et plusieurs étages.

Le second dessin indique les dispositions de l'escalier principal situé

PARIS DÉMOLI

Par Albert Lenoir.



HOTEL DES URSINS

Détail de l'ornementation des tympans des arcades qui reliaient les deux tourelles du quai.

sur la première cour de l'hôtel, ainsi que le passage qui conduisait aux dépendances et à la seconde tour.

Les détails reproduits avec ce dessin sont ceux de la décoration des quatre arcades qui, en reliant les deux tourelles élevées sur le quai, formaient au nord la clôture de la cour. On y voyait alternativement, dans les tympans des arcs, des têtes en médaillons et des écussons de famille accompagnés de bandelettes flottantes.

ÉGLISE SAINT-BENOIT

VUE DES CHARNIERS

L'église de Saint-Benoît, entièrement détruite lors du percement de la rue des Écoles, était située rue Saint-Jacques. Son origine, qui n'est pas connue d'une manière précise, est très ancienne. Ce fut probablement une chapelle élevée au dix-septième siècle, sur le bord de la voie antique, et consacrée à Saint-Bacche et à Saint-Serge, martyrs. Ce ne fut qu'au douzième siècle qu'on la désigna sous le nom de Saint-Benoît. Située sur le bord occidental de la voie, son chevet n'était pas orienté suivant l'usage, ce qui lui fit donner le surnom de bétournée ou mal tournée. L'église de Saint-Benoît avait été reconstruite sous le règne de François Ier, et l'abside placée à l'Orient, vers la rue Saint-Jacques, la fit nommer alors *Saint-Benoît-le-Bientourné.* Le sanctuaire, reconstruit en 1680, par le célèbre architecte Perrault, a été conservé jusqu'à l'entière destruction de l'édifice On entrait dans l'église par deux portes, situées sur une rue étroite communiquant avec le cloître Saint-Benoît; la plus grande de ces deux portes donnait accès à la nef principale; et la plus petite à une nef latérale située au sud. Des colonnes et des piliers séparaient les nefs, six au midi et trois au nord. Sus ce dernier côté, une porte latérale communiquait avec le cloître. Au sud de l'édifice était le cimetière et les charniers; c'est une vue inédite de ses charniers que nous donnons sur la planche ci-contre. Sous la nef méridionale de l'église, de nombreux caveaux, éclairés par des soupiraux ouverts sur le cimetière, servaient à la sépulture.

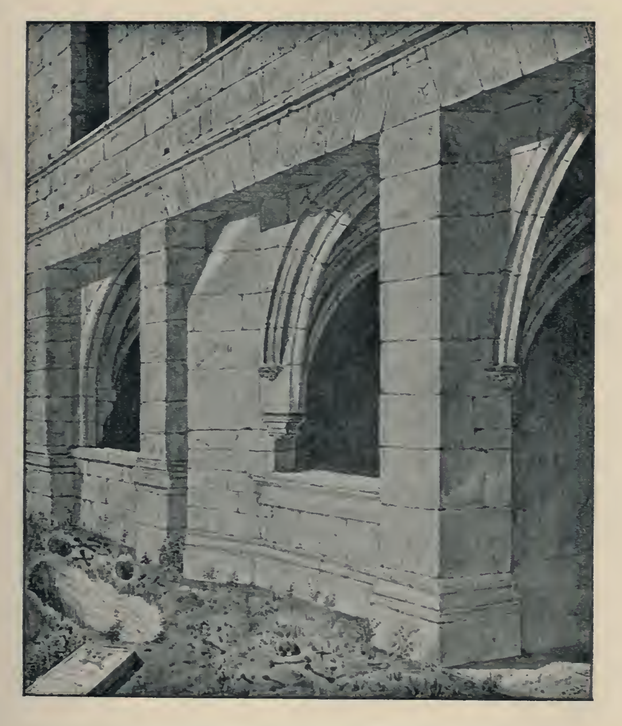
Albert Lenoir.
Membre de l'Institut.

LES MAISONS DE PARIS

Nous relevons de curieux renseignements sur ce sujet dans un rapport présenté par notre collègue du comité M. Alfred Lamouroux conseiller municipal au nom de la 1re commission sur la valeur locative des propriétés bâties de la ville de Paris, en exécution de la loi du 8 août 1885.

Paris renfermait 26,801 maisons en 1817 selon M. de Chabrol, 30,175 en 1856-55,160 en 1861, époque de l'annexion. En 1886 on compte 82,088 *propriétés bâties*, sur lesquelles le savant statisti-

ÉGLISE SAINT-BENOIT A PARIS



Détails inédits du Charnier

(Tiré du cabinet d'Albert Lenoir)

cien, notre collègue, M. le Dr Bertillon n'en admet que 73,342 au titre de *maisons*.

Le nombre des maisons a triplé depuis soixante ans ; d'abord cette augmentation a été assez régulièrement d'un millier par an (1822-1856), puis de 2000 environ (1861-1881); mais ce taux d'accroissement a été notablement dépassé dans l'intervalle des deux derniers dénombrements (1881-1886) où l'augmentation des constructions a atteint le chiffre de 17,939 soit environ 4000 par an.

On trouvera encore dans ce mémoire beaucoup d'autres détails du plus haut intérêt pour Paris : tableaux des logements vacants, densité de la population, conditions d'existence des Parisiens, etc. Ce travail offre les mêmes qualités solides et des détails du plus haut intérêt que révélaient déjà les précédents travaux de notre distingué collègue. C.-N.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LUNDI 24 NOVEMBRE 1888

Présidence de M. Albert LENOIR *de l'Institut.*

Le procès-verbal de la précédente séance, présidée par M. Charles Garnier de l'Institut, est adopté. M. Charles Normand annonce la participation de la société à l'Exposition, rend compte de la suite donnée aux décisions de la société. Il expose l'ensemble des travaux si nombreux de la société : Il signale aussi l'importance prise par l'œuvre en France et à l'étranger ainsi que par son organe L'AMI DES MONUMENTS. M. Angé de Lassus. aux applaudissements de tous, fait une brillante conférence sur *La disparition d'un coin du Vieux Paris :* le prolongement de la rue Monge et les abords de la place Maubert. Cette conférence est accompagnée de projections à la lumière oxhydrique faites à l'aide des photographies prises au moment des démolitions, par MM. Mareuse et Charles Normand. Des remerciements sont adressés à MM. Levy dont le zèle a permis d'avoir à temps les clichés nécessaires aux projections, à MM. Mareuse, Sellier qui ont adressé des notes au conférencier.

L'assemblée générale ayant à renouveler le cinquième des membres du comité élit ou réélit.

MM. ANDRÉ, architecte du Gouvernement, membre de l'Académie des Beaux-Arts
BAILLY, architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts.
BERTRAND (Alexandre), conservateur du Musée de Saint-Germain, membre de l'Académie des inscriptions et Belles Lettres.
CERNESSON, député.
HERVÉ, Directeur du *Soleil*, membre de l'Académie Française.
LANSYER, Peintre.
LEMONNIER, Professeur d'histoire à l'Ecole des Beaux-Arts.
DE MÉNORVAL, conseiller municipal.
PROUST, député, président de la Commission des Monuments Historiques.
RAVAISSON, Membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des sciences morales et politiques.
ROBIDA, directeur de la *Caricature*.
SELLIER, Président de la section du XVIIe Arrondissement.

Le secrétaire général
CHARLES NORMAND.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

ADHÉSIONS NOUVELLES

POSTÉRIEURES A CELLES DE LA LISTE DU N° 7.

Voir la liste générale dans le n° 6 (1er volume) et eelles des fascicules 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Baparlier, 2 *bis*, rue des Rosiers.
Butor, avocat, à Béthune (Pas-de-Calais).
Boulé (Eugène), 102, rue d'Assas.
Chailley (J.), 9, rue Guy de la Brosse.
Cherrier (Paul), 63, rue de Turenne.
Chevrier, attaché au ministère des affaires étrangères, 35, rue Jacob.
Ferrier (Alexandre), 7, boulevard de Montmorency.
Fuchs (Mme), 5, rue des Beaux-Arts.
Guimet, fondateur du musée Guimet, place d'Iéna.
La Caille, ancien magistrat, 50, boulevard Malesherbes.
Le souef, 109, boulevard Beaumarchais.
Lévy, photographe, 113, boulevard Sébastopol.
Michau (Alfred), 93, boulevard Saint-Michel.
Schlumberger (Georges), 28, rue Clément Marot.
Lepel Cointet, agent de change, 1, rue Saint-Georges.
Mme Mareuse mère, 81, boulevard Haussmann.
Comte Maurice de Panges, 53, rue de Lisbonne.

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

Constituée dans le but de veiller sur les Œuvres d'Art
et sur la Physionomie Monumentale de Paris

(ARCHITECTURE, PEINTURE, SCULPTURE, CURIOSITÉS ET SOUVENIRS HISTORIQUES)

Autorisée par arrêté préfectoral du 21 avril 1885

PROGRAMME

Admirateurs des belles œuvres que nous ont léguées nos pères, les fondateurs de la Société ne sont pas moins passionnés pour les intérêts actuels de notre Paris moderne; ils se proposent de veiller à la défense des chefs-d'œuvre anciens et de prendre des mesures propres à conserver et à développer, dans l'avenir, l'aspect pittoresque de la Capitale.

Notre Société est étrangère à toute idée de secte ou de parti ainsi qu'en témoignent les noms de nos membres.

La réunion, dans un même Comité, d'éléments si divers, manifeste d'une façon éclatante que, dans les arts, les généreuses pensées dominent toute autre considération.

La lassitude générale qu'inspirent les luttes ruineuses des partis impose à tous l'obligation de travailler en commun à l'étude de tout ce qui peut ranimer la prospérité et la grandeur de la France. D'autres ont pour devoir de se demander à chaque décision qu'ils prennent si nous aurons ainsi une armée plus forte, un état plus florissant, une nation plus unie, une race vigoureuse et des esprits sains. Notre part dans le travail de relèvement est plus modeste, puisque nous ne soutenons que la cause des arts. Notre seul souci est de défendre et d'augmenter les richesses artistiques semées sur ce sol par nos pères, grâce à vingt siècles d'efforts.

Nous voulons travailler au bien de la France en cherchant à protéger ces édifices et ces œuvres qui font le charme et la réputation de sa Capitale. N'est-ce point là que se trouve cet enseignement de chaque instant que donne au peuple l'amour des ancêtres? N'est-ce point une obligation que de transmettre intact et d'accroître cet héritage, qui dans les pays disparus de l'histoire perpétue le souvenir de grands peuples ignorés? D'ailleurs, la valeur de ces œuvres ne les place-t-elle pas au-dessus de ces considérations si puissantes qu'elles soient? Ces exemples de goût, d'élégance et de grâce ne sont-ils pas un élément d'instruction que rien ne peut remplacer, un attrait pour l'étranger, un charme pour tous?

La notoriété acquise par notre œuvre dès ses débuts lui a valu d'être désignée par les Sociétés départementales pour servir de lien commun dans la lutte contre le vandalisme qui se donne libre cours dans la France entière. Notre Société a un caractère exclusivement parisien; mais plus de deux cents présidents, secrétaires ou délégués de ces associations d'artistes, de savants et d'hommes de lettres ont demandé au Comité de former le noyau d'une résistance qui s'exerce au moyen du Comité de la Revue *L'Ami des Monuments*, chargée de concentrer les efforts communs. L'action s'étendra progressivement au fur et à mesure que les Sociétés locales nous adresseront pour le département qu'elles représentent des correspondants autorisés.

Que de ruines chaque jour accumulées! Elles ont suscité souvent d'impuissants regrets ou de stériles efforts. C'est pourquoi nous voulons grouper les bonnes volontés sans distinction. Que chacun nous apporte son concours et celui de ses amis; qu'il popularise dans la foule l'amour de ces œuvres que nous défendons; qu'il signale, au besoin, les dangers qui les menacent et les mesures propres à développer la physionomie monumentale de Paris [1]. C'est ainsi que notre Société, par l'union de toutes les forces et de toutes les compétences, créera les ressources matérielles ou morales nécessaires pour accomplir son œuvre nationale.

1. *Par lettre adressée au Secrétaire général.*

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

La Société a été fondée, dans la séance du 7 février 1884, par une circulaire de *M. Charles Normand*, avec le concours des personnes qui avaient bien voulu y répondre en assistant à cette séance de fondation. C'étaient *M. Bailly* de l'Institut, président de la Société des artistes français ; *Blondeau*, représentant *M. Vacquerie* ; Canivet, représentant *M. Hervé*, de l'Académie française ; *Lameire*, peintre, membre de la Commission des Monuments historiques ; *De Lasteyrie*, professeur à l'École des Chartes, membre de la Commission des Monuments historiques ; *Albert Lenoir*, de l'Institut ; *Mareuse*, secrétaire de la Commission municipale des Inscriptions parisiennes ; *Monteil*, conseiller municipal ; *Morain* ; *Eugène Müntz*, conservateur de la Bibliothèque et des Collections à l'École des Beaux-Arts ; *Questel*, architecte, de l'Institut ; *Sauvageot* ; *Wallon*, secrétaire général de la Société centrale des architectes.

Démarches en vue d'obtenir la sauvegarde de la *Porte Saint-Denis* : La Société obtient la restauration de la Porte Saint-Denis (*janvier 1885*). Achèvement des travaux en mai 1887.

Organisation d'un classement des œuvres d'art de Paris et premiers résultats.

Démarches en vue de la Conservation de *Saint-Julien le Pauvre*. Réponse favorable.

Propagande faite par les Sociétaires pour mettre en valeur les œuvres d'art de la Capitale : Conférences populaires sur l'Histoire des Quartiers de Paris ; articles dans la Presse politique ou technique pour vulgariser la connaissance et l'histoire du vieux Paris.

Inauguration des Promenades archéologiques et artistiques destinées à rehausser la valeur des antiquités de Paris.

Démarches en faveur de la conservation des Noms historiques des Rues du Vieux Paris.

Demande faite à l'effet d'obtenir pour la *Statue de Diderot* un emplacement moins défavorable, et satisfaction donnée à cette demande.

Recherches d'antiquités disparues de l'ancien Paris.

Les *Sociétés départementales* chargent le Comité d'organiser, avec leur concours, la protection des œuvres d'art en France.

Vœu provoqué par la Société, d'accord avec les Sociétés départementales, en faveur de la conservation des *Arènes de Lutèce.*

Établissement de relations avec les Sociétés analogues de France et de l'étranger.

Élaboration de l'organisation départementale.

Organisation d'une Bibliothèque des Antiquités Parisiennes.

Établissement d'un *Catalogue des ruines des Tuileries.*

Démarches en faveur de la conservation de l'*Hôtel Salé* (ancienne École Centrale).

Propagande en faveur d'un style d'architecture plus éminemment décoratif.

Propagande en faveur d'une législation protectrice des œuvres d'art.

Préparation de diverses mesures propres à assurer d'une façon générale la conservation des œuvres anciennes et l'aspect du Paris nouveau; études sur le grattage des façades.

Organisation d'une Commission chargée de relever dans les Journaux les actes de vandalisme.

Création d'un *Bulletin* gratuitement distribué aux Sociétaires, formant un *Recueil illustré* des Monuments parisiens (deux VOLUMES en neuf fascicules).

Démarches au sujet du Métropolitain :

M. le Ministre des travaux publics confie à la Société le soin de nommer une Commission artistique et archéologique du Métropolitain chargée de lui présenter un rapport sur la question.

Plusieurs Sociétaires et Conseillers municipaux, membres du Comité des Monuments parisiens, obtiennent, conformément aux vœux de la Société, la sauvegarde des œuvres d'art et des aspects de Paris menacés par le projet du Métropolitain.

Relations établies avec la Société des *Amis des monuments rouennais.*

Promenades aux fouilles du Vieux-Louvre, au Diorama de Paris, aux Archives nationales et aux vieux Hôtels du Marais, etc.

Visite du Val-de-Grâce et des Catacombes.

Une maison de l'époque de la Renaissance à Paris.

Campagne contre les *Affiches agaçantes.* Mesures diverses obtenues par la Société contre les affiches.

Banquets.

Conférence sur les théâtres de Paris.

Campagne en faveur de l'église Saint-Pierre de Montmartre.

Création par un certain nombre de membres de la Société de la Revue *L'Ami des Monuments*, destinée à permettre en France et à l'étranger une action analogue à celle exercée à Paris par la Société.

Organisation sur l'initiative de la Société, d'un *Congrès international officiel pour la Protection des Monuments et Œuvres d'art :* fondé par arrêté ministériel en date du 16 juillet 1888.

Visite, avant son ouverture, du Musée Guimet près le Trocadéro.

Campagne de la Société pour la sauvegarde du Louvre et de ses richesses menacées par l'installation de foyers dans ses sous-sols.

Collection de photographies prises par des membres de la Société au moment de la démolition des vieux quartiers de Paris.

Reproduction inaltérable d'un certain nombre des œuvres détruites et publication dans le *Bulletin* de la Société.

Obtention de la réfection de l'*Arc de Triomphe* du Carrousel.

Réunions, en séance d'assemblées générales, promenades, séances du Bureau, du Comité, des Commissions.

Études sur les moyens d'assurer à perpétuité la conservation des sépultures.

Conférence sur le *Paris qui s'en va.*

Préparation d'un guide artistique et archéologique de Paris (en cours de publication).

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

Article premier. — La Société des *Amis des Monuments parisiens* est constituée dans le but de veiller sur les œuvres d'art et sur la physionomie monumentale de Paris.

Art. 2. — Elle a son siège à Paris.

Art. 3. — La Société se compose de toutes les personnes dont l'admission est prononcée par le Comité à la suite d'une demande écrite par le candidat et appuyée par deux membres de la Société domiciliés depuis au moins trois mois dans le département de la Seine.

Les Dames peuvent faire partie de la Société.

Art. 4. — Le MINIMUM de la cotisation est fixé à 10 francs par an.

Tout membre peut convertir sa cotisation annuelle en un versement unique de 100 francs.

Art. 5. — La Société est administrée par un comité de soixante membres nommés en assemblée générale.

Le comité se renouvelle par cinquième année.

Les membres sortants sont toujours rééligibles.

Art. 6. — Le comité nomme le bureau parmi ses membres.

Art. 7. — Le bureau se compose de :

Un Président ;

Trois Vice-Présidents ;

Un Secrétaire général et trois Secrétaires adjoints ;

Un Archiviste;

Un Trésorier.

Art. 8. — Le Comité a plein pouvoir pour agir au nom de la Société, pour la convoquer ordinairement et extraordinairement, pour défendre ses intérêts, accepter dons et legs, et généralement pour statuer sur tout ce qui concerne l'administration.

Art. 9. — La présence du cinquième des membres est nécessaire pour rendre valables les décisions du comité quand il s'agit d'engager une dépense.

Art. 10. — La Société se réunit en Assemblée générale deux fois par an, pendant les mois d'avril et de novembre, pour y délibérer sur les affaires indiquées à son ordre du jour.

Art. 11. — Le Bureau prépare le Budget qui doit être voté par l'Assemblée générale.

Art. 12. — Dans l'Assemblée générale d'avril il sera donné lecture de deux rapports, approuvés par le Comité : dans le premier, le Secrétaire général indiquera l'état et les travaux de la Société pendant l'année écoulée; dans le second, le Trésorier exposera la situation financière de la Société.

Ces rapports doivent être approuvés par l'Assemblée générale.

Art. 13. — Tout Sociétaire qui pendant deux années consécutives n'aura pas payé sa cotisation sera rayé de plein droit.

L'exclusion d'un membre est prononcée sans appel par le Comité après audition de deux représentants, au choix de ce membre, dans une réunion composée du tiers au moins du Comité et sur le vote des deux tiers des membres présents.

Art. 14. — Tout Sociétaire sorti de la Société est soumis, pour y rentrer, aux conditions d'admissibilité des membres.

Art. 15. — Nul ne pourra faire partie du Comité s'il n'est Français et jouissant de ses droits civils.

Art. 16. — Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la demande du Comité avec l'approbation d'une Assemblée générale.

Art. 17. — La Société ne peut être dissoute que dans une Assemblée générale comptant comme présents les deux tiers des membres résidant à Paris.

Art. 18. — Le Président fait connaître à l'autorité compétente les changements qui se produisent dans la composition du bureau, et il lui adresse, à la fin de chaque année, le compte rendu moral et financier de la Société, ainsi que les listes des membres.

Les discussions politiques et religieuses sont formellement interdites dans les réunions de la Société.

Toute modification apportée aux présents statuts devra, avant sa mise en vigueur, être soumise à l'approbation de l'autorité compétente.

BUREAU

Président d'Honneur : **Victor Hugo.**

Présidents Honoraires : **Albert Lenoir**, de l'Académie des Beaux-Arts, président sortant de la Société. — **Charles Garnier**, de l'Académie des Beaux-Arts, président sortant de la Société.

Président : **Ravaisson**, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Vice-Présidents : **De Champeaux**, critique d'Art. — **Hardy**, architecte du gouvernement. — **Vitu**, homme de lettres.

Secrétaire Général : **Charles Normand**, directeur de la Revue *L'Ami des Monuments*, architecte diplômé par le gouvernement.

Secrétaires Adjoints : **Augé de Lassus**, critique d'Art. — **Mareuse**, secrétaire de la Commission des Inscriptions parisiennes. — **Mario Proth**, homme de lettres.

Trésorier : **Arthur Rhoné**, correspondant du Comité de conservation du Caire.

Archiviste : **Eugène Müntz**, conservateur de la Bibliothèque et des collections de l'Ecole des Beaux-Arts.

Prière d'adresser les communications au Secrétaire général.

LISTE DU COMITÉ

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

MM.

André (Jules), architecte du Muséum, membre de l'Institut, 5, rue d'Assas.

Augé de Lassus, 6, quai de Billy.

Bailly, architecte, membre de l'Institut, président de la Société des artistes, 19, boulevard Bonne-Nouvelle.

Bertrand (A.), membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, au Château (Seine-et-Oise).

Bourdais, architecte, 46, avenue du Trocadéro.

Cernesson (Léopold), architecte, député, 23, rue Michel-Ange.

De Champeaux, bibliothécaire de l'Union centrale des Arts décoratifs, 31, rue de Verneuil.

Chardon, ingénieur, 14, rue de Trévise.

Choisy (Auguste), ingénieur en chef des ponts et chaussées, 11, rue Chomel.

Claretie, administrateur général de la Comédie-Française, président de la Société des gens de lettres, 10, rue de Douai.

Corroyer, architecte du Gouvernement, 14, rue de Courcelles.

Daumet, membre de l'Institut, architecte du Palais de Justice, 13, rue de l'Abbaye.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs.

Garnier (Charles), architecte de l'Opéra, membre de l'Institut, 90, boulevard Saint-Germain.

Gonse (Louis), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 205, boulevard Saint-Germain.

Guiffrey, archiviste aux Archives nationales, 1, rue d'Hauteville.

Guillaume (Eug.), statuaire, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement du dessin, 5, rue de l'Université.

Guillon (Adolphe), peintre, 10, boulevard de Clichy, atelier, 9, rue Duperré, et l'été, à Vézelay (Yonne).

Hardy, architecte du Gouvernement, 32, rue du Bac.

Hervé (Édouard), membre de l'Institut, directeur du *Soleil*, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Hoffbauer, architecte, 40, boulevard Montparnasse.

Lameire (Charles), peintre, membre de la Commission des Monuments historiques, 52, avenue Duquesne.

Lamouroux, conseiller municipal, 150, rue de Rivoli.

Lansyer, peintre, ancien architecte, membre du Comité des Quatre-vingt-dix, président de la Société libre des Artistes français, 27, quai Bourbon.

Robert de Lasteyrie, professeur à l'École des Chartes, membre de la Commission des Monuments historiques, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

Lemonnier (H.), professeur à l'École des Beaux-Arts, 15, boulevard Saint-Germain.

Lenoir (Alfred), statuaire, 17, hameau Boileau, 38, rue Boileau.

Lenoir (Albert), membre de l'Institut, à l'Ecole des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Maignan, peintre, 1, rue Labruyère.

Muntz (Eug.), conservateur de l'École des Beaux-Arts, 14, rue de Condé.

Mareuse, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, 81, boulevard Haussmann.

Mario Proth, homme de lettres, 21, rue Visconti.

De Ménorval, conseiller municipal, 20, rue du Petit-Musc.

Michel (André), homme de lettres, 180, boulevard Saint-Germain.

Millerand, avocat à la Cour d'appel, député de la Seine, 1, rue Fontaine.

Paul Mantz, directeur général honoraire des Beaux-Arts, 69, rue Caumartin.

Normand (Alfred), architecte du Gouvernement, 51, rue des Martyrs.

Normand (Charles), architecte diplômé par le Gouvernement, directeur de la Revue *L'Ami des Monuments*, 98, rue de Miromesnil, anciennement, 51, rue des Martyrs.

Pol Nicard, bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, 38, rue de Sèvres.

Ollendorff (G.), directeur au Ministère du commerce, président honoraire de l'Union française de la Jeunesse, 28 *bis*, rue de Richelieu.

Planat (Paul), rédacteur en chef de la *Construction moderne*, 94, rue de Rennes.

Antonin Proust, député, président de l'Union centrale des Arts décoratifs et de la Commission des Monuments historiques, 32, boulevard Haussmann.

Ravaisson, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales et politiques, 11, quai Voltaire.

Read (Ch.), membre de la Société nationale des Antiquaires de France, 2, boulevard Saint-Germain.

Régamey (F.), inspecteur de l'Enseignement du dessin, 6, rue Coëtlogon.

Reinach (J.), directeur de la *République Française*, 6, avenue Van-Dyck.

Reinach (S.), conservateur adjoint au Musée de Saint-Germain (Seine-et-Oise), 31, rue de Berlin.

Rhoné (Arthur), correspondant du Comité de conservation de l'Art arabe au Caire, 10, rue du Pré-aux-Clecs.

Robida, directeur de la *Caricature*, 7, boulevard de Calais (Argenteuil).

Rosières (R.), homme de lettres, à Meulan (Seine-et-Oise).

Sédille (Paul), architecte, 28, boulevard Malesherbes.

Sellier, président de la Société « Le Vieux Montmartre », 11, rue de la Vieuville.

Tranchant, 28, rue Barbet-de-Jouy.

Uchard, architecte de la Ville, 35 *bis*, rue de Fleurus.

Vaudremer, architecte, membre de l'Institut, 116, rue de Grenelle.

Vitu, homme de lettres, 36, avenue de Wagram.

Wallon (H.), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, au palais de l'Institut.

Wallon (Paul), architecte diplômé du Gouvernement, secrétaire général de la Société centrale des architectes, 1, rue Gay-Lussac.

Yvon (Adolphe), peintre, professeur à l'école des Beaux-Arts, 156, rue de la Tour (Passy).

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES MONUMENTS PARISIENS

Les noms écrits en italiques désignent ceux de nos collègues qui ont capitalisé leurs cotisations.

Adam (Mme Juliette Lamber), directrice de la *Nouvelle Revue*, 190, boulevard Malesherbes et rue Juliette Lamber.

Amman, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, 161, rue Saint-Jacques.

Anceau, ingénieur, 15, rue Salneuve.

Ancelet, architecte du Ministère des Travaux publics, professeur à l'École des Beaux-Arts, 64, rue Vitruve.

Ancelle, capitaine du génie, officier d'ordonnance du général Faidherbe, 15, boulevard de la Tour-Maubourg.

André (Jules), architecte du Muséum, membre de l'Institut, 5, rue d'Assas.

André (Pierre), architecte diplômé par le Gouvernement, pensionnaire à l'Académie de France, Villa Médicis à Rome (Italie).

Andry (Armand), 17, rue Phalsbourg.

Antiq (Ch.), peintre, 89, rue Denfert-Rochereau.

Arthez (Ernest), 23, boulevard des Capucines.

Aubert (Jean), peintre, 15, avenue Beaucourt.

Aubry (Gaston), architecte, 33, avenue Montaigne.

Aucamus, négociant, 16, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Augé de Lassus, 6, quai de Billy.

Augé de Lassus (Mme), 66, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Bacigalupo, 22, rue de Charenton.

Bailly, architecte, membre de l'Institut, président de la Société des artistes, 19, boulevard Bonne-Nouvelle.

Ballu (Albert), architecte des Monuments diocésains, 15, rue Mansart.

Ballu (Roger), inspecteur des Beaux-Arts, 10 *bis*, rue Ballu.

Barau, peintre, 37, boulevard de Clichy.

Barbary, architecte diplômé par le Gouvernement, 25, rue de la Collégiale.

Barbieri Besana, 21, rue des Roses.
Bartaumieux (Charles), architecte-expert, 66, rue de la Boëtie.
Barthélemy, 124, boulevard Saint-Germain.
Baudet, ingénieur, 64, rue du Rocher.
Bauër (Frantz), architecte, 32, rue Washington.
Baugrand (G.), 12, avenue d'Antin.
Bayard (Julien), architecte, 1, rue Bonaparte.
Bayard de la Vingtrie, statuaire, impasse du Maine, 16.
Beau (H.), 131, boulevard Sébastopol.
Beaufeu (Paul), chef de bureau au Ministère des Affaires Étrangères, 8, boulevard Malesherbes.
Beaufort (de), 23, rue Ville-l'Évêque.
Bellanger, architecte, 30, rue du Mont-Thabor.
Bernard (l'abbé Eugène), vice-doyen de Sainte-Geneviève, 5, rue Gay-Lussac.
Bernard (Camille), élève à l'École des Beaux-Arts, 4, impasse Royer-Collard.
Bernier (Louis), architecte du Gouvernement, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 6, rue de Vienne.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, au Château (Seine-et-Oise).
Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.
Bida, 22, boulevard Saint-Michel.
Bignon, 12, avenue du Bois de Boulogne.
Billault, 14, rue Duphot.
Bin, peintre, maire du dix-huitième arrondissement, 11, rue Cauchois.
Bing, 19, rue Chauchat.
Bischoffsheim, 3, rue Taitbout.
Blache (docteur), 5, rue de Suresnes.
Blanchot, 47, rue Neuve, à Versailles.
Blavet, secrétaire général de l'Opéra.
Blavette, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 5, rue de Poitiers.
Bloche (Désiré), sculpteur, 37, rue Godot-de-Mauroi.
Blondel, architecte de la Bourse du Commerce, 44, quai de la Mégisserie.
Blondel (Paul), 65, rue Dulong.
Boileau, architecte du monument de Gambetta, 112, rue du Bac.
Bonaparte (prince Roland), 22, Cours la Reine (Paris).
Bonnemère, homme de lettres, 9 *bis*, rue de Moscou.
Bonnemère, fils, 26, rue Chaptal.
Bonnenfant, architecte diplômé par le Gouvernement, 5 *bis*, rue Solférino.
Bonté (Eugène), 102, rue d'Assas.
Borot (Adrien), 7, rue Spontini.
Boselli (Paul), 64, rue de Rome.
Bouhon, architecte, 74, avenue des Gobelins.
Boulé (Eugène), 102, rue d'Assas.
Bourdais, architecte, 46, avenue du Trocadéro.
Bourdeix (Joseph), architecte, 8, rue des Vosges.

Bournon (Fernand), archiviste, 18, rue du Cardinal-Lemoine.
De Bouteiller, conseiller municipal, 7, rue de Passy.
Bouvrain, architecte, 26, boulevard Saint-Michel.
Bouvret (Alphonse), directeur du *Journal des artistes*, 32-34, galerie Vivienne.
Bouruet Aubertot, 12, avenue de la Bourdonnaye.
Bouwens van der Boyen, architecte, 45, rue de Lisbonne.
Bouzemont (E.), 12, rue d'Anjou.
Brémontier, 38, avenue Malakoff.
Brenot (P.), 10, rue Auber.
Breton (Guillaume), artiste-peintre, 22, boulevard Saint-Michel.
Bretonneau Clary (Justinien), avocat à la Cour d'appel, 79, boulevard Henri-Martin.
Brey (Léon), architecte, 71, avenue Wagram.
Brice (René), député, 19, quai Malaquais.
Brizard (René), avocat à la Cour d'appel, 59, boulevard Malesherbes.
Brouardel (docteur), président du conseil d'hygiène, doyen de la Faculté de médecine de Paris.
Brunot, publiciste, 16, rue Tholozé.
Buquet, architecte, 2, place du Théâtre-Français.
Burnichon, 1 *bis*, boulevard Saint-Marcel.
Butor (Jules), avocat à Béthune, 5, rue des Grands-Becquereaux (Pas-de-Calais.)

Cabarieu (Mila de), château de Cabarien à Montauban (Tarn-et-Garonne).
Cain (Georges), 111, rue Lafayette.
Calisporis (docteur en droit), 73, boulevard Saint-Germain.
Camus (D.), architecte, 55, avenue de Châtillon.
Canivet, publiciste, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires.
Capelle (Georges), rédacteur au *Gaulois*, 59, rue Pigalle.
Carel, 20, rue de la Harpe.
Castaignet, avoué de première instance, 87, rue des Petits-Champs.
Caussade (François de), conservateur à la Bibliothèque Mazarine.
Cavaillé Coll (fils), peintre, 15, avenue du Maine.
Cernesson (Léopold), architecte, député, 23, rue Michel-Ange.
Chabat (Pierre), architecte, professeur, 172, boulevard Montparnasse.
Chaber (Pierre Alex.), architecte, 6, chaussée de la Muette.
Chabert, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 6, rue du Mont-Thabor.
Chailley (G.), 9, rue Guy-de-la-Brosse.
De Champeaux, bibliothécaire de l'Union centrale des Arts décoratifs, 31, rue de Verneuil.
Champouillon, ingénieur, 18, avenue Gourgaud.
Chapelain de Caubeyres (Henri), architecte, 70, rue de Grenelle.
Chapon, directeur du journal *la Gironde*, rue de Richelieu, 101.
Chapu, statuaire, membre de l'Institut, 19, rue du Montparnasse.
Chardin (Paul), peintre, 2, rue des Pyramides.
Chardon, ingénieur, 14, rue de Trévise.

Charle (E.), sous-chef de bureau au ministère des Travaux publics, 38, rue de Sèvres.
Charles (jeune), négociant, 11, rue Joquelet.
Charles-Edmond, bibliothécaire du Sénat, 4, rue Monsieur-le-Prince.
Charpentier (Camille), architecte, 64, quai de la Rapée.
Charpentier (Léon), 64, quai de la Rapée.
Chauveau, membre de l'Institut, 6, avenue Jules-Janin.
Chauvet, artiste-dessinateur, 4, rue Michel-Ange.
Chauvy (Étienne), élève au lycée Monge, 2, rue des Pyramides.
Cherrier (Paul), publiciste, 63, rue de Turenne.
Chevillard (Vincent), peintre, 3, rue Racine.
Chevrier, attaché au Ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob.
Choisnard (Félix), peintre, 60, rue de Vaugirard.
Choisy (Auguste), ingénieur en chef des ponts et chaussées, 11, rue Chomel.
Clarin (G.), artiste-peintre, 62, rue de Rome.
Claretie, de l'Académie française, administrateur général de la Comédie-Française, 10, rue de Douai.
Clément, 58, rue Saint-André-des-Arts.
Coignet, 23, rue des Écuries d'Artois.
Collet-Duclos (Mme), 106 *bis*, boulevard Pereire.
Colonna-Ceccaldi (docteur), 10, rue Auber.
Coquelin, papetier, 34, rue de Seine.
Cordier (Désiré), 29, rue de Londres.
Cordier (Henry), professeur à l'École des langues orientales, 3, place Vintimille.
Corroyer, architecte du Gouvernement, 14, rue de Courcelles.
Cortot (E.), 88, rue de la Victoire.
Cosnac (marquis Adhémar de), 74, rue de Lille.
Cotteau, président de la Société des Sciences de l'Yonne, à Auxerre (Yonne).
Cottreau (Gabriel), 252, rue de Rivoli.
Coulomb, 4, rue Saint-Pétersbourg.
Courajod, conservateur adjoint au Musée du Louvre, 36, rue Raynouard.
Courtois (G.), peintre, 113, boulevard Bineau, à Neuilly (Seine).
Courtois (Georges) architecte, 13, rue Darcet.
Courtois-Suffit, architecte diplômé par le Gouvernement, 31, rue de Chabrol.
Coutant (E.), 11, rue Thann.
Cranney, ingénieur des arts et manufactures à Ercheu (Somme).
Cravoisier (Émile), secrétaire de la Société de géographie commerciale de Paris, 42, boulevard Sébastopol.

Dalligny (A.), 5, rue Lincoln.
Dalligny, directeur du *Journal des Arts*, 47, rue Lepeletier.
Dalou, sculpteur, 18 *bis*, impasse du Maine.
Daly (Marcel), sous-directeur de la *Semaine des Constructeurs*, 16, rue Soufflot.

Dameron (Émile-Charles), peintre, 38, rue Rochechouart.

Damon (Alfred), dessinateur, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Dantan, artiste-peintre, 1, parc de Montretout, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

Dardoize (Mme), 8, rue de Tournon.

Dargaud (Victor), peintre, 7, quai Bourbon.

Darlu-de-Roissy (Gaston), 59, rue Condorcet.

Darvant, sculpteur, 113, boulevard Haussmann.

Dandré (René), 12, rue Halévy.

Daumet, membre de l'Institut, architecte du Palais de Justice, 135, boulevard Saint-Germain.

Davoust (Léon), architecte diplômé par le Gouvernement, 5, rue des Saints-Pères.

Debras, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, 42, rue de Pontoise, Argenteuil (Seine-et-Oise).

Debray (Ernest), rentier, 52, rue Bondy.

Dechard (Paul), 122, rue de Rennes

Defrance, chef de bureau à la Préfecture de la Seine, 11, rue Jacques-Cœur.

Delaistre, membre de la Société centrale des architectes, 26, rue des Écuries-d'Artois.

Delalain, président du Cercle de la librairie, 203 *bis*, boulevard Saint-Germain.

Delamotte (Raoul), banquier, 21, boulevard Haussmann.

Delaroche (Paul), 32 *bis*, boulevard Haussmann.

Delesse (Mme), 59, rue de Madame.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs.

Demenieu, architecte du Gouvernement, 10, rue Fontaine-Saint-Georges.

Demombynes, avocat à la Cour d'appel, 28, rue Jacob.

Denecheau, statuaire, 9, rue Duperré.

Denis, 24, rue Gay-Lussac.

Denis (Mme C.), 65, rue de Bretagne.

Depresle (Octave), 94, rue de la Victoire.

Derenbourg (Hartwig), professeur à l'École spéciale des langues orientales, 56, rue de la Victoire.

Deroy, dessinateur à l'*Illustration*, 6, avenue du Maine.

Descaves, architecte attaché au Gouvernement, 30, rue Miromesnil.

Deslignières (Mme), 116, boulevard Pereire.

Desnues (Lucien), architecte, 7, rue Poisson.

Desprez (Paul), du Ministère des Affaires étrangères, 5, rue de Mailly.

Despois de Folleville, sculpteur ornemaniste, secrétaire de la Société protectrice des Monuments de Rouen, 35 *bis*, rue Chasse-Lièvre, à Rouen (Seine-Inférieure).

Desportes, architecte municipal, à Nogent-sur-Seine (Aube).

Devay (J.), 82, rue Taitbout.

Deverin (Henri), architecte attaché à la Commission des Monuments historiques, 65, rue Claude-Bernard.

Deverin (P.-E.), 104, rue de Rennes.
Devrez, architecte du Gouvernement, 44, rue Bellechasse.
Devy (G.), 12, rue Gît-le-Cœur.
Didron, peintre-verrier, 6, boulevard d'Enfer.
Diet, architecte, membre de l'Institut, 36, rue du Luxembourg.
Dior, entrepreneur, 127, boulevard Malesherbes.
Dormoy, président de la Société des architectes de l'Aube à Bar-sur-Aube (Aube).
Doublemard, statuaire, 9, villa Saïd.
Douillard (Alexis), peintre, 11, rue d'Assas.
Dramard (G. de), 157, faubourg Saint-Honoré.
Dreyfus (Camille), député, directeur de la *Nation*, 24, avenue Duquesne.
Dreyfus (Gustave), membre de la Commission des Monuments historiques, 101, boulevard Malesherbes.
Driou, 190 *bis*, boulevard Pereire.
Droz (Gustave), 11, quai Voltaire.
Dubosc, membre du Comité des Amis des Monuments rouennais, 2, rue Fontenelle, à Rouen (Seine-Inférieure).
Dubufe fils, peintre, 43, avenue de Villiers.
Duclos (Albert), architecte de l'Éden-Théâtre, 64, rue des Mathurins.
Ducrocq (Th.), professeur à la Faculté de droit de Paris, correspondant de l'Institut, 12, rue Stanislas.
Duez, artiste-peintre, 39, boulevard Berthier.
Dufour (Marie-Adolphe), bibliothécaire à Corbeil (Seine-et-Oise).
Dumont (l'abbé), à Aulnay-lez-Bondy (Seine-et-Oise).
Dunand, entrepreneur de maçonnerie, 6, rue Monceau.
Dupuis, publiciste, 129, boulevard Saint-Michel.
Dupuy (Ch.), architecte de la Banque de France, 82, rue du Ranelagh.
Durand, licencié en droit, attaché aux Monuments historiques, 110, rue de Rennes.
Durand-Gréville (Mme), 68, rue Blanche.
Duray, architecte, 6, rue de l'Abbaye.
Durenne (A.), 29, rue Cambacérès.
Du Seigneur (Maurice), critique d'art, 26, quai de Béthune.
Dussaud (Philippe), avocat à la Cour d'appel, docteur en droit, 58, rue de Rennes.
Dutert, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 41, avenue Kléber.
Dutocq, architecte, 45, avenue de Neuilly (Neuilly, Seine).
Duval (Maxime), 85, avenue de Villiers.
Duvauchel (Léon), homme de lettres, 42, rue du Bac.

Echernier, président de la Société académique d'architecture de Lyon, 2, rue du Plat, Lyon (Rhône).
Edwards (Miss Amélia B.), secrétaire honoraire de l'Egypt. Exploration Fund, membre de la Société de l'Avancement des Études helléniques. *The Larches. Westbury on Trym* (Bristol), Angleterre.

Eschenauer, ancien pasteur protestant à Strasbourg, de la Société des Amis de la Paix, de la Société des Études philosophiques, 149, boulevard Saint-Germain.

Eudel, 9, rue Victor-Massé.

Ewald, architecte, 17, avenue de Villiers.

Fagniez (Gustave), archiviste paléographe, 69, rue de Paris, à Meudon (Seine-et-Oise).

Falateuf (Octave), avocat à la Cour d'appel de Paris, 37, rue Saint-Roch.

Falize, 17, rue de Phalsbourg.

Farchi, peintre, 21, rue de Malte.

Favre (Félix), Encyclopédie d'architecture, 15, quai Conti.

Fenaille (Maurice), 6, place de la Madeleine.

Ferrand, compositeur de musique, 34, rue Singer.

Ferrier (Alexandre), 7, boulevard de Montmorency.

Ferry (Charles), 1, rue Bayard.

Feulard (docteur H.), 112, rue Lafayette.

Fischer (docteur), préparateur au Muséum d'histoire naturelle, 68, boulevard Saint-Marcel.

Flach, 58, rue du Four-Saint-Germain.

Fontenilles (de), aux Auriols, par Villemur (Haute-Garonne).

Formigé, architecte à l'Exposition Universelle, 4, rue Coëtlogon.

Flacheron, architecte, 60, rue Madame.

Fouquet, ingénieur, 26, avenue Gourgaud.

Fouret (René), 22, boulevard Saint-Michel.

Fournier (Louis-Édouard), peintre, ancien pensionnaire de France à Rome, 76, rue Bonaparte.

Fournier (S.), sculpteur sur ivoire, 12, boulevard Magenta.

De Francmesnil, 33, Chaussée d'Antin.

Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine, au palais de l'Institut.

Fuchs (Mme), 5, rue des Beaux-Arts.

Galin (Mme), 85, rue Saint-Lazare.

Galland, peintre, professeur à l'École des Beaux-Arts, inspecteur des travaux d'art aux Gobelins, 25, rue Fontaine-Saint-Georges.

Gallet, 12, rue Ambroise-Paré.

Galy, statuaire, fabricant de bronze, 8 et 10, rue Ternaux.

Garreau, vérificateur à l'Opéra.

Garnier (Charles), architecte de l'Opéra, membre de l'Institut, 90, boulevard Saint-Germain.

Garnier (Hubert), ingénieur des Arts et Manufactures, 46, rue de Prony.

Garot (Émile), architecte, 46, boulevard Beaumarchais.

Gasnault (Paul), conservateur du Musée des Arts décoratifs, 24, rue de Milan.

Gastellier, député de Seine-et-Marne, président de l'Union céramique de France, 16, boulevard de Strasbourg.

Gatines (René de), peintre, 22, rue Vintimille.

Gaudry (Jules), ingénieur, 175, rue du Faubourg-Poissonnière.

Gautier (Ch. A.), architecte diplômé par le Gouvernement, 37, rue de Lille.

Geffroy (Gustave), rédacteur à la *Justice*, 60, rue de Ménilmontant.

Gélis-Didot (Pierre), architecte, 15, rue des Beaux-Arts.

Génois, peintre, 49, boulevard Vaugirard.

Geoffrey (Stéphane), 11, rue Tournefort.

Georgé, architecte, 22, rue Clauzel.

Gérard (baron), député, 85, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Gerbaud (Jules), 5, avenue Victoria.

Gérôme, peintre, membre de l'Institut, 65, boulevard de Clichy.

Gerspach, administrateur de la manufacture des Gobelins.

Gervex, peintre, 62, rue de Rome.

Gillet (Lucien), vérificateur des travaux diocésains au ministère de l'Intérieur et des Cultes, 66, rue Doudeauville.

Gion (Paul), architecte, inspecteur des travaux de la Ville, 12, rue de Tournon.

Girardot (Georges), peintre, 59, rue Blanche.

Giraudon, 15, rue Bonaparte.

Girault (Ch.), architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France, à Rome, 16, rue Clément Marot.

Godard (A.), directeur de l'École Monge, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes.

Godfernaux, ingénieur, 14, avenue Gourgaud.

Godillot (Georges-Alexis), ingénieur, 50, rue d'Anjou.

Gonse (Louis), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 205, boulevard Saint-Germain.

Gosset (Alphonse), avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, 52, rue de Lille.

Granger, architecte, 8, boulevard Magenta.

Guérin (Edmond), 22, boulevard Saint-Michel.

Gueroult (Albert), 9, rue de Lyon.

Gueswiller, au ministère du Commerce et de l'Industrie, 80, rue de Varennes.

Guicestre, architecte diplômé par le Gouvernement, 12, rue Visconti.

Guiffrey, archiviste aux Archives nationales, 1, rue d'Hauteville.

Guillard (Léon), libraire-éditeur, 47, rue Saint-André-des-Arts.

Guillaume (Edmond), architecte du Louvre, 3, rue Jean-Bart.

Guillaume (Eugène), statuaire, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement du dessin, 5, rue de l'Université.

Guillon (Adolphe), peintre, 10, boulevard de Clichy; atelier, 9, rue Duperré et l'été à Vézelay (Yonne).

Guimet, fondateur du Musée Guimet de la place d'Iéna, 49, avenue d'Antin.

Guyot (Yves), député de la Seine, ministre des Travaux publics, 95, rue de Seine.

Hamy (docteur), directeur du Musée ethnographique du Trocadéro, 40, rue de Lubeck.

Hanotaux (Karl), 7, rue d'Obligado.
Hardy, architecte du Gouvernement, 32, rue du Bac.
Hattat, conseiller municipal, président de la Commission des Beaux-Arts de la Ville, 21, rue de l'Aqueduc.
Hébert, ancien maire de la Chapelle, 13, rue des Roses.
Henner, peintre, 11, place Pigalle.
Hérard, architecte expert, membre de la Commission d'art, 6, rue d'Assas.
Héret, architecte honoraire de la Ville de Paris, rue de Naples.
Hermant (Achille), architecte de la Ville, 10, rue Legendre.
Hermant (Jacques), architecte diplômé par le Gouvernement, 10, rue Legendre.
Hervé (Édouard), membre de l'Institut, directeur du *Soleil*, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires.
Hillemacher (Lucien), compositeur de musique, 154, boulevard Magenta.
Hilpert (Jules), caissier d'agent de change, 24, rue Téhéran.
Hochereau, architecte, conservateur du plan de Paris, 23, rue Larmeroux à Vanves (Seine).
Hoftbauër, architecte, 40, boulevard Montparnasse.
Holleville, ancien directeur du diorama du Vieux-Paris, 50, rue de Varennes.
Homberg (Octave), directeur de la Société générale, 11, rue de Courcelles.
Hua (Paul), 40, rue d'Enghien.
Hubert (Mme), 8, quai des Célestins.
Huillard (Gustave), architecte, 5, rue du 29 juillet.
Huot, peintre d'histoire, 171, faubourg Saint-Martin.
Husson (Émile), représentant de commerce, 22, rue Bréa.

Itasse (Ch.), avocat, 56, faubourg Montmartre.
Itasse (G.), 26, rue d'Aumale.

Jacob (Paul), sculpteur décorateur, 49 *bis*, boulevard Montparnasse.
Jaget (J.), 155, rue Saint-Jacques.
Jambon, décorateur, 42, rue Claude-Villefaux.
Jandet, gérant du Cercle historique, 2 ', rue Serpente.
Jaricot (Mme), 114, boulevard Pereire.
Jarre (Léon), ingénieur électricien, 2, rue des Pyramides.
Joanne (Paul), 16, rue Soufflot.
Josso, architecte diplômé par le Gouvernement, 11, rue d'Assas.
Jourdain, peintre, 18, rue du Château-d'Eau.
Jourdain (Frantz), architecte expert, 14, rue de Clichy.
Jourdain (Roger), artiste peintre, 22, rue Eugène Flachat.
Juglar (Clément), professeur à l'École des sciences politiques, vice-président de la Société d'économie politique, 167, rue Saint-Jacques.
Julien (Félix). architecte de la Caisse des Dépôts, diplômé, 55, avenue Marceau.

Kann, secrétaire général de l'Alliance israélite universelle, 58, avenue du Bois-de-Boulogne.

Kinsbourg (Paul), 5, rue Pierre-Charron.

Klein, architecte, 32, avenue d'Iéna.

Kœchlin (Rémond), 176, boulevard Saint-Germain.

Kœnig (l'abbé), second vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, 5, rue Pastro.

Kohler, bibliothécaire, ancien élève de l'École des Chartes, 4, rue Honoré-Chevalier.

Koppe (Louis), directrice du journal *La Femme et l'Enfant*, 8, place de a Bourse.

Krafft (Hugues), 84, boulevard Malesherbes.

Krafft, 135, boulevard Malesherbes.

Labat (Jules), propriétaire, 31 *bis*, faubourg Montmartre.

La Bâtie, 33, rue de Grenelle.

La Caille (Gaston), ancien magistrat, 50, boulevard Malesherbes.

Lachaize (Charles), propriétaire, 91, avenue de Versailles.

Lacombe (Paul), 5, rue de Moscou.

Lacroix (A.), chimiste, 184, avenue Parmentier.

Lafenestre (Georges), conservateur-adjoint de la peinture et des dessins au Musée du Louvre, 23, rue Jacob.

Lafon (Albert), architecte diplômé par le Gouvernement, 31, rue Beaurepaire.

Lafond (P.), 6, rue du Lycée, à Pau (Basses-Pyrénées).

Lalanne (Paul), ingénieur civil des mines à Ercheu (Somme).

Lallemand, 3, rue de l'Écluse.

Laloux (V.), architecte diplômé, ancien pensionnaire de l'Académie de France, 2, rue Solférino.

Lambert (Édouard), ingénieur civil, 151, rue de Courcelles.

Lambert (Mlle), 2, rue du 4-Septembre.

Lambert (Marcel), architecte, 8, rue du Havre.

Lameire (Ch.), peintre, membre de la Commission des Monuments historiques, 52, avenue Duquesne.

Lami (Stanislas), statuaire, 14, rue Castiglione.

Lamouroux (Alfred), conseiller municipal, 150, rue de Rivoli.

Lamquet, adjoint au maire du dix-huitième arrondissement, 21, rue Poulet.

Lamy (Ernest), 113, boulevard Haussmann.

Landeville, architecte, 30, boulevard du Temple.

Langlais (Mme Noémie), 15, rue du Bel Respiro.

Lansyer, peintre, ancien architecte, membre du Comité des Quatre-vingt-dix, président de la Société libre des Artistes français, 27, quai Bourbon.

Lapalus (J.), 94, boulevard de Vaugirard.

Laporte, directeur de l'École municipale de dessin et de sculpture, 19, rue des Petits-Hôtels.

Laplacette (Raphaël), 6, rue de l'Entrepôt.

Lasteyrie (Robert de), professeur à l'École des Chartes, membre de la Commission des Monuments historiques, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

La Touche (Gaston), peintre, 15, rue du Calvaire, à Saint-Cloud.

Laugier (André), secrétaire général de la préfecture de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Lauras (Étienne), ingénieur au chemin de fer d'Orléans, 55, rue de Vaugirard.

Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon.

Lax,

Lebègue, 12, boulevard Gambetta, à Nogent-sur-Marne (Seine).

Lebesgue (Octave), publiciste, 14, rue de Laval.

Leblanc, architecte, 69, rue de Dunkerque.

Leblond (Ernest), sous-préfet de Bayeux (Calvados).

Le Breton (Gaston), directeur du Musée céramique, président des Amis des monuments rouennais, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen (Seine-Inférieure).

Lecanu, juge de paix du VI[e] arrondissement, 28, rue Saint-Lazare.

Lecoq (G.), 38, rue de Berlin.

Ledanseurs (E.), homme de lettres, 27, rue des Batignolles.

Le Deschauld (Edmond), architecte, 97, boulevard Excelmans.

Lefebvre (Jules), peintre d'histoire, 5, rue La Bruyère.

Lefèvre (Camille), 76, rue de Rennes.

Legis (Stanislas), professeur au Lycée Louis-le-Grand, 22, avenue des Gobelins.

Lejeune, architecte honoraire du palais de la Légion-d'Honneur, 87, rue Taitbout.

Lejoindre, avocat à la Cour d'appel, 5, rue Molière.

Le Jouteux (Gontran), artiste-peintre, 10, rue Garancière.

Lemercier (G.), ancien conservateur des hypothèques, 90, rue d'Assas.

Lemonnier (Paul), ingénieur-directeur de l'usine Sautter-Lemonnier, 45, rue de Saint-Pétersbourg (Paris).

Lemonnier (H.), professeur à l'École des Beaux-Arts, 15, boulevard Saint-Germain.

Lenepveu, membre de l'Institut, 67 *bis*, boulevard de Clichy.

Lenoir (Albert), membre de l'Institut, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Lenoir (Alfred), statuaire, 17, hameau Boileau, 38, rue Boileau (Auteuil).

Lepel-Cointet, agent de change, 1, rue Saint-Georges.

Le Pileur (docteur), 15, rue de l'Arcade.

Le Rebours (l'abbé), curé de la Madeleine, 8, rue de la Ville-l'Évêque.

Leroux (Alfred), architecte, 139, boulevard Pereire.

Le Souef, 109, boulevard Beaumarchais.

Leroux, sculpteur en meubles, 14, rue de Naples.

Letellier-Reybaud (Mme), 57, boulevard Saint-Michel.

Letrosne, architecte, 21, rue d'Offémont.

Letrosne fils (Charles), 21, rue d'Offémont.

Levasseur, 164, rue Michel-Bizot.

Level (André), 3, place Wagram.

Levert (Léopold), professeur à l'École nationale des arts industriels de Roubaix (Nord), 26, rue d'Inkermann.

Levillain (Ernest), 48, rue Brémontier.
Lévy (Émile), libraire-éditeur, 13, rue Lafayette.
Lévy, 113, boulevard Sébastopol.
Likhatcheff (l'amiral), 4, rue Logelbach.
Lockroy, député de la Seine, ancien Ministre du commerce, 128, avenue Victor-Hugo.
Lœbnitz, céramiste, 4, rue Pierre-Levée.
Lœvenberg (docteur), 15, rue Auber.
Loilier, 12, rue Saint-Luc.
Lordereau, 14, rue Bleue.
Louët (Édouard), 25, rue de Tournon.
Loviot, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 50, rue de Rome.
Lucas (Charles), architecte, 8, boulevard Denain.
Luminais, peintre, 23, rue de la Faisanderie.
Lussereau (Julien-Adophe), sculpteur, 33 *bis*, boulevard Montmorency.

Macé, architecte, 30, rue Mont-Thabor.
Maciet (Jules), membre du Comité des Arts décoratifs, 42, rue Cambon.
Magdelaine (Mlle Anaïs), chargée d'un cours de beaux-arts à l'institution Boblet, 10, rue Malebranche.
Magdelaine (Louis), externe des hôpitaux de Paris, 149, rue de Sèvres.
Magnier (Edmond), directeur-rédacteur en chef de l'*Événement*, 10, boulevard des Italiens.
Maignan (Albert), peintre, 1, rue La Bruyère.
Maillard, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France, à Rome 6, rue Furstenberg.
Maillard (Norbert), architecte, 4, rue Pétrarque.
Majou (Gustave), 344, rue des Pyrénées.
Malher (Charles), 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
Malliez, 22, rue François Ier.
Malliez (Mme), 22, rue François Ier.
Mannheim, expert, 7, rue Saint-Georges.
Mantz (Paul), directeur général honoraire des Beaux-Arts, 69, rue Caumartin.
Manuel, 62, rue Saint-André-des-Arts.
De Manville (Louis), 6, rue Monsieur.
Marc, directeur de l'*Illustration*, 15, rue Saint-Georges.
Mareuse, archiviste de l'Association polytechnique, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, 81, boulevard Haussmann.
Mareuse (Mme E.), 81, boulevard Haussmann.
Mareuse (Mme) Daudée, 81, boulevard Haussmann.
Marmottan (Paul), 20, avenue Raphaël.
Martin (Abel Tommy), avocat à la Cour d'appel, 3, rue Bastiat.
Martin (Albert), avocat à la Cour d'appel, 23, rue d'Anjou.
Martin (F.), statuaire, 77, boulevard Gouvion-Saint-Cyr.
Martin (Georges), 8, rue Lacépède.
Martin (Louis), avocat à la Cour d'appel, 9, rue de Pontoise.

Marx (Roger), homme de lettres, 28, rue Saint-Lazare.
Masson (Georges), éditeur, 120, boulevard Saint-Germain.
Mattar (A.), employé d'assurances, 7, rue Guy-Patin.
Mauzin, secrétaire général du Vieux-Montmartre, 9, rue de Ravignan.
De May (Léon), 75, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine (Seine).
De Ménorval (E.), conseiller municipal, 20, rue du Petit-Musc.
Merwart (Paul), peintre, 13, rue Malebranche.
Meurger (Albert), avocat, 15, boulevard Saint-Germain.
Michau (Alfred), 93, boulevard Saint-Michel.
Michel (André), homme de lettres, 180, boulevard Saint-Germain.
Michelet, 132, rue du Bac.
Mieusement (Médéric), photographe attaché à la direction des Beaux-Arts et à l'Administration des cultes, 13, rue de Passy.
Millerand (Alexandre), avocat à la Cour d'appel, député de la Seine, 134, boulevard Saint-Germain.
Mir (Eugène), ancien député, 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
Mir (Mme Eugène), 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
Missonnier, propriétaire de la tourelle de la rue Vieille-du-Temple, 17, rue de Sévigné.
Monod (Gabriel), 18 *bis*, rue du parc de Clagny, à Versailles.
De Montaiglon (Anatole), professeur à l'Ecole des Chartes, Président de la Société de l'histoire de l'art français, 9, place des Vosges.
Monteil (Edgard), préfet de la Creuse à Guéret.
Morain (Pierre), peintre, 52, rue Lhomond.
Morain (Daniel), 52, rue Lhomond, diplômé de l'Ecole des sciences politiques, avocat à la Cour d'appel.
Moreau, négociant, 50 *ter*, rue de Malte.
Moreau (Etienne), 73 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
Moreau (Adrien), peintre, 57, rue Ampère.
Morillon (Philias-Louis-Adolphe), de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France et de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, 4, cité Condorcet.
Morin (Alexis), 50, rue Lepic.
Mouttet (Eugène), chef de cabinet du Gouverneur du Sénégal, à Saint-Louis (Sénégal).
Moyaux, architecte du Gouvernement, 10, rue Bellechasse.
Mulle, conseiller à la Cour, 19, quai Bourbon.
Müntz (Eugène), conservateur de l'Ecole des Beaux-Arts, 14, rue de Condé.
De Myton (Mme), 15, rue du Bel-Respiro.

Nachet (Alfred), opticien, 17, rue Saint-Séverin.
Nast (Hermann), 52, boulevard Haussmann.
Navarre, maire du Perreux, à Nogent-sur-Marne (Seine).
Nénot, architecte de la Sorbonne, 6, rue de Seine.
Nicard (Pol), bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, 38, rue de Sèvres.
Nicard, fils, architecte, 12 (ou 23), impasse de la Lozière, à Asnières (Seine).

Noisette (Henri), 26, boulevard des Batignolles.
Norbert (Charles), de la maison Berger-Levrault, 5 *bis*, rue des Beaux-Arts.
Normand (Mme), 51, rue des Martyrs.
Normand (Alfred), architecte du Gouvernement, 51, rue des Martyrs.
Normand (Charles), architecte diplômé par le Gouvernement, directeur de la Revue *l'Ami des Monuments*, 98, rue de Miromesnil (anciennement, 51, rue des Martyrs).
Normand (Jacques), 19, rue Jean-Nicot.
Normand (Paul), 51, rue des Martyrs.
Nouvel (Mme Vve), 46, avenue du Trocadéro.
Nouvel (Mlle), 46, avenue du Trocadéro.
Nuitter, archiviste de l'Opéra, 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Ocampo (Armand), homme de lettres, secrétaire de l'Association littéraire et artistique internationale, 11 *bis*, rue Balzac.
Olivier (Arsène), ingénieur civil, 112, boulevard Voltaire.
Ollendorff (Gustave), directeur au Ministère du commerce, président honoraire de l'Union française de la Jeunesse, 150, avenue Victor-Hugo.
D'Orbigny (Henri), architecte, 12, rue Saint-Guillaume.
Ottin (Léon), peintre-verrier, 15, boulevard Berthier.
Oudart (Félix), graveur, 10, rue du Cherche-Midi.

Pacquemont de Trooz (Gilbert), caissier au Comptoir d'Escompte, 119, rue Lafayette.
Panges (comte Maurice de), 53, rue de Lisbonne.
Papinot, architecte, 141, rue du Faubourg-Saint-Denis.
Parent (Henri), architecte, 6, avenue de Breteuil.
Paris (Auguste), sculpteur, 13, rue Boissonnade.
Paris (Fernand), 2, rue Blanche.
Pascal, architecte du Gouvernement, 9, boulevard Sébastopol.
Passier (Alphonse), sous-chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, 7, impasse Royer-Collard.
Paul (Mme Constantin), 45, rue Cambon.
Paumier, architecte, 34, avenue de Villiers.
Peguillet, 22, rue Bonaparte.
Peigney, architecte diplômé par le Gouvernement, 28, rue Monge.
Pereire (Mme Vve Isaac), 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
Pereire (Emile), 10, rue de Vigny.
Pereire (Mme Emile), 10, rue de Vigny.
Pereire (Mlle Sarah), 10, rue de Vigny.
Pereire (Maurice), 10, rue de Vigny.
Pereire (Henry), administrateur des chemins de fer du Midi, 33, boulevard de Courcelles.
Pereire (Mme Henry), 33, boulevard de Courcelles.
Pereire (Mlle Jenny), 33, boulevard de Courcelles.
Peter (Albert), rue des Vignes à Nogent-sur-Marne (Seine).
Peyre, agrégé d'histoire et de géographie, professeur au Collège Stanislas, 42, rue Jacob.

Peyre (Emile), architecte, 124, avenue Malakoff.
Picart (Gustave), propriétaire, 20, rue Chaptal.
Picq, architecte du canal de Suez et de Panama, 58 *bis*, Chaussée d'Antin.
Piéchaud, 8, rue de Tournon.
Planat (Paul), rédacteur en chef de la *Construction Moderne*, 94, rue de Rennes.
Poulin (Abel), 13, rue Duvivier.
Pourlier, chef de la comptabilité de la Préfecture de police, 65, boulevard Saint-Michel.
Poussielgue (Maurice), orfèvre, 15, rue Cassette.
Pozzo di Borgo, 51, rue de l'Université.
Prat (Henry), 11, rue La Vieuville.
Proth (Mario), homme de lettres, 21, rue Visconti.
Proust, député, président de l'Union centrale des Arts décoratifs et de la Commission des Monuments historiques, 32, boulevard Haussmann.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), président de la Société pour l'avancement des études grecques, 3, rue Soufflot.

Rabeau, sous-directeur au Crédit Lyonnais, 38, rue de Turin.
Rabourdin (Alfred), ingénieur de la Marine, 82, rue Blanche.
Ramousset, architecte-expert, 9, rue d'Obligado.
Raparlier, 2 *bis*, rue des Rosiers.
Raulin (Gustave), architecte du Gouvernement, 57, rue de Lille.
Ravaisson Mollien, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales et politiques, 11, quai Voltaire.
Read (Charles), membre de la Société nationale des Antiquaires de France, 2, boulevard Saint-Germain.
Regamey (Félix), inspecteur de l'enseignement du dessin, 6, rue Coëtlogon.
Reinach (Joseph), directeur de la *République Française*, 6, avenue Van-Dyck.
Reinach (Salomon), conservateur-adjoint au musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 31, rue de Berlin (Paris).
Rempler (Mlle), 6, rue du Regard.
Rendu (Gustave), 12, rue Auber.
Rey, 8, rue Sainte-Cécile.
Rey, architecte, 53, avenue des Gobelins.
Reynaud (Ch.), architecte, 7, rue Villedo.
Reyre (Alfred), 34, rue de Châteaudun.
Rhoné (Arthur), correspondant du Comité de conservation des monuments de l'art arabe au Caire et de la Société des antiquaires de France, 10, rue du Pré-aux-Clercs.
Rhoné (Raoul), 18, rue Duphot.
Richardière, architecte diplômé par le Gouvernement, 98, rue du Cherche-Midi.
De Richemont (Alfred), peintre, 27 *bis*, rue Bayen.
Rigot, 48, rue des Boulets.
Robert Degeresme (Auguste), 18, rue Saint-Sulpice.

Robida, directeur de la *Caricature*, 7, boulevard de Calais, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Rochet (Justin), architecte du Gouvernement, 179, boulevard Saint-Germain.

Roger (Ferdinand), 145, rue Saint-Dominique.

Roll, peintre, 41, rue Alphonse-de-Neuville.

Rondeleux (Paul), 9, rue du 4-Septembre.

Rose (Albert), 21, place du Marché-Saint-Honoré. Au Ministère des Travaux publics.

Rosières (Raoul), homme de lettres, à Meulan (Seine-et-Oise).

De Rothschild (baron Alphonse), membre de l'Institut, 2, rue Saint-Florentin.

De Rougé (vicomte Jacques), 72, rue de l'Université.

Roussel (Henry), 32, rue des Poissonniers.

Rouyrre (Henri), entrepreneur de maçonnerie, 80, avenue de Breteuil.

Rozan (Jules), étudiant en médecine, 16, rue Cuvier.

Sabran (Mlle), 20, rue Oudinot.

Saint-Agnan-Boucher, 34, rue de Châteaudun.

Saint-Agnan-Boucher (Mme), 34, rue de Châteaudun

De Saint-Senoch (Edgard), 55, rue de Rome.

Saintin, 56, rue du Rocher.

Saint-Vidal (Francis de), sculpteur, 58, avenue Wagram.

Saisset (Ed.), inspecteur des chemins de fer du Nord, 111, boulevard Magenta.

Sallé (Edmond), 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

Salleron (L.), architecte de la Ville, 15, rue Portalis.

Salleron (René), architecte diplômé par le Gouvernement, 26, rue de Lisbonne.

Salvan, architecte, 49, boulevard Beauséjour.

Sanson, architecte, 48, rue d'Anjou.

Sarcey (Francisque), homme de lettres, 59, rue de Douai.

Sautai, peintre, 74, rue Notre-Dame-des-Champs.

Sauvageot (Louis), architecte du Gouvernement, 23, rue Bellefond.

Schlumberger (Gustave), membre de l'Académie des inscriptions, 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Schlumberger (Georges), 22, rue Clément-Marot.

Schmit (Henri), architecte, 18, rue de Miromesnil.

Schoop, 17, quai Voltaire.

Sédille (Paul), architecte, 28, boulevard Malesherbes.

Sédille (Mme Paul), 28, boulevard Malesherbes.

Sellier (Charles), architecte, 11, rue de La Vieuville.

Sichler (Léon), artiste et homme de lettres, 16, rue de Seine.

Siffait de Moncourt, 34, rue Washington.

Simon (Ad.), céramiste, 42, avenue de Ceinture à Enghien (Seine-et-Oise

Simonet (E.), 60, avenue de Breteuil.

Sisson (Th.), professeur, 154, boulevard Malesherbes.

Société nationale des Architectes, 3, rue de Lutèce.

Société des Parisiens de Paris (M. Degeorge, trésorier), 151, boulevard Malesherbes.

Sœhnée, professeur au lycée Henri IV, 342, rue Saint-Honoré.

Sonnet (Alfred), 72, boulevard La Tour-Maubourg.

Sorge (Mme), 82, rue du Ranelagh.

Soubies (A.), 25, rue Louis-le-Grand.

Soulé (Lucien), 5, rue Debelleyme.

Soyer (Eugène), 28, boulevard Malesherbes.

Taffanel (Paul), 8, avenue Gourgaud.

Taillebois (E.), membre de plusieurs Sociétés savantes, 40, rue Sainte-Anne.

Taisne (Louis), architecte, 12, rue de la Bourse.

Tandon, 121 *bis*, avenue de Neuilly, à Neuilly (Seine).

Tartas (Gustave), restaurateur de tableaux, 1, boulevard Arago.

Tassin (A.), 28, rue d'Alésia.

Templier (Armand), 24, boulevard Saint-Michel.

Terrade (Albert), 67, rue de l'Orangerie, à Versailles (Seine-et-Oise).

Texier (E.), statuaire, 15, rue Godot-de-Mauroy.

Teyssier (H.), 203, boulevard Saint-Germain.

Thiboust (Georges), 3, rue Guichard.

Thiébault, sculpteur, 73, avenue de Versailles.

Thomas (Jules), statuaire, membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts, 24, rue d'Assas.

De Thoury (Gustave), architecte, 43, rue de Douai.

Thuillier (Louis), 16, rue Pernety.

Torchon (Mme), 19, rue Jacob.

Torchon (Mlle), 19, rue Jacob.

Toulgoët-Tréannec (comte de), 21, avenue des Champs-Élysées.

Tournade (Albert), architecte, 1, rue de Lille.

Tourneux (Maurice), 14, rue Cardinal-Lemoine.

Tranchant (Charles), ancien conseiller municipal de Paris, 28, rue Barbet-de-Jouy.

Trélat (Émile), directeur de l'École spéciale d'architecture, 136, boulevard Montparnasse.

Triboulet, architecte, 4, quai du Marché-Neuf.

Try (de), 83, avenue Kléber.

Uberti, architecte, 27, rue de la Gaîté.

Uchard, architecte de la Ville, 35 *bis*, rue de Fleurus.

Vacquerie, homme de lettres, directeur du *Rappel*, 18, rue de Valois.

Vaillant, architecte, 108, avenue de Villiers.

Vandal, auditeur au Conseil d'État, 1, rue François Ier.

Van Dorsser, 33, rue Madame.

Varat, 17, boulevard de la Madeleine.

Vassard (Paul), négociant, 11, rue de Cambrai.

Vaudoyer (Alfred), 132, avenue de Villiers.

Vaudremer, architecte, membre de l'Institut, 93, boulevard Exelmans.
De Vauréal (Henri), 7 *bis*, boulevard Lannes.
De Vaux (Ludovic), 5, rue de Mailly.
Verhaeghe, architecte, 16, rue des Saints-Pères.
Véron-Faré (Jules), professeur de dessin, conservateur du Musée, Le Mans (Sarthe), 27, rue des Chanoines.
Viatte (Henri), receveur des finances, à Cambrai (Nord).
Vidart (Charles-Albert), maire de Divonne (Ain).
Viée (Camille), architecte, 8, rue Bonaparte.
Vitu, homme de lettres, 36, avenue de Wagram.
Vuagneux (Henri), 147, rue de Rome.

Wallon (H.), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au palais de l'Institut.
Wallon (Paul), architecte diplômé du Gouvernement, secrétaire général de la Société centrale des Architectes, 1, rue Gay-Lussac.
Wislin (Charles), peintre, licencié en droit, 26, avenue de Wagram.

Yvart (Casimir), 22, rue de l'Arcade.
Yvon, peintre, professeur à l'École des Beaux-Arts, 156, rue de la Tour.

Zeller (Berthold), maître de conférence à la Sorbonne, 22, rue Soufflot.

AGENT CHARGÉ DES RECOUVREMENTS : *Léon Duclos*, 52, rue des Trois-Frères (Montmartre).

ÉCHANGES

Bulletin de la Société historique de Pontoise et du Vexin, à Pontoise (Seine-et-Oise).

Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne, à Auxerre (Yonne).

Bulletin de la Société archéologique et historique du Gâtinais, 24, rue Saint-Placide, à Paris.

Bulletin de la Société de l'Union architecturale de Lyon, 60, avenue de Noailles, Lyon (Rhône).

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au Mans (Sarthe).

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, à Toulouse (Haute-Garonne).

Bulletin de la Société de géographie de Paris, boulevard Saint-Germain.

DEUXIÈME VOLUME (1888)

TABLE DES FIGURES ET PLANCHES

NUMÉRO 7

NUMÉRO 8

DEUXIÈME VOLUME (1888)

TABLE DES ARTICLES

NUMÉRO 7

NUMÉRO 8

ERRATA

1° Aux notes sur les tombeaux : *Temporain*, lisez *temporaires*.

2° A la note des charnières de Saint-Benoît : *Dix-septième siècle*; lisez *septième siècle*; plus bas, *était*, lisez *étaient sus*, lisez *sur*.

A la planche de Montmartre, au-dessus de la tête gravée : *Sépide*, lisez : *Lépide*.

18409. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS

PARISIENS

18731. — PARIS. — IMPRIMERIE LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS

PARISIENS

CONSTITUÉE DANS LE BUT DE VEILLER SUR LES MONUMENTS D'ART

ET SUR LA PHYSIONOMIE MONUMENTALE DE PARIS

(Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités et Souvenirs historiques)

FONDÉ ET PUBLIÉ PAR LES SOINS DE

CHARLES NORMAND

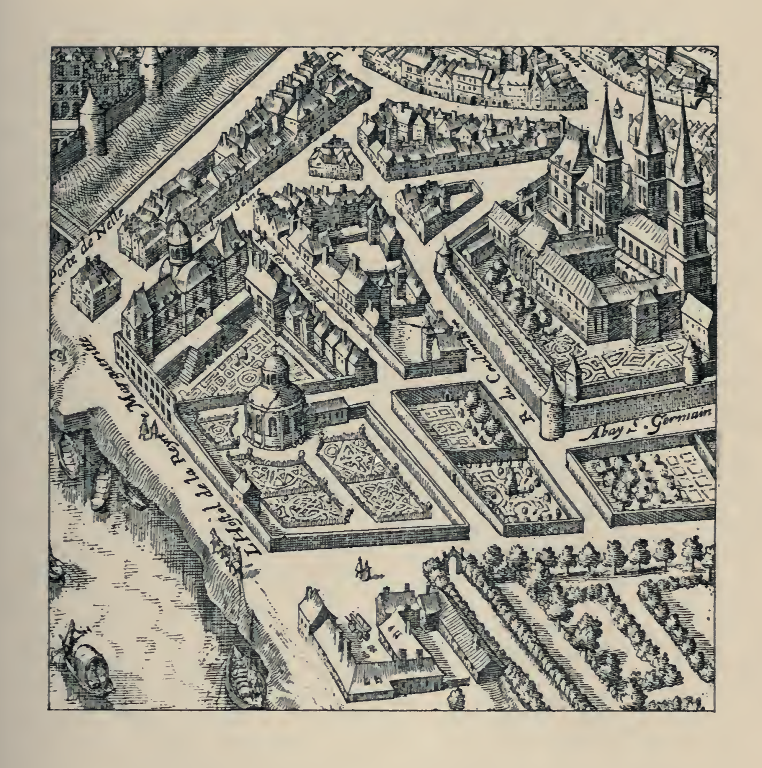
Architecte diplômé par le Gouvernement,
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais.

TROISIEME VOLUME (ANNÉE 1889)

PARIS

La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des assertions émises par les auteurs

117, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 117



L'emplacement de l'École des Beaux-Arts.

Pl. 1. — La Chapelle du Couvent des Petits-Augustins en 1615, d'après le plan de MERIAN.



Fig. 2.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LES BATIMENTS QUI COMPOSENT L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

PAR

EUGÈNE MUNTZ,

Conservateur de la Bibliothèque et des collections de l'École.

En remontant à l'origine des constructions qui abritent notre austère École des Beaux-Arts, plus d'un visiteur sera surpris d'y trouver une figure aussi gracieuse que frivole, Marguerite de Valois, de tendre mémoire, l'épouse divorcée d'Henri IV, la reine Margot, pour employer l'expression populaire. En 1608, cette Marie-Madeleine de la Renaissance, qui était devenue extraordinairement obèse et qui partagait son temps entre la dévotion et la galanterie[1], entreprit d'établir dans le voisinage du magnifique palais qu'elle venait de faire construire entre le quai et la rue de Seine, un couvent d'Augustins déchaussés, « qui chanteroient continuellement, jour et nuit, dans la chapelle, des louanges, des hymnes, des cantiques et actions de grâces, sur les airs qui en seroient faits par son ordre ». Elle céda aux religieux une maison contiguë à son palais, six mille livres de rente perpétuelle, et promit de bâtir un couvent qui devait prendre le nom de couvent de Jacob ou de couvent de la Sainte-Trinité.

La première pierre posée dans les fondations de la chapelle reçut cette inscription que les historiens nous ont transmise : « Le vingt et un mars mil six cent huit, la Reine Marguerite, duchesse de Valois,

1. Voy. les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, t. I, édit. Monmerque et Paulin, Paris.

petite-fille du grand Roi François, sœur de trois Rois, et seule restée de la race des Valois, ayant été visitée et secourue de Dieu, comme Job et Jacob, et lors lui ayant voué le vœu de Jacob et Dieu l'ayant exaucée, elle a bâti et fondé ce Monastère, pour tenir lieu de l'Autel de Jacob, où elle veut que perpétuellement soient rendues actions de grâces, en reconnaissance de celles qu'elle a reçues de sa divine bonté. Elle a nommé ce Monastère de la Sainte-Trinité, et cette chapelle, des Louanges, où elle a logé les Pères Augustins déchaussés[1]. »

La chapelle de la reine Marguerite, voûtée en coupe (c'est-à-dire surmontée d'une coupole), comme on disait autrefois, « parut d'un goût d'architecture nouveau », car jusqu'alors, affirment les historiens, on n'avait rien de semblable à Paris. » (Ainsi dès le début, un important problème de construction résolu pour la première fois dans notre pays sur l'emplacement où devait s'élever dans la suite ce sanctuaire des hautes études architecturales!) Cette chapelle fut ornée des peintures et des ornements les plus brillants que les peintres de ce temps-là purent imaginer.

La chapelle dont nous nous occupons n'est autre que la petite chapelle hexagonale qui s'ouvre aujourd'hui sur la chapelle proprement dite de l'École et qui a reçu dans ces derniers temps les moulages de l'une des portes de Ghiberti et des différents bas-reliefs ou statues de Michel-Ange. J'ajouterai que, des peintures et ornements signalés par les auteurs anciens, aucun ne s'est conservé jusqu'à nos jours.

Sur un plan de Paris publié en 1609 par François Quesnel, on reconnaît déjà très distinctement ce petit édifice, qui devient beaucoup plus apparent sur le plan publié en 1615 par Merian[2]. C'était alors une sorte de rotonde isolée de toutes parts, surmontée d'une coupole et percée au rez-de-chaussée de fenêtres, qui depuis ont été murées. « L'hostel de la Reyne Marguerite », lit-on sur le quai qui longe le domaine, composé à ce moment du palais de la reine, de la chapelle et de vastes jardins.

Cependant Marguerite avait autant d'instabilité dans ses entreprises que dans ses passions : dès l'année 1613 elle renvoya les

1. Sauval, *Histoire des Antiquités de la Ville de Paris*, t. I, p. 619, 1724. — Germain Brice, *Description de la Ville de Paris*, t. IV, p. 65 et suiv. (1752). — Piganiol de la Force, *Description historique de la Ville de Paris*, t. III (édit. de 1765), p. 80-82, t. VIII, p. 235 et suiv.

2. *Histoire générale de Paris. Atlas des anciens Plans de Paris*, 1880; planches XIII, XV.

Augustins déchaussés pour les remplacer par des Augustins non déchaussés.

Le brave Sauval, incapable de deviner le dessous des cartes, raconte avec une bonne foi qui l'honore que « sur un faux exposé fait à Rome que ces religieux ne pouvaient pas posséder de rentes », le pape Paul V, à la demande de la Reine, les remplaça par des religieux du même ordre non déchaussés. D'autres ajoutent qu'elle leur reprochait en outre de ne plus chanter le plain-chant. Mais les historiens du dix-huitième siècle ont plus de scepticisme. Écoutons Piganiol de la Force : « La véritable raison du remplacement des Augustins, dit-il, était celle que la Reine n'osait dire, c'est qu'elle était piquée au vif de la liberté et de la vigueur évangélique avec lesquelles le Père François Amet la reprenait de ses fautes au tribunal de la Pénitence[1]. »

Aujourd'hui l'École ne conserve de sa charmante fondatrice que la petite chapelle hexagonale où reposa si longtemps le cœur tendre et volage de la reine Margot. Mais si l'ombre de cette princesse vient parfois errer au milieu des constructions qui lui doivent naissance, elle y trouve plus d'une figure de connaissance : les ruines du château de Gaillon, bâti par le cardinal d'Amboise, conseiller favori de son arrière-grand-père maternel, le roi Louis XII ; les ruines du château d'Anet, bâti par Diane de Poitiers, la favorite de son père, le roi Henri II ; la statue funéraire de sa mère Catherine de Médicis, d'un réalisme horrible, la seule sculpture en marbre que l'on possède de Girolamo della Robbia[2] ; les anges du tombeau du chancelier de l'Hôpital, exposés dans la salle Louis XIV, et les pierres plus ou moins mutilées d'Écouen, des Tuileries, de toutes ces créations enchanteresses de notre Renaissance française. Le sol des Petits-Augustins, on le voit, était conquis pour l'art du jour où Marguerite de Valois en prit possession.

Après la mort de Marguerite, décédée le 27 mars 1615, à l'âge de soixante-deux ans, les religieux se trouvèrent dans de graves embarras, car leur bienfaitrice, qui avait fait don à Louis XIII de toute sa fortune, avait négligé d'assurer leur sort, se bornant à les recommander à la bienveillance du roi et de la reine. Des quêtes leur fournirent les moyens de continuer les travaux, et le 15 mai 1617, Anne

1. *Description de Paris*, t. X, p. 236-237.

2. Voy. sur ce marbre, conservé en original à l'École des Beaux-Arts, le travail de M. Louis Courajod : *Alexandre Lenoir*, t. II, p. 163.

d'Autriche vint solennellement poser la première pierre de l'église, qui fut bâtie dans l'espace de deux ans et consacrée sous le titre de Saint-Nicolas de Tolentino. La construction du cloître et des autres bâtiments fut commencée le 27 juillet 1619 et la première pierre posée par Henri d'Amboise, marquis de Bissi[1].

La seconde moitié du dix-septième siècle et le siècle suivant semblent avoir apporté peu de changements à l'église et au couvent des Petits-Augustins, si ce n'est que ceux-ci donnèrent leur nom à la rue (la rue Bonaparte) qui fut percée pour relier le quai à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Voici en quels termes Piganiol de la Force décrit le couvent vers le milieu du siècle dernier :

« L'église est assez grande, mais n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire pour l'architecture. Le grand autel (commencé en 1654) et la voûte du chœur ont été décorés en 1723[2] d'ornements de peinture et de sculpture, où l'or et l'azur brillent de toutes parts, le tout aux dépens de feu M. Pontas. L'architecture de cet autel est d'ordre corinthien, feinte de marbre, et est de l'ouvrage d'un menuisier, nommé Lauglacé.... Le devant de cet autel est un grand bas-relief de métal doré, qui représente le *Baptême de Saint-Augustin*. Il a été modelé et fondu par un sculpteur nommé Gaillard, et doré par Papillon. Au milieu du retable, dans l'endroit où l'on met ordinairement un tableau, il y a une niche cintrée, où l'on remarque un groupe de terre cuite blanchie, qui est composé de trois figures, d'une grande beauté. C'est un agonisant, soutenu par un ange, qui lui montre le ciel, et auprès est saint Nicolas de Tolentin. La tête de l'agonisant est admirable par son expression vive et touchante.... Sur les portes, qui sont aux côtés de l'autel, il y a deux statues de la même matière que le groupe : celle qui est du côté de l'Évangile représente sainte Monique, et celle qui est du côté de l'Épître, sainte Claire de Montefalco, en Ombrie, religieuse de l'ordre des Hermites de saint Augustin. Toutes ces statues sont d'un sculpteur nommé Biardeau, natif de Laval dans le Maine[3]. »

1. Sauval. — Brice. — Piganiol de la Force. — Dulaure, *Histoire de Paris*, édit. de 1839, t. II, p. 430. On trouvera en outre d'intéressants détails dans le mémoire de M. Édouard Frémy : *le Monastère des Petits-Augustins de Paris* (Extr. du *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris*). Paris, Poussielgue, p. 63.

2. En 1726, d'après Germain Brice.

3. Piganiol de la Force, *Description de la Ville de Paris*, tome VIII, p. 247-248.

Germain Brice ajoute quelques détails qu'il ne sera pas inutile de rapporter ici[1] :

« Les tableaux, qui sont encastrés dans les lambris de la chapelle de Sainte-Anne, qui appartient à Claude de Pécoil, maître des requêtes, sont assez estimés. La belle argenterie dont les religieux parent leur maître-autel dans les principales fêtes, provient d'un legs que la reine leur bienfaitrice leur fit par son testament, d'une partie de la vaisselle d'argent. »

Un certain nombre de personnages distingués trouvèrent leur sépulture dans l'église des Petits-Augustins. Citons parmi eux deux peintres de talent, qui semblent avoir ainsi par avance pris possession de ces lieux en faveur des artistes; François Porbus († 1622) et Nicolas Mignard, frère aîné de Pierre Mignard († 1668)[2].

Quant au cloître (aujourd'hui la cour du Mûrier), il passait pour un des plus « propres » de Paris. Il était orné de fresques peintes entre 1693 et 1696, par Renault pour les figures, et le frère François Gourde pour le paysage. Les dessins d'architecture avaient été fournis par Roly. Ces fresques furent retouchées en 1732 par Le Cocq.

On remarquait parmi elles, dans un grand vestibule d'architecture feinte, *la Reine Marguerite remettant à un Augustin le contrat de fondation*. A l'entrée de droite se trouvait un tableau de la *Conversion de saint Augustin*, peint en 1715 par de Dieu[3].

La bibliothèque conventuelle jouissait aussi d'une certaine réputation; elle se composait d'environ 8000 volumes. En 1790 le total s'élevait à 10300 volumes imprimés et 185 volumes manuscrits[4]. On admirait en outre les livres de chant exécutés pour l'église par le frère Antoine Trochereau de Moulins († 1675).

Je n'insisterai pas outre mesure sur ces ornements ou sur ces collections, car de toutes les peintures, de toutes les sculptures, de

1. *Description de la Ville de Paris*, t. IV, p. 68-69 (édition de 1752). D'Argenville accorde à peine quelques lignes aux Petits-Augustins dans l'édition de sa Description; plus tard il passe même cet établissement sous silence.

2. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 70-71. Paris, 1752. — En 1879, à l'occasion des travaux exécutés dans la chapelle, on mit à jour un certain nombre de squelettes et en outre un cercueil en plomb contenant les restes d'un membre de la famille Turgot.

3. Piganiol de la Force, *Description historique de la Ville de Paris*, t. VIII, p. 259-260.

4. Frémy, *le Monastère des Petits-Augustins*.

tous les livres, appartenant au couvent des Petits-Augustins, aucun ne s'est conservé dans l'école actuelle. Il nous suffira de renvoyer au mémoire de M. Frémy, où le lecteur trouvera l'inventaire de toutes les œuvres d'art du monastère, à la date du 30 septembre 1790.

Il convient d'ajouter qu'un certain nombre de personnages distingués par leur talent oratoire ou leur science, entre autres le Père André (Boulenger), sortirent du couvent des Petits-Augustins. On en trouvera la liste chez Piganiol de la Force. Les Pères enseignaient la philosophie et la théologie; leur couvent possédait en outre une chaire d'exégèse biblique fondée par l'électeur de Bavière Maximilien.

On voit par ces quelques extraits quel était l'état du couvent et de l'église des Petits-Augustins à l'époque où éclata la Révolution : une communauté généralement honorée, mais qui ne sut pas atteindre à la célébrité des bénédictins de Saint-Maur, par exemple, ni à la richesse de ceux de Saint-Germain-des-Prés, un ensemble de constructions relativement modernes, ne présentant pas un intérêt des plus vifs, au point de vue de l'art.

Tel quel, grâce à sa situation au centre de Paris, à deux pas de Saint-Germain-des-Prés, du collège Mazarin et du Louvre, grâce à son église, à son cloître, et à la facilité de s'étendre du côté du jardin, le couvent des Petits-Augustins offrait pour l'installation d'un musée des avantages qui n'échappèrent pas à Alexandre Lenoir, quand le vénéré fondateur du Musée des Monuments français entreprit de réunir en une série chronologique les merveilles de notre art national, dispersées aux quatre coins de Paris et de la France. Il faut voir dans le travail de M. Courajod[1] quel dévouement, quel héroïsme déploya cet amateur si éclairé, ce bon citoyen, qui parvint en peu d'années et au prix des plus grands efforts, presque au péril de sa vie, à fonder le plus étonnant musée de sculpture du moyen âge et de la Renaissance qui ait jamais existé. Nommé au mois de novembre 1790 garde du dépôt provisoire des objets de sculpture et d'archi-

1. *Alexandre Lenoir, son Journal et le Musée des Monuments français.* Paris, Champion, 1878 à 1887; 3 vol. in-8 avec gravures. Voyez également *l'Inventaire des richesses d'Art de la France. Archives du Musée des Monuments français; papiers de M. Albert Lenoir,* Paris, 1883 et suiv. M. Stein a publié en 1888, dans la *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements,* une intéressante notice intitulée *Le Peintre G. F. Doyen et l'origine du Musée des monuments français.* Paris, Plon.

tecture centralisés au couvent des Petits-Augustins, il put, dès 1793, ouvrir au public ce dépôt transformé en musée. Avec cette inauguration coïncidait la publication d'une *Notice succincte des objets de sculpture et architecture trouvés au Dépôt provisoire national, rue des Petits-Augustins, ci-devant couvent de la reine Marguerite, par Alexandre Lenoir, élève de l'Académie de Peinture de Paris, garde dudit dépôt depuis sa formation, établi en novembre* 1790 *et conservé par décret du Corps législatif du* 18 *octobre* 1792. Cette première édition du catalogue fut suivie de plusieurs autres, mises chacune au courant des acquisitions nouvelles.

Le Musée des monuments français occupait la chapelle actuelle (salle d'introduction), le cellier qui lui fait suite (salle du treizième siècle), quatre salles s'étendant au nord et à l'ouest (?) du cloître (la cour actuelle du Mûrier), à savoir : les salles du quatorzième et du quinzième siècle, du côté qui répond au quai, les salles du seizième et du dix-septième siècle, du côté qui répond au jardin; enfin, les galeries qui entouraient le cloître.

L'église (ce que l'on appelle aujourd'hui la chapelle) formait, on l'a vu, la salle d'introduction; elle contenait les *Trois Grâces* de Germain Pilon, les tombeaux de François Ier, de Diane de Poitiers, de Richelieu, l'autel élevé à Jupiter par les habitants de Lutèce sous le règne de Tibère, et une foule d'autres monuments également précieux pour l'histoire de l'art[1].

Cependant les origines révolutionnaires du Musée des monuments français ne pouvaient que signaler cet établissement à l'hostilité du gouvernement de la Restauration.

Le 24 avril 1816 paraissait une ordonnance supprimant le Musée et restituant aux églises ou aux familles les monuments qui le composaient. Quelques mois plus tard, le 18 décembre, une autre ordonnance affectait « à l'École royale et spéciale des Beaux-Arts » les bâtiments devenus disponibles.

Il convient d'ajouter que cette idée n'était pas nouvelle. Dès 1810,

1. On trouvera dans l'ouvrage de Brès et Biet (*Souvenirs du Musée des Monuments français.* Paris, 1821; in-folio) douze planches représentant les différents aspects de la salle d'introduction. Un tableau de Bouton, une vue de la salle qui contenait le tombeau de Louis XII, se trouve au secrétariat de l'École des Beaux-Arts. Voyez en outre les vues pittoresques et perspectives des salles du Musée des monuments français de Réville et Lavallée.

Antoine Thomas Vaudoyer (1756-1846) avait proposé d'installer l'École au Musée des monuments français, dont il avait été nommé en 1809 l'architecte. Il soumit à ce sujet à l'administration le rapport suivant, que j'ai copié aux Archives Nationales :

MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS

(SUPERFICIE 2 700 TOISES)

Cet emplacement présente une belle superficie, mais il est enclavé dans nombre de propriétés particulières et n'a pas plus de 18 pieds de face sur la rue des Petits-Augustins.

Il faudroit, pour exploiter ce terrein d'une manière utile au but qu'on se propose, acquérir et démolir des maisons cy-devant nationales, rue des Petits Augustins. Ce musée comprend nombre de monumens qui par décret impérial du 20 février 1806 doivent être transférés à Sainte-Geneviève, opération d'une longue exécution et qui pourroit apporter du retard à celle des Écoles des Arts.

Cet emplacement présente d'ailleurs bien des avantages, il est dans une situation très tranquille, bien exposé près des Musées et des Bibliothèques. Ses bâtimens sont en ruine et ne laissent aucuns regrets de leur démolition. Son terrein est national et son acquisition se fait sans dépense.

Les écoles resteroient à bâtir en totalité sur un terrein nud, ce qui laisseroit la facilité de les disposer, distribuer et décorer sans aucun assujettissement et de la manière la plus convenable.

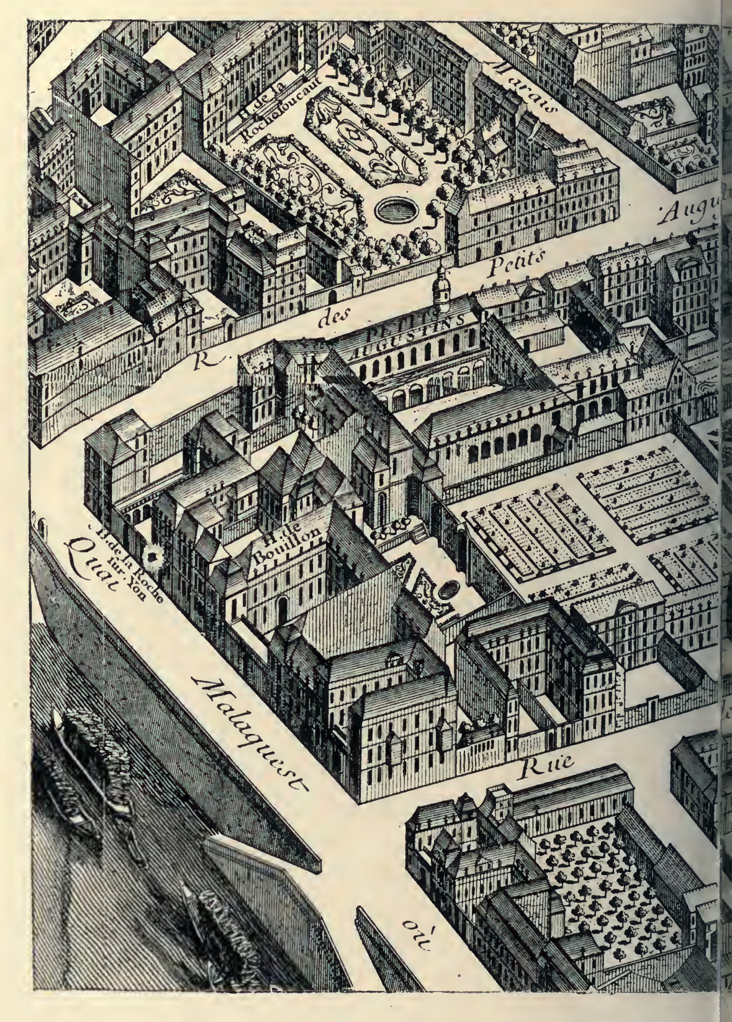
Maisons de la rue des Petits-Augustins à acquérir. . . .	200 000 fr.
Construction neuve des Ecoles.	2.300.000
Total, deux millions cinq cent mille francs, cy.	2.500.000 fr.

(*Archives nationales*, F. 13/1174.)

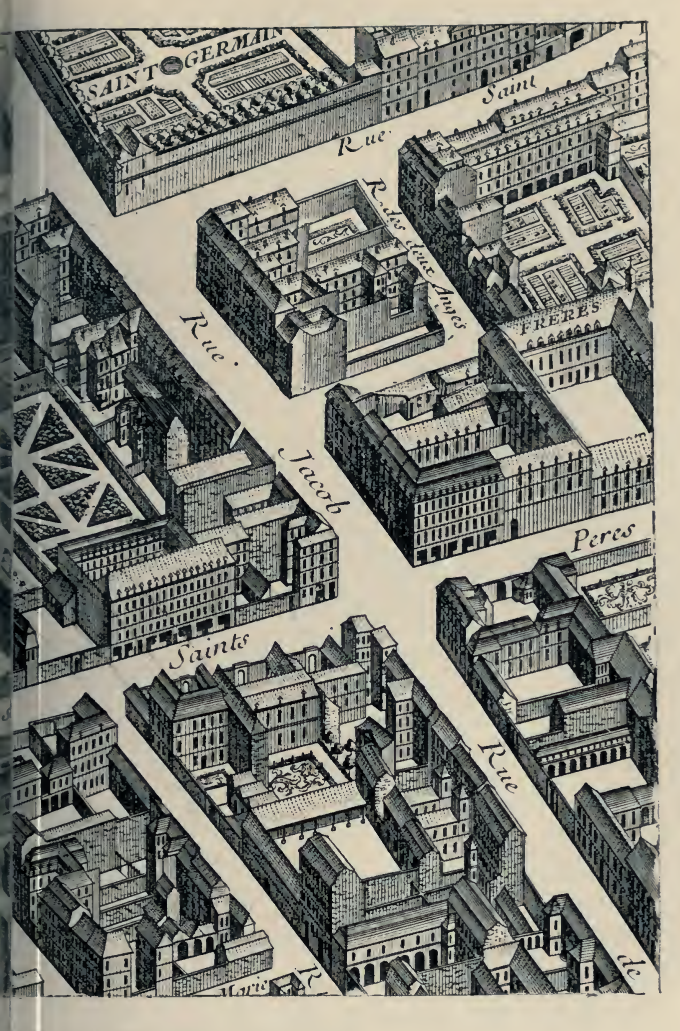
Quand le lecteur saura que ce projet est un des vingt-cinq[1] proposés par Vaudoyer, il comprendra que l'Administration n'y ait pas prêté une attention spéciale [1].

Disons tout de suite que, malgré l'attribution à l'École du couvent des Augustins, le Palais de l'Institut continua jusque vers 1830 à servir d'asile à la plupart des services scolaires. En 1828 encore on y faisait des concours. Au printemps de l'année 1829 seulement on

1. Je publierai quelque jour le volumineux dossier que j'ai réuni au sujet de ces projets, qui ont tenu une si grande place dans la carrière de Vaudoyer.



Pl. 3-4. — Le quartier de l'École des Beaux-Arts et le c



des Petits-Augustins, d'après le plan de Turgot.

s'occupa de transporter dans le nouveau local la galerie d'architecture.

Ajoutons, avant de nous séparer de Vaudoyer, qu'après tant de travaux préparatoires, cet artiste pouvait se croire des titres, des droits à la direction des travaux de la nouvelle école. Il les fit valoir avec autant de fermeté que de modération dans une lettre adressée au Ministre sous la date du 25 janvier 1817, le jour même où celui-ci écrivait la lettre annonçant l'ouverture d'un concours. Il m'a paru intéressant de reproduire une protestation qui ne contient rien que d'honorable pour son auteur.

Paris, ce 25 janvier 1817.

Vaudoyer, Architecte du Palais des Beaux-Arts, du Musée des Monuments français, etc., etc.
A Son Excellence le Ministre secrétaire d'État de l'Intérieur.

Monseigneur,

Une ordonnance du Roi, du 18 décembre 1816, accorde à l'administration des Écoles Royales des Beaux-Arts, le terrein du Musée des Monumens français, pour s'y établir, d'abord provisoirement et enfin définitivement, à fur et mesure de l'évacuation de ce musée.

Monsieur le chevalier Bruyère, directeur général des travaux publics, me fait l'honneur par sa lettre du 17 du courant de me transmettre copie conforme de cette ordonnance, et de me charger comme l'architecte du musée et des Écoles des Beaux-Arts, de rédiger de suite, d'accord avec la commission des Arts, le plan de l'Établissement provisoire, des principaux besoins des Écoles, dans quelques salles du Musée, sans cependant gêner en aucune manière l'exécution du projet définitif exprimé en l'article deuxième de l'ordonnance.

Par cette même lettre M. directeur (*sic*) me marque que Votre Excellence ne s'étant pas expliqué sur la rédaction des projets de l'Établissement définitif, il croit devoir attendre de nouveaux ordres à cet égard.

Ce silence de M. le Directeur, sembleroit, Monseigneur, suspendre mes projets pour l'exécution de la deuxième partie de l'ordonnance.

Quelques artistes (peut-être indiscrets) interprètent ce silence favorablement à leur égard en se proposant, déjà, comme les architectes des Écoles des Arts.

Comme il ne m'est jamais arrivée (*sic*), et ne m'arrivera jamais d'en agir ainsi, envers mes confrères, je ne me permettrai aucune réflection sur ce singulier procédé.

J'en référerai seulement, avec confiance, à la justice de Votre Excellence : je la supplirai (*sic*) d'observer :

Qu'il ne s'agit pas d'un concours; cette mesure étant, par expérience, par tous les Ministres, et par vous-même, Monseigneur, reconnue illusoire depuis longtems.

Que je suis depuis 16 ans l'architecte des deux Monumens qu'on doit réunir.

Que depuis ce tems j'ai fait nombre de projets en diverses localités pour placer les Écoles des Arts.

Qu'attaché, moi-même, à ces Écoles et travaillant sans cesse, avec son (*sic*) administration, ayant depuis longtems étudié tous ses besoins, je connois mieux qu'aucun, les moyens de les satisfaire.

Qu'architecte, ancien pensionnaire du Roi à Rome, que les longs et importans travaux que j'ai dirigés, tant sous le rapport de l'art que sous celui de la partie administrative, m'ont mérité la confiance dont je m'honore depuis longtems;

Et enfin qu'il n'est pas présumable que le Ministre des Arts, aussi bienfaisant que juste, me prive, sans raison, de l'honneur d'élever un monument des projets duquel je m'occupe depuis si longtems, au gré de l'administration des Beaux-Arts; un monument qui se trouve entièrement sur mon terrein, et dans mes attributions pour en charger, à mon détriment, un architecte qui y seroit entièrement étranger.

Je supplie Votre Excellence de vouloir bien arrêter que je demeure chargé, non seulement de l'établissement provisoire, mais aussi de la rédaction des plans de l'établissement définitif des Écoles royales des Beaux-Arts, au Musée des Augustins. Les plans définitifs devant, nécessairement et de rigueur, coïncider avec ceux du provisoire, marcher ensemble, et être par conséquent dressés par le même architecte.

J'attends cette nouvelle faveur de votre bienveillance, Monseigneur, pour me livrer avec ardeur et confiance au beau travail que comporte un aussi noble sujet, Recevez-en d'avance, Monseigneur, l'expression de ma vive et respectueuse reconnaissance.

Je suis avec respect, Monseigneur, de votre Excellence, votre très humble et très obéissant serviteur,

VAUDOYER.

Dès l'origine, en effet, la Restauration songea, non pas seulement à approprier les bâtiments existants, mais encore à élever un monument digne de l'École française. Pour cela, ainsi qu'il résulte du rapport suivant, on résolut d'ouvrir un concours:

Paris, le 25 janvier 1817.

Monsieur le Secrétaire perpétuel, J'ai vu avec plaisir par un rapport de M. Bruyère en date du 16 courant que l'on s'occupait de l'exécution de l'ordonnance qui affecte le local des petits Augustins au placement de l'École Royale des Beaux-Arts.

Il y aura des distributions provisoires à faire dans les bâtimens actuels pour faciliter l'enseignement de quelques parties de l'art. M. Vaudoyer, architecte ordinaire de l'Établissement, sera chargé de ces travaux.

Mais quant au plan définitif de l'Édifice à construire d'après les intentions du Roi, il a paru qu'il convenait d'avoir les idées de nos principaux artistes

afin de faire là quelque chose qui soit digne de notre École et qui remplisse bien les vues de Sa Majesté, sans sortir des bornes d'une juste économie.

M. Bruyère a donc été autorisé à recevoir de Messieurs les architectes les projets qu'ils pourraient composer là-dessus.

Ces projets seront soumis à l'examen du Conseil des bâtimens civils, il m'en sera rendu compte, une décision sera prise et toute cette affaire marchera du reste comme je l'ai dit par ma lettre du 19 décembre dernier.

J'ai cru devoir vous communiquer ces dispositions, vous en ferez part à Messieurs les professeurs de l'Ecole et aux artistes que vous croirez dans le cas de se livrer à ces études, en leur faisant au surplus remarquer que dans les circonstances actuelles, il ne sera possible d'allouer d'honoraires qu'à celui des concurrens qui aura vu son ouvrage adopté.

J'ai l'honneur, Monsieur le secrétaire perpétuel, de vous offrir l'assurance de ma considération.

Le Ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,

LAINÉ.

M. Mérimée, secrétaire perpétuel de l'École royale des Beaux-Arts[1].

(*Archives de l'École.*)

La réclamation de Vaudoyer ne pouvait donc avoir d'autre effet que de suspendre pendant dix-huit mois la mise à exécution d'une mesure qui paraissait résolue depuis longtemps. Le 24 septembre 1819 paraissait l'arrêté qui nommait Debret architecte de l'établissement de l'École des Beaux-Arts aux Petits-Augustins.

Le 20 octobre suivant Vaudoyer faisait à son successeur la remise du service, ainsi qu'il résulte de la pièce ci-après reproduite.

Je soussigné, architecte de l'École Royale des Beaux-Arts, en vertu de la lettre de Son Excellence, du 24 septembre 1819, reconnais que M. Vaudoyer, architecte du ci-devant Musée des Petits-Augustins, sur le terrein duquel doit s'établir la nouvelle École des Beaux-Arts, cessant les fonctions d'architecte qu'il exerçait, depuis dix ans, en l'ancien établissement, lesdites reconnües aujourd'huy incompatibles pour l'exécution de la nouvelle École, avec sa qualité de Secrétaire-Archiviste de ladite École, m'a, d'après l'invitation qui lui a été adressée le 16 du courant, par M. Guérin, Président administrateur, et M. Mérimée, secrétaire perpétuel de l'École Royale des Beaux-Arts, remis les plans, coupes, élévations, profils, détails et programmes, au nombre de cinquante-huit pièces; plus sept différentes liasses de papiers manuscrits relatifs à l'administration de ce monument dont les titres particuliers sont sur les chemises de chacune de ces liasses, et enfin qu'il m'a donné et s'offre de me continuer, s'il y a lieu, sur les localités, tous les renseignemens qui me sont et pourront devenir nécessaires et qui seront

1. Le père de Prosper Mérimée.

en son pouvoir; en foi de quoi lui donne le présent récépissé, auquel je joins et le prie d'agréer mes sentimens de reconnaissance.

A Paris, ce 20 octobre 1819.

Signé : Debret, architecte du gouvernement. Pour copie conforme, VAUDOYER. (*Archives de la direction des Beaux-Arts.*)

Debret se mit à l'œuvre sans tarder, et dès le 25 novembre de la même année, M. de Mirbel, secrétaire général du service des sciences et des beaux-arts, put soumettre au ministre de l'Intérieur le rapport dont voici le texte :

Paris, le 25 novembre 1819.

Monseigneur, vous avez demandé les plans et devis du nouvel Édifice qui doit être érigé d'après l'Ordonnance de décembre 1816, dans le local des Petits-Augustins, pour le placement de l'École Royale des Beaux-Arts. M. Debret, architecte, a de suite rédigé ses projets, il les a soumis aux professeurs, qui, après les avoir examinés, discutés et arrêtés, les envoyent à Votre Excellence, en la priant de les approuver. — Sous le rapport de l'art, les plans paraissent ne rien laisser à désirer et le programme donné à l'architecte, par ceux qui étaient le mieux en état de lui tracer sa marche, a été rempli à leur entière satisfaction. La vue des dessins et la distribution des salles d'étude, d'assemblée et d'exposition, répondent en effet à l'idée qu'on se fait des besoins; et l'on pense que l'auteur a résolu le problème qui lui était proposé : savoir, d'offrir un bâtiment à la fois élégant et commode, solide sans être lourd, sans luxe déplacé, mais d'un style convenable et disposé enfin de manière à faire juger d'abord que l'on a voulu élever aux Beaux-Arts un monument digne en tout de leur servir d'asile.

Les salles éparses dans lesquelles se faisaient les Leçons depuis quelques années étaient tout à fait insuffisantes et indignes de l'éclat quej ette l'École française. Depuis longtemps on promettait aux professeurs de leur faire construire des galeries, des amphithéâtres dont la nécessité était bien reconnue. Il appartenait à Votre Excellence de réaliser ces espérances.

J'ai dit dans le Projet de Budget que les sommes, que, dans le principe, on parlait d'affecter à ces constructions, ne s'élèveraient pas à moins de 3 millions; mais j'ajoutais que les nouveaux Devis ne s'élèveraient qu'à la moitié de cette somme, et qu'ils pourraient même rester au-dessous.

Ils sont portés par M. Debret à 1,540,998'48 centimes. Mais les professeurs font remarquer que l'on trouvera une partie des matériaux nécessaires dans la démolition de quelques-uns des vieux bâtimens, de sorte qu'en définitif (*sic*), la dépense doit être évaluée de 12 à 1,500,000 francs se rapprochant plutôt de la première que de la seconde, comme on l'avait primitivement indiqué.

Au reste, tous les mémoires devant être réglés suivant les formes accoutumées, au Conseil des bâtimens civils, après avoir passé à la vérification de l'École toute composée d'artistes habiles, on ne peut craindre que les intérêts du Trésor public soient compromis en la moindre chose. Ils seront au contraire ménagés avec soin, et la plus stricte économie sera observée

dans l'exécution. Ce qui se fait avec succès au Muséum d'Histoire naturelle, se reproduira ici avec le même avantage; et le bien s'opérera sur deux points importants par votre heureuse influence et par le zèle d'hommes qui se vouent sans réserve à l'Administration que vous leur avez confiée.

Mais un objet sur lequel les professeurs de l'École insistent, c'est la fixation du crédit à affecter en 1820 aux travaux de construction. Ils demandent 300,000 francs, et réunissent tous les raisonnemens pour démontrer l'urgence de cette allocation. Les retards dans les ouvrages de cette nature causent des pertes inévitables. Le Jardin des Petits-Augustins est très bas; dans les grandes crues d'hiver les eaux de la Seine couvrent quelquefois le terrein; si l'on ne sort donc les fondations hors de terre, elles seront dégradées avant d'être finies.

En général, plus l'exécution marche vite, plus il y a d'économie. Les matériaux, les échaffauds et tous les moyens employés gagnent à la prompte expédition des affaires. Votre Excellence ne l'ignore point, et déjà moi-même j'avais mis des motifs de cette espèce sous ses yeux, lorsqu'il y a vingt-cinq ou trente jours, je la priais d'accorder pour l'entreprise en question ou 200 mille ou du moins 120 mille francs. Elle a réduit ce chiffre à 80,000 francs.

Mais peut-être aujourd'hui que le plan de l'architecte et les observations des professeurs sont mis sous ses yeux, consentira-t-elle à accorder un crédit plus fort et qui pourrait (afin de concilier tout) être porté à une somme de cinquante mille écus.

C'est une grande et belle opération, et éminemment utile. L'Hôtel de la rue de Rivoli étant terminé, il faudra donner du travail aux ouvriers qui cesseront là d'en avoir. Ils se tourneraient vers l'École des Beaux-Arts, et ce serait un bienfait dont ils vous seraient redevables.

J'attends vos ordres, Monseigneur, et je demande en résumé : 1° l'approbation des plans et devis; 2° l'autorisation de commencer les travaux à l'ouverture de la campagne prochaine avec un crédit notable (de 150,000 fr. au moins et du double si Votre Excellence le juge praticable) au budget de 1820.

Daignez agréer, etc.

Le maître des requêtes, secrétaire général.

MIRBEL.

Dès le mois janvier 1817, le secrétaire annonçait à l'assemblée des professeurs qu'il était possible d'établir aux Petits-Augustins deux salles d'études suffisamment spacieuses et qui serviraient à l'étude du nu d'après la bosse et d'après le modèle vivant[1].

Voici quel était à ce moment l'état des locaux :

Le terrein du Musée des monumens françois est obstrué sur la rue des Petits-Augustins, par des maisons particulières et n'a qu'une très petite

1. Registre des procès-verbaux.

entrée de souffrance sous la propriété de M. Doyen. Une partie de ce terrein a été prêtée au Ministre de la Police pour établir une communication provisoire (sans autre clôture qu'un simple treillage) de l'hôtel du quai Malaquais à la maison d'Affry, rue des Saints-Pères. Le jardin et les cours de ce local étant inférieurs au sol des rues environnantes, sont souvent inondés par les grosses eaux. Tous les rez-de-chaussées des bâtiments sont humides et inhabitables, les eaux s'épanchent dans des puisards et égouts. Tous les bâtimens existans sont trop étroits, trop bas d'étage, trop peu éclairés, et trop mal disposés pour les besoins des Écoles. Ces bâtimens, en outre, sont dans un tel état de vétusté et de ruine qu'il est impossible d'en tirer parti. Ce seroit une dépense entièrement perdue, que celle qu'on hazarderoit d'appliquer à leur restauration.

D'où il résulte : 1° que pour faire à l'École des Arts une entrée découverte et indépendante, il sera nécessaire d'acheter quelques propriétés sur la rue des Petits-Augustins.

Ces propriétés dépendent toutes du ci-devant couvent des Petits-Augustins; elles ont été vendues, naturellement, avec des vües, égouts et servitudes sur les Augustins, et qui y sont très nuisibles. Ces propriétés n'ont point d'épaisseur, elles sont peu importantes et d'une valeur très modique;

2° Que le terrein à employer pour l'École des Beaux-Arts comprend aussi celui provisoirement occupé, sans clôture, par le Ministre de la Police;

3° Que le sol actuel de ce bâtiment est trop bas, qu'il est nécessaire de le déblayer pour que les eaux s'en écoulent avec forte pente sur la rue des Petits-Augustins;

4° Que les bâtimens actuels étant hors de service, et par mauvaise disposition et par vétusté, ne peuvent nullement entrer dans la construction des Arts; et enfin que le terrein doit être considéré comme entièrement nû[1].

Les travaux de reconstruction et d'appropriation furent confiés à l'architecte François Debret (né à Paris le 27 juin 1777, mort le 19 février 1850), artiste qui s'est fait connaître par la construction de l'Opéra de la rue Lepeletier (1820-1821), par celle des galeries de l'Opéra (1823-1824), du théâtre des Nouveautés, place de la Bourse (1826), et enfin par la restauration de l'église Saint-Denis, à laquelle il fut attaché de 1843 à 1846[2].

Le 3 mai 1820 on posa la première pierre de la nouvelle École en grande pompe. Le lecteur me saura gré de reproduire le récit officiel de cette cérémonie[2].

Aujourd'hui 3 mai 1820, à une heure après-midy, Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, assisté de Messieurs les Préfets du département et de

1. Voy. Bauchal, *Nouveau Dictionnaire biographique et critique des Architectes français*.
2. Registre des procès-verbaux.

police, a posé la première pierre du Monument projeté pour l'Ecole Royale des Beaux-Arts en exécution de l'ordonnance de Sa Majesté du 18 décembre 1816.

A cet effet, M. Debret, chargé des dispositions relatives à cette cérémonie, avait disposé un emplacement d'environ 43 mètres de longueur sur 25 de largeur, fermé par des tapisseries des Gobelins. Des balustrades drapées formaient dans cette enceinte trois divisions. Dans celle du fonds était une tente pour mettre à couvert le Ministre et les personnes qui devaient l'accompagner. On avait placé sous la tente un fauteuil et des siéges autour d'une table sur laquelle étaient étalés les plans du monument et les divers objets qui allaient être déposés sous la pierre fondamentale. Auprès de la tente étaient d'un côté des banquettes pour MM. les Membres de l'Institut et les personnages marquans invités à la cérémonie : de l'autre côté était un orchestre de douze musiciens. La seconde division de l'enceinte était garnie de banquettes qui devaient être occupées par les élèves de l'École, les artistes et les autres personnes invitées. La séparation de cette division avec celle du fonds était formée par les fondations de la porte principale de l'Édifice; point désigné pour l'emplacement de la première pierre. Cette masse de construction garnie de fleurs était le point de centre également en vue de tous les assistans. La troisième division de l'enceinte devait être occupée par les ouvriers.

A une heure, l'enceinte était remplie et Messieurs les Préfets, Messieurs les Membres de l'Institut, M. le maire de l'arrondissement étant arrivés, Son Excellence a fait avertir qu'elle était prête à venir. Une députation de l'École est aussitôt allée à sa rencontre et l'a introduite sous la tente au son des instruments de l'orchestre.

M. le maire de l'arrondissement s'est alors avancé et à adressé au Ministre un discours; après quoi Son Excellence a placé dans un coffret de bois d'acajou : 1° une médaille en platine frappée exprès, portant d'un côté l'effigie du roi et de l'autre cette inscription : 3 mai 1820, fondation de l'École Royale des Beaux-Arts, ordonnance du roy 18 décembre 1816; 2° les deux principales médailles en argent décernées dans les concours d'émulation; 3° la collection des pièces de monnaie frappées au millésime de cette année, depuis la pièce d'or de 40 francs jusqu'à la petite pièce d'argent de 0^f,25 centimes; 4° enfin une plaque en platine sur laquelle est gravé d'un côté le plan et l'élévation de l'Édifice et de l'autre l'Inscription constatant l'époque et les circonstances de sa fondation [1].

Cela fait le Ministre a été conduit sur le lieu destiné à recevoir la première pierre et le président de l'École lui a adressé le discours suivant....

Les travaux commencèrent au fond de la cour; c'est dire que l'on évita pendant assez longtemps de toucher à la partie précédemment occupée par le Musée des monuments français.

La construction des Loges fut commencée en 1822 et terminée

1. Une épreuve sur papier de cette plaque se trouve à la Bibliothèque de l'École.

environ six ans plus tard, ce bâtiment, d'après une lettre du 8 septembre 1828, coûta 193088 fr. 29[1]. Voici quelques détails sur ce travail :

Paris, ce 5 mars 1823.

Monsieur,

J'ai reçu avec les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 24 du mois dernier, les projets rédigés par M. Debret et adoptés par le Conseil général d'Administration de l'École des Beaux-Arts; savoir :

1° Pour des travaux à exécuter aux Petits-Augustins dans les salles dites des seize et dix-septième siècles et dans l'ancienne Église;

2° Pour de nouvelles dispositions dans les combles du bâtiment en construction et destiné aux concours.

Les améliorations projettées dans les anciens bâtimens des Petits-Augustins me paraissent, Monsieur, comme au conseil de l'École, d'un grand intérêt, et je n'ai rien vu qui s'opposât à ce que la dépense en fût imputée sur le crédit affecté aux travaux d'entretien des Batimens Civils.

Je viens en conséquence d'autoriser M. Debret à passer à l'exécution en lui recommandant une stricte économie, attendu que le fonds d'entretien n'est pas en proportion avec l'étendue des besoins des autres Établissements dépendants du ministère qui n'ont pas de Crédits spéciaux pour leurs travaux.

Quant aux nouvelles dispositions dans les combles du bâtiment des Loges dont j'apprécie tous les avantages et que je suis disposé à approuver, comme elles doivent donner lieu à une augmentation de dépense d'environ 19,000 francs, je ne pourrai en ordonner l'exécution qu'avec l'autorisation du Ministre, à moins qu'on ne trouve les moyens de compenser cette augmentation par des économies sur d'autres parties des constructions.

A cet effet j'ai chargé M. Debret d'étudier cette affaire et d'indiquer les réductions que l'on pourrait opérer sans nuire à la bonne exécution des Constructions.

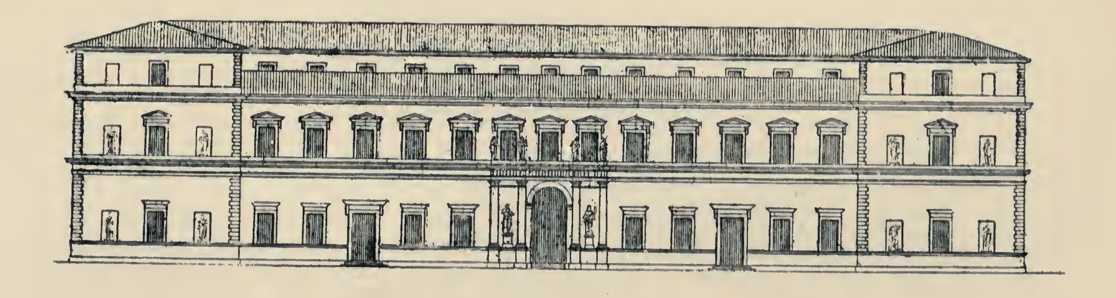
A Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'École des Beaux-Arts.

Vous sentirez, Monsieur, que le projet du bâtiment des loges ayant déjà subi des changemens qui ont élevé considérablement la dépense du devis primitif, il convient d'éviter, si cela est possible, de proposer au Ministre une nouvelle augmentation.

Je verrai avec plaisir que M. Debret me mette à portée de remplir vos vues sans que je sois obligé de solliciter une autorisation supérieure et nous engager dans une discussion qui entraînerait nécessairement des retards.

Permettez-moi, Monsieur, de vous faire une observation sur l'objet des travaux à exécuter dans les vieux bâtimens des Petits-Augustins, je vois par

1. Archives de la Direction des Beaux-Arts. Renseignements généraux.



Pl. 5. — Projet inédit de façade composé par Debret, pour le Palais des Études à l'École des Beaux-Arts.

votre lettre qu'il entre dans les vues du Conseil de l'École de transférer dans la salle du dix-septieme siècle les concours ordinaires d'architecture.

Ne serait-il pas possible d'y transférer également les divers cours fesant partie de l'Enseignement de l'architecture qui ont lieu maintenant au Palais de l'Institut et de rendre ainsi disponibles les locaux dont on a besoin pour d'autres destinations très urgentes[1] ?

Je vous prierai d'appeller l'attention du Conseil de l'École sur cette question; il me serait d'autant plus agréable qu'elle fût résolue affirmativement que cela mettrait le Ministre en état de satisfaire à des demandes qu'il s'est vu avec beaucoup de regret dans l'impossibilité d'accueillir favorablement.

J'ai l'honneur d'être, avec une considération très distinguée, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Maître des requêtes,
Directeur des travaux de Paris,
HÉRICART DE THURY.

Le plan du palais, tel que l'avait conçu Debret, comprenait un palais à la florentine, avec un rez-de-chaussée, un premier étage et un attique, flanqués de deux ailes. Trois portes donnaient accès au rez-de-chaussée, qui comprenait dix fenêtres, contre quinze pratiquées au premier étage et autant à l'attique.

Au mois de septembre 1828 l'aile gauche du palais était terminée; et dès l'année suivante on put s'occuper d'y installer la galerie d'architecture.

Quant à l'aile droite, les travaux ne faisaient guère que commencer en 1829.

Cependant, à côté de Debret grandissait un jeune architecte du plus rare talent, que la parenté lui rendait plus cher encore, son beau-frère Félix Duban, le frère de Mme Debret.

Présenter, au lecteur, Duban, le plus délicat à coup sûr des architectes français du dix-neuvième siècle, le véritable créateur de l'École des Beaux-Arts, le restaurateur du Louvre et du château de Blois, serait bien superflu. Rappelons seulement quelques dates : Jacques-Félix Duban, né à Paris le 14 octobre 1787, se destina de bonne heure à l'étude de l'architecture. Élève de l'École des Beaux-Arts, il y obtint de brillants succès, tout en assistant, en qualité d'inspecteur, son beau-frère Debret, qui le garda avec lui jusqu'en 1823, époque à

1. La section d'architecture s'installa aux Petits-Augustins la première semaine du mois d'avril 1823.

laquelle, ayant obtenu le grand prix de Rome, sur un hôtel des Douanes et de l'octroi, il partit pour l'Italie[1].

Après cinq années passées à Rome, où il eut pour camarades, à la villa Médicis, Lesueur, Blouet, Labrouste, Duc, L. Vaudoyer, et où il exécuta la restauration du portique d'Octavie (1827), aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de l'École, Duban rentra en France.

En 1832, il fut nommé architecte en chef de l'École. On comprend combien Debret dut souffrir en se voyant préférer, pour la direction de ces travaux auxquels il avait consacré le meilleur de ses forces, son jeune beau-frère qu'il avait lui-même introduit dans la place.

Il concentra désormais ses efforts sur la restauration de l'abbaye de Saint-Denis.

La nomination de Duban marqua la reprise des travaux, ralentis par les événements politiques de 1830.

1. Paris, le 6 octobre 1823.

Monseigneur, M. Duban, sous-inspecteur des travaux de l'École des Beaux-Arts, vient d'obtenir le grand prix et partira dans peu pour Rome. Il importe de pourvoir immédiatement à son remplacement, afin qu'avant de quitter l'atelier il donne à son successeur les renseignemens et explications nécessaires pour la continuation des attachemens des travaux, et des diverses opérations qui sont du ressort du sous-inspecteur.

J'ai l'honneur de proposer à votre Excellence de nommer à cette place M. Fresnel, qui a rempli des fonctions semblables dans les travaux du Théâtre de l'Opéra, etc., etc.

(Archives de la Direction des Beaux-Arts.)

Il ne sera pas sans intérêt de donner ici la liste des travaux scolaires de Duban conservés à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts.

ESQUISSES-ESQUISSES.

1817. Un café, deuxième médaille.
1819. Une fontaine publique, deuxième médaille.
1819. Un café, deuxième médaille.
1822. Un pavillon d'habitation, deuxième médaille.

RENDUS DE PREMIÈRE CLASSE.

1820. Un prytanée, première médaille.
1822. Maison d'un naturaliste, première médaille.
1822. Salle du trône, première médaille.

GRAND PRIX DE ROME.

1823. Un hôtel des douanes.

RESTAURATION.

1827. Le portique d'Octavie à Rome.

LES STATUES EXTÉRIEURES

DE LA

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(CI-DEVANT CORPS LÉGISLATIF)

SULLY, COLBERT, L'HOPITAL, D'AGUESSEAU

MINERVE — THÉMIS

PAR

Paul MARMOTTAN.

Ces diverses statues forment un des ornements de l'imposante façade du Corps législatif et agrémentent le caractère sobre et classique de ce monument. Elles sont d'ailleurs en parfaite harmonie avec e style général de l'édifice et en constituent un complément indispensable.

On désigne encore sous le nom de Palais-Bourbon le siège de la Chambre des députés, en souvenir de l'ancien palais construit en 1722 sur les dessins de Girardini, architecte italien, pour Louise-Françoise, duchesse douairière de Bourbon. Cette construction fut ensuite continuée par Gabrielle père, et lorsque le prince de Condé l'eut achetée, Barreau et Carpentier y firent exécuter d'importantes augmentations. La position de l'édifice sur les bords de la Seine, en face les Tuileries et les Champs-Élysées, en faisait une maison de plaisance autant qu'un palais.

Les grandes dimensions du pont de la Concorde, construit sous Louis XVI, écrasèrent la façade de ce palais et firent sentir la nécessité de le relever par une colonnade grandiose. Sur ces entrefaites la Révolution survint : le Palais-Bourbon fut pillé et abandonné jusqu'au jour où le Conseil des Cinq-Cents s'y établit.

En 1796, l'architecte Gisors construisit la salle des séances, mais ne fut pas heureux dans sa façade sur le pont, qui fut trouvée trop mesquine pour la perspective et peu en rapport avec le caractère de l'édifice. En 1807 enfin, Napoléon, le Conseil des bâtiments civils entendu, confia à l'architecte Poyet l'exécution d'une façade monumentale, pour servir de perspective au pont et de pendant au Temple de la Gloire, alors en construction, et devenu « la Madeleine » après la rentrée des Bourbons.

C'est le beau péristyle actuel. Chaudet sculpta sur le fronton un sujet emprunté à la gloire du temps : « *L'Empereur remettant aux députés les drapeaux d'Austerlitz* ». Napoléon était représenté à cheval sous le costume d'un héros d'Homère.

Les bas-reliefs qui décoraient sous l'Empire le dessous et les côtés du péristyle figuraient : *Napoléon législateur; l'Empereur alliant la Religion à la Victoire; l'Empereur distribuant des récompenses aux Sciences et aux Arts; la bataille d'Austerlitz; l'Empereur au tombeau du grand Frédéric.* Le fronton, ces bas-reliefs, les décorations des frises, et les statues dont nous allons parler ci-après, furent achevés en 1810 pour l'inauguration de la session du Corps législatif.

Mais, vers 1817, les sujets du fronton et des bas-reliefs ayant offusqué les regards des royalistes, Alexandre Fragonard, statuaire et peintre, fils d'Honoré Fragonard, le peintre de Grasse et des Grâces, fut chargé de sculpter un nouveau fronton qui représente *la Loi assise entre les deux tables de la Charte* (aujourd'hui *de la Constitution de 1875*), *et appuyée sur la Force et la Justice*[1]. Ce morceau de sculpture est des plus remarquables. C'est le fronton encore actuellement existant. Souhaitons que la noire politique ne le change plus, car la destruction au nom de la politique d'une œuvre d'art constitue un acte de vandalisme abject.

Sous la Restauration le Corps législatif redevint Chambre des députés et fit cette même conversion une autre fois depuis, M. Dufaure alors ministre lui ayant réappliqué cette appellation vers 1875.

Les statues de Minerve et de Thémis n'ont pas été modifiées, grâce sans doute à leur symbolisme s'alliant à toutes les opinions. Quant à *Colbert*, à *d'Aguesseau*, à *l'Hôpital*, à *Sully*, les divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis le début du siècle n'ont

1. Ce que quelques-uns ont encore interprété ainsi de nos jours : *la France accompagnée de la Force et de la Justice appelant à elle les illustrations, pour concourir à la confection des lois.*

heureusement pas songé à les déplacer comme leurs voisines du pont de la Concorde, aujourd'hui reléguées dans les solitudes de Versailles. Grâces en soient rendues au gouvernement, car ces personnages ont fort grand air.

On atteint le portique en gravissant le large escalier au bas duquel s'élèvent les statues de Minerve[1] et de Thémis. Sous Louis-Philippe, on s'avisa d'imprimer comme plaisanterie que les *députés laissaient la Justice et la Sagesse à la porte de leur palais.*

Quoi qu'il en soit, ces deux figures debout sur le stylobate du grand ordre, révèlent les talents supérieurs auxquels elles sont dues. *Minerve* est de *Rolland*, un des meilleurs représentants de la sculpture française de l'Empire, et *Thémis* a pour auteur *Houdon*, si célèbre par plus d'un chef-d'œuvre.

Les quatre figures assises sur les piédestaux de l'enceinte sont signées : *Beauvallet*, *Deseine*, *Foucou* et *Dumont.*

La statue de *Sully* par Beauvallet est aussi intelligente et naturelle dans la physionomie que fidèle sous le rapport de la vérité historique, du costume par exemple. Beauvallet est un des artistes qui font le plus d'honneur à l'école de Pajou.

L'Hôpital offre une majesté parfaitement en rapport avec son caractère digne des grands hommes de l'antiquité. Deseine a atteint la note juste et même émouvante dans cette œuvre remarquable.

Colbert, par Jacques Dumont, autre éminent élève de Pajou, et *d'Aguesseau*, par Foucou, sont des morceaux non moins pourvus de qualités. Leur exécution est bien soutenue. On sait que Dumont et Foucou furent parmi les sculpteurs de marque employés sous Napoléon Ier par Percier à l'arc de triomphe du Carrousel et aux bas-reliefs admirables de la Cour du Louvre.

Ces quatre belles statues en pierre du péristyle de la Chambre des députés n'ont pas moins de douze pieds de proportion.

1. La lance, attribut traditionnel, manque à la main de Minerve depuis plusieurs années.

PARIS QUI S'EN VA

CONFÉRENCE FAITE A LA SOCIÉTÉ AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PROJECTIONS A LA LUMIÈRE OXHYDRIQUE

par

AUGÉ DE LASSUS

Il était, il est encore, mais pour bien peu de jours désormais, dans l'immensité de notre cher Paris, un quartier heureusement oublié de la sollicitude administrative et qu'avait épargné la fureur des modernes embellissements. On y trouvait la fantaisie des rues tortueuses, l'imprévu des alignements indisciplinés, les repentirs et les retours des directions incertaines. C'était l'œuvre hésitante de gens qui n'étaient pas encore pressés et qui n'avaient pas appris à dire en français cette formule désespérée et désespérante : « Le temps est de la monnaie ».

En effet, la gent écolière hantait ce labyrinthe; et les joyeuses ribaudes, les *heaulmières*, comme disait Villon, Arianes complaisantes, qui les y conduisaient, s'embarrassaient peu de laisser se casser le fil et de perdre le voyageur.

La Seine, jusqu'au Petit Pont, la rue Saint-Jacques, le boulevard Saint-Germain, la place Maubert, limitent ce qui subsiste de ce vieux quartier, condamné sans appel et sans retour. La brèche est ouverte, déjà béante; elle ne fera que s'élargir; tout disparaîtra, c'est écrit au ciel, ou du moins aux plans des ingénieurs de notre Édilité ; et si Dieu, nous dit l'Écriture, se repentit de son œuvre, ces Messieurs n'ont jamais connu de ces misérables faiblesses. Dans la poussière dont s'enveloppe le deuil des murailles croulantes, il vous semblait, hier encore, que s'envolait un essaim de fantômes, que se formait, pour se dissiper aussitôt, une vision, attendrie et suppliante ainsi que l'on voit s'attrister et supplier toute chose qui va mourir. La retenir au passage, nous voudrions le faire, écouter s'il se peut le suprême gazouillement échappé du nid dévasté et noter, écho fidèle et désolé, le chant d'adieu suprême que nous jetaient, ainsi que des oiseaux jaseurs, notre vieux Paris et notre vieille France.

Le Petit Pont était quand Paris n'était pas encore. Improvisé en

bois, il menait de la Lutèce Gallo-Romaine de l'empereur Julien à la cité où nos premiers ancêtres, les bateliers de la Seine, dressaient au milieu des roseaux de leurs cabanes et des roseaux de sa rive le premier autel consacré à leurs dieux protecteurs. Viennent les invasions et le flot soulevé des barbares, le Petit Pont est fortifié ; une citadelle le précède et le protège, c'est le Petit Châtelet, bâtisse oblongue, massive, au moins dans sa forme dernière, celle que les estampes nous ont conservée. En 886 les Normands furieusement l'assaillent. Douze braves, pas un de plus, — le marbre devrait nous redire leurs noms que les chroniques nous ont transmis, — occupent ce poste d'honneur. Ils sont accourus, le faucon sur l'épaule, car ils sont grands chasseurs et leurs oiseaux, comme eux épris de guerre et de bataille, leur sont une compagnie toujours désirée. Mêlée, grands coups d'épée, glorieuses blessures, les douze vont succomber cependant sous le nombre ; alors ils donnent la volée à leurs faucons, ne voulant pas qu'ils tombent entre les mains de ces barbares indignes d'aussi nobles serviteurs, puis, couverts de sang, blessés à mort, ils se rendent ou s'abattent pour ne plus se relever. Cependant cette résistance épouvante les vainqueurs eux-mêmes, relève les courages défaillants ; l'exemple donné se fait contagieux, et les Normands s'éloignent, laissant Paris inviolé.

Au cours de sa longue histoire, le Petit Pont brûle et s'écroule jusqu'à sept fois. Son utilité évidente impose toujours une prompte reconstruction. Il est surchargé de bâtisses et bordé, ainsi que la plupart des ponts jusqu'à la veille des temps modernes, d'une double rangée de maisons.

Là demeure Perrinet Leclerc, lorsque sa trahison livre Paris au duc de Bourgogne allié des Anglais. Le Petit Pont les voit passer, et sans doute on n'osa pas leur réclamer le péage. Le moyen âge se complaisait aux barrières jalouses ; il fallait aussi payer pour franchir le Petit Pont : bêtes et gens, mais un heureux privilège et qui nous dit la sollicitude des gouvernants pour les choses de l'art, dispensait de toute contribution les trouvères et jongleurs, aussi les singes, supposés de la même confrérie joyeuse, sous la condition toutefois que les singes et autres bestioles curieuses ne fussent pas de vente, mais artistes de profession. Les poètes devaient chanter quelques lais ou ballades, les singes gambader et grimacer, devant les *paagiers* et les uns comme les autres, tenus quitte, pouvaient s'en aller bras dessus bras dessous. De là l'expression restée proverbiale : « Payer en monnaie de singe ».

Le petit Châtelet est devenu une prison. Sous le règne délirant de Charles VI, la populace en force les portes et vide les cachots à coups de hache et de poignard. Laissez passer la justice du peuple! la Seine nous dirait qu'elle vaut bien celle des rois. Les magistrats restés fidèles à Henri III et à la France, honorent de leur martyre les murs du petit Châtelet. Le président Brisson y meurt en 1591. Que de crimes, que d'horreurs! ainsi qu'il convient à une histoire qui se respecte. Le sang est une pourpre souveraine dont le dernier manant se drape à l'égal du plus grand des rois.

Voici le dix-septième siècle et les folies saturnales de la Fronde; Bassompierre promène à travers Paris ses airs vainqueurs et sa bonne mine. Il incendie de ses œillades le cœur d'une belle lingère; elle ne tarde pas à le confirmer dans l'excellente opinion qu'il a de lui-même. On se voit, on se retrouve, on s'aime au Petit Pont, devenu pour la circonstance le Pont des Soupirs. Trois jours après la pécheresse meurt de la peste, regrettant peut-être moins les péchés commis que les péchés espérés.

La mort en devrait-elle flétrir les fleurs à peine écloses, ces lointaines amours reposent et consolent; l'homme ne sait donc pas seulement tuer, ainsi qu'il semble quand l'histoire le suit à la piste; il sait aussi aimer, n'est-ce pas ce qu'il a encore de mieux à faire? Par exception aussi, et ce prodige se renouvelait une fois l'an au petit Châtelet, il sait pardonner. Le dimanche des Rameaux, la procession passant aux sombres poternes de la forteresse, s'arrêtait; les portes timidement s'entr'ouvraient devant elle; un peu de lumière, d'espérance et de joie pénétrait aux sinistres profondeurs des murailles noires, un prisonnier sortait, rendu à la liberté, et prenant place dans le saint cortège, il allait à Notre-Dame, remercier celui qui lui aussi connut la captivité et ce que vaut la justice des hommes.

Au dix-huitième siècle, le Petit Pont est de pierre, mais encore surchargé, encombré de maisons. Le feu va l'en débarrasser. C'est en 1718; une pauvre femme a perdu son petit enfant qui par mégarde s'est laissé tomber dans le fleuve. Grand désespoir, et toutes les recherches sont vaines pour retrouver le mort. Le bon Dieu entendra la prière d'une mère et lui rendra ce qui reste du petit ange disparu. La femme plante un cierge dans une sébille de bois et, la nuit venue, elle l'allume, confiant cette étoile errante au libre courant des eaux. Là où s'arrêtera la lumière, sera non pas le berceau d'un nouveau-né, mais la place inconnue où le fleuve a caché le mort. La lumière s'arrête en effet, mais contre un bateau chargé de paille et de foin

CONSOLE DE L'ARC DE NAZARETH.



Pl. 6. — Tirée du *Nouvel Itinéraire-Guide* artistique et archéologique de Paris.

Publié sous le patronnage de la Société.

que ses amarres retenaient au quai près du Petit Pont. L'incendie éclate, s'étend aux maisons qui surplombent la Seine, et la sollicitude d'une mère inconsolée mérite à ce pauvre enfant sans nom un bûcher de Sardanapale, des funérailles dignes d'Attila.

Mercier, dans son tableau de Paris, nous raconte la destruction du petit Châtelet en 1782. « Les cachots, dit-il, vont servir désormais aux maisons qu'on va bâtir sur leurs fondements. Mais les murs y doivent être encore imprégnés des soupirs du désespoir. Qui osera placer là son tonneau de vin ?.... Puissent les dernières traces de la barbarie s'effacer ainsi sous la main vigilante d'un gouvernement sage ! » Depuis lors nous en avons usé et abusé des gouvernements sages qui démolissent.

Une maison de la rue Saint-Julien-le-Pauvre présente une cour de proportion médiocre, encadrée de bâtiments dans le style du dix-septième siècle et précédée d'une porte charretière qui surmonte un fronton semi-circulaire. La justice, balance en main, s'y étend nonchalamment, en compagnie de quelques enfants souriants et joufflus. C'était là, dit-on, l'hôtel du gouverneur préposé à la garde du petit Châtelet.

Cette rue dénommée rue Saint-Julien-le-Pauvre nous annonce le voisinage d'une église fameuse dans l'histoire de Paris, du sanctuaire qui entendait tous les deux ans le prévost jurer en grande solennité le maintien et le respect des privilèges des maîtres et écoliers, de l'enceinte vénérée qui voyait tous les trois mois, et Dieu sait, ou pour mieux dire le diable sait, au milieu de quel tumulte, élire Monsieur le recteur. Cette élection ayant coûté en 1524, aux religieux de Saint-Julien, les gonds de toutes les portes et les vitres de toutes les fenêtres, le Parlement, sur leurs instances, voulut bien les dispenser à l'avenir de cet honneur, et envoya la gent écolière voter et délibérer plus loin. Mais nous ne parlerons pas plus longuement d'un édifice trop bien connu des Parisiens curieux et qui du reste doit échapper, l'assurance en est donnée à la société par l'autorité compétente, aux embellissements projetés.

Nous signalerons cependant sous la dernière maison de la rue Saint-Julien, à l'angle de la rue Galande, deux étages de caves superposées. La proximité de l'église fait supposer qu'elles ont appartenu à des bâtiments annexes maintenant disparus. Quelques larges nervures sillonnant les voûtes, en rompent seules l'uniformité; mais l'appareil de la pierre est soigné. Un puits est là, caché dans ces profondeurs ténébreuses ; ce puits est maintenant la chose d'un

marchand de vin, peut-être son associé; en ce temps de lumière et de progrès le miracle des noces de Cana n'est plus qu'un jeu..... de marchand. Par bonheur le puits n'est pas un puits qui parle.

Un autre puits, longtemps caché dans une maison de la rue du Fouarre, portait une margelle décorée d'une tête de lion formant gargouille. Ce débris a été trouver refuge au musée Carnavalet.

Avoir pignon sur rue, ce fut l'ambition suprême et la gloire d'un bon bourgeois. On pouvait hier encore satisfaire ce caprice dans la rue Galande. Quelques maisons y coiffaient, hier encore, leur toit en saillie; et ces toits soutenus de consoles de bois sculpté faisaient songer à quelques nobles couronnes ornementées de fleurons.

Un petit bas-relief, enchâssé dans la façade d'une maison voisine, nous montre Saint-Julien accueillant dans sa barque, ainsi qu'il faisait par charité de tous les voyageurs, un pauvre en qui tout à l'heure doit se révéler Jésus lui-même rayonnant et bénissant. C'est là un fragment enlevé, selon toute vraisemblance, à l'église prochaine.

La fin du treizième siècle vit tracer ou du moins vaguement rectifier et reconstruire les rues du Fouarre, des Trois-Portes, Jacinthe, des Rats et Galande ou Garlande, celle-ci ainsi nommée d'un clos planté de vigne qui appartenait à Mathilde de Garlande, femme de Mathieu de Montmorency.

Quelques-uns de ces noms ont disparu sous d'autres noms moins pittoresques. Pourquoi abolir ainsi des traces du passé et les vestiges d'une topographie maintenant désapprise? Les souvenirs, ainsi que des oiseaux perdus, ne savent plus où se reposer. Pourquoi appeler rue Domat ce qui fut la rue du Plâtre? Ces noms primitifs sont eux-mêmes de l'histoire. Rue du Fouarre, ou mieux comme autrefois, au feurre, au fouarre, c'est-à-dire à la paille; cela nous dit les écoliers sans asile s'improvisant sur quelque banc de pierre un lit fait d'une botte de paille, ou disputant aux chiens errants l'abri d'un porche hospitalier. Les mieux avisés, les plus hardis prenaient gîte aux salles des cours; mais il arriva que le lendemain le maître trouvait sa chaire déshonorée d'épluchures et de trognons de choux; il arriva pis encore; en l'absence de la Minerve en robe noire que figurait le maître, Vénus la folle venait dans le temple prendre ses ébats. Terrible scandale qui décida le placement de lourdes portes et la fermeture de la rue, aussitôt que tombait la nuit. Cela se passait sous le roi Charles, dit le Sage.

Cependant, inspiré peut-être du bon saint Julien

« Qui héberge les Chrétiens.... »

la charité s'était ingéniée à soulager tant de misères; et les écoliers pouvaient trouver mieux que l'auberge de la belle étoile, à la condition toutefois d'accepter quelque discipline et de ne pas jeter trop haut la fanfare de leur joyeux printemps. Les écoliers se groupaient par province, par pays d'origine, on disait par nation; car cette grande lumière de l'Université de Paris rayonnait sur tout le royaume et même au delà des frontières de ce cher pays de France. Il y avait la nation de France, de Picardie, de Normandie, d'Angleterre. Les collèges dits de Picardie et de Cornouailles subsistent, non pas tels que les a conçus le moyen âge, tels que les a reconstruits et connus le dix-septième ou le dix-huitième siècle. Le collège de Cornouailles encombre de ses bâtiments monotones un vaste espace en bordures sur l'ancienne rue du Plâtre. Le collège de Picardie développe sur la rue du Fouarre sa haute façade. La porte est encadrée de consoles d'un dessin élégant, et les balcons de fer forgé accusent les grâces un peu maigrelettes chères au règne de Louis XVI.

Dans cette même rue du Fouarre, une maison bourgeoise, sans histoire, mais non sans goût, festonne son portail de fleurs suspendues en guirlandes et d'une légèreté toute charmante. On les verrait frémir et s'agiter, semble-t-il, si quelque oiseau s'y venait poser.

La rue de l'Hôtel-Colbert, à la veille de la Révolution, avait déjà répudié son vieux nom de rue aux Rats pour cette dénomination plus glorieuse. L'hôtel dit de Colbert, maintenant détruit, et que nous visitions sur la menace des pioches de Damoclès partout suspendues et au milieu de la poussière des décombres roulant sous les pieds, présentait des proportions trop modestes pour avoir jamais suffi à l'existence affairée et fastueuse du grand Colbert. Un astre si glorieusement associé aux splendeurs du soleil royal n'aurait pu donner dans ce petit espace libre, carrière à son rayonnement.

Les façades où s'enfermait la cour présentaient une décoration ou du moins une ébauche de décoration sculpturale. C'étaient de grands bas-reliefs groupant les Muses, les Saisons, quelques Enfants; mais tout cela, simplement moulé en place et posé entre les fenêtres comme à l'essai, s'est émietté au premier contact, évanoui ainsi qu'un rêve décevant. La voûte où s'appuyait l'escalier, montrait Bacchus patinant au milieu des nymphes; et la rampe d'un dessin élégant a mérité l'indulgence des démolisseurs; peut-être en retrouverons-nous quelques fragments au musée Carnavalet.

La rue de la Bûcherie conserve son nom primitif et ce nom nous reporte aux jours où les quais n'imposaient pas à la Seine une bar-

rière infranchissable, où les trains de bois déchargeaient les bûches à la porte même des maisons. Mais la rue de la Bûcherie garde mieux encore, l'École de Médecine.

Le moyen âge avait fait d'Hippocrate et de Gallien des vagabonds sans asile. Ils enseignaient au hasard d'une hospitalité incertaine, dans l'ombre des cloîtres, au logis des médecins en renom, souvent, et la mise en scène devait être plaisante et pittoresque, près des grands bénitiers où s'encadraient les portes, au parvis de Notre-Dame. Louis XI, le premier, peut-être en considération de son cher médecin Coithier, voulut que la médecine eût sa maison à elle appartenant; et les bâtiments de cette école primitive furent élevés entre 1474 et 1477.

Le germe est fécond; il va se développer. L'école prospère; l'envahissement d'une population toujours plus nombreuse impose des agrandissements successifs; et au milieu de l'abandon consommé depuis plus d'un siècle, sous la souillure des échoppes parasites et d'innommables profanations, les pierres racontent l'édifice, les labeurs de ses maîtres et le crédit chaque jour moins contesté d'une science qui s'impose à tous. La porte charretière offre encore ses bornes devenues inutiles, dont s'aidaient les maîtres quand ils enfourchaient leurs mules et s'en allaient par la ville.

Quelques larges baies ogivales, ouvertes sur deux de ses côtés, éclairent une vaste salle. Les vapeurs de l'eau chaude partout ruisselante l'enveloppent d'un épais brouillard; le caquet des laveuses, le fracas des battoirs la remplissent et l'on s'y entend aussi peu qu'aux jours fameux où disputaient bacheliers, licenciés et docteurs. C'est la partie la plus ancienne. Scellée, bien en vue sur la rue, une plaque de marbre noir, que surmonte un fronton, nous montre le dix-septième siècle remaniant l'école devenue insuffisante. L'inscription, rédigée en latin, ainsi qu'il convient au logis des savants, immortalise les libéralités de Michel Le Maste sous le décanat de Lemoine en 1678.

Une seconde plaque de marbre noir met le nom pompeux d'*amphitheatrum* sur une petite façade plus récente et qui occupe la face la plus étroite de cette vieille cour. Encore là c'est une libéralité généreuse qui a fait les frais de la construction. Ce nouvel amphithéâtre remplace un amphithéâtre plus ancien « ruiné par l'âge; il fut réédifié aux frais des médecins parisiens en 1744, de Villars étant doyen ». L'inauguration fut l'occasion d'une fête, et le professeur Vichnow prévint par affiche le tout Paris curieux ou savant que, par exception, il ferait sa leçon d'ouverture en français, voulant bien cette fois

déroger à la majesté de la science pour expliquer aux profanes les mystères du corps humain. Défense expresse, dit l'affiche, d'entrer avec canne ou épée; cet avertissement trahit des craintes de bagarre et de tumulte trop souvent justifiées.

L'*amphitheatrum* est devenu un sanctuaire, non pas d'Esculape; mais les dehors restent complets. S'ils ne présentent sur la rue qu'un dôme de proportions assez lourdes, la façade intérieure nous paraît tout à fait remarquable. La porte, surélevée d'un perron, est surmontée d'un œil-de-bœuf où s'enroulent au milieu des palmes les serpents du dieu guérisseur. L'inscription est encadrée d'un large cartouche. Puis les métopes que séparent des triglyphes, proposent les rébus mystérieux et emblématiques des cigognes, du coq et de la salamandre. Le fronton triangulaire, appuyé sur les deux larges pilastres doriques qui limitent et flanquent toute cette ordonnance, abrite l'écusson de l'École de Médecine de Paris : trois cigognes, le rameau d'origon dans le bec, éclairées d'un soleil rayonnant sur les nuages, avec cette orgueilleuse et trop confiante devise : « *Urbi et orbi salus* ».

Le style Louis XV, si heureusement décoratif, a laissé à ce petit coin du vieux Paris savant comme la joie d'un sourire discret. Monument vénérable que cette vieille école et qui, ayant survécu, mériterait de survivre encore. La science médicale française a tenu là ses assises pendant trois siècles. Ce ne fut qu'aux dernières années du règne de Louis XVI que l'école transporta ses doctes pénates rue Jean-de-Beauvais, dans l'ancienne École de Droit, pour s'en aller de là, au milieu des tempêtes de la Révolution, rejoindre l'École de Chirurgie, dans le très joli édifice que l'architecte Gaudoin lui avait élevé.

On a beaucoup raillé la médecine et les médecins, on les raille quelquefois encore, mais beaucoup moins. Il faut bien le reconnaître cependant, la vieille rue de la Bûcherie a eu de plaisantes aventures : querelles, guerres épiques contre les intrus, contre la gent exécrée, ignorantissime des chirurgiens, barbiers, apothicaires, querelles contre l'école rivale de Montpellier, déchaînements furieux contre les nouveaux remèdes, l'antimoine, le quinquina. Un viveur du seizième siècle, précurseur de Boileau et préludant à la satire du *Lutrin*, chanta l'une de ces batailles :

Je dis donc que je vais décrire
Un grand combat à faire rire....

C'est un combat de médecins,
Dont les tambours sont des bassins.
Les seringues y sont bombardes,
Les bâtons de casse hallebardes;
Les lancettes y sont poignards,
Les feuilles de sénés pétards.

Écoliers et maîtres, le plus souvent esclaves de la routine, faisaient étalage d'une pompeuse mise en scène : robe noire sans épitoges pour les premiers, soutane violette, robe rouge fourrée d'hermine pour les seconds, bonnet carré pour tous. A l'occasion des examens, les élèves devaient prodiguer les douceurs aux maîtres, aux bedeaux, à toute la maisonnée, et c'étaient de plantureuses agapes à tous propos, élection du doyen, soutenance de thèse, prestation de serment. On jurait de maintenir et défendre le prestige et l'autorité traditionnelle de la Compagnie, de poursuivre et confondre les intrus, les irréguliers de la science ou de la charlatanerie. On allait en grand appareil saluer le chancelier à l'Archevêché, le haranguer en beau latin, car l'École vivait en étroite dépendance de l'Église; l'École avait son patron, saint Luc, et sa chapelle. L'assistance à la messe était de rigueur sous peine d'amende; la basilique Notre-Dame, en son immensité hospitalière à tous, réservait la chapelle Saint-Denis aux médecins, bacheliers, licenciés ou docteurs.

Tous, ou du moins la plupart, étaient grands disputeurs et grands mangeurs. Purgon et Diafoirus n'étaient pas toujours la science : trop souvent ils justifiaient les joyeuses et triomphantes parodies de notre grand Molière; ils étaient cependant presque toujours l'honneur, la probité, la charité, car si la vénérable Compagnie ne faisait pas toujours du bien à ses malades, elle était accueillante aux pauvres, aux déshérités, aux souffrants, à tous ceux qui lui demandaient son enseignement ou l'heureux mensonge de ses consolations. Elle faisait le bien que tous nous devrions faire, le bien qui vient du cœur et qui va au cœur.

Ainsi ce coin du vieux Paris où les noms mêmes des rues amusent le passant de leur fantaisie pittoresque, où les maisons, maintenant, soumises aux lois d'un prosaïque numérotage, s'appelaient, il y a moins d'un siècle, maison de l'image Notre-Dame, maison du Passe-temps, du Lion, des Marmousets, de la Longue allée, cette oasis où le passé traqué et proscrit trouvait encore un asile bien réduit, a disparu ou va disparaître. Quelques épaves seront sauvées du naufrage, mais recueillies aux galeries d'un musée, morcelées, à peu près inexpres-

sives, elles ne seront plus que des énigmes mal comprises, pauvres miettes tombées sous la table du festin desservi, phrases incomplètes, mots confus, voix presque éteintes qui ne sauront que soupirer, ne pouvant plus tenir de longs discours ni raconter de longues histoires.

Ce quartier, dépeuplé de sa population première, ce quartier déchu, appauvri, et même hanté d'une honteuse truanderie, nous l'aimions d'un indigne amour, nous l'aimions pour le hasard des découvertes espérées, par ces crimes d'indépendance et de rébellion contre les règlements de la voirie moderne, par la condamnation qui le frappait, par les tristesses de l'exécution attendue et promise; nous l'aimions enfin, plus encore pour ce qu'il nous faisait penser que pour ce qu'il nous faisait voir. Longtemps il fut la jeunesse, le labeur intelligent, la vraie gloire, celle qui ne coûte pas de larmes, la science, celle qui rêve l'apaisement de la douleur; n'est-ce pas dire qu'étant la jeunesse, il fut la joie la plus joyeuse, qu'étant la gloire d'enseigner et le bonheur d'apprendre, il fut la gloire la plus glorieuse et le bonheur le plus heureux?

Des photographies ont été prises de ce quartier, au moment des démolitions, par MM. Mareuse et Charles Normand; quelques-unes des œuvres détruites ont été gravées dans le Bulletin n° 8.

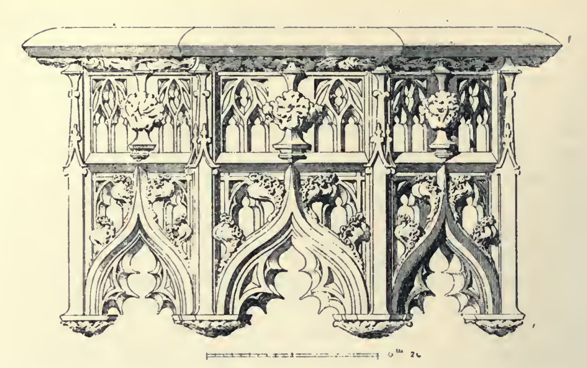


Fig. 7. — Tirée du *Nouvel Itinéraire artistique et archéologique de Paris.*

RAPPORT

SUR

L'ENSEMBLE DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PAR

M. Charles NORMAND
Secrétaire général de la Société.

AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PROJECTIONS A LA LUMIÈRE OXHYDRIQUE

Mesdames, Messieurs,

L'avenir d'une œuvre telle que la vôtre oblige parfois à jeter un coup d'œil en arrière. Il faut rappeler par moments les déclarations de la première heure, et donner un exposé succinct de vos actes pour montrer qu'ils sont demeurés conformes aux aspirations qui ont amené la fondation de votre entreprise. Je demande donc au public

d'élite que je vois ici présent, de vouloir bien écouter avec indulgence la lecture du rapport que le Comité m'a prié de vous présenter.

C'est avec netteté que vous disiez dans vos premières circulaires : Nous voulons travailler au bien de la France en cherchant à protéger ces édifices et ces œuvres qui font le charme et la réputation de sa Capitale. N'est-ce point là que se trouve cet enseignement de chaque instant que donne aux peuples l'amour des ancêtres? N'est-ce point une obligation que de transmettre intact et d'accroître cet héritage qui, dans les pays disparus de l'histoire, perpétue le souvenir de grands peuples ignorés? D'ailleurs, la valeur de ces œuvres ne les place-t-elle pas au-dessus de ces considérations, si puissantes qu'elles soient? Ces exemples de goût, d'élégance et de grâce ne sont-ils pas un élément d'instruction que rien ne peut remplacer, un attrait pour l'étranger, un charme pour tous?

Pourtant, que de ruines chaque jour accumulées ! Elles ont suscité souvent d'impuissants regrets ou de stériles efforts. C'est pourquoi nous voulons grouper les bonnes volontés sans distinction. Que chacun nous apporte son concours et celui de ses amis; qu'il popularise dans la foule l'amour de ces œuvres que nous défendons; qu'il signale, au besoin, les dangers qui les menacent et les mesures propres à développer la physionomie monumentale de Paris. C'est ainsi que notre Société, par l'union de toutes les forces et de toutes les compétences, créera les ressources matérielles ou morales nécessaires pour accomplir son œuvre nationale.

Vous ne demandez le sacrifice d'aucune conviction personnelle, vous ne demandez que l'adhésion commune de tous les partis à l'œuvre qui défend ou fait aimer le Beau et les Richesses nationales.

Aussitôt après ces engagements, vous avez formé un Comité; les noms des membres qui le composaient alors, comme ceux qui le forment aujourd'hui, par la variété des éléments qu'ils représentent, ont fourni la preuve que vos premières comme vos dernières décisions sont restées conformes à vos paroles. Des hommes dont vous savez la valeur se mirent aussitôt à élaborer vos statuts dans le cabinet de notre dévoué président M. Albert Lenoir. Nous entendons encore les consciencieuses discussions de ces ouvriers de la première heure[1].

En même temps la Société, à peine constituée, entreprenait une campagne pour obtenir la satisfaction des désirs si souvent exprimés

1. Voir tome II, p. 151.

par les organes de la population parisienne : c'est ainsi qu'après quelques luttes vous affirmiez votre existence par l'obtention des crédits que l'on réclamait en vain pour la Porte Saint-Denis depuis quatre années.

En même temps vos ordres du jour, hardiment surchargés, vous valurent tout un ensemble d'utiles travaux : des instructions furent publiées afin de donner une direction au travail considérable du classement des œuvres d'art de Paris que vous vous étiez imposé; ces recherches ont été régulièrement poursuivies; un certain nombre de notes ont été adressées par nos collègues; un certain nombre ont été publiées. Mais il reste beaucoup à faire. En conviant nos collègues à un renouveau de zèle pour mener à fin cette utile entreprise, nous les supplions de ne pas craindre les doubles emplois. Tout ce qu'ils adresseront sera utile et bienvenu. Des feuilles spéciales contenant la mention des indications à fournir sont prêtes à être distribuées à tous ceux de nos collègues qui nous en feront la demande.

Une de vos commissions se rendit auprès du Président du Conseil municipal; elle obtint de lui les réponses les plus favorables au sujet de la conservation d'un de nos plus vieux et plus curieux monuments de Paris, Saint-Julien-le-Pauvre, dont on craignait alors la destruction. Vous avez entrepris en faveur d'un monument également fort ancien, Saint-Pierre de Montmartre, une campagne utile, mais encore inachevée.

En même temps un grand nombre d'entre vous, sous l'action de l'entraînement que créait l'existence de votre œuvre, entreprirent une véritable lutte pour la mise en valeur et la sauvegarde de nos monuments. Le journal, la conférence, le livre ont eu peine à suffire à la recrudescence d'activité et d'intérêt qui s'est alors manifestée pour ces sujets. En même temps vous avez inauguré les promenades archéologiques et artistiques. Elles firent connaître Paris à beaucoup de Parisiens. Les privilégiés qui furent à même d'y assister ne furent pas les seuls à en profiter; grâce aux longs récits que publièrent de ces visites tous les principaux organes de la Presse, la foule des citoyens étrangers à votre œuvre profita dans une certaine mesure des savantes leçons dont vous êtes redevables à tant de maîtres éminents autant que bienveillants. On ne saurait oublier de remercier les guides qui vous ont fait visiter le *Vieux Louvre* avec les explications de M. E. Guillaume, son architecte, le *Diorama de Paris* avec ses directeurs et votre collègue M. Hoffbauer, les *Archives Nationales* avec leurs conservateurs, les *Vieux hôtels du Marais* et la *Sainte-*

Chapelle. M. Charles Garnier vous a fait les honneurs de son Opéra pendant que votre collègue M. Nuitter vous en expliquait le Musée. Mme Adam vous prêta alors comme rendez-vous le local de sa Revue. Une autre fois, les directeurs et médecins militaires vous ont conduits au *Val de Grâce*, puis vous avez exploré les *Catacombes* avec les ingénieurs qui les ont étudiées; vous venez d'avoir, il y a quelques jours, la primeur d'une visite aux collections d'objets orientaux rapportés par M. Guimet; de savants guides vous y ont conduits comme jadis MM. Garnier et Nuitter vous montraient dans une conférence brillante les *théâtres de Paris*. Je dois d'ailleurs passer sous silence bien d'autres choses que vous avez faites et que vous trouverez dans les Bulletins, car je crains de trop prolonger l'entretien.

Il convient de remercier la Presse, qui non seulement a servi votre œuvre, mais encore l'éducation artistique du pays en mettant à sa portée, par de longs comptes rendus, les fructueuses leçons auxquelles vous avez eu le bonheur de pouvoir assister.

Dans l'allocution que nous prononcions le jour de la fondation de notre Société, nous disions que quand une loi inexorable d'agrandissement des villes ne nous permettrait pas de sauver les œuvres d'art de la destruction, nous nous efforcerions au moins d'en conserver le souvenir par une reproduction. Nos moyens d'action sont à ce double point de vue encore bien insuffisants. On ne saurait oublier que la Société travaille avec ses seuls moyens, sans aucun appui officiel; si l'on y gagne la force que donne l'indépendance, on ne peut méconnaître que l'importance des résultats dépend de la somme d'efforts faits par ses membres.

C'est ainsi que nous ne pouvons garder qu'une vue d'une charmante porte que nous avons vu détruire, rue du Chaume, n° 51, vers mars 1888.

C'est assurément peu de chose; mais cela est encore la meilleure preuve de l'utilité de l'œuvre de nos collègues; sans elle personne n'en eût mis au moins l'image à l'abri de la ruine par une reproduction de l'œuvre à des centaines d'exemplaires. C'est cette porte que nous allons vous faire voir. (Voir le Bulletin, n° 8.)

Combien pourtant n'est-il pas douloureux de n'en pouvoir conserver de trace plus importante!

C'est encore ainsi que nous avons pris des vues dans le quartier qu'on démolit en ce moment. M. Mareuse pourrait vous dire que nous sommes arrivés juste à temps; mais je ne veux pas anticiper; dans un instant vous pourrez voir devant vous l'aspect des dernières

constructions condamnées que nous avons pris à votre intention aux derniers moments de leur existence. Je laisse donc à M. Augé de Lassus le soin de vous expliquer les vues que nous avons prises et les dessins de notre si dévoué et si érudit président, M. Albert Lenoir. Je dois remercier toutefois M. Lévy; c'est au zèle qu'il a déployé que vous devez de pouvoir contempler des projections de photographies que nous avons prises il y a si peu de jours.

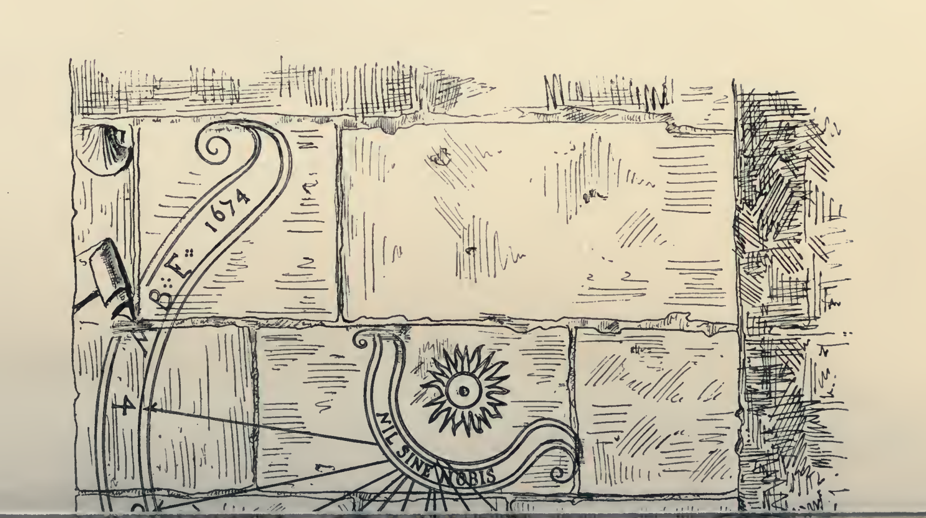
Il convient à présent de dire quelques mots du Bulletin. Un premier volume est terminé; le deuxième volume sera terminé dans quelques jours. Quelques-uns peut-être regrettent avec nous que les publications de la Société ne soient pas plus nombreuses; mais on ne saurait perdre de vue qu'au début votre Société a été constituée dans un but d'action. Ses fondateurs ne voulaient faire aucune publication; quand, au bout d'un an, votre secrétaire proposa la publication d'un fascicule administratif, bien maigre et sans image, tout le monde exprima des craintes de voir ruiner la Société. Pourtant nous avons pu faire plus encore; depuis, les Bulletins se sont sans cesse améliorés. Nos ambitions d'éditeurs s'étant encore accrues, un certain nombre de nos collègues se sont cotisés pour créer dans cette intention l'organe complémentaire l'*Ami des monuments*, dont je vous parlerai tout à l'heure.

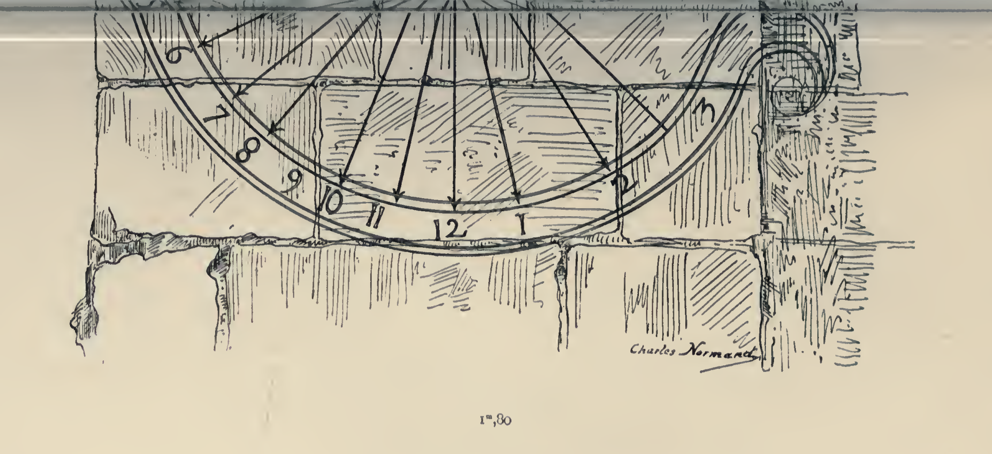
Avec un léger supplément de dépense ils ont pu constituer un organe édité avec un soin qu'un concours général permet seul de livrer dans ces conditions exceptionnelles. Mais avec la souscription actuelle de 6 à 10 francs, il est impossible de publier davantage.

Nous ne connaissons pas de société qui trouve le moyen, avec une aussi minime cotisation, de satisfaire non seulement aux dépenses nécessaires à la réalisation du but indiqué dans les statuts, mais encore à celles qu'entraînent un bulletin illustré, des conférences, des promenades, des séances générales et de comité. Un guide compétent et dévoué, notre trésorier, M. Arthur Rhoné, l'a dit avec la sobre élégance qui caractérise tous ses rapports. Permettez-moi donc d'en remettre quelques lignes sous vos yeux.

« Si, jusqu'à ce jour, la Société n'avait eu à encaisser que le produit minimum des cotisations à 6 francs, elle n'aurait pu couvrir ses frais, — ou bien, pour y parvenir, elle eût été forcée de restreindre le nombre de ses Bulletins périodiques et de les réduire au volume du numéro 1, tout à fait dépourvu de dessins et de plans.

Si, en 1886, le Comité a pu donner trois Bulletins ornés d'illustrations inédites, c'est qu'on était nanti d'un capital de 3500 francs formé


B:E: 1674
NIL SINE NOBIS
4



Pl. 8-9. — L'Hôtel de Cluny à Paris, monographie par Charles Normand.

Cadran solaire sur la tour de l'escalier (1674).

par un petit nombre de donateurs (M. de Rothschild pour 1000 francs) ou de membres fondateurs qui, moyennant une mise de 100 francs, ont racheté à perpétuité leurs cotisations. C'est à eux qu'est dû l'excédent de recettes qui forme l'encaisse actuelle; mais il est bon de remarquer que cette encaisse doit constituer un capital de réserve, dont le revenu seul devrait être applicable aux dépenses courantes. Pour obtenir ce *desideratum* de bonne gestion, il faudrait que nos collègues de Paris et des départements voulussent bien consentir à *envoyer directement* leurs cotisations de l'année au commencement de cette même année, quelle qu'ait été la date de leur entrée dans la Société. » Depuis que M. Rhoné a écrit ces lignes, le Comité, sur notre proposition, a pu reconstituer ce capital de réserve. Le Comité, par la décision qu'il a prise en ce sens dans sa dernière séance de décembre 1888, vous a fait ainsi de bonnes finances. C'est donc à la bonne volonté de nos collègues de faire en sorte que nous puissions établir un budget et régulariser ou augmenter nos publications.

Chaque numéro d'un Bulletin illustré revient à près de 1000 francs, soit 4 000 francs pour l'année, si l'on pouvait le faire paraître tous les trois mois, ainsi qu'il serait désirable. Si tous les membres de la Société, qui sont aujourd'hui au nombre d'environ 700, ne versaient que 6 francs, il est certain que les 4 200 francs de produit annuel ne suffiraient pas à la publication de quatre Bulletins et aux dépenses considérables de circulaires et convocations, de recouvrements à domicile, de frais de poste et de bureau, de conférences, de projections, de location, d'achat de matériel, de photographies, de gratifications diverses, etc. C'est devant l'évidence de ce fait, qu'à la séance générale du 29 novembre 1886, fut adoptée la motion de porter de 6 à 10 francs le minimum de la cotisation pour les membres nouveaux. Bien que les anciens aient le droit de rester au taux de leur mise première, un certain nombre d'entre eux, comprenant que la Société perdait sur les publications qu'elle leur sert, ont pris l'initiative de se porter au minimum nouveau.

Pourtant on a délivré trois petits volumes pendant l'année 1888, cette année sans avoir, comme en 1886, de don particulier; ils forment votre deuxième volume, comprenant 184 pages et 54 planches et héliotypies inédites. Tel est d'ailleurs l'intérêt toujours grandissant que l'on porte à votre entreprise, que vos promenades sont devenues de véritables manifestations grâce au nombre et à la qualité des assistants. Je crois utile de donner un petit détail qui précisera da-

vantage : non seulement le nombre des adhérents a été sans cesse croissant, mais encore nous avons vu parmi les très rares démissionnaires nous en revenir plusieurs. Au bout de peu de temps ils exprimaient le désir de faire à nouveau partie de la Société; ils demandaient à se procurer des publications qui sont les unes épuisées et dont les autres le seront bientôt.

Vous avez vu dans le Bulletin n° 7 l'économie du projet si remarquable que notre éminent président, M. Albert Lenoir, vous a soumis.

Cette habile combinaison permet à la fois d'assurer la conservation des tombeaux et de grossir la caisse qui soulage le malheur et l'humanité souffrante. La conservation de certaines tombes qui sont des chefs-d'œuvre de l'art serait certaine; par surcroît, chaque citoyen trouverait ainsi le moyen d'assurer à toujours la conservation de sa demeure dernière. Et les pauvres vous béniraient des oboles que cette organisation vaudrait en outre à leur caisse de secours.

Aussi l'accueil du public, de la presse, n'a-t-il pas été moins chaleureux que celui que vous avez fait à l'homme qui, comme son père sous la Révolution, a rendu modestement tant de grands services. Nous savons d'ailleurs que pour avoir les idées les plus généreuses, pour avoir prêté sans cesse un appui actif à votre entreprise, son bel âge ne craint pas d'entreprendre les travaux les plus arides, tels que le plan archéologique de Paris dont votre président poursuit la réalisation depuis que votre collègue M. de Ménorval a obtenu les crédits nécessaires.

Personne non plus n'a le droit d'oublier, dans un autre ordre d'idées, combien vous avez eu souci de l'aspect de la capitale. Une occasion s'est offerte à vous de faire preuve de tout votre courage. Un projet de chemin de fer métropolitain avait été conçu qui mettait Paris en ponts, détruisait toutes ses perspectives, supprimait plusieurs monuments et curiosités dont la Ville est fière. Par votre attitude modeste, mais énergique et vaillante, vous avez obtenu que si le projet était exécuté, il le serait de façon à sauvegarder les intérêts de la cité dont vous vous étiez faits les défenseurs. Cette circonstance vous a aussi fourni l'occasion de montrer le concours que les pouvoirs publics peuvent attendre de vous ; le Ministre a cru alors ne pouvoir mieux faire que de vous confier le soin de nommer une commission chargée de lui exposer les intérêts artistiques et archéologiques de Paris. Il vous souvient de quelle façon magistrale notre président, M. Charles Garnier, lui en présenta le rapport, tandis que plusieurs

autres de nos collègues se faisaient l'écho, dans la presse ou à la tribune du conseil municipal, de vos utiles revendications.

Vous avez déjà eu une occasion analogue lorsque vous avez demandé et obtenu, pour la statue de Diderot, un emplacement moins fâcheux pour la vue des grandes voies qui se croisent au pied de son piédestal.

Vous avez aussi protesté contre les affiches agaçantes: avec votre Président, M. Ch. Garnier, vous avez rappelé qu'il n'était pas permis de dégrader nos monuments en les couvrant de placards qui s'imposent à la foule et la familiarisent avec l'impudence et le mauvais goût. Vous avez obtenu ainsi des arrêtés conformes à vos vues. Mais la lèpre monumentale revient périodiquement. Il convient donc que vous ne perdiez jamais de vue les moyens d'en guérir la capitale et de veiller à l'exécution des arrêtés pris par les pouvoirs publics, à la suite de votre initiative.

Votre surveillance s'est exercée avec un soin jaloux chaque fois que des trouvailles archéologiques ont été faites dans Paris. Vous avez voulu reproduire ces découvertes nouvelles; c'est ainsi que nos collègues ont relevé et publié dans notre Bulletin, les fouilles de Montmartre. Notre collègue M. Sellier vous en a fourni le plan intéressant.

Quand des démolitions ont mis à jour il y a peu de temps les restes du couvent des Bernardins, vous en avez recueilli les vues. (Voir les Bulletins.)

Votre œuvre si jeune, pourtant, aura déjà eu la bonne fortune non seulement de rendre des services, mais encore d'être le point de départ d'autres entreprises non moins utiles. A peine la Société était-elle constituée que 300 principaux secrétaires, présidents et délégués de Sociétés savantes des départements vous chargeaient d'organiser avec leur concours la protection des œuvres d'art dans la France entière. Ce serment, tenu en présence de M. Duruy, sur le terrain des antiques Arènes, pour lesquelles vous plaidiez le même jour, a été tenu. Comme dans toutes vos entreprises, vous en avez longuement médité l'organisation. Au bout d'une année vous aviez décidé qu'il convenait de ne rien changer à l'œuvre parisienne, de lui laisser son caractère exclusivement local. Vous avez pensé alors que pour tenir les engagements pris aux Arènes, le mieux était de posséder une organisation analogue, mais distincte, et agissant parallèlement; ainsi est né de la bonne volonté d'un groupe d'entre vous le Comité des Amis des Monuments français. Bientôt il comprenait des représentants de chaque département, les uns résidant sur place, les

autres à Paris. L'instrument de propagande fut créé avant même de savoir si les ressources permettraient de le soutenir. La confiance en l'œuvre n'a pas été déçue, et l'organe du Comité des Monuments français, l'*Ami des Monuments*, était épuisé avant d'avoir terminé sa première année. Il est nécessaire de donner ces détails, car un petit nombre de nos collègues qui ne font point partie des Amis des Monuments français ont exprimé leur surprise de ne pas recevoir les convocations aux promenades organisées à Provins, Versailles, Saint-Germain, etc.... ou les publications de l'*Ami des Monuments*.

Ce succès est bien fait pour vous encourager à soutenir hardiment l'extension nouvelle que vont avoir vos idées et vos tendances.

Il y a peu de semaines, le Comité des Monuments parisiens prenait en effet l'initiative d'un Congrès officiel international pour la protection des monuments. Le Ministère a accepté votre proposition; il a eu recours à vous et choisi parmi vous un grand nombre des membres de son Comité. Ce nouveau succès fera autant honneur à la France qu'il rendra de services à tous les pays. Sans entrer dans les détails que vous pouvez trouver ailleurs, votre secrétaire tient à vous signaler une proposition qu'il croit particulièrement importante; peut-être faut-il en accuser un amour paternel. C'est la création d'une Croix Rouge pour les Monuments. Les guerres prochaines seront assez rudes pour qu'on cherche par avance à en adoucir les rigueurs et à diminuer les ruines dont elles couvriront la civilisation. Les chances du combat resteront égales d'ailleurs; mais les sentiments des humanitaires et des artistes seront sauvegardés pour le plus grand profit de tous. Il vous appartient de leur apporter l'appoint de toutes vos volontés individuelles. Je dois dire qu'au cours de plusieurs mois d'absence à l'étranger, dont je reviens à peine depuis quelques jours, j'ai trouvé partout le plus chaleureux accueil en faveur de cette idée.

Permettez-nous de répéter quelques-unes des paroles qui terminaient nos précédents rapports. Aujourd'hui encore nous dirons : si nos efforts vous agréent, si nous avons bien traduit vos sentiments, nous vous demandons de recruter partout des adhérents, d'user de vos relations pour faire profiter chaque département des avantages dont les nôtres ont pu faire bénéficier la Ville. Pour accroître la valeur de nos efforts, leur donner la puissance désirable, il nous faut des sympathies toujours en éveil et une foi qui agisse. Nous abandonnons ici les luttes stériles des partis pour continuer notre œuvre de concorde et d'apaisement. Nous voulons associer la population à nos

discussions, faire de l'art un objet d'intérêt public, mener ainsi de front l'éducation de la nation et celle des artistes.

N'oublions pas nos déclarations du jour de la fondation de la Société. Notre œuvre, disions-nous alors, ne consiste pas à voter des crédits, à répartir des travaux : sentinelles aux avant-postes, nous avertissons des dangers, nous parons le premier coup, nous empêchons la ruine de s'abattre. Nous cherchons les condamnés, nous plaidons leur cause; d'autres sont les médecins qui soigneront les membres défaillants de ces beautés jugées caduques. Vous comprenez que je veux indiquer ce qui nous différencie de la commission des monuments historiques; un de ses membres les plus éminents, Henri Martin, avait raison de nous écrire au début qu'il ne pouvait que voir avec grande satisfaction tous les efforts qui se produiraient à côté des siens et qu'il leur viendrait en aide. Il est évident d'ailleurs que parler autrement eût été hautement antinational.

La tâche est vaste et difficile à remplir. Mais nous ne doutons pas que vous saurez consacrer le temps, le courage, la volonté nécessaires à une aussi difficile entreprise. La force que donne une conviction profonde de la grandeur du but qu'on veut atteindre vous soutiendra dans les luttes qui pourront succéder à celles dont vous avez heureusement triomphé. Qu'importent les fatigues, les dégoûts, l'oubli des services que vous aurez rendus ou les faux bruits malveillants que pourrait provoquer une connaissance imparfaite des sacrifices que vous aurez volontairement consentis ! Toujours fidèles à vos idées de la première heure, vous serez indifférents et triompherez encore, car la grande voix de la Patrie et des Arts commandera toujours la moindre comme la plus importante de vos décisions.

PREMIER CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL

POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART

CONGRÈS DE PARIS 1889.

Ce congrès, en raison d'une indisposition de M. Charles Garnier, de l'Institut, a été tenu du 24 au 29 juin 1880, sous la présidence de M. Ravaisson, membre de l'Institut. et de présidents d'hon-

neur étrangers; il a été d'un tel intérêt que les délégués[1] de cinq pays ont déposé séparément et spontanément un vœu demandant la création de congrès annuels de ce genre. La proposition a été adoptée; le bureau a été chargé de préparer le suivant et de désigner la ville où il se tiendrait.

La place nous manque complètement pour citer les noms des artistes et des savants de tous pays qui y ont exprimé des idées dont la réalisation rendra de grands services aux arts. Nous y reviendrons dans l'*Ami des Monuments*. Dans sa première séance, le Congrès a décidé aussi que les comités de patronage du Congrès fusionneraient avec le Comité des monuments internationaux (voir le 11e fascicule) et avec le Comité national français. Il pourra d'ailleurs être complété par les adjonctions nécessaires.

On a organisé ainsi un Comité international *permanent*, comprenant les noms les plus autorisés de tous les pays du monde et disposant de l'*Ami des Monuments*, qui permettra aux artistes et savants de tous pays d'avoir à leur disposition un organe central, moyen de relations si souvent réclamé et qui leur faisait défaut.

On voit par ces seules indications l'importance des conséquences du Congrès

Des vœux fort utiles ont été émis à la suite de discussions d'un haut intérêt, si l'on en juge par l'assiduité de tous ceux qui ont eu la bonne fortune de pouvoir assister à ces discussions, conférences et promenades, dont aucun des nombreux comptes rendus ne pourra faire apprécier tout le charme.

Le Secrétaire général du Congrès,
CHARLES NORMAND.

1. Nous prions *instamment* nos collègues qui désirent recevoir nos publications, de nous adresser leur cotisation (20 fr.; étranger, 25 fr.) par *mandat-poste*, rue Miroménil, 98; cette observation vise particulièrement les pays étrangers où les recouvrements sont presque impossibles à effectuer.

Notre.Dame

Plan explicatif
dressé par l'architecte soussigné
Charles Normand

Clôture du chœur commencée par J. Ravy finie en 1351 par J. le Bouteiller détruit au XVIIe Siècle pour l'installation du vœu de Louis XIII

Ici se trouvait l'Église de l'Apôtre de Paris St Denis du Pas

Chapelles reconstruites de 1257 à 1310

Vitraux modernes (abside) Didron Oudinot Steinheil.

EST

Notre Dame des Sept Douleurs

St Marcel

Tombeau du Cardinal de Bellay et Besaine

Peinture du XIV restaurée par Maillot aîné

Pavodin Saulvaud moderne N. de la Tiaye

Cen. du Cardinal Morlot

St Georges

Mgr Darboy archevêque de Paris

St Guillaume

Mausolée de C. H. d'Harcourt Pigalle 1776

Mon. de Mgr de Quelen

Ici se trouvait... Bas reliefs sous les fenêtres: la gloire de la reine des Dieux

St Louis

Statue du Cardinal L. A. de Noailles

Louis XIV par Coysevox 1715

Descente de Croix N. Coustou 1725

Louis XIII par G. Coustou 1715

Moderne

Ange, Ange, Ange, Ange

Les Grilles du Chœur par Viollet le Duc 1862

Ces grilles remplacent celles de Louis XIV substituées à la clôture en pierre du XIIIe siècle

La Vierge

Sanctuaire

Mgr Sibour archevêque de Paris

Mon. de Mgr de Juigné refait en 1863

Des autels du temps de Tibère (mort en 37 de Jésus Christ) élevés à Jupiter par les mariniers furent découverts en 1711 au dessous d'un mur qui traversait la largeur du Chœur

St Ferdinand

Mon. de Mgr de Beaumont Viollet le Duc et G. de Chaume

Porte Rouge

Chœur

Quatorze sculptures du XIIIe Siècle empruntées au nouveau testament

Stalles exécutées par Marteau et J. Nol. sur dessin

Crypte au milieu du chœur creusée en 1711 pour la sépulture des Archevêques

de Poulon XVIIe siècle

Sculptures moins anciennes que autre côté (XIV siècle) peintes dorées

Tombeau de Mgr Affre A. Debay

Mon. de J. Baptiste de Budes Comte de Guébriant dessin de Viollet le Duc.

Sacristie 1843-1850 Viollet le Duc et

Moderne mobilier 1853

Sacristie du Chapitre

Trésor

Sacristie des Messes

Vitraux anciens

Transept nord

La décoration du chœur (stalles, pavages, sculptures) exécutée de 1699 à 1708 pour Louis XIV en

Transept sud

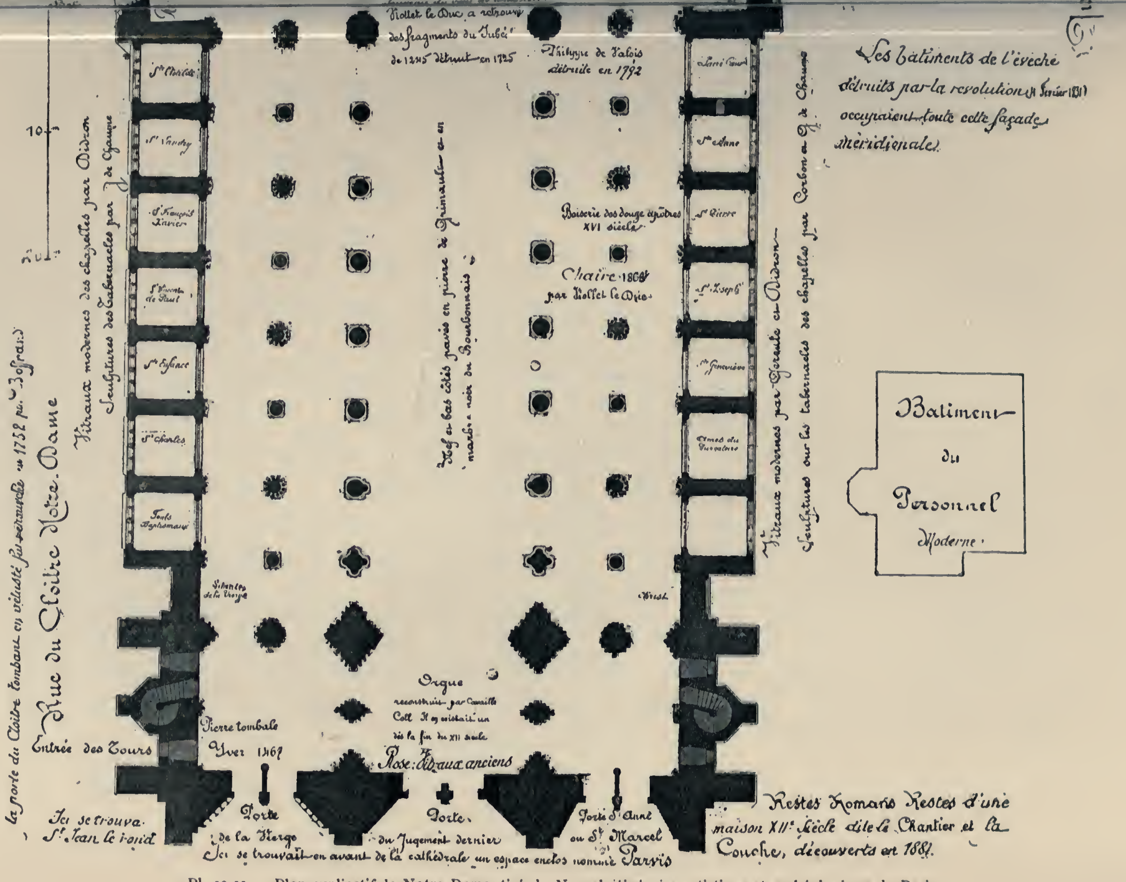
Statue équestre

Vitraux anciens

Porte latérale Nord ou du Cloître ou de Philippe le

Porte latérale sud ou de St Etienne

de l'Archevêché



Pl. 10-11. — Plan explicatif de Notre-Dame, tiré du *Nouvel itinéraire* artistique et archéologique de Paris.



En tête extrait du *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris*, artistique et archéologique.

LIVRES REÇUS

Charles Normand. — Nouvel Itinéraire-Guide, artistique et archéologique, de Paris, publié sous le patronage de la Société des Amis des Monuments parisiens, in-8° de poche, avec nombreuses planches simples, doubles, quadruples, dans le texte et hors texte. *Schéma, en-têtes en couleur dans le texte.* Papier de luxe, 1re livraison. — Paris, 98, rue de Miroménil.

Édition unique et exceptionnelle des fondateurs, 20 francs. — Étranger, 25 francs. — Japon, 65 et 70 francs. — Tirage numéroté. Les noms des *fondateurs souscripteurs* seront publiés à la fin du volume. Pour y avoir droit, il est nécessaire d'adresser immédiatement son adhésiou, car le tirage sera réglé sur la liste des inscrits.

Le texte a été établi sur les documents originaux et sur les recherches personnelles de l'auteur. Pour la première fois, des renseignements et des rectifications épars dans une multitude de volumes, brochures et mémoires de sociétés savantes ont été mis en œuvre dans une description de Paris. Ces travaux, à peu près ignorés, ont été résumés et la substance en est donnée au lecteur en quelques phrases brèves.

Afin d'en faire un livre de lecture, l'auteur a dégagé le texte des longues énumérations de statues et autres détails; voulant en faire un guide, en même temps, il a cru devoir donner ses descriptions, plus complètes et minutieuses que ne l'a jamais fait aucun guide de Paris, sous forme de *schéma*, figures contenant l'explication des sculptures. Le lecteur désireux de ne pas interrompre le cours de son récit n'a qu'à tourner la page où se trouve cette énumération figurée; le texte contient l'explication exposée à grands traits. Grâce aussi à ce système tout nouveau, le promeneur trouve instantanément, en se reportant à la place correspondante de la figure, l'explication détaillée. Enfin l'homme d'études possède sur Paris un ouvrage de recherches : des notes terminant les chapitres contiennent des pièces justificatives, des extraits de catalogues, des renseignements, des histoires détaillées de nos monuments. Ces *notes* et la bibliographie, que le lecteur ou le promeneur peuvent passer, apportent un concours qu'aucun ouvrage ne peut remplacer.

Les gravures donnent des vues restituées de certains intérieurs, d'ensembles d'édifice ou de quartier. Certaines gravures sont tout à fait inédites et d'un dessin charmant; d'autres reproduisent des plans, des estampes rares tirées du cabinet de l'auteur ou de célèbres collections privées. Des plans archéologiques sont bourrés d'indications artistiques et archéologiques. Puis ce sont de nombreux détails d'archi-

GUIDE

PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE

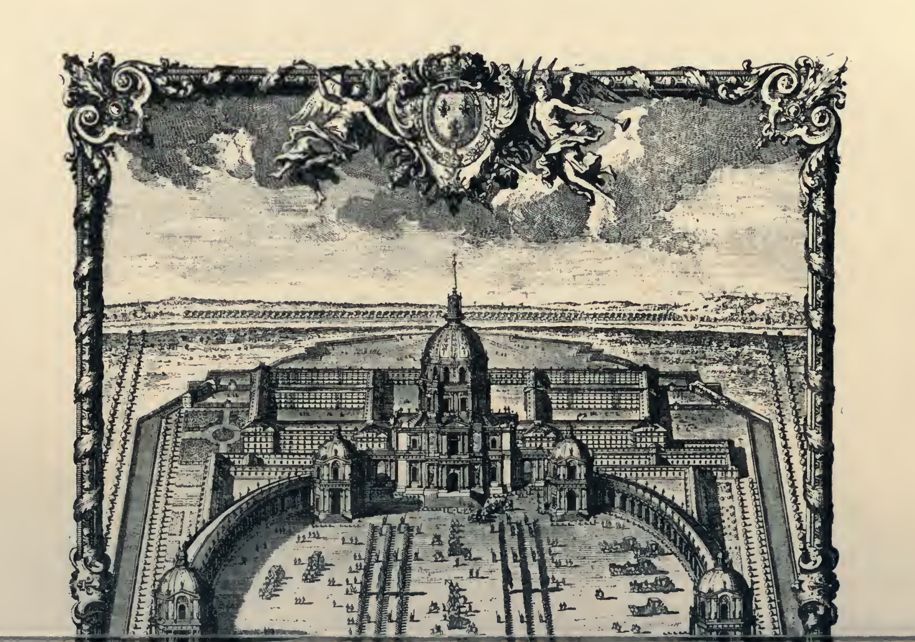
de la

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

NOTRE-DAME



Fig. 13. — Tirée du *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris*, par Charles Normand.
Spécimen des *schéma*, mode tout nouveau d'explication détaillée en dégageant le texte de longs et fatigants descriptifs auxquels sont substitués des croquis explicatifs d'une précision toute particulière.





VEÜE de la Façade de l'Eglise de l'Hôtel Royal des Invalides du côté de la Campagne; avec la Colonade projettée

Dessinée et Gravée par P. le Pautre Architecte et Graveur du Roi.

Pl. 14-15. — Tiré du *Nouvel Itinéraire* artistique et archéologique de Paris.
(Collection Charles Normand).

lecture, de sculpture, de peinture, des chapiteaux, des consoles, des corniches qui, avec les ensembles, en font pour les artistes et archéologues un livre des plus précieux, un recueil de documents indispensables.

L'histoire et la description des monuments de Paris est complètement renouvelée Ainsi compris, le livre devient indispensable à toute bibliothèque de Parisiens, de Français ou d'étrangers.

L'auteur a bien voulu réserver et offrir gracieusement à notre Bulletin la primeur de quelques-uns des nombreux clichés qui doivent paraître dans ce livre sur Paris.



SUJET FUNERAIRE

Fig. 16. — Stèle romaine trouvée sur l'emplacement du nouvel Hôtel-Dieu, actuellement au musée Carnavalet.

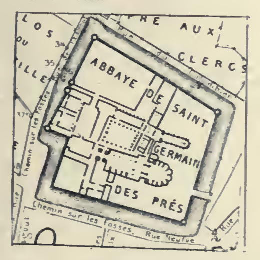


Fig. 17. — Plan de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

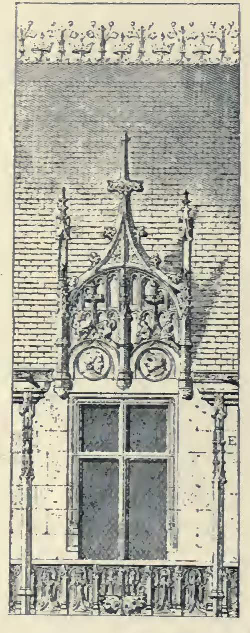


Fig. 18. — Lucarne de l'hôtel de la Trémoille, aujourd'hui détruit.

Gravures tirées du *Nouvel Itinéraire de Paris*, publié sous le patronage de la Société.

Mortet. — Étude historique et archéologique sur la cathédrale et le Palais épiscopal de Paris, du VIe au XIIe siècle, gr. in-8°, 90 p., avec 3 planches.

Étude précieuse sur Notre-Dame par le recueil et la discussion de textes qu'on y trouve. M. Mortet étudie d'abord le vocable de Notre-Dame, puis il recherche l'emplacement de la cathédrale de Paris du VIe à la fin du XIe, de 1100 à 1160. Il poursuit son travail en étudiant les causes de la construction de l'édifice élevé par Maurice de Sully, et recherche l'origine des ressources qui lui furent affectées; il donne sur le corps des architectes et de métiers des détails intéressants. Le lecteur trouvera dans le *Nouvel Itinéraire de Paris* les résultats des recherches si neuves et si curieuses de M. Mortet.

NOUS DONNONS ICI LA LISTE DE NOS PUBLICATIONS, POUR RÉPONDRE AUX DEMANDES QUI NOUS SONT ADRESSÉES

1er Volume : **Monuments Parisiens, 15 f. 50**
(couverture verte)
Fascicules 1 à 6 inclus
N° 1, à 2 fr. — N° 2, à 2 fr. 50 — N° 3, à 3 fr.
N° 4, à 3 fr. 50 — N° 5, à 3 fr. 50 — N° 6, à 1 fr.

2me Volume : **Monuments Parisiens (1888), 13 francs**
(couverture verte)
Fascicules 7, 8, 9. — Le 9me termine le Volume de 1888
Le Fascicule N° 9 contiendra la Table et la Liste des Membres
Chaque fascicule des N°s 7 et 8, à **5 fr. 50**

3me Volume : **Monuments Parisiens (1889)** (couverture verte). Fascicule N° 10, **5 f. 50**

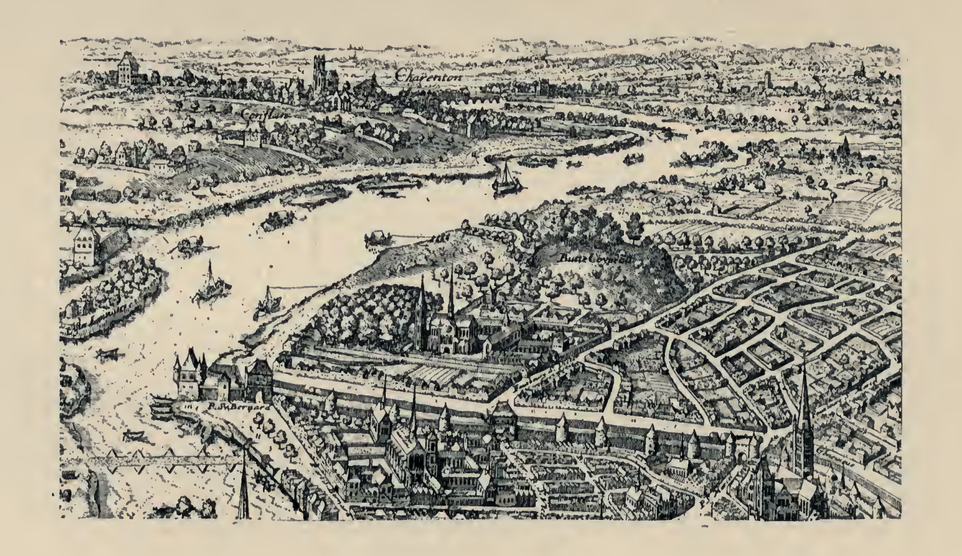
4me Volume : **Monuments Français (1887), 60 francs**
(couverture bleue). — (**Très rare**)
On ne s'engage pas à le fournir
Fascicules 2 à 5 inclus, chacun 5 fr. 95
Le n° 1 ne se vend pas isolément

5me Volume : **Monuments Français (1888), 20 francs**
(couverture blanche)
N°s 6 à 10 inclus
N° 10 : Tables et liste du Comité. Après l'apparition du N° 10 le prix du volume sera porté à
25 Francs

6me Volume : **Monuments Français (1889)**
(couverture blanche)
Fascicules 11 et suivants, le volume, **20** fr. (en cours en 1889)

7me Volume : **Nouvel Itinéraire-Guide Artistique et Archéologique de Paris** (couverture jaune),
richement illustré
Édition unique et spéciale **des fondateurs**
Tirage de luxe, **20** francs. — Paraît par livraison
(En cours de publication)

18731. — Paris. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9.



Pl. 19. — Les environs du Jardin des Plantes (Buttes Coypeau), la Halle aux Vins et le Boulevard Saint-Germain en 1615.
Tiré du *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris*.



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

PROMENADE EN CARROSSE[1]

DE GENS DE QUALITÉ SE RENDANT LE 3 MARS 1671 A LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE *Pomone*, LE PREMIER OPÉRA FRANÇAIS, RUE DES FOSSÉS-DE-NESLE

PAR

MAURICE EMMANUEL

Oserais-je vous prier, messieurs, de vouloir bien vous rajeunir d'un peu plus de... deux siècles, et vous transporter avec moi dans le quartier le plus aristocratique du Paris de Louis XIV, le Marais, que n'a pas encore détrôné le faubourg Saint-Germain. Si je vous emmène aussi loin de la rue Guénégaud où nous reviendrons tout à l'heure, c'est que nous sommes gens de qualité et qu'il est bienséant aux gens de qualité d'habiter à la place Royale. Montons, si vous y consentez, dans notre carrosse ou dans notre chaise à porteurs, et donnons à nos nécessaires l'ordre de nous conduire rue des Fossés-de-Nesle, au Jeu de Paume de la Bouteille, qui vient d'être transformé en salle de spectacle, et où sera donné ce soir, 3 mars 1671, une première représentation qui pique fort notre curiosité.

1. Reproduction sténographique du début d'une conférence faite au cercle Saint-Simon, le 2 mai 1889.

Il est quatre heures du soir; Paris est noyé dans une brume hivernale. Les carrefours sont boueux, et il ne faut rien moins que l'attrait de cette première représentation de la première Comédie Française en musique pour nous décider à entreprendre ce long voyage, à travers la boue, et à rendre visite, sur la rive gauche, au quartier des écoliers et des moines. Par combien de rues étroites, tortueuses et sombres nous faudra-t-il passer! de ces rues au beau milieu desquelles coule paresseusement un ruisseau plus ou moins limpide. Cette malpropreté, il est vrai, ne nous offusque guère, habitués que nous sommes aux rues sales et gluantes. Et n'avons-nous pas, comme dit Somaize, dans nos carrosses et dans nos « chaises, d'admirables retranchements contre les insultes de la boue et du mauvais temps »?

Vous ne vous étonnerez pas que, dans ce voyage à travers Paris, nous passions sans les voir à côté des vieilles maisons de bois à pignons pointus, à poutres sculptées, à étages surplombants; que nous ne prenions pas garde aux tourelles des encoignures, aux escaliers en colimaçon, aux portails gothiques. Parisiens du XVII[e] siècle, nous sommes, par principe, dédaigneux de tout ce que le moyen âge a laissé de monuments dans les quartiers du vieux Paris. Nous ne songeons pas même, en débouchant sur le Pont-Neuf que nous allons traverser pour gagner la rive gauche, à jouir du spectacle admirable, unique, qu'offrent d'ici les bords de la Seine. Mais le pont au Change et le pont Saint-Michel avec leurs chapelets de maisons pressées les unes contre les autres, les tourelles inégales de la Conciergerie, la flèche de la Sainte-Chapelle, la flèche des Augustins, la tour carrée de Saint-André-des-Arts, les trois clochers de Saint-Germain-des-Prés, les murs crénelés de l'Abbaye, rien de tout cela n'est digne de notre attention; et le bon roi Henri, sur son cheval de bronze, n'est pas plus que nous-mêmes indifférent à ce spectacle.

Quelque chose cependant attire nos regards: ce sont les hauts échafaudages dressés sur le quai de Nevers et qui nous masquent en partie la façade du Collège des Quatre-Nations, fondation de Mazarin, que l'on est en train de construire à la place même qu'occupait, il y a peu d'années encore, la Tour de Nesle. Et cela nous réjouit de voir qu'un monument somptueux comme sera le palais de Mazarin, va remplacer bientôt ces bastions ruinés, derniers vestiges de l'enceinte de Philippe Auguste! Qui donc la regretterait cette tour, cette vieille délabrée, devenue pendant les dernières années de son existence un séchoir pour les blanchisseuses? Qui donc? Callot, peut-être, un artiste, qui se plaisait à en graver la silhouette!

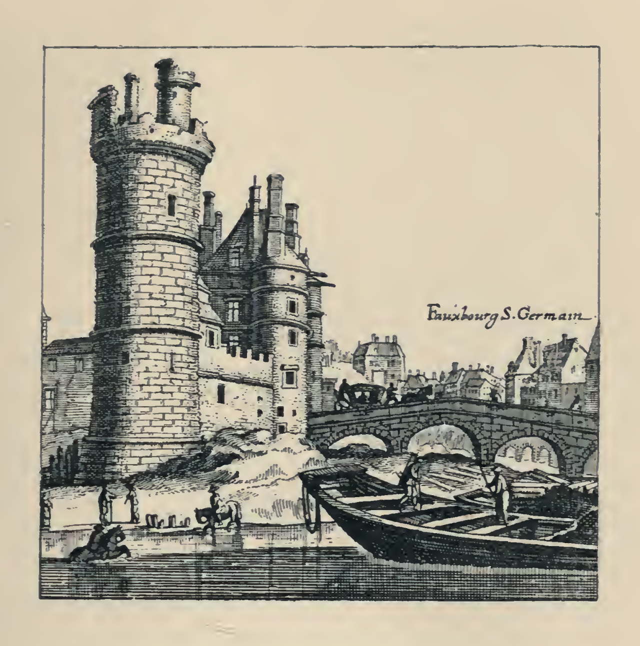


Fig. 21. — Aspect ancien de la Tour de Nesles, actuellement l'Institut, tiré du *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris.*

On l'a jetée bas, la Tour de Nesle, et on a bien fait. On a jeté bas la porte qui s'adossait à la Tour. On a jeté bas le petit pont construit en accent circonflexe sur l'égout Saint-Germain, et qui donnait accès à la porte : il est bien temps vraiment de faire disparaître ces restes des monuments barbares ! Plus d'ogives ! Plus de nervures aux voûtes ! Plus de toits élancés ! Plus de flèches hardies ! Vive le corinthien et le dorique ! Il nous faut des coupoles écrasées, des toits aplatis, des façades tristes surmontées d'attiques d'une admirable nudité.... Et, en ce moment même où nous traversons le Pont-Neuf, le soleil a beau, de ses derniers rayons, percer les brouillards de la rivière et faire saillir en pleine lumière les profils anguleux du vieux Paris, en notre qualité de Parisiens du XVII[e] siècle, nous n'entendons pas grand'-chose à l'archéologie, nous ne comprenons rien du tout à la nature : dédaigneux de ces splendeurs du soir, nous tournons à droite sur le quai de Nevers.

Là nous tombons dans un cloaque. Les travaux de nivellement nécessités par la construction du palais Mazarin ont transformé tout ce quartier en un bourbier affreux. Dans la rue Guénégaud où nous nous engageons, nous sommes à chaque pas heurtés, écrasés presque, par les voitures pleines de terre et de décombres que d'énormes chevaux traînent péniblement. Et c'est un enchevêtrement bizarre de carrosses seigneuriaux et de chariots délabrés.... Les roues dorées, les peintures de nos carrosses, les soieries à effilés qui recouvrent les sièges des laquais, tout cela est souillé de terre. Nos porteurs de chaise à livrée rouge « s'impriment en boue » des pieds jusqu'à la tête. Heureux encore si ces « mulets baptisés » ne nous versent pas dans ces flaques, les plus horribles du monde !

M. le lieutenant de police la Reynie est un homme vigilant. Ne l'a-t-il pas prouvé, il y a quelques mois, en faisant installer dans les rues de Paris de grosses lanternes carrées qui permettent — ô merveille ! — d'y voir clair la nuit ? Pourquoi donc aujourd'hui M. le lieutenant de police n'a-t-il point prévu cette affluence et donné des ordres au guet ? Le guet est absent et les carrosses qui encombrent le quartier Guénégaud s'embourbent à plaisir. Enfin, après bien des chaos, nous atteignons le Jeu de Paume. Tout le beau monde de Paris est à la porte ; mais tout ce beau monde ne pourra pas entrer, tant l'affluence est grande. Nous sommes du nombre des privilégiés : après avoir, à l'entrée, payé nos places au receveur, qui pèse nos louis avec un trébuchet, pour s'assurer qu'ils sont de poids, nous pénétrons dans le

théâtre, et, précédés par des ouvreurs obséquieux, nous nous installons aux premières loges.

. . . .

Je voudrais pouvoir, messieurs, supposer plus longtemps que nous allons ce soir assister tous ensemble à la première représentation de *Pomone*, dans le théâtre de la rue des Fossés-de-Nesle. Mais je me sens tout à fait incapable de vous donner cette illusion. Aussi vous demanderai-je la permission de vous ramener, un peu brusquement peut-être, de la rue Guénégaud à la rue Serpente. Vous y perdez, sans aucun doute. Non pas que vous soyez ici moins gens de qualité que vous n'étiez là-bas tout à l'heure. Mais vous vous trouvez en face d'un conférencier plus ou moins malhabile, qui a besoin de toute votre indulgence, et qui espère bien, d'ailleurs, que vous ne la lui refuserez pas.

A propos de la Conférence faite à l'Assemblée générale de décembre 1889.

LA COLONNE DE LA HALLE AU BLÉ

PAR

PITON

On attribue généralement à Jean Bullant la construction de cette fameuse colonne, située dans l'angle nord de la cour principale de l'hôtel de la reine mère, sur laquelle l'imagination des historiens s'est exercée sans qu'on puisse préciser à coup sûr la date de sa construction (avant 1578, après 1573) ni l'objet de sa destination.

Cette colonne a 25 mètres de haut environ. On monte au sommet par un escalier intérieur de cent quarante-sept marches de 0,17 centimètres de haut chacune. Actuellement (1889) cinquante-quatre sont en pierre, — celles du bas — et quatre-vingt-trois en bois, en très mauvais état. Une échelle de meunier, toute moderne, pourrie par la pluie tombant à travers une ouverture carrée de 0,65 centimètres de côté, remplace les dix dernières marches dont on voit encore l'encastrement dans le limon de bois. Les pierres non équarries qu'on trouve en parvenant sur la plate-forme permettent de supposer que les marches en bois ont existé dès l'origine, malgré les coupes figurées sur

les gravures du siècle dernier. D'ailleurs, *comment* et pourquoi aurait-on enlevé les marches en pierre? Nous l'ignorons[1].

Tous les auteurs copient à l'envi la même description de cette colonne, répétant les mêmes erreurs.

Tous, sans exception, *même Berty*, la qualifient de « colonne dorique creuse *imitée de la colonne Trajane* » (!) au sommet de laquelle la reine aurait fait ses « folles observations astrologiques ».

La vérité est que cette colonne n'est pas plus dorique que toscane, et que l'imitation de la colonne Trajane s'arrête à l'escalier intérieur, seul point de ressemblance entre ces deux monuments.

Elle est ornée de dix-huit cannelures à arêtes festonnées et portait dans l'origine des ornements en relief — fleurs de lys, cornes d'abondance, miroirs brisés, lacs d'amour déchirés, « symboles de la viduité de la reyne », et des C et des H entrelacés. Les restaurations successives ont fait disparaître ces attributs, enlevant ainsi à la colonne une partie de son vrai caractère, celui d'un monument commémoratif.

Le jour pénètre dans l'intérieur par une demi-douzaine d'ouvertures en forme de barbacanes et le fût est en outre percé de six portes situées à des hauteurs différentes : — $1^m,70$; 7^m; $9^m,60$; $12^m,40$; 15^m; ouvertes presque toutes à l'époque de la construction de la halle : elles communiquaient avec le premier étage et les combles de cet édifice.

La porte qui paraît la plus ancienne, située à environ 4 mètres du sol, a été bouchée. On reconnaît sans hésitation la place de cette porte à son palier. D'après sa situation, elle devait communiquer directement avec les appartements du Palais.

Quant aux cercles ou barreaux de fer qui se trouvent au sommet, personne ne sachant leur usage on a trouvé plus simple de les qualifier « d'instruments astrologiques ». Catherine s'en serait servie « avec les devins dont elle avait toujours un grand nombre à sa suite », avance Terrasson.

Rien ne justifie ces suppositions.

Pour nous, après avoir regardé avec la plus scrupuleuse attention les gravures de Silvestre, nous sommes persuadé que cette carcasse en fer était destinée à recevoir des ogives recouvertes de feuilles

1. Peut-être ces modifications furent-elles apportées à l'époque de la construction de la Halle au Blé — quand nous trouvons un compte de 16 970 livres — (1766) pour les dépenses de la colonne *seulement*.

de plomb ou même d'ardoises qui formaient tout simplement une cage percée de jours circulaires tels que les indique la gravure.

Chaque cercle en fer porte encore aujourd'hui une douzaine de crochets rongés par la rouille — six de chaque côté — et deux petits oreillons de fer, percés d'un trou, en haut et en bas du cercle, qui devaient servir à supporter et à clore les volets intérieurs bouchant ces ouvertures.

L'étroite surface intérieure de cette cage, qui a à peine $1^{m},75$ de diamètre, ne peut se comparer aux plates-formes des autres colonnes de Paris, dont les balcons sont sur le bord de l'entablement tandis qu'ici il est impossible de sortir de la cage qui n'a pas de porte. C'est comme si on restait dans la partie de la colonne Vendôme qui soutient la statue de Napoléon sans pouvoir circuler à l'entour, comme on le faisait et comme on le fait sur la colonne de Juillet. Qu'on se figure maintenant l'étroitesse de l'escalier ($0^{m},93$) et l'ampleur des costumes de l'époque portés par Catherine dont on connaît la sévérité sur l'étiquette; qu'on lise ensuite les portraits que l'on donne d'elle : comment veut-on que cette reine, qui ne faisait le moindre effort physique sans être « en eau », ait pu dans sa vieillesse, alors qu'elle était âgée de près de soixante ans et presque obèse, gravir les cent quarante-sept marches de cette « montée en viz » pour aller « interroger les astres » avec *ses* magiciens?

Les marches en pierre de la colonne ne sont pas très usées; on n'est monté que fort peu dans l'intérieur, partie réservée depuis longtemps au service des eaux de cette fontaine dont les marbres de mauvais goût la « déshonorent », pour me servir de l'expression si juste de M. Bonnaffé. Cette fontaine enlève à la colonne le peu de caractère qui lui restait après le « râclage » des ornements placés sur le fût.

Nous ne saurions trop protester contre une aussi honteuse « adaptation », vandalisme utilitaire et officiel qui ruine l'œuvre de Bullant.

La portion qui a reçu le plus de visiteurs est celle qui part des combles de la halle où se trouvait une entrée fermée par une grille : les inscriptions griffonnées sur les pierres en font foi. Une autre grille empêchait de descendre l'escalier. Néanmoins on montait dans l'intérieur avant la construction de la halle, puisqu'on lit le nom d'un certain Jean Maire, à la date de 1601, gravé dans un losange sur une assise intérieure.

Une autre inscription, profonde de près d'un centimètre et dont

les lettres ont au moins 0m,10 de haut — Leclere temboure des sapeure-pompeirs (*sic*) — permet de supposer qu'un poste de pompiers s'en serait servi pour y faire le guet.

Quand on parvient au sommet, de petits anneaux en fer, encore scellés dans le mur à environ un mètre au-dessus des marches, indiquent la place d'une rampe en corde (?).

Le piédestal, carré dans l'origine, a subi une transformation à l'époque de la reprise en sous-œuvre de la colonne, qui renferme de nombreuses armatures en fer soutenant les marches; il est aujourd'hui octogone. De plus, la colonne n'est plus complètement dégagée mais engagée par le bas dans le mur de l'ancienne halle au blé. On lui a même accolé intérieurement des réservoirs d'eau dans lesquels on ne peut pénétrer qu'en montant dans la colonne. Ils sont indiqués sur certains plans.

A notre avis la colonne est un monument commémoratif élevé par Catherine de Médicis à la mémoire de Henri II, dont elle garda le culte toute sa vie. N'avait-elle pas déjà fait exécuter par Germain Pilon, en 1559, ce merveilleux groupe des trois vertus théologales — maladroitement appelées les trois Grâces — qui supportent l'élégant vase destiné à renfermer les cœurs des deux époux et qu'on peut admirer au Louvre, salle Jean Goujon? Et n'avait-elle pas commandé ce fameux monument funéraire des Valois qu'on mit trente-deux ans à construire et dont on peut encore voir des morceaux à Saint-Denis? Pour nous, ses relations avec le cardinal de Lorraine François de Vendôme, vidame de Chartres, Jean de Ferrières, Troylus du Mescouet, capitaine et gouverneur de la ville et du château de Morlaix (1571 octobre), de Bastard, ne sont rien moins que prouvées. Si ces accusations eussent été vraies, ses ennemis n'eussent pas manqué de s'en servir d'une tout autre façon qu'ils ne l'ont fait.

Le monument a perdu toute son élégance aujourd'hui à la suite des changements malhabiles qui l'ont complètement transformé. Quant à ses proportions, mal indiquées dans la plupart des auteurs qui les louent néanmoins, on les retrouve, remarque très curieuse, dans des dessins précisément de la même époque, entre autres dans les colonnes du château de Charleval, de Baptiste Androuet du Cerceau (1572-1574). — (Communication de M. Mewes, architecte). La colonne ne fut pas bâtie en 1572, comme le dit l'inscription, parce que ce ne fut qu'en 1573 (oct.) que Catherine acheta la maison des marguilliers de Saint-Eustache qui faisait le coin de la rue du Four et de la rue des

Deux-Écus sur l'emplacement de laquelle fut élevé le « viel logiz ».

Les travaux ne durent commencer que vers le printemps de 1574 et la colonne dut être construite vers 1575 ou 1579, en tout cas avant 1578, date de la mort de Bullant.

La reine mère ne réclamait l'eau pour la fontaine de son jardin qu'en 1579! ce qui prouve qu'elle ne dut guère habiter bien longtemps avant cette époque, sans quoi elle aurait fait sa réclamation plus tôt.

On a prétendu que Catherine de Médicis avait fait élever la colonne de son hôtel par Bullant sur les conseils de ses devins et on a cité parmi les plus écoutés Cosme Ruggieri.

Cette allégation tombe devant les faits. En 1574, alors que les constructions étaient à peine commencées, Cosme était en prison!

En voici les preuves :

Des lettres de Catherine au Procureur général du Parlement de Paris, La Guesle, touchant Cosme Ruggieri Florentin, accusé d'avoir fait une image de cire *contre* le roi Charles IX, se trouvent à la Bibliothèque Nationale. Dans ce recueil nous rencontrons :

1° Une lettre datée de Vincennes, 22 avril 1574 de Lanssac au procureur général concernant le « petit Cosme nigromancien ».

2° Une lettre de Catherine (Vincennes, 29 avril). « Cosme a fait une figure en cire à qui il a donné des coups par la teste et que c'est contre le roy. » Elle demande à voir la figure si on la trouve dans les besognes de la Molle à Paris.

3° Enfin une seconde lettre de Catherine (Vincennes, 29 avril, onze heures du soir), au Procureur général, toujours à propos de la même affaire : « S'il (Cosme) a fait quelqu'enchantement qu'il le deffasse ».

Comment ce « petit nigromancien florentin », dont Lanssac parle si dédaigneusement, aurait-il osé « envoûter » le fils de la reine, s'il eût été son astrologue?

La reine aurait-elle eu dans ses lettres un air aussi indifférent s'il eût été son « ami et confident »?

L'affaire offrait une haute gravité. Ce La Molle (Joseph-Boniface) « baladin de la cour », dit l'Estoile, arrêté déjà auparavant à cause de ses relations avec la reine Marguerite, fut décapité pour avoir conspiré avec Annibal, comte de Coconas, et plusieurs autres affiliés. C'est le premier président Christophle de Thou qui fut chargé de l'interroger (Mémoires de Jacques-Aug. de Thou; 1543 à 1677).

Dans un pamphlet très curieux intitulé : « l'Histoire espouvantable de deux magiciens qui ont esté estranglez par le diable dans Paris la

semaine saincte, à Paris, par Claude Percheron, rue Galande, aux trois Chappeletz, in-8°, 16 avril 1615 », publié quelques jours seulement après la mort de Ruggieri, on lit ce passage :

« Je n'ay jamais ouy dire qu'il (Ruggieri) eust faict aucune meschanceté, sinon qu'il estoit grand astrologue. »

L'autre magicien cité dans ce petit livre sous le nom de Cœsar était un nommé Jean du Chatel. Dans ce pamphlet, il n'est du reste fait aucune allusion ni à la colonne, ni à la reine mère, ni aux méfaits de Ruggieri. Ruggieri, à la suite du procès, fut rasé et condamné aux galères (de Thou). La reine, il est vrai, le fit gracier, et en 1587, il était propriétaire, rue du Four-Saint-Honoré, d'une maison qu'il vendait 3,900 livres, en 1603. Il était de plus aumônier du roy et abbé de Saint-Mahé, dans le pays de Léon, en Bretagne. En 1594, on prétend qu'il aurait recommencé ses « envoûtements » contre Henri IV.

Il mourut à Paris en 1615, assisté à son lit de mort par le curé de Saint-Médard. Le peuple traîna son corps sur la claie.

PROMENADE DE LA SOCIÉTÉ

AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

La Bibliothèque musicale du Conservatoire de Paris dont M. Weckerlin est le zélé bibliothécaire en chef depuis 1875, renferme actuellement 22,000 volumes de partitions, 830 méthodes d'instruments divers, — 500 traités d'harmonie et de fugue. — Les méthodes de solfège, de plain-chant, de chant, et les journaux de musique représentent un total d'environ 5,000 volumes. La littérature musicale a 3,000 volumes en rayon, auxquels il faut ajouter 250 volumes de brochures, collection unique, parce qu'on n'a jamais songé à la faire. Une série intéressante est celle des 5,000 livrets reliés, d'anciennes pièces du Théâtre-Français, du théâtre de la Foire, de l'ancien Théâtre-Italien et de l'Opéra comique [1].

1. Environ 300 de ces livrets contiennent des pièces allemandes et italiennes, jouées à Dresde et à Prague, à partir de 1760.

Une collection de portraits de musiciens, de chanteurs, de cantatrices, d'acteurs et d'actrices de tous les pays, fondée il y a peu d'années par M. Weckerlin, dépasse déjà le chiffre de 2,000. Les morceaux détachés pour le piano et pour le chant se composent de 96,000 pièces auxquelles il faut ajouter la suite de ces morceaux depuis 1,870, se montant à plus de 50,000; ces morceaux détachés, quoique classés par lettre alphabétique ne peuvent être rangés dans les rayons, faute de place; ce chiffre augmente chaque année de six à sept mille.

Une division spéciale à citer également est celle des parties de chant, chœurs, orchestre, servant aux exercices des élèves et renfermant plus de 1,800 œuvres lyriques ou religieuses.

Les classes de déclamation ont également leur répertoire, consistant en 800 volumes d'œuvres classiques et de traités de déclamation, de mise en scène, des documents sur la mimique, des livres de costumes, tant anciens que modernes, etc.

Les sociétaires des Amis des monuments parisiens ont été à même d'admirer, grâce à l'extrême amabilité de MM. Weckerlin et Tiersot, les nombreuses reliures de provenances royales ou princières, à partir de Louis XIV; la série de la reine Marie-Antoinette est surtout très remarquable par le nombre, la richesse et la fraîcheur des volumes.

Parmi les autographes on a accordé une attention spéciale à la célèbre *sonate* en *fa mineur* de Beethoven, la partition des *Troyens* de Berlioz, *Cristophe Colomb* de Félicien David, etc.

Mentionnons aussi parmi les raretés le volume unique imprimé à Venise par Petrucci entre 1503 et 1505 : *Harmonice musices Odhecaton*, renfermant 300 chansons françaises à quatre voix, puis aussi le *Ballet comique de la Reine* fait aux noces du duc de Joyeuse avec Mlle de Vaudemont 1582. Ce beau livre renferme de nombreuse gravures, notamment *La figure de la salle;* la musique est de Beaujoyeux.

M. Pillault a fait aux membres de la Société les honneurs du Musée, dont les objets si curieux lui ont fourni la matière d'une conférence à la fois aimable et savante.

PREMIER CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL

CONGRÈS DE PARIS (1889)

TENU A L'EXPOSITION UNIVERSELLE POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS

PAR

CHARLES NORMAND

Secrétaire général du Congrès.

Les procès-verbaux du Congrès étant publiés par le Ministère à l'Imprimerie nationale, nous ne donnerons ici qu'un rapide aperçu de ses travaux; nous donnerons ensuite séparément les mémoires lus dans ces réunions d'un exceptionnel intérêt. Les séances d'ouvertures et de clôture ont eu lieu au Trocadéro, les autres dans l'hémicyle de l'École des Beaux-Arts.

24 *juin* 1889. — M. Charles Garnier, étant fort souffrant, propose comme président M. Ravaisson, membre de l'Institut, choix qui est ratifié, puis il donne la parole à M. Charles Normand pour exposer le programme et le but du Congrès. Il est ensuite procédé à la nomination du Bureau, qui est ainsi constitué :

Présidents d'honneur : S. M. l'empereur du Brésil; M. le Ministre du Commerce; M. le Ministre des Beaux-Arts; MM. Charles Garnier; de Geymüller, correspondant de l'Institut; le vice-amiral Likhatchef; don Pedro Americo de Figueiredo, professeur d'esthétique à l'Académie impériale des Beaux-Arts de Rio-de-Janeiro; da Silva, président de la Société des architectes et archéologues portugais; le général Tcheng-Ki-Tong; S. Velasco, délégué de la République du Mexique.

Président : M. Ravaisson, membre de l'Institut.

Vice-Présidents : MM. le prince Roland Bonaparte; Le Breton, correspondant de l'Institut; Leroy-Beaulieu, de l'Institut; comte de Marsy; Léon Palustre; Paul Sédille; Charles Tranchant; Vitu.

Secrétaire général : M. Charles Normand.

Secrétaires adjoints : MM. Augé de Lassus, Chipiez, Corroyer, Mareuse Périn. Arthur Rhoné.

Après la lecture de nombreuses lettres exprimant les regrets qu'éprouvent d'autres étrangers qui ne peuvent assister aux séances, M. da Silva expose l'organisation du service des monuments historiques au Portugal et le général Tcheng-Ki-Tong fait une lecture analogue sur la Chine. Enfin, sur la proposition de M. Charles Normand, le Congrès décide que les Comités nationaux et internationaux du Congrès perpétueront leurs pouvoirs en fusionnant avec les Comités correspondants des *Amis des Monuments*, de façon à pouvoir profiter de la publicité de l'*Ami des Monuments* qui leur sert d'organe. Enfin on distribue le premier fascicule du *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris*, afin de permettre aux membres du Congrès d'assister avec fruit à la visite du lendemain, à Notre-Dame, pour laquelle un plan tout nouveau et fort curieux leur a été distribué.

Mardi 25 *juin*. — MM. Ravaisson, Charles Lucas, Charles Normand, de Geymüller, exposent la grande influence que l'enseignement peut exercer sur la conservation des monuments. Il faut agir sur l'enfance; quand l'éducation du pays sera faite, la lutte contre le vandalisme n'aura plus de raison d'être : chaque citoyen comprendra que c'est un devoir social que d'empêcher ces méfaits destructeurs. L'assemblée étudie les moyens les plus propres à obtenir ce résultat. — M. Challamel expose l'état de la législation dans les divers pays au point de vue de la protection des œuvres d'art. M. Eugène Müntz donne à ce propos d'utiles indications sur l'Italie.

Le Congrès visite ensuite l'exposition des portraits d'architectes, sous la conduite de ses organisateurs, MM. E. Müntz et Charles Lucas, Notre-Dame avec les explications de M. Charles Normand, les Arènes de Lutèce avec celles de M. Charles Read, qui a tant fait pour assurer la conservation de ces ruines.

Mercredi 26 *juin*. — On discute une proposition de M. E. Müntz tendant à faire dresser procès-verbal des œuvres qu'on modifie. — M. P. Saintenoy, secrétaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, expose l'état de cette question dans son pays. — M. Augé de Lassus fait ressortir les avantages et les inconvénients des percées aux abords des monuments publics. — M. Horsin-Déon signale la destruction des meneaux de fenêtres : la cause en est aux mesures fiscales qui les imposent comme quatre fenêtres. — M. de Geymüller présente, au nom de M. Persius, l'état de la législation relative aux monuments de la Prusse. — MM. Ravaisson, Charles Normand, Ch. Tranchant et un grand nombre de membres font ressortir la nécessité de vulgariser la connaissance des choses de l'architecture.

Jeudi 27 *juin.* — M. Peyre expose la législation relative aux œuvres d'art dans l'antiquité romaine. — M. E. Müntz signale l'utilité des reconstructions d'édifices sous forme de petits modèles. M. Palustre apporte d'utiles indications et M. de Geymüller exprime l'avis qu'il faudrait trouver un programme pour la restauration des édifices. — MM. Ravaisson, Palustre, Charles Normand, Corroyer, Charles Tranchant, Horsin-Déon, de Geymüller, E. Saint-Père jugent nécessaires des modifications rationnelles à introduire dans la composition des commissions de monuments historiques. — Le Congrès va voir ensuite le modèle en plâtre peint qui représente le Parthénon reconstitué au vingtième d'exécution sous la direction de M. Chipiez, architecte, par M. Jolly, sculpteur.

Vendredi 28 *juin.* — M. Ravaisson expose qu'il importe de consolider, non de restaurer, de propager le goût des œuvres d'art par la vulgarisation des belles choses, par un enseignement du dessin qui les prenne pour base de sa méthode. — M. Paul Sédille présente des observations sur les inconvénients du grattage et du lessivage. — M. Ocampo transmet un vœu relatif à la propriété artistique, qui est renvoyé à la Société centrale des Architectes français. — M. Charles Normand développe les idées qu'il avait présentées dès la première séance, pour assurer la conservation des œuvres d'art en temps de guerre, par une convention à intervenir entre les peuples : les monuments classés jouiraient d'immunités analogues à celles que la **Croix-Rouge** assure aux services hospitaliers. — M. Adolphe Guillon expose le fonctionnement de la Société anglaise pour la protection des monuments. — M. Jules Périn fait ressortir l'importance du choix des entrepreneurs et du mode de marché à passer avec eux pour sauvegarder les intérêts de l'art. — M. de Geymüller propose la création de commissions nationales chargées d'éditer les anciens dessins d'architecture et d'échanger ces reproductions entre les différents peuples.

Samedi 29 *juin.* — M. Charles Normand lit une lettre de M. Henry Wallis, relative au Musée de Boulacq. — M. Müntz propose, au nom de M. Graul, de Vienne, la création d'un organe international des *Amis des Monuments.* M. Charles Normand fait remarquer qu'un vœu proposé en ce sens a été adopté dans la première séance du Congrès et que cette extension de l'*Ami des Monuments* permettra, sans en modifier le caractère, de réaliser ce *desideratum* réclamé par tous les pays.

M. Augé de Lassus lit un mémoire de M. Arthur Rhoné sur le

vandalisme à Paris et au Caire. M. Velasco parle des monuments du Mexique. M. Horsin-Déon insiste sur la nécessité de veiller à la sauvegarde des peintures.

M. Ravaisson fait un résumé des idées émises au Congrès; puis, au nom de plusieurs pays, MM. Saintenoy, don Pedro Americo, Ravaisson, Müntz, Charles Normand, le prince Roland Bonaparte, l'amiral Likhatchef, Velasco, de Geymüller demandent la réunion d'un nouveau congrès : le Bureau reçoit mission de négocier à cet effet. M. Müntz insiste en particulier sur la nécessité d'y discuter les questions relatives à l'exportation des œuvres d'art; les règles qui la régissent ont besoin d'être modifiées.

Au nom des étrangers, MM. D. P. Americo et M. Velasco adressent de chaleureux remerciements à la France pour son hospitalité et font des vœux pour sa prospérité. MM. le Président et le Secrétaire général remercient les étrangers éminents qui ont eu l'honneur d'apporter de précieuses lumières et de jeter les premières bases d'un avenir fécond que ménage cette entente internationale.

Un banquet, auquel a pris part une assistance d'élite et des plus cosmopolites, a clos ce fraternel rendez-vous. M. Ravaisson a porté la santé de M. Charles Garnier et de la Presse. M. le général Tcheng-Ki-Tong fait ressortir l'importance de la conservation des monuments pour les nations dont ils sont l'expression et dont ils assurent le souvenir. « En me portant à la présidence d'honneur, vous avez voulu indiquer que vos efforts ne s'adressent pas seulement à un peuple, ni à un groupe de peuples, mais à l'humanité tout entière. » M. Charles Normand porte un toast à tous ceux qui ont prêté leur concours au Congrès, aux étrangers qui y ont assisté ou qui le suivent de loin, et à la prompte réalisation de cette Croix-Rouge des monuments qu'il considère comme une grande œuvre d'avenir dont l'honneur rejaillira sur tous ceux qui auront aidé les premiers à en assurer l'exécution[1].

1. L'*Ami des Monuments* a commencé la publication des Mémoires du Congrès et continue dans les fascicules suivants.

PREMIER CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL

POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART

Allocution prononcée à la séance d'ouverture

PAR

CHARLES GARNIER

Membre de l'Institut, président du Comité d'organisation du Congrès.

Mesdames, Messieurs,

Dans un instant, M. le Secrétaire général vous donnera lecture de son rapport sur les origines et le but de ce Congrès. En attendant cette lecture, permettez-moi de vous adresser quelques mots.

Vous avez vu par notre notice sur l'ordre présumé de nos séances que de nombreuses questions sont à l'ordre du jour. Il y a certes dans ces études et dans ces promenades de quoi intéresser non seulement des archéologues et des architectes, mais le public lui-même; je suis donc certain que le Congrès fera une bonne et utile besogne; mais, vous le savez, toutes ces questions sont loin d'être résolues. Il ne faut pas nous en plaindre; plus tard, en continuant ces congrès, avec du temps et de la réflexion elles pourront avoir une solution définitive. C'est donc un vœu que j'exprime; j'espère que des congrès annuels ou bisannuels[1] pourront avoir lieu et qu'ils présenteront un très grand intérêt. Dans tous les cas, en vous réunissant ici pour la première fois vous reconnaissez que toutes ces questions sont d'une très haute importance et, pour ma part, je ne puis que féliciter les personnes qui ont bien voulu organiser ce premier Congrès, et les remercier de tout mon cœur du dévouement qu'elles ont montré.

(*Vifs applaudissements.*)

Vous savez que le Bureau du Congrès, tel qu'il est organisé, n'est

1. On a vu (p. 181) qu'à la fin du Congrès un grand nombre de membres du Congrès ont fait la même demande.

que provisoire, et que vous avez à en nommer un nouveau; mais avant de procéder à cette nouvelle élection je dois donner la parole à notre secrétaire général, M. Charles Normand, qui va vous fournir quelques explications sur le but et le programme des travaux du Congrès qu'il a organisé; de cette façon vous saurez mieux ce qu'il y a à faire et quelle est votre mission. (*Applaudissements répétés.*)

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DU PREMIER CONGRÈS POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART

(Congrès de Paris 1889)

PAR

CHARLES NORMAND

Secrétaire général du Congrès.



MESDAMES, MESSIEURS,

La protection et la sauvegarde des monuments, ou plus généralement des œuvres d'art, intéressant les souvenirs et l'histoire de toutes les nations civilisées, s'imposent à la pensée de quiconque connaît, aime, respecte les traditions ou les gloires de sa patrie. Depuis longtemps ces préoccupations, communes à tous les esprits réfléchis, se sont traduites en règlement d'administration et même en articles de loi.

Pénétrés d'une même pensée, nous voulons provoquer un courant sympathique, une ligue internationale qui puisse constituer, même au milieu des violences de la guerre, une défense efficace du patrimoine légué par le passé à toutes les générations présentes.

C'est pourquoi un comité international se constituait depuis de longs mois, quand M. le Ministre, commissaire général de l'Exposition, nous fit l'honneur de nous convoquer avec MM. Müntz et Arthur Rhoné par le rapporteur des Congrès, M. Gariel. Il nous proposa d'organiser le premier congrès international pour la protection des monuments dans l'enceinte même du plus gigantesque ensemble d'édifices qu'ait jamais conçu l'esprit humain : éloquent discours tout charpenté de fer par le génie de nos architectes; il prouve, vous le savez, et la puissance de la patrie et le fécond labeur de ses ouvriers ou de ses artisans. Il témoigne aux peuples étrangers qui ont accepté ce rendez-vous de paix que la France voudrait leur faire un accueil digne d'eux : car elle ne connaît pas ici d'étranger; ceux qui sont venus sont des amis, des concitoyens de la grande patrie des arts, des lettres et des sciences. Aussi le Comité des *Amis des Monuments parisiens* s'est-il rallié unanimement à l'invitation du Gouvernement de coopérer, pour sa bien modeste part, au grand commerce d'idées que les peuples viennent établir dans cette salle. Le nombre, la qualité des personnes qui assistent à cette séance d'ouverture, qui réunit des délégués de toutes les parties de la terre, prouvent que M. le Ministre, M. Gariel et M. Gonse ne se sont pas trompés en faisant appel à l'association des *Amis des Monuments* : ce sera leur honneur d'avoir deviné juste.

Le Comité chargé d'organiser le premier congrès qui soit entièrement consacré aux questions de protection des monuments a été constitué par un arrêté ministériel en date du 16 juillet 1888. La Société des *Amis des Monuments* y était représentée, ainsi qu'il convenait; mais, sur sa demande, la constitution de ce Comité affecta le caractère le plus libéral et la répudiation de tout esprit d'exclusivisme; elle proposa donc qu'une large part fût faite, sur la liste qu'elle a proposée à l'acceptation de M. le Ministre, aux représentants des diverses associations constituées, les plus propres à permettre, par un concours général, une étude et une action efficaces.

Ce Comité et ses commissions ont consacré une trentaine de séances à l'élaboration du programme, bientôt simplifié dans une nouvelle édition de vos publications. Il a fixé le règlement du Congrès, arrêté une liste de Comité de patronage, créé les ressources financières qui sont nécessaires aux réunions de vos assemblées. Il a établi la suite des belles communications que vous feront une quarantaine de conférenciers, délégués par les divers pays, et les curieuses promenades qui, après les discussions de chaque séance,

vous donneront un instant d'instructif répit. La chose n'a pas été sans difficulté. Je n'insiste pas sur une mesure, au moins regrettable, qui a pu faire craindre un instant l'avortement du Congrès qui s'ouvre si brillamment. Mais l'appui du Comité supérieur a détruit en grande partie les effets d'une mesure sur laquelle nous n'aurons pas, je pense, besoin de revenir. Qu'il me soit permis ici d'avoir un mot de gratitude pour la Presse, qui vous a généreusement prêté son concours, sans distinction de parti ni de patrie.

On a principalement inscrit sur le programme du Congrès l'étude des questions pour la résolution desquelles une entente entre les divers pays serait utile. Il est superflu d'insister, puisque le programme, qui est entre toutes les mains, vous donne les noms de la plupart de ceux qui vous entretiendront de ces choses. Ce Congrès aura encore l'avantage de permettre aux délégués de chaque pays de s'instruire mutuellement sur des questions si délicates et fort peu étudiées. Vous pourrez provoquer un réveil d'idées, discuter ou proposer des méthodes; mais il est souhaitable aussi, ce nous semble, que le Congrès, en raison de son caractère international, écarte tout ce qui pourrait même ressembler seulement à une immixtion dans les affaires intérieures des divers pays qui ont ici des représentants.

Voici donc le moment venu de procéder à l'organisation de cette entreprise et d'en régler les débats. Et qu'il me soit permis, en terminant, de saluer avec vous tant de nobles étrangers; que nos compliments vraiment les plus sincères, nos vœux de bienvenue les meilleurs, soient portés par nos amis à leurs compatriotes et à ceux qui chez eux représentent, d'une façon suprême, l'idéal de la patrie que glorifient les arts et le culte des belles choses.

(Voir dans l'*Ami des Monuments* le texte des communications in extenso.)

COMPTE RENDU

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MOIS DE DÉCEMBRE 1889

M. Hardy, architecte de l'Exposition de 1878, a ouvert la séance en annonçant que M. Yves Guyot, Ministre des travaux publics, étant

empêché, il est représenté par M. Paul Sébillot, chef du cabinet du personnel et du Secrétariat au Ministère des travaux publics, ancien secrétaire particulier au même Ministère. Puis, devant une salle comble, où se trouvaient les représentants les plus autorisés de l'art, de l'érudition, de la politique, des amateurs et de la critique, M. Hardy a donné connaissance des lettres et télégrammes communiqués à M. Charles Normand, contenant des félicitations adressées par différents pays à la France, à son gouvernement et à la Société pour les heureux résultats obtenus par le *Congrès officiel international pour la protection des monuments près de l'Exposition universelle.*

M. Charles Normand annonce que le Nouvel Itinéraire-Guide de Paris formera bientôt l'inventaire le plus complet de la capitale; il indique l'extension prise par le Comité des Monuments français et son organe l'Ami des Monuments, destiné à sauvegarder et à faire connaître les œuvres d'art inédites; l'idée de la Croix Rouge destinée a préserver les monuments en temps de guerre a reçu le meilleur accueil en Europe; un Comité international est formé, et nul doute que tout le monde n'ait à cœur de lui envoyer son adhésion.

M. Piton fait une conférence sur le quartier de la Bourse du Commerce; pièces d'archives en main, il a montré la vie au XIII[e] siècle suivi au jour le jour les grands personnages, donné nombre d'indications *inédites* sur le quartier. Il a rectifié de fausses allégations relatives à Catherine de Médicis, fait circuler des sceaux et des pièces d'archives; de grands plans permettaient à tous de suivre les transformations du quartier.

M. Augé de Lassus a conté en poète les vicissitudes des savants, des animaux et des bâtiments du Jardin du Roi et du Muséum; il a expliqué les projections à la lumière oxhydrique, exécutées sous la direction de M. Mareuse, d'après des photographies prises pour la Société au moment du déménagement des anciennes salles du Muséum, dont le souvenir est conservé sur des clichés inaltérables par les soins de l'association[1].

Puis l'Assemblée a procédé au renouvellement du Comité, dont la liste est publiée plus loin.

1. La même chose a été faite précédemment pour le quartier récemment démoli de la rue de l'Hôtel-Colbert.

PASSAGE SAINT-PAUL

L'ancien cimetière Saint-Paul était fermé par des maisons en bordure sur les rues Saint-Antoine, Beautreillis, Neuve-Saint-Paul et Paul, où s'élevait le portail de l'église de ce nom; son chevet était dans l'axe du passage Saint-Pierre. En 1790 tous les bâtiments, rasés depuis, existaient encore. Le *lavoir Saint-Pierre* est établi sur l'emplacement d'un monument élevé en 1790 par Palloy, ami de la Patrie, aux victimes trouvées dans les cachots de la Bastille; c'est ce qui explique les découvertes d'ornements qu'on y a faites, notamment en janvier 1888. Le plan que nous donnons de cette église est inédit; nous le devons à une communication de notre dévoué président, M. Albert Lenoir.

RÉFLEXIONS

SUR L'ENLAIDISSEMENT PROGRESSIF DES VILLES QU'ON EMBELLIT

PAR

ARTHUR RHONÉ

« L'univers, mon ami, sera bouleversé,
« On ne verra plus rien qui ressemble au passé.
« . . . . Dans les campagnes,
« Ni forêts, ni clochers, ni vallons, ni montagnes :
« Chansons que tout cela! Nous les supprimerons,
« Nous les démolirons, comblerons, brûlerons.
« Ce ne seront partout que houilles et bitumes,
« Trottoirs, masures, champs plantés de bons légumes.

A. de Musset : *Dupont et Durand.*

I

Il y a cent ans, la ville de Paris était encore l'une des plus riches du monde en souvenirs historiques et en monuments de tous les

1. Ces observations, communiquées au *Congrès international de* 1889 *pour la protection des œuvres d'art et des monuments*, avaient été développées plus au long dans la *Chronique de la Gazette des Beaux-Arts*, 31 janv., 21 fév., 7, 28 mars, 11 et 25 avril 1885.

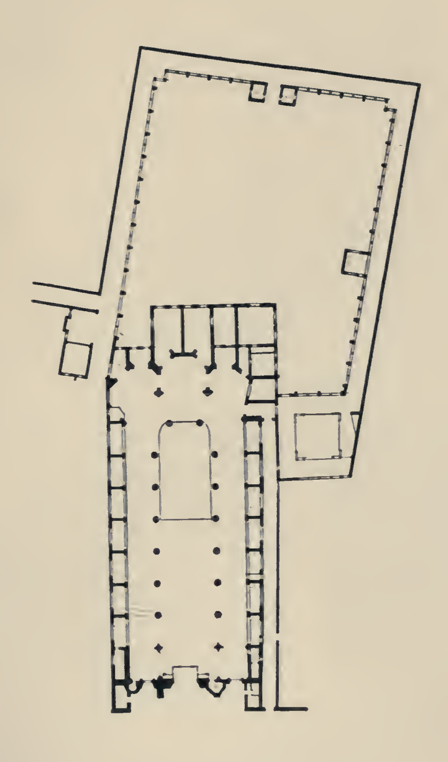


Fig. 24. — Plan inédit de l'Eglise Saint-Paul, aujourd'hui détruite; communiqué par Albert Lenoir de l'Institut, d'après un document de la Bibliothèque Nationale. — Cette Église existait dès le xiiie siècle, reconstruite sous Charles V, dédiée en 1431, elle existait encore en 1790.

genres et de tous les temps. Depuis moins d'un siècle, pour raison de réforme morale ou matérielle, on a *débarrassé* ses églises et ses palais des chefs-d'œuvre que les ancêtres y avaient placés « pour toujours ». On a fait disparaître le plus grand nombre de ces demeures bourgeoises ou seigneuriales, dont la moindre suffit encore, par son *honnêteté* ou son élégance de race, à délasser nos yeux de l'aspect uniforme et vulgaire qu'impose à la Ville une croissance trop rapide soumise au régime de la spéculation et de la voirie modernes.

Désormais, où qu'il dirige ses pas, l'habitant de Paris est pris et entraîné dans un réseau de rues démesurément longues, larges et droites dont l'effet, très utile assurément, n'en a pas moins l'inconvénient de produire partout l'implacable monotonie des villes d'Amérique les mieux réputées pour l'ennui.

Et si d'aventure un monument beau et vénérable échappe à l'irruption de quelque gros boulevard, c'est ordinairement pour se voir travesti ou endimanché à la mode du jour. Que l'hôtel de Cluny et le palais des Thermes se fussent trouvés à 20 ou 30 mètres plus à l'ouest, que le campanile de Saint-Jacques-de-la-Boucherie eût été planté un peu plus vers le midi, et ces monuments, dont la Ville est fière aujourd'hui, périssaient sous le coup des inflexibles trouées du boulevard Saint-Michel et de la rue de Rivoli.

On eut grand'peine à sauver l'hôtel de Cluny, que deux voies transversales allaient couper en quatre, et s'il existe encore, quoique privé de dépendances qui eussent été bien utiles au musée, on le doit aux efforts désespérés de M. Albert Lenoir, président d'honneur de notre Société [1].

Si, en 1854, les cordeaux tendus de l'angle sud-est du vieux Louvre à l'angle sud-ouest de l'Hôtel de ville, n'ont pas rencontré et fait renverser la tour Saint-Jacques, du moins le *Génie* militaire qui présidait aux embellissements de Paris paraît-il s'être occupé de la toilette réglementaire du monument gracié, dont le ministre Fould avait dit : « Quel besoin avons-nous de cette vieillerie? » — On aurait pu, sans déroger, laisser à la base de la tour quelques pans de vieux murs et un bon tertre de terre et de pierrailles, dont les arbres et les folles herbes auraient bientôt fait comme un appui à sa silhouette trop isolée; c'eût été un cadre utile sans doute à cette grande physionomie du passé qui ne pouvait que perdre au contact immédiat de la vul-

1. Voir sa brochure, *Les Thermes et l'Hôtel de Cluny*, qui relate les faits par le simple exposé de la correspondance échangée en cette affaire.

gaire symétrie moderne. On préféra niveler, ratisser le terrain et refaire la base du clocher sur un plan nouveau qui supprime le souvenir de sa destination première. Rajeuni, dénaturé, gratté du haut en bas, le monument n'est plus une ruine vénérable et pittoresque ; c'est une *Tour Eiffel* dans le genre gothique.

Un autre monument de souvenir, la dernière tour de la forteresse des ducs de Bourgogne, berceau de la Comédie-Française, a été sauvé à grand'peine des atteintes du boulevard Étienne Marcel, mais à quel prix! En l'isolant un peu, en l'entourant d'arbres, on en eût fait une oasis pour ce boulevard qui surpasse tous les autres en uniformité comme en monotonie, et qui emporta une bonne partie de la place des Victoires, douée d'une physionomie plus noble que la sienne[1]. Au lieu de cela, on a épaulé la tour féodale par une mesquine maison de rapport. On l'a englobée dans les bâtiments d'une école primaire que l'on a cherché à rendre *féodale* aussi, en l'affublant de mâchicoulis et de créneaux puérils. De cette vétusté fardée et de ce neuf chétif on a fait un ensemble ridicule, mais dans les temps poltrons où nous vivons, ce travestissement était peut-être le seul moyen de sauver la tour de Jean-sans-Peur.

On pourrait multiplier ces exemples de l'oubli ou de l'ignorance du bon goût et de l'à-propos, dans une capitale qui a la réputation et la prétention d'être la plus parfaite, la plus amusante du monde et de donner la mode à toutes les autres.

Regardez cette mairie du Louvre qui, au lieu d'adopter franchement une structure faite pour elle, se met à singer la silhouette de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, sa voisine, et va jusqu'à reproduire sur le terrain son plantement irrégulier, pour faire à tout prix de la symétrie et de la cadence, en face de la colonnade de Louis le Grand : gauches révérences et minauderies d'une robine devant le grand roi !

Et ce beau groupe de l'église de Saint-Germain-des-Prés et du palais abbatial que l'on a gâté sans remède! Ne pouvait-on les laisser seuls dans leur enclos planté de grands arbres? La Ville était assez riche et assez vaniteuse de son luxe pour se permettre de faire du luxe de haut goût en ce lieu privilégié. En ne vendant aucune parcelle de ce terrain, elle ne nous aurait pas condamnés pour toujours à voir ces nobles édifices encanaillés par le voisinage des mesquines maisons mises en bordure le long du boulevard Saint-Germain et de la ruelle

1. Voir les deux états ancien et moderne; vol. I, p. 186-7 de ce *Bulletin*.

des Boucheries et qui, au milieu des clochers, des combles à fière prestance, dressent en intruses leurs pignons camards, mercantiles et frottés de gros bleu où s'étalent effrontément les réclames géantes du *Petit Journal* ou de la *Pharmacie centrale*!

Voilà ce que le genre humain applaudit par mode, ignorance ou indifférence, tout en éprouvant un ennui instinctif. Par notre exemple, ce goût-là envahit le monde entier à pas de géants, et quand, échappant au spleen, à la politique, aux affaires, on voudra profiter du bon marché et de la rapidité des moyens de locomotion pour aller au loin se rajeunir au contact des souvenirs et de la nouveauté d'aspects inconnus, on ne le pourra point : à Paris comme à Rouen, à Rome, à Athènes, à Jérusalem, à Séville, dans l'Inde et au Caire, partout enfin, on retrouvera le même boulevard dit de la République, de la Nation, de Garibaldi, de Gambetta, de Victor-Emmanuel, de Victor-Hugo ou de la Gare, — ci-devant du Roi, de l'Impératrice, du Prince-Régent ou du Prince-Caniche. — Si bien que les citoyens des métropoles américaines ou océaniennes seront les seuls à ne pas s'en apercevoir et à n'en point souffrir.

Il y a près de soixante ans, on s'en souvient, quelques voix puissantes s'élevèrent contre le vandalisme des bandes noires, des ponts-et-chaussées, des congrégations, des administrations civile et militaire qui, dans toute la France, détruisaient ou dénaturaient presque sans remède nos plus beaux, nos plus précieux monuments. Victor Hugo et Montalembert, Vitet et Mérimée imprimèrent à la réaction conservatrice un mouvement qui aboutit à la création de la *Commission des monuments historiques*, corps d'élite dévoué à son œuvre, mais affaibli par la pénurie budgétaire, entraîné à trop restaurer les monuments anciens et non secondé par cette sympathie publique, par ce patriotisme intelligent de la nation qui lui serait nécessaire, mais dont il croit trop pouvoir se passer.

Ce sentiment public se développerait peut-être si Paris, qui donne le ton à la France, ne la déconcertait pas depuis longtemps en proposant à son admiration naïve des exemples de vandalisme et de mépris du goût qui se répandent jusqu'au Japon. Les fautes dont j'ai parlé ne sont peut-être pas réparables dans Paris, mais il en reste plus d'une à commettre. Pourquoi ne pas chercher à les éviter? Nous avons encore des rues à percer, des fontaines à dresser, des monuments à préserver, des statues de grands hommes à placer : ne pourrait-on s'arranger de manière à traiter la Ville un peu plus comme un jardin paysager, comme un musée, en se souvenant que les objets

ont une *volonté latente*, c'est-à-dire qu'on doit les placer ou les traiter selon les exigences de leur nature et pour leur faire produire le meilleur effet possible, sous peine de les rendre nuls ou ridicules.

Si l'on ne grattait pas à fond les façades sculptées des édifices et des hôtels de manière à en altérer le caractère, si l'édilité ne contenait pas le talent des architectes par des règlements tellement étroits qu'ils en sont réduits à faire métier d'ingénieurs, les grands travaux d'utilité publique en souffriraient-ils beaucoup? Si les rues neuves naissaient un peu moins droites, en seraient-elles plus mauvaises? Le lieu le plus aimé de Paris et des Deux Mondes est sans contredit l'ensemble de nos vieux boulevards de la Madeleine, des Capucines, des Italiens et de Montmartre. Toutes les nations s'y plaisent et, depuis un siècle, personne ne s'en lasse. D'où leur vient ce don naturel de gaieté qui subsiste même quand ils sont déserts?

De ce que, établis sur l'emplacement des sinueuses murailles de Charles V et des redans bastionnés de Louis XIII, nos boulevards en ont gardé une variété de lignes et de plans qui, à chaque pas, ouvre une perspective nouvelle avec des coups de lumière changeante. Si, avec la perfection moderne dont nous sommes fiers, on avait pu les percer en une seule ligne droite, leur réputation, loin de faire le tour du monde, serait mort-née comme celle de l'exemplaire boulevard Malesherbes, cette Sibérie solennelle de l'ennui parisien. Le boulevard Saint-Germain fut au contraire un enfant terrible : en détruisant une foule de vieux coins charmants, il a navré le cœur de Lutèce; en refusant dès sa naissance de s'allonger en ligne droite, il a navré le cœur des Administrations, ses bonnes fées; enfin, il s'est fait habiller à la dernière mode, en *confections*, mais, comme il tourne, pour des siècles il charmera Paris!

Après avoir osé critiquer tant d'*embellissements* religieusement admirés, on peut bien pousser la témérité jusqu'à proposer l'idée d'un de ces arrangements pittoresques dont Paris manque toujours l'occasion. L'un des plus jolis édifices et le plus mal situé étant la fontaine de la rue de Grenelle, construite en 1739 par Bouchardon, pourquoi ne pas profiter de la percée du boulevard d'Enfer pour dégager ses abords et y placer la statue promise d'Alfred de Musset?

Il y a pour cela de bons motifs : l'arcade ouverte à droite de l'avant-corps, au n° 59, donne accès à la cour de la maison où le poète a vécu avec sa famille, de 1824 à 1840. Regardez au fond, à gauche, le second étage qu'habite aujourd'hui M. Paul Janet, membre de l'Institut : c'est là que le génie de Musset a commencé d'éclore et



Fig. 25. — Les bas-reliefs de l'Hôtel Colbert, rue Colbert.

Vue prise au moment de leur enlèvement (1889), par MM. Mareuse et Charles Normand.

qu'entre tant de chefs-d'œuvre il nous a donné *Venise*, *Lucie*, les *Nuits...*, et peut-être le *Rhin allemand.*

Quel admirable site à composer pour notre Paris ! Une perspective nouvelle à ouvrir entre l'hémicycle de Bouchardon et ce bosquet sorti des jardins de Luynes, où s'abriterait la statue, — n'est-ce pas un sujet digne d'être mis au concours? Mais que faire, qu'espérer devant les règlements de la voirie qui s'opposent à toute exception! Le tertre du square et ses arbres seront renversés par l'indiscutable souveraineté de la ligne droite et des cochers d'omnibus. Devant la fontaine de Bouchardon (un « réactionnaire »), on vendra de la terre tant qu'on le pourra; et la statue du génie familier de ces lieux s'en ira tourner le dos, avec raison, à l'église Saint-Augustin, qu'estropia dès sa naissance le grand sabre de M. Haussmann.

Tant mieux, après tout! Le futur gros boulevard aurait peut-être voulu emprunter ce délicat nom de poète auquel répugnent le tapage et la vulgaire familiarité.

II

« Quand notre mérite baisse,
notre goût baisse aussi. »
La Rochefoucauld.

S'il est une chose décevante pour l'homme, c'est de ne pouvoir apprécier toute la valeur des biens dont il est comblé que quand il vient de les perdre pour toujours! Lorsque le vieux Paris était riche encore de vestiges du passé et d'aspects pittoresques, on les dessinait, on les décrivait volontiers en rêvant au moyen âge, mais il ne se trouvait personne pour en tirer artistement parti au profit de la Ville ou pour en assurer la conservation. Si en 1841, par exemple, il avait pu exister une sorte de ligue du goût public contre le vandalisme inutile, on eût sauvé l'*Hôtel de la Trémoïlle*, ce délicieux logis du XV[e] siècle dont la perte est déplorée aujourd'hui, mais qu'alors on laissa détruire faute de s'entendre.

Quelles merveilles aurait pu créer dans Paris un contre-courant d'atticisme, alors que, pour donner du pain et des jeux, le gouvernement de 1852 livra Paris à toutes les énergies de la spéculation et

de l'*utilitarisme* radical, une chose aussi laide que le mot qui la caractérise !

On exécuta dès lors un foule de travaux utiles, mais puisqu'en faisant métamorphose Paris visait à occuper le premier rang comme ville élégante, ne pouvait-elle faire entrer l'élégance et le bon goût dans toutes ses combinaisons ?

C'est vers ce temps que, prévoyant sans doute ce qui allait se passer, le marquis de Laborde, directeur des Archives, publia, en appendice au huitième volume des *Travaux de la Commission française à l'Exposition universelle de* 1851, ce bel et bon programme, que tout le monde connaît, sur les moyens de maintenir le goût public dans une grande capitale, préceptes dont on ne saurait trop répéter les plus sages et les plus élevés :

« Maintien du goût public par l'éloignement de tout ce qui offense le bon goût ; — par l'excellence de l'architecture ; — par les embellissements de la voie publique, etc.

« Paris doit être une ville monumentale et devenir le joyau de quinze cent mille âmes, en même temps qu'il est le point de mire de toute la France.

« En toutes choses, l'État ne doit offrir que des modèles exquis. Comme un père de famille qui, devant ses enfants, observe son maintien et son langage, l'État ne doit pas se permettre une fantaisie de style contestable, un caprice de décoration douteuse.

« Proscrire dans les percements nouveaux l'abus de la ligne droite, qui ne peut jamais être le mérite de Paris, puisqu'il sera toujours inférieur sous ce rapport aux villes en échiquier de l'Amérique. Y faire des coudes, créer des carrefours pour ménager des occasions de monuments charmants, de gracieuses fontaines, de portiques dignes de l'antiquité.

« La perfection, le soin ne peuvent être partout, mais faites qu'ils se rencontrent de loin en loin, qu'ils soient d'agréables points d'arrêt. Il semble que l'admiration se réveille et grandisse quand elle a ainsi ses alternatives d'abstention et d'exaltation.

« La destruction de l'hôtel de la Trémoïlle et d'autres malheurs de ce genre sont des taches sur l'administration municipale de Paris. »

Il n'est pas un point d'utilité pratique dont l'auteur ne démontre l'alliance possible avec les applications du goût le plus relevé ; mais ces conseils, qui pouvaient alors influer sur les mœurs intellectuelles de Paris, ne furent point compris du gouvernement ni entendus de

personne, au milieu des clameurs du marché des terrains à vendre et à bâtir.

Trente ans après, faisions-nous mieux? De nos jours on a percé et bâti l'avenue de l'Opéra comme on l'eût fait en 1854. Qu'on se la représente, avec sa longueur modérée, ses charmantes et légères déclivités de terrain, mais sa ligne droite coupée de distance en distance par des rentrées ornées d'arbres, de statues, d'exèdres, puis par des saillies légères décorées de portiques et de fontaines : croit-on que la rue de l'Opéra en fût devenue plus ennuyeuse, moins logeable ou impropre au commerce?

Les Grecs et les Romains, dont le sens pratique était bien l'égal du nôtre, n'en avaient pas moins pour cela le sentiment du grandiose, du décoratif, de l'harmonieux et, mieux que nous, ils se seraient acquittés de la composition architecturale de l'avenue de l'Opéra. D'où vient que notre architecture, qui ne vit à présent que de leurs traditions mais se dit en progrès sur la leur, d'où vient qu'elle néglige l'art de la mise en scène, de l'adaptation au site et de la puissance d'effet qui ont rendu l'antiquité immortelle?

En 1855, il était déjà trop tard pour faire prévaloir ces idées et la physionomie que prendrait le nouveau Paris était bien fixée, puisque à cette date nous trouvons, dans la préface du livre aujourd'hui classique de M. de Guilhermy, *Itinéraire archéologique de Paris*, ces lignes significatives quoique volontairement modérées : « Ce n'est « pas à travers les splendeurs quelque peu monotones du Paris « d'aujourd'hui que nous convions nos lecteurs à nous accompagner; « nous voulons essayer de faire revivre à leurs yeux l'originale et « piquante physionomie du Paris d'autrefois dont les traits vont « s'effaçant chaque jour davantage.... Les merveilles des âges mo- « dernes trouveront assez d'adulateurs intéressés. Nous préférons « nous en tenir à ce vieux Paris, si poétique et si curieux dont « chaque pierre était un témoignage sensible de notre histoire et de « nos traditions nationales.... Depuis tout à l'heure un siècle, chaque « année est venue nous appauvrir de quelque monument. Celle qui « vient de s'écouler a vu tomber à elle seule l'antique donjon de « Saint-Jean-de-Latran (dit la *Tour Bichat*) et l'église de Saint-Benoît. « Nous voudrions du moins pouvoir annoncer qu'à ce prix nous « n'aurions plus rien à redouter pour l'avenir. »

Depuis lors, chaque année a été marquée par la création de quelque nouvelle splendeur du genre monotone et par la disparition de ces vestiges ou de ces aspects du vieux Paris qu'on aurait pu mé-

nager davantage. En parlant au cœur, à la mémoire, à l'intelligence, ces souvenirs pouvaient, ainsi que dit M. de Guilhermy, « communiquer plus d'amour et plus d'admiration pour la France ».

Ce que l'on a offert à l'admiration facile des Parisiens comme au zèle imitateur de la province et de l'étranger, c'est le *Boulevard du Spleen*, c'est l'implacable ligne droite, longue d'une lieue, qui transperce Paris de la gare de l'Est à l'Observatoire et dont la postérité envahissante a pris les noms de rue Lafayette, rue Turbigo, rue de Rennes, rue de Châteaudun, rue Étienne-Marcel et beaucoup d'autres. La dernière en train, la rue Monge, a fait disparaître l'hôtel des Colbert, la légendaire et vénérable rue du Fouarre et promet de renverser, rue Galande, quelques jolies maisons du XVIe siècle encore échappées au marteau.

Ce que l'on a encouragé, c'est la destruction de ces alignements sinueux et gais d'anciennes maisons à pignons devenues rares et dont on devrait conserver les dernières à tout prix[1]. Il en restait naguère une rangée de quatre ou cinq sur le parvis Notre-Dame, d'où Fleur-de-Lys avait dû voir Esmeralda danser avec sa chèvre; mais on leur préféra la façade du nouvel Hôtel-Dieu, car toujours « ceci tuera cela! »

Ce qu'on a favorisé, c'est la chasse aux jolies tourelles d'angle sur pendentifs que mirent en contravention les règlements niveleurs de la voirie du jour et les minuties de l'esprit comptable. Aux tourelles on préfère maintenant ces plats et mercantiles pans coupés que l'on croirait taillés par un couperet dans de trop minces parts de galette du Gymnase. Dans les endroits de grand luxe, on tolère cependant que ces pointes aiguës s'arrondissent en demi-cylindres lourdement coiffés d'une calotte bien massive pour que le plus grand nombre de loyers profitables y puissent tenir. Nulle prise aux heureux caprices du génie d'invention et pas un sacrifice fait aux Grâces : l'omnipotent esprit de bureau ouvre de toutes parts, en nos villes, des chemins à l'ennui.

« Nous ne sentons rien que par comparaison, dit M. Paul Bourde dans un article que l'on aimerait pouvoir citer tout entier[2]. — La principale opération de la vie mentale est la perception des diffé-

1. Voy. notre note sur les anciennes maisons des rues *Pirouette* et de la *Truanderie*, aux Halles, tome Ier, page 82, *Chronique du vandalisme.*

2. Dans le *Temps* du 29 novembre 1888 : TROP DE LOIS, TROP DE FONCTIONS. *L'architecture en servitude. Pourquoi Paris est monotone.* La réédition en est promise dans un volume de Calmann Lévy.

LE PARIS QUI S'EN VA



Fig. 26. — La rampe de l'escalier de l'Hôtel Colbert, rue Colbert. — Motif d'une travée.

Photographie prise par MM. Mareuse et Charles Normand,
au moment de la démolition (1889).

rences : aucune vérité n'a été plus solidement établie par les psychologues contemporains. Cependant on fait des lieues, on traverse des centaines de rues et on retrouve partout, à Grenelle comme à Ménilmontant, à Montrouge comme à Montmartre, les mêmes façades plates, les mêmes moulures plates, les mêmes profils de toit, les mêmes lignes toujours répétées, les mêmes ordonnances et les mêmes symétries. L'esprit est, dans cette uniformité, comme les poumons dans une chambre où l'on a fait le vide, il ne fonctionne plus; les yeux ne lui communiquent que des impressions semblables, il n'a rien à comparer, son activité est sans aliment. Ce repos forcé a un nom, il s'appelle *l'ennui*.... »

« A quoi tient cette accablante uniformité de Paris ? Oh ! la cause paraîtra bien mince auprès d'un résultat de cette importance. Elle tient à l'existence de vingt fonctionnaires, pas un de plus. Seulement ces vingt fonctionnaires sont armés d'un règlement. Ce n'est point l'art, c'est l'administration qui décide de l'esprit de la ville qui se considère comme la capitale artistique du monde. Vous pouvez présenter au laminoir de ce règlement la façade la plus originale; il n'en sortira jamais autre chose que la façade plate à moulures plates que vous connaissez. C'est plus qu'un règlement, c'est un moule. »

Ainsi, vingt agents voyers armés d'un *syllabus* de quatre cent cinquante articles travailleraient sans relâche à nous refaire un Paris à leur image.... « Or, l'idéal du voyer, écrivait Viollet-le-Duc, n'est-il pas de niveler tout et, par suite, d'empêcher de faire tout ce qui constitue le charme des rues ?... Et quelle singulière idée aussi que celle de confier la direction du service d'architecture d'une ville comme Paris aux ingénieurs, qui sont les ennemis-nés de tout ce qui est de l'art ou en relève à un degré quelconque ! »

Dans le Paris du moyen âge, au contraire, « il n'y avait rien, disait l'auteur de *Notre-Dame de Paris*, qui n'eût son originalité, sa raison, son génie, sa beauté, *rien qui ne vînt de l'art*, depuis la moindre maison à devanture peinte et sculptée jusqu'au royal Louvre qui avait alors une colonnade de tours. »

Depuis deux siècles, depuis un siècle surtout, ce que l'on fait disparaître ne renaît que sous des formes de plus en plus étrangères à l'art et au charme de l'aspect. Plus on va et plus il semble qu'il faille se garder, disait M. Vitet, « contre la bande noire, contre les maires et les municipalités vandales, contre les ingénieurs des ponts et chaussées, en un mot contre tout ce qui, en France, est ennemi-né des arts et des monuments. »

Victor Hugo avait mis le doigt sur une des causes aggravantes de ce mal qui se traduisait au dehors par l'abaissement du goût public et la destruction des monuments d'art et de souvenir : « Avec la démocratie, écrivait-il en 1832, quelque ignorance a débordé et quelque brutalité aussi. Dans beaucoup d'endroits, le pouvoir local, l'influence municipale, la curatelle communale a passé des gentilshommes qui ne savaient pas écrire aux paysans qui ne savent pas lire. On est tombé d'un cran[1]. »

Il en fit bientôt l'épreuve en voulant défendre des choses *qui ne servent à rien* devant le conseil municipal de 1840, celui même qui démolit l'hôtel de la Trémoïlle. En ce temps-là, on éprouvait le besoin de détruire la grille haute et superbe élevée sous Louis XIV au pourtour du jardin de la Place Royale. Quel pouvait en être le motif? Aucun conflit de boulevards *camionnards* devait-il transformer cette noble place en un carrefour boueux et venteux? Les vieux patriotes du temps craignaient-ils que la *tyrannie* n'employât cette grille « à reforger des fers », — ou bien quelque serrurier influent avait-il besoin de ferrailles à bon marché?... « Peut-on concevoir une opération plus ridicule, dit M. de Montalembert, que ce renouvellement de la grille de la Place Royale?... Mêlé à cette affaire, j'ai pu voir de près tout ce qu'il y a encore de haine aveugle du passé, de considérations mesquines, d'ignorance volontaire et intéressée dans la conduite des travaux d'art, sur le plus beau théâtre du monde actuel[2]. »

Victor Hugo, qui avait acquis une sorte d'influence conservatrice par ses apologies du passé et ses attaques contre le vandalisme, voulut cette fois relancer le vandalisme dans son antre : assisté de Mérimée et de M. Albert Lenoir, de qui nous tenons ce récit, il affronta donc le Conseil municipal et plaida longtemps pour le salut de a grille de la Place Royale; mais il n'obtint du présideni que cette réponse : « Tout cela est possible, Monsieur, mais *nous ne connaissons que les rues et les maisons.* » Alors le poète des *Châtiments*, avec une verve railleuse dont ses adversaires ne comprirent pas la portée, eur conseilla de faire démolir le vieux Louvre, l'honneur de Paris, attendu qu'on ne trouverait pas de meilleur terrain pour faire des rues et des maisons de rapport : « Vous pouvez encore, ajouta-t-il, couper a place Vendôme en quatre, et vous trouverez, dans la colonne de

1. V. Hugo, volume de *Littérature et philosophie mêlées*, GUERRE AUX DÉMOLISSEURS! 1825-1832.

2. Œuvres de Montalembert. Tome VI : Mélanges d'art et de littérature *Mémoires sur le vandalisme*, 1833-56). Paris, Lecoffre, 1861.

bronze, de quoi fabriquer bien des gros sous! » — Fallait-il s'étonner de la réponse du président d'alors!... Que le propriétaire d'un beau jardin paysager, plein de vieux arbres et de fleurs rares, s'avise de s'absenter pour longtemps après avoir remis ses pleins pouvoirs au plus honnête des laboureurs, s'étonnera-t-il de retrouver son jardin nettoyé de ses arbres et converti en potager? — « C'est ben possible, répondra le paysan aux reproches de son seigneur, mais, moi, je ne connaissions que les choux et les navets! »

Au point de vue positif et pratique, on peut cependant appliquer au ménagement des aspects pittoresques de nos villes, ce qui, dans la *Guerre aux démolisseurs*, était dit des monuments qu'on détruit : « Ce sont des capitaux. Beaucoup d'entre eux dont la renommée attire les étrangers riches en France, rapportent au pays bien au delà de l'intérêt de l'argent qu'ils ont coûté. Les détruire, c'est priver le pays d'un revenu. » Si la contagion s'étend toujours, qui donc se souciera, dans l'avenir, d'aller séjourner à Rome, à Venise, à Florence, au Caire, quand ces villes, toutes pétries d'un charme captivant, auront subi l'action dévorante et pétrifiante du *Sventramento*, de « l'éventrement » officiel où les entraîne la fureur de l'imitation et du lucre? Vous figurez-vous l'adorable villa Ludovisi et la villa Borghèse changées en locatis alignés comme des malles sur la table aux bagages, — la noble villa Albani, Saint-Jean-de-Latran, le Colisée et le Vatican, ces *patries* sublimes, devenant tout emmurées de casernes de louage? Saint-Pierre de Rome, peut-être, converti en gare de chemin de fer, comme le souhaitait devant nous un jeune citoyen de l'*Italia fremente*, de l'Italie « frémissante » — et déclamante!

« Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés! »

Une réaction favorable s'est produite en faveur des anciens monuments, et ce qu'on n'entendait pas autrefois, on le comprend aujourd'hui; mais à côté des monuments du passé dont on ne discute plus le mérite, il y a ceux du présent qu'on discutera demain. Qui nous assure que l'admiration confiante qu'on éprouve partout pour les productions du *sventramento* universel ne va pas tourner en bâillements et en risées, comme il en arrive pour ces portraits à la mode du premier Empire et de la Restauration, que l'on ne sait plus où cacher? En dédaignant de chercher à mieux faire, dira-t-on, ce dix-neuvième siècle, si démocratique et si fier de lui-même, a compromis, à force de matérialisme et de vulgarité, ce patrimoine de charme et d'élégance

qui était l'apanage de Paris et des plus aimables capitales de l'Europe.

Continuer à effacer tout ce qui est souvenir, originalité et, pour y mieux parvenir, changer jusqu'aux vieux noms des rues historiques ; travailler par démocratie et bureaucratie à rendre médiocres et pareilles à New-York, des villes telles que Paris, Rome, Alger, Constantinople, Jérusalem et le Caire, c'est vouloir, devant la postérité, se placer entre le Conseil municipal de 1840 et ces Jésuites italiens du XVIIIe siècle, infatigables colporteurs d'obscurantisme et de mauvais goût.

S'il était possible de s'abriter un instant contre ce vent plus fort que nous, qui souffle à présent sur le monde entier, ce serait pour crier dans la tempête, que les règlements de la voirie fussent revisés, réduits et amendés. — Aucune des villes de l'Europe qui ont suivi le mouvement de Paris ne les a si nombreux ni si sévères. Faisons encore des percées, s'il le faut absolument ; mais demandons qu'aucun tracé nouveau ne s'élabore sans que MM. les ingénieurs, auxquels il ne faut qu'un peu d'atticisme et d'esthétique pour devenir parfaits, ne prennent les avis de quelques bons archéologues, architectes, peintres, hommes de goût, voire même de peintres en décors. Car si tant de résultats imparfaits ou regrettables ont pu se produire, c'est que l'ignorance artistique et la suffisance ont présidé à l'exécution des programmes nouveaux.

Souhaitons, avec M. Félix Ravaisson (*Revue bleue*, 22 mai 1889), « que l'on se détourne enfin, dans d'autres sphères encore que celle de l'Industrie, de ces opinions, trop en vogue aujourd'hui, d'après lesquelles les raisons des choses se trouveraient toutes dans ce que celles-ci ont de *matériel* ; et l'on arrivera à reconnaître combien était plus vraie et aussi plus digne de notre patrie cette antique maxime, que c'est à ce qu'il y a en nous de meilleur et de plus noble, — que c'est à la Pensée qu'il appartient de mener le monde. »



Fig. 27. — Les bas-reliefs de l'avenue des Tilleuls (Montmartre).

LES BAS-RELIEFS DE L'AVENUE DES TILLEULS

PAR

CHARLES SELLIER

Au fond de l'avenue des Tilleuls, à Montmartre, un pavillon circulaire, reste d'une *petite maison* ou *folie* du siècle dernier, a été démoli, il y a quelques mois, pour faire place à une maison de rapport. Il n'en reste plus aujourd'hui que les quatre bas-reliefs de pierre, à sujets mythologiques, qui ornaient sa façade : *Latone et les paysans changés en grenouilles; Apollon et Daphné; Apollon et la Sibylle; Apollon et Choronis.*

Ces quatre panneaux décoratifs n'occupaient cependant pas là leur emplacement primitif; ils y avaient été, en effet, rapportés après coup, vers 1854, provenant des démolitions de l'ancien Tivoli de la barrière Blanche : c'étaient tout simplement les dessus de portes extérieurs du pavillon construit, sous Louis XV, par Le Carpentier pour le financier La Boëxière. On en retrouve d'ailleurs quelque trace dans les « *Détails des nouveaux jardins à la mode* », publiés par Le Rouge de 1774 à 1786.

On sait que, après la Révolution, le jardin La Boëxière était passé aux mains de la famille Greffulhe; qu'il avait été ensuite exploité, sous le nom de *Tivoli*, par le physicien Robertson, comme un lieu public où l'on donnait des fêtes et des bals, et où l'on tirait des feux d'artifice; enfin que, absorbé, dès 1844, par le percement des rues de Calais, de Douai, de Boulogne et de Bruxelles, il n'en reste plus à présent que les quelques arbres et la pièce d'eau [1] qui ornent la place Vintimille (ainsi nommée en souvenir de la femme du comte Greffulhe). Quant au pavillon de Le Carpentier, également disparu, il importe de signaler les quatre épaves en question, échouées depuis trente-cinq ans avenue des Tilleuls.

Les artistes et les connaisseurs, notamment MM. de Montaiglon et A. Guillon, à l'attention desquels nous avons désigné ces bas-reliefs,

1. Cette pièce d'eau a été remplacée dernièrement par une pelouse et la statue de Berlioz.

s'accordent à les attribuer à Bouchardon ou à quelqu'un de ses élèves, au temps de la deuxième manière de ce maître, alors que, à l'apogée de la vogue, son talent semble s'écarter des traditions austères et solennelles du grand art pour sacrifier au sensualisme galant, mais tendre et délicat, de son époque.

Quoi qu'il en soit, on sent dans ces sculptures un enlevé rapide qui dénote une très grande facilité; leur composition même un peu lâchée semble n'avoir eu d'autre guide que le hasard ou le caprice d'un ciseau habile, plutôt que la moindre maquette ou la plus faible esquisse à la sanguine.

Actuellement ces intéressants bas-reliefs gisent à terre, relégués du fond d'un jardin.

ÉDIFICE ROMAIN AU PALAIS DE JUSTICE

En 1848, l'exécution du nouveau tribunal de police correctionnelle, élevé dans la cour de la Sainte-Chapelle au Palais de Justice, fit rencontrer de nombreuses substructions enfoncées sous le sol. Elles étaient de plusieurs époques; la plus grande partie appartenait au moyen âge. On y voyait : 1° la moitié des fondations de la chapelle Saint-Michel, élevée en ce lieu; 2° les restes d'une construction militaire, à en juger par l'épaisseur de ses murailles; 3° les restes d'un édifice romain, reconnaissable au soin apporté dans l'appareil régulier de la maçonnerie et à sa solidité, puis à des enduits peints qui couvraient encore une partie des murailles. L'édifice romain avait été coupé en plusieurs sens lors de la construction des autres monuments, et, en élevant l'un d'eux, le plus ancien, on avait employé de nombreuses colonnes romaines qui ont été retrouvées dans des blocages de maçonnerie, ainsi que des fragments d'architecture et de sculpture.

LES ALENTOURS DE LA BOURSE DU COMMERCE

M. Piton avait accompagné la conférence qu'il a faite pour la Société, au Cercle de la Librairie, de sceaux et de plans; nous reproduisons ici l'un des plus curieux.



Fig. 28-29. — Vue de la démolition du Palais, telle qu'elle était à la Saint-Jean de l'année 1777.

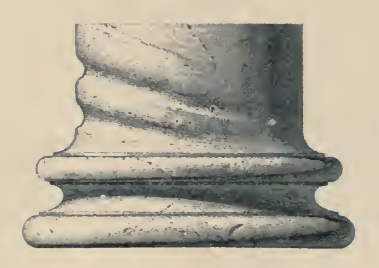


Fig. 30. — Bas de colonne trouvée dans le Palais de Justice, avec des traces du frottement des câbles.

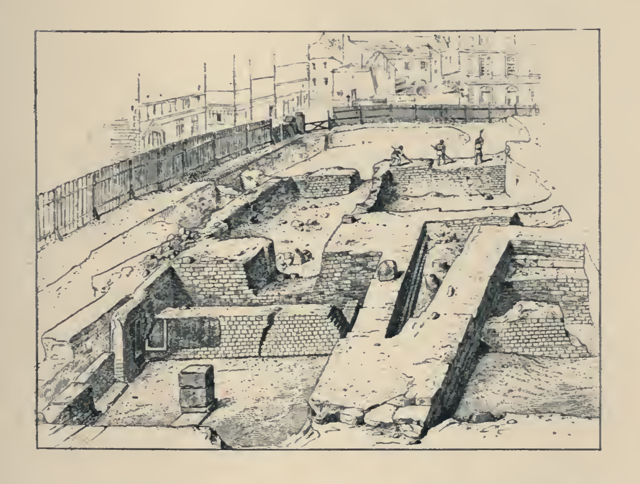


Fig. 31. — PALAIS DE JUSTICE. — Les découvertes d'un édifice de l'antiquité romaine, d'après Albert Lenoir (voir le *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris*).

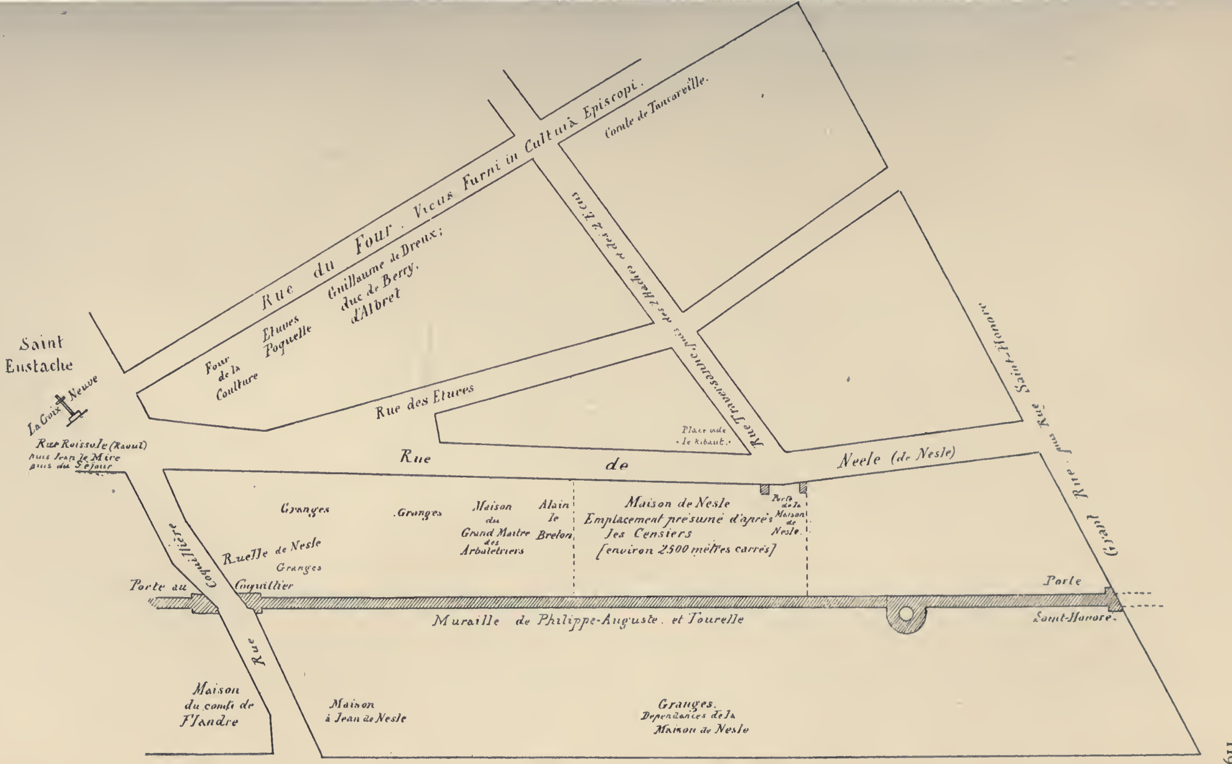


Fig. 32. — Le quartier de la Bourse du Commerce, état ancien. (Conférence à la Société des Amis des Monuments Parisiens, par M. Piton).

BIBLIOGRAPHIE

L'Ami des Monuments des arts et de la curiosité. — Revue des Deux-Mondes, des Beaux-Arts et de l'archéologie, illustrée, organe du Comité des Monuments français et du Comité international d'*Amis des Monuments*, avec une revue annuelle des dernières découvertes du monde entier : architecture, peinture, sculpture, curiosités, souvenirs historiques, sites pittoresques, etc., fondée et dirigée par **Charles Normand.**

Adoptée par le premier Congrès officiel international de protection des œuvres d'art et monuments pour servir de lien entre les artistes, érudits ou amateurs de tous pays. 1889. Paris, 98, rue de Miromesnil, autrefois, 51, rue des Martyrs, 2 volumes avec un grand nombre de superbes illustrations (25 francs le volume).

Cet organe a été fondé par un groupe de membres de la *Société des Amis des Monuments parisiens*, afin de permettre la publication régulière d'un recueil complémentaire du *Bulletin parisien*, que la faiblesse de la cotisation empêche de rendre plus fréquent. Il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des deux volumes qu'on peut encore se procurer et qui renferment, entre autres :

Charles Normand, *Nouvelles fouilles* de **Métaponte** (eau-forte et héliogravure). — **E. Müntz**, conservateur de l'École des Beaux-Arts; *Fresque détruite et inédite de l'ancienne basilique Saint-Pierre de Rome. — Les monuments de la Chine*, par le général **Tcheng-Ki-Tong**, — *du Mexique*, par **Velasco**, de l'Académie de Mexico, — *du Brésil*, par **Figueredo**, professeur à l'Académie de Rio-de-Janeiro, — *d'Angleterre*, par **Guillon**; — *Les fouilles d'Olympie*, par **Laloux**, ancien prix de Rome. — *Exposé des dernières découvertes, fouilles, acquisitions des Musées, dans le monde entier, etc.* — **Charles Garnier**, de l'Institut : *Discours aux Amis des Monuments.* — **Charles Normand**, *Nouvelles fouilles de Neumagen* près Trèves.

Eugène Müntz, *Portrait inédit du Parisien* **Pierre Fèvre**, directeur de la manufacture des tapisseries de Florence. — **Mistral**, *Un aqueduc romain.* — **Benouville et Tholin**, *Reconstitution du château de Madaillan.* — **E. Espérandieu**, *Musée de Saintes.* — **Augé de Lassus, Questel.** — **Tavet, Ballereau, Jennepin, Debray, Robuchon, E. Müller, Espérandieu, Hublin, Bonnemère, Trevedy, Berchon, R. Vallette, Rance, Dumays, Desnoyers** : *Chroniques régionales.*

Perin, *Sauvegarde de la cathédrale d'Amiens.*

Salomon Reinach, *Le château de Saint-Germain.* — **Mistral**, *Légendes architectoniques du Midi. — La tradition antique au moyen âge.*

E. Müntz, *Les artistes français au moyen âge* et la *Propagande du style gothique en Italie. — Le château de Saint-Ouen* par **Ridel**, architecte du château. — **Rosière**, *Victor Hugo dessinateur.* — **Peyre**, *L'aspect des cités et la formation du goût public.*

Le château de Chenonceaux, par **Roy**, architecte du château. — *De la conservation des œuvres d'art*, par **Ravaisson**, de l'Institut, et **de Lasteyrie** membre de la Commission des Monuments historiques. — *Tombeau de Montaigne*, par **Charles Normand, Braquehaye** et **Durand**, auteur de son réta-

blissement. — Néris-les-Bains et son origine, par **A. Lenoir**, de l'Institut. — *Les Monuments de la Tunisie, par* **Saladin**, chargé de missions. — **Augé de Lassus** : *Château de Maisons.* — **Dumuys** : *Maisons d'Orléans.* — L'abbé **Rance** : *Le Vandalisme à Arles.* — **Desnoyers** : *Statue de Jeanne d'Arc.* — *Campagne en faveur* de la sauvegarde *du château de Versailles.* — **Coyecque** : *Ancienne tourelle, rue Saint-Denis à Paris.*

Lit de camp de Napoléon Ier. — *Construction de Chambord.* — **Augé de Lassus** : *De l'encadrement des anciens monuments.* — **Horsin-Déon** : *Conservation des peintures.* — *L'Art et l'Archéologie à l'Exposition Universelle : Le Pavillon de la Tunisie; le premier Congrès officiel international pour la protection des monuments* (compte rendu le plus complet). — *La Tour de Jeanne d'Arc à Rouen.* — **Charles Normand** : *Premières idées sur l'organisation de la Croix Rouge pour la protection des monuments en temps de guerre.*

Fouilles, découvertes, acquisitions des Musées; sociétés artistiques et savantes, chronique, compte rendu des publications et bulletins des Sociétés locales adressés à la Revue ou relatifs à Rouen, Chatelliers, Chanteloup, Saint-Germain, Saint-Nazaire, Saintes, Pontoise, Albi, le Calvados, Provins, Carthage, Gaillac, Orléans, Dijon, Lyon, Corbeil, Cosne, Arles, Nevers, Bourges, Alençon, Chambord, Château de Sully à Rosny, Limoges, Orcival, Brioude, Candeil, Chandrieu, les tombeaux des papes, l'Arc d'Orange, la lecture des inscriptions gauloises, Chivy, Reims, Antibes, Beaumont, Albeiges, Toulon, Saint-Omer, Musées parisiens du Louvre, de Carnavalet, du Luxembourg, Sèvres, Bordeaux, Rouen, Saint-Germain, Quimper, Cognac, Versailles, Douai, Chantilly, les Ardennes, Lille, Valenciennes, Amiens, Toulouse, Oiron, etc., etc.

GRAVURES INÉDITES

DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

EN NOIR ET EN COULEUR

EN-TÊTES, LETTRES ORNÉES, CULS-DE-LAMPE

Eau-forte et héliogravure inédites sur les découvertes de Metaponte (Grande Grèce, Italie), par **Charles Normand.** — Planches gravées sur Olympie, une fresque détruite de Saint-Pierre de Rome, les Palais de Florence, Médicis et Rucellaï, costumes de dames italiennes d'après **Blanche Francesca**, Sainte-Cécile et enfant de **Donatello**; plan donnant les fouilles de l'Acropole d'Athènes en 1889, la vue du tepidarium des Thermes de Rome, etc. **Laloux** : L'altis (les trésors d'Olympie). — Fouilles de Neumagen; Scène scolaire et costumes de la Gaule Belgique. — **Lepszy** : Les émailleurs français en Pologne. — **Sustermans** : Portrait du Parisien Pierre Fèvre. — Reconstitution perspective et géométrale du château de Madaillan par **Benouville.** — Dessins de **VICTOR HUGO.** — **Albert Lenoir** : Fragments et Thermes de Néris. — **Prudhon** : Première idée de *la Vengeance et la Justice.* — *Fauteuil de Marie-Louise.* — **David** : *Le Premier Consul.* — **Gosset** : Basilique de Reims. — Tombeau de papes à Avignon. — **Saint-Aubin** : *Habit du Grand Dauphin.*

— *Carré d'échantillon au point coupé.* — *Broderie* au chiffre d'Anne de Bretagne. — **Hublin** : La *Cathédrale du Mans.* — **Lafollye** : *Plan de Mansart* donnant la distribution des pièces de la famille royale à Saint-Germain. — **Ridel** : *Le château* de Saint-Ouen. — **Mazet** : *Notre-Dame de la Borne.* — **J.-V. Galland** : Bordure. — **Closmadeuc et Rochefrette** : *Ecriture inconnue et tombe* à Locmariaquer. — **François Marchand** : Bas-reliefs du *Massacre des Innocents* à Chartres, De la crucifixion, Statues de Saint Paul et de Claude de France à Saint-Denis. — Saint-Generou. — **Sauvageot** : *Perspective* du château de Saint-Germain. — **Alfred Normand** : *L'hôpital de* Provins. — **Robida et Bernard** : *Monuments de Provins.* — **Lopez Silva** : *Bénitier de Ploudiry.* — Pont-de-l'Arche. — **Robida** : *Transformisme.* — **Allorge** : *Le porche de Montlhéry.*

Dessins inédits sur l'abbaye de Fontevrault. — **Charles Normand** : *Maison à Quimperlé* (eau-forte). — **d'Agincourt** : *Bustes* de Saint Paul, de Saint Pierre (orfèvrerie). — **Perelle** : *Vue du château d'Ancy-le-Franc.* — **Roy** : *Rue d'Amiens.* — **Victor Hugo** : *Hôtel de Ville de Domfront.* — **Charles Normand**. *Reconstitution du tombeau de Montaigne.* — Bourges : *Hôtel Jacques Cœur.* — Orléans : *ancien hôtel de Ville.* — *Général* **Atthalin** : *Napoléon dans son salon.* — Duerceau : *Etude de cour.* — **Rivoalen** : *Reconstitution perspective* de Chenonceau. — **Roy** : *Lavabos et divers* du même château. — **Gaucherel** : Saint-Front de Périgueux. — **Charles Normand** : *Cheminée* du Mans et de Cluny. — **Saladin** : *Monuments* de Tunisie. — **Ad. Guillon**, *Église* de Vézelay. — Objets conservés au **Musée de Cluny**, à Paris. — **Mareuse et Ch. Normand** : *La crypte de Saint-Eutrope*, à Saintes. — *Le* **Pont-Neuf** *en* 1617. — *Porte Saint-Marcel à* **Notre-Dame de Paris.** — *Escalier de l'Henri II au* **Louvre**. — La cour du *Cheval-Blanc, détails* de la Chapelle, et la galerie des Cerfs, à Fontainebleau. — **Roy** : Ensembles et détails du château de Langeais. — **Desplaces** : *Statues* de Neptune, de Cérès, de Pluton par **Michel Anguier**, à Versailles. — **Charles Normand** : *État reconstitué* des plus vieilles maisons de France (Maison romane du XIIe siècle à Cluny). — **Cars** : Portrait de Michel Anguier. — *Chaire* de Saint-Étienne-du-Mont. — **Nouvel itinéraire, Guide artistique et archéologique de Paris**, *la Bastille, le Louvre* (fenêtre), *quai des Orfèvres.* — **F. Anguier et Poissont** : *Tombeau de Henri II.* — **Ruy** : *Une rue de Sousse.* — **Ch. Normand** : *La tour de Jeanne d'Arc à Rouen*, etc., etc., etc.

Charles Normand. — Nouvel Itinéraire-Guide, artistique et archéologique, de Paris, publié sous le patronage de la Société des Amis des Monuments parisiens, in-8e de poche, avec nombreuses planches simples, doubles, quadruples, dans le texte et hors texte. *Schéma, en-têtes en couleur dans le texte.* Papier de luxe, voyez le no 10 du Bulletin, p. 59, 2e, 3e, 4e, 5e, livraisons. — Paris, 98, rue de Miroménil.

Édition unique et exceptionnelle des fondateurs, le prix de 20 francs en est désormais porté à 25 francs en raison de l'importance et des développements non prévus lors de l'annonce de l'ouvrage. — Étranger, 30 francs. — Japon, 100 francs. — Tirage numéroté. Les noms des *fondateurs souscripteurs* seront publiés à la fin du volume. Pour y avoir droit, il est nécessaire d'adresser immédiatement son adhésion, car le tirage est réglé sur la liste des inscrits.

Le texte a été établi sur les documents originaux et sur les recherches personnelles de l'auteur. Pour la première fois, des renseignements et des

rectifications épars dans une multitude de volumes, brochures et mémoires de sociétés savantes, ont été mis en œuvre dans une description de Paris. Ces travaux, à peu près ignorés, ont été résumés et la substance en est donnée au lecteur en quelques phrases brèves.

Ces livraisons renferment la description la plus complète encore publiée sur Notre-Dame, un essai de chronologie de son histoire, sur le Tribunal de Commerce, sur le Palais de Justice, avec un grand nombre de rectification à des erreurs acréditées.

Les nombreuses gravures donnent des vues restituées de certains intérieurs, d'ensembles d'édifices ou de quartiers. Certaines gravures inédites et d'un dessin charmant reproduisent des plans, des détails d'architecture, de sculpture, des états disparus ou projetés, des estampes rares tirées du cabinet de l'auteur ou de célèbres collections privées. Des plans archéologiques sont bourrés d'indications artistiques et archéologiques.

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

**Constituée dans le but de veiller sur les Œuvres d'Art
et sur la Physionomie Monumentale de Paris**

(ARCHITECTURE, PEINTURE, SCULPTURE, CURIOSITÉS ET SOUVENIRS HISTORIQUES)

Autorisée par arrêté préfectoral du 21 *avril* 1885

PROGRAMME

Admirateurs des belles œuvres que nous ont léguées nos pères, les fondateurs de la Société ne sont pas moins passionnés pour les intérêts actuels de notre Paris moderne ; ils se proposent de veiller à la défense des chefs-d'œuvre anciens et de prendre des mesures propres à conserver et à développer, dans l'avenir, l'aspect pittoresque de la Capitale.

Notre Société est étrangère à toute idée de secte ou de parti, ainsi qu'en témoignent les noms de nos membres.

La réunion, dans un même Comité, d'éléments si divers, manifeste d'une façon éclatante que, dans les arts, les généreuses pensées dominent toute autre considération.

La lassitude générale qu'inspirent les luttes ruineuses des partis impose à tous l'obligation de travailler en commun à l'étude de tout ce qui peut ranimer la prospérité et la grandeur de la France. D'autres ont pour devoir de se demander, à chaque décision qu'ils prennent, si nous aurons ainsi une armée plus forte, un état plus florissant, une nation plus unie, une race vigoureuse et des esprits sains. Notre part dans le travail de relèvement est plus modeste, puisque nous ne soutenons que la cause des arts. Notre seul souci est de défendre et d'augmenter les richesses artistiques semées sur ce sol par nos pères, grâce à vingt siècles d'efforts.

Nous voulons travailler au bien de la France en cherchant à protéger ces édifices et ces œuvres qui font le charme et la réputation de sa Capitale. N'est-ce point là que se trouve cet enseignement de chaque instant que donne au peuple l'amour des ancêtres? N'est-ce point une obligation que de transmettre intact et d'accroître cet héritage, qui dans les pays disparus de l'histoire perpétue le souvenir de grands peuples ignorés? D'ailleurs, la valeur de ces œuvres ne les place-t-elle pas au-dessus de ces considérations si puissantes qu'elles soient? Ces exemples de goût, d'élégance et de grâce ne sont-ils pas un élément d'instruction que rien ne peut remplacer, un attrait pour l'étranger, un charme pour tous?

La notoriété acquise par notre œuvre dès ses débuts lui a valu d'être désignée par les Sociétés départementales pour servir de lien commun dans la lutte contre le vandalisme qui se donne libre cours dans la France entière. Notre Société a un caractère exclusivement parisien; mais plus de deux cents présidents, secrétaires ou délégués de ces associations d'artistes, de savants et d'hommes de lettres ont demandé au Comité de former le noyau d'une résistance qui s'exerce au moyen du Comité de la Revue *L'Ami des Monuments*, chargée de concentrer les efforts communs et de permettre en dehors du *Bulletin*, un complément d'importantes publications L'action s'étendra progressivement au fur et à mesure que les Sociétés locales nous adresseront pour le département qu'elles représentent des correspondants autorisés.

Que de ruines chaque jour accumulées! Elles ont suscité souvent d'impuissants regrets ou de stériles efforts. C'est pourquoi nous voulons grouper les bonnes volontés sans distinction. Que chacun nous apporte son concours et celui de ses amis; qu'il popularise dans la foule l'amour de ces œuvres que nous défendons; qu'il signale, au besoin, les dangers qui les menacent et les mesures propres à développer la physionomie monumentale de Paris[1]. C'est ainsi que notre Société, par l'union de toutes les forces et de toutes les compétences, créera les ressources matérielles ou morales nécessaires pour accomplir son œuvre nationale.

1. *Par lettre adressée au Secrétaire général,*

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

La Société a été fondée, dans la séance du 7 février 1884, par *M. Charles Normand*, avec le concours des personnes qui, en assistant à cette séance de fondation, avaient bien voulu répondre à une circulaire qu'il avait adressée. C'étaient *M. Bailly* de l'Institut, président de la Société des artistes français; *Blondeau*, représentant *M. Vacquerie;* Canivet, représentant *M. Hervé*, de l'Académie française; *Lameire*, peintre, membre de la Commission des Monuments historiques; *De Lasteyrie*, professeur à l'École des Chartes, membre de la Commission des Monuments historiques; *Albert Lenoir*, de l'Institut; *Mareuse*, secrétaire de la Commission municipale des Inscriptions parisiennes; *Monteil*, conseiller municipal; *Morain; Eugène Müntz*, conservateur de la Bibliothèque et des Collections à l'École des Beaux-Arts; *Questel*, architecte, de l'Institut; *Sauvageot*; *Wallon*, secrétaire général de la Société centrale des architectes.

Démarches en vue d'obtenir la sauvegarde de la *Porte Saint-Denis :* La Société obtient la restauration de la Porte Saint-Denis (*janvier* 1885). Achèvement des travaux en mai 1887.

Organisation d'un classement des œuvres d'art de Paris et premiers résultats.

Démarches en vue de la Conservation de *Saint-Julien le Pauvre*. Réponse favorable.

Propagande faite par les Sociétaires pour mettre en valeur les œuvres d'art de la Capitale : Conférences populaires sur l'Histoire des Quartiers de Paris; articles dans la Presse politique ou technique pour vulgariser la connaissance et l'histoire du vieux Paris.

Inauguration des Promenades archéologiques et artistiques destinées à rehausser la valeur des antiquités de Paris.

Démarches en faveur de la conservation des Noms historiques des Rues du Vieux Paris.

Demande faite à l'effet d'obtenir pour la *Statue de Diderot* un emplacement moins défavorable, et satisfaction donnée à cette demande. -Recherches d'antiquités disparues de l'ancien Paris.

Les *Sociétés départementales* chargent le Comité d'organiser, avec leur concours, la protection des œuvres d'art en France.

Vœu provoqué par la Société, d'accord avec les Sociétés départementales, en faveur de la conservation des *Arènes de Lutèce*.

Établissement de relations avec les Sociétés analogues de France et de l'étranger.

Élaboration de l'organisation départementale.

Organisation d'une Bibliothèque des Antiquités Parisiennes.

Établissement d'un *Catalogue des ruines des Tuileries*.

Démarches en faveur de la conservation de l'*Hôtel Salé* (ancienne École Centrale).

Propagande en faveur d'un style d'architecture plus éminemment décoratif.

Propagande en faveur d'une législation protectrice des œuvres d'art.

Préparations de diverses mesures propres à assurer d'une façon générale la conservation des œuvres anciennes et l'aspect du Paris nouveau; études sur le grattage des façades.

Organisation d'une Commission chargée de relever dans les Journaux les actes de vandalisme.

Création d'un *Bulletin* gratuitement distribué aux Sociétaires, formant un *Recueil illustré* des Monuments parisiens (trois VOLUMES en douze fascicules).

Démarches au sujet du Métropolitain :

M. le Ministre des travaux publics confie à la Société le soin de nommer une Commission artistique et archéologique du Métropolitain chargée de lui présenter un rapport sur la question.

Plusieurs Sociétaires et Conseillers municipaux, membres du Comité des Monuments parisiens, obtiennent, conformément aux vœux de la Société, la sauvegarde des œuvres d'art et des aspects de Paris menacés par le projet du Métropolitain.

Relations établies avec la Société des *Amis des monuments rouennais*.

Promenades aux fouilles du Vieux Louvre, au Diorama de Paris, aux Archives nationales et aux vieux Hôtels du Marais, etc.

Visite du Val-de-Grâce et des Catacombes.

Une maison de l'époque de la Renaissance à Paris.

Campagne contre les *Affiches agaçantes.* Mesures diverses obtenues par la Société contre les affiches.

Banquets.

Conférence sur les théâtres de Paris.

Campagne en faveur de l'église Saint-Pierre de Montmartre.

Création par un certain nombre de membres de la Société de la Revue *l'Ami des Monuments*, deux gros volumes illustrés avec une Revue des découvertes du monde entier, destinée à permettre en France et à l'étranger une action analogue à celle exercée à Paris par la Société.

Organisation, sur l'initiative de la Société, d'un *Congrès international officiel pour la Protection des Monuments et Œuvres d'art* : fondé par arrêté ministériel en date du 16 juillet 1888.

Visite, un an avant son ouverture, du Musée Guimet près le Trocadéro.

Campagne de la Société pour la sauvegarde du Louvre et de ses richesses menacées par l'installation de foyers dans ses sous-sols.

Collection de photographies prises par des membres de la Société au moment de la démolition des vieux quartiers de Paris.

Reproduction inaltérable d'un certain nombre des œuvres détruites et publication dans le *Bulletin* de la Société.

Obtention de la réfection de l'*Arc de Triomphe* du Carrousel.

Réunions, en séance d'assemblées générales, promenades, séances du Bureau, du Comité, des Commissions.

Études sur les moyens d'assurer à perpétuité la conservation des sépultures.

Conférence sur le *Paris qui s'en va* (Quartier de la rue de l'Hôtel Colbert).

Publication sous le patronnage de la Société d'un Guide artistique et archéologique de Paris avec nombreuses illustrations, en cours de publication (*Nouvel Itinéraire-Guide, artistique et archéologique*).

Conférence sur un des plus curieux quartiers de Paris : l'hôtel dit de Soissons et la Bourse du Commerce.

Conférence sur le Jardin des Plantes et le Muséum.

Fondation d'un Comité international pour la protection des œuvres d'art et monuments.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

ARTICLE PREMIER. — La Société des *Amis des Monuments parisiens* est constituée dans le but de veiller sur les œuvres d'art et sur la physionomie monumentale de Paris.

ART. 2. — Elle a son siège à Paris.

ART. 3. — La Société se compose de toutes les personnes dont l'admission est prononcée par le Comité à la suite d'une demande écrite par le candidat et appuyée par deux membres de la Société domiciliés depuis au moins trois mois dans le département de la Seine.

Les Dames peuvent faire partie de la Société.

ART. 4. — Le MINIMUM de la cotisation est fixé à 10 francs par an.

Tout membre peut convertir sa cotisation annuelle en un versement unique de 100 francs.

ART. 5. — La Société est administrée par un Comité de soixante membres nommés en assemblée générale.

Le Comité se renouvelle par cinquième année.

Les membres sortants sont toujours rééligibles.

ART. 6. — Le Comité nomme le bureau parmi ses membres.

ART. 7. — Le bureau se compose de :

Un Président;

Trois Vice-Présidents;

Un Secrétaire général et trois Secrétaires adjoints;

Un Archiviste;

Un Trésorier.

ART. 8. — Le Comité a plein pouvoir pour agir au nom de la Société, pour la convoquer ordinairement et extraordinairement, pour défendre ses intérêts, accepter dons et legs, et généralement pour statuer sur tout ce qui concerne l'administration.

Art. 9. — La présence du cinquième des membres est nécessaire pour rendre valables les décisions du Comité quand il s'agit d'engager une dépense.

Art. 10. — La Société se réunit en Assemblée générale deux fois par an, pendant les mois d'avril et de novembre, pour y délibérer sur les affaires indiquées à son ordre du jour.

Art. 11. — Le Bureau prépare le Budget qui doit être voté par l'Assemblée générale.

Art. 12. — Dans l'Assemblée générale d'avril il sera donné lecture de deux rapports, approuvés par le Comité : dans le premier, le Secrétaire général indiquera l'état et les travaux de la Société pendant l'année écoulée; dans le second, le Trésorier exposera la situation financière de la Société.

Ces rapports doivent être approuvés par l'Assemblée générale.

Art. 13. — Tout Sociétaire qui, pendant deux années consécutives, n'aura pas payé sa cotisation, sera rayé de plein droit.

L'exclusion d'un membre est prononcée sans appel par le Comité après audition de deux représentants, au choix de ce membre, dans une réunion composée du tiers au moins du Comité et sur le vote des deux tiers des membres présents.

Art. 14. — Tout Sociétaire sorti de la Société est soumis, pour y rentrer, aux conditions d'admissibilité des membres.

Art. 15. — Nul ne pourra faire partie du Comité s'il n'est Français et jouissant de ses droits civils.

Art. 16. — Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la demande du Comité avec l'approbation d'une Assemblée générale.

Atr. 17. — La Société ne peut être dissoute que dans une Assemblée générale comptant comme présents les deux tiers des membres résidant à Paris.

Art. 18. — Le Président fait connaître à l'autorité compétente les changements qui se produisent dans la composition du bureau, et il lui adresse, à la fin de chaque année, le compte rendu moral et financier de la Société, ainsi que les listes des membres.

Les discussions politiques et religieuses sont formellement interdites dans les réunions de la Société.

Toute modification apportée aux présents statuts devra, avant sa mise en vigueur, être soumise à l'approbation de l'autorité compétente.

BUREAU POUR 1890

PRÉSIDENTS HONORAIRES : **Albert Lenoir**, de l'Académie des Beaux-Arts, président sortant de la Société, — **Charles Garnier**, de l'Académie des Beaux-Arts, président sortant.

PRÉSIDENT : **Ravaisson**, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales et politiques.

VICE-PRÉSIDENTS : **De Champeaux**, critique d'Art. — **Hardy**, architecte du Gouvernement. — **Paul Sedille**, architecte du Gouvernement.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : **Charles Normand**, directeur de *L'Ami des Monuments et des Arts*, architecte diplômé par le Gouvernement.

SECRÉTAIRES ADJOINTS. : **Augé de Lassus**, critique d'Art. — **Mareuse**, secrétaire de la Commission des Inscriptions parisiennes. — **Vuagneux**, homme de lettres.

TRÉSORIER : **Arthur Rhoné**, correspondant du Comité de conservation du Caire.

ARCHIVISTE : **Eugène Müntz**, conservateur de la Bibliothèque et des collections de l'École des Beaux-Arts.

Prière d'adresser les communications au Secrétaire général.

LISTE DU COMITÉ

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

MM.

André (Jules), architecte du Muséum, membre de l'Institut, 5, rue d'Assas.

Augé de Lassus, 6, quai de Billy.

Bailly, architecte, membre de l'Institut, président de la Société des artistes, 19, boulevard Bonne-Nouvelle.

Bertrand (A.), membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, au Château (Seine-et-Oise).

Bonaparte (prince Roland), ancien vice-président du Congrès officiel international pour la protection des œuvres d'art et monuments, 22, Cours la Reine, Paris.

Bourdais, architecte, 46, avenue du Trocadéro.

De Champeaux, bibliothécaire de l'Union centrale des Arts décoratifs, 31, rue de Verneuil.

Chardon, ingénieur, 14, rue de Trévise.

Claretie, administrateur général de la Comédie-Française, président de la Société des gens de lettres, 10, rue de Douai.

Corroyer, architecte du Gouvernement, 14, rue de Courcelles.

Daumet, membre de l'Institut, architecte du Palais de Justice, 13, rue de l'Abbaye.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs.

Ducrocq (Th.), professeur de la Faculté de droit de Paris, correspondant de l'Institut, ancien président de la Société des antiquaires de l'Ouest, 12, rue Stanislas.

Du Seigneur (Maurice), critique d'art, 26, rue de Béthune.

Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine au Palais de l'Institut.

Garnier (Charles), architecte de l'Opéra, membre de l'Institut, 90, boulevard Saint-Germain.

Gonse (Louis), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 205, boulevard Saint-Germain.

Guiffrey, archiviste aux Archives nationales, 1, rue d'Hauteville.

Guillaume (Eug.), statuaire, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement du dessin, 5, rue de l'Université.

Guillon (Adolphe), peintre, 10, boulevard de Clichy, atelier, 9, rue Duperré, et l'été, à Vézelay (Yonne).

Hardy, architecte du Gouvernement, 32, rue du Bac.

Hervé (Édouard), membre de l'Institut, directeur du *Soleil*, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Hoffbauer, architecte, 40, boulevard Montparnasse.

Juglar (Clément) président à l'École des sciences politiques, vice-président de la Société d'économie politique, 167, rue Saint-Jacques.

Lameire (Charles), peintre, membre de la Commission des Monuments historiques, 52, avenue Duquesne.

Lamouroux, conseiller municipal, 150, rue de Rivoli.

Lansyer, peintre, ancien architecte, membre du Comité des Quatre-vingt-dix, président de la Société libre des Artistes français, 27, quai Bourbon.

Robert de Lasteyrie, professeur à l'École des Chartes, membre de la Commission des Monuments historiques, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

Lemonnier (H.), professeur à l'École des Beaux-Arts, 15, boulevard Saint-Germain.

Lenoir (Alfred), statuaire, 17, hameau Boileau, 38, rue Boileau.

Lenoir (Albert), membre de l'Institut, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Maillard, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France, à Rome, 6, rue de Furstemberg.

Müntz (Eug.), conservateur de l'École des Beaux-Arts, 14, rue de Condé.

Mareuse, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, 81, boulevard Haussmann.

Mario Proth, homme de lettres, 21, rue Visconti.

Marmottan (Paul), critique d'art, 20, avenue Raphaël.

De Ménorval, conseiller municipal, 20, rue du Petit-Musc.

Michel (André), homme de lettres, 180, boulevard Saint-Germain.

Paul Mantz, directeur général honoraire des Beaux-Arts, 69, rue Caumartin.

Normand (Alfred), architecte du Gouvernement, 51, rue des Martyrs.

Normand (Charles), architecte diplômé par le Gouvernement, directeur de la Revue *L'Ami des Monuments*, 98, rue de Miromesnil, anciennement, 51, rue des Martyrs.

Pol Nicard, bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, 38, rue de Sèvres.

Ollendorff (G.), directeur au Ministère du commerce, président honoraire de l'Union française de la Jeunesse, 28 *bis*, rue de Richelieu.

Planat (Paul), rédacteur en chef de la *Construction moderne*, 94, rue de Rennes.

Antonin Proust, député, président de l'Union centrale des Arts décoratifs et de la Commission des Monuments historiques, 32, boulevard Haussmann.

Ravaisson, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales et politiques, 11, quai Voltaire.

Read (Ch.), membre de la Société nationale des Antiquaires de France, 2, boulevard Saint-Germain.

Régamey (F.), inspecteur de l'Enseignement du dessin, 6, rue Coëtlogon.

Reinach (S.), conservateur adjoint au Musée de Saint-Germain (Seine-et-Oise), 31, rue de Berlin.

Rhoné (Arthur), correspondant du Comité de conservation de l'Art arabe au Caire, 10, rue du Pré-aux-Clercs.

Robida, directeur de la *Caricature*, 7, boulevard de Calais (Argenteuil).

Rosières (R.), homme de lettres, à Meulan (Seine-et-Oise).

Sédille (Paul), architecte, 28, boulevard Malesherbes.

Sellier, 34, rue Labat.

Taisne (Louis), architecte, 12, rue de la Bourse.

Tranchant, 28, rue Barbet-de-Jouy.

Trélat (Émile), directeur de l'École spéciale d'architecture, 136, boulevard Montparnasse.

Vitu, homme de lettres, 36, avenue de Wagram.

Vuagneux (Henri), 147, rue de Rome.

Wallon (H.), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, au palais de l'Institut.

Wallon (Paul), architecte diplômé du Gouvernement, secrétaire général de la Société centrale des architectes, 1, rue Gay-Lussac.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIETÉ DES MONUMENTS PARISIENS

Les noms écrits en italiques désignent ceux de nos collègues qui ont capitalisé leurs cotisations.

Adam (Mme Juliette Lambert), directrice de la *Nouvelle Revue*, 190, boulevard Malesherbes et rue Juliette-Lambert.

Amman, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, 161, rue Saint-Jacques.

Anceau, ingénieur, 15, rue Salneuve.

Ancelet, architecte du Ministère des Travaux publics, professeur à l'École des Beaux-Arts, 64, rue Vitruve.

Ancelle, capitaine du génie, 15, boulevard de La Tour-Maubourg.

André (Jules), architecte du Muséum, membre de l'Institut, 5, rue d'Assas.

André (Pierre), architecte diplômé par le Gouvernement, pensionnaire de l'Académie de France, Villa Médicis à Rome (Italie).

Andry (Armand), 79, rue Ampère.

Antiq (Ch.), peintre, 89, rue Denfert-Rochereau.

Arthez (Ernest), 23, boulevard des Capucines.

Aubert (Jean), peintre, 15, avenue Beaucourt.

Aubry (Gaston), architecte, 33, avenue Montaigne.

Aucamus, négociant, 92, rue de Richelieu.

Augé de Lassus, 6, quai de Billy.

Augé de Lassus (Mme), 66, Faubourg Saint-Honoré.

Bacigalupo, 22, rue de Charenton.

Bailly, architecte, membre de l'Institut, président de la Société des artistes, 19, boulevard Bonne-Nouvelle.

Ballu (Roger), inspecteur des Beaux-Arts, 10 *bis*, rue Ballu.

Barau, peintre, 37, boulevard de Clichy.

Barbary, architecte diplômé par le Gouvernement, 25, rue de la Collégiale.

Barbieri Besana, 21, rue des Roses.
Bartaumieux (Charles), architecte expert, 66, rue de la Boëtie.
Barthélemy (André), 10, rue Saint-Séverin.
Baudet, ingénieur, 64, rue du Rocher.
Bauër (Frantz), architecte, 32, rue Washington.
Baugrand (G.), 12, avenue d'Antin.
Bayard (Julien), architecte, 1, rue Bonaparte.
Beau (H.), 131, boulevard Sébastopol.
Beaufeu (Paul), chef de bureau au Ministère des Affaires Étrangères, 8, boulevard Malesherbes.
Beaufort (de), 23, rue Ville-l'Évêque.
Bénard (Agricol-Charles), dessinateur chromolithographe et aquafortiste, 17, rue de la Collégiale.
Bernard (l'abbé Eugène), vice-doyen de Sainte-Geneviève, 5, rue Gay-Lussac.
Bernard (Camille), élève à l'École des Beaux-Arts, 4, impasse Royer-Collard.
Bernier (Louis), architecte du Gouvernement, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 6, rue de Vienne.
Berrus (Mme Vve Antony), 26, avenue Raphaël.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, au Château (Seine-et-Oise).
Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.
Bida, 22, boulevard Saint-Michel.
Bignon, 12, avenue du Bois de Boulogne.
Billault, 14, rue Duphot.
Bin, peintre, 11, rue Cauchois.
Bischoffsheim, député, 3, rue Taitbout.
Blache, docteur, 5, rue de Suresnes.
Blanchot, 47, rue Neuve, à Versailles.
Blavet, secrétaire général de l'Opéra.
Blavette, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 50, rue de Lille.
Bloche (Désiré), sculpteur, 37, rue Godot-de-Mauroi.
Blondel, architecte de la Bourse du Commerce, 14, quai de la Mégisserie.
Blondel (Paul), 65, rue Dulong.
Bluysen (Paul), rédacteur à la République Française, 42, rue de la Chaussée-d'Antin.
Boileau, architecte du monument de Gambetta, 142, rue du Bac.
Bonaparte (prince Roland), 22, Cours la Reine.
Bonnemère, homme de lettres, 9 *bis*, rue de Moscou.
Bonnemère, fils, 26, rue Chaptal.
Bonnenfant, architecte diplômé par le Gouvernement, 5 *bis*, rue de Solférino.
Bonté (Eugène), 102, rue d'Assas.
Borot (Adrien), 7, rue Spontini.
Bosselli (Paul), 64, rue de Rome.
Bouhon, architecte, 74, avenue des Gobelins.
Boulé (Eugène), 102, rue d'Assas.
Bourdais, architecte, 46, avenue du Trocadéro.

Bourdeix (Joseph), architecte, 8, rue des Vosges.
Bournon (Fernand), archiviste, 18, rue Cardinal-Lemoine.
Bouruet et Aubertot, 12, avenue de la Bourdonnaye.
Bouteiller (de), conseiller municipal, 7, rue de Passy.
Bouvrain, architecte, 26, boulevard Saint-Michel.
Bouvret (Alphonse), directeur du *Journal des Artistes*, 32-34, galerie Vivienne.
Bouwens van der Boyen, architecte, 45, rue de Lisbonne.
Bouzemont (E.), 12, rue d'Anjou.
Breton (P.), 10, rue Auber.
Breton (Guillaume), artiste peintre, 22, boulevard Saint-Michel.
Bretonneau Clary (Justinien), avocat à la Cour d'appel, 79, boulevard Henri-Martin.
Brey (Léon), architecte, 71, avenue Wagram.
Brice (René), député, 19, quai Malaquais.
Brizard (René), avocat à la Cour d'appel, 59, boulevard Malesherbes.
Brouardel (docteur), président du conseil d'hygiène, doyen de la Faculté de médecine de Paris.
Brunot, publiciste, 16, rue Tholozé.
Buquet, architecte, 4, place de l'Opéra.
Burnichon, 2, boulevard Saint-Marcel.
Butor (Jules), avocat, 5, rue des Grands-Becquereaux à Béthune (Pas-de-Calais).

Cain (Georges), 111, rue Lafayette.
Camus (D.), architecte, 55, avenue de Châtillon.
Canivet, publiciste, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires.
Capelle (Georges), rédacteur au *Gaulois*, 59, rue Pigalle.
Cappe, 5, rue du Battoir.
Castaignet, avoué de première instance, 87, rue des Petits-Champs.
Caussade (François de), conservateur à la Bibliothèque Mazarine.
Cavaillé-Coll (fils), peintre, 15, avenue du Maine.
Chabat (Pierre), architecte professeur, 172, boulevard Montparnasse.
Chaber (Pierre-Alex.), architecte, 56, rue Mozart.
Chabert, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 6, rue du Mont-Thabor.
Chailley (*G.*), 9, rue Guy-de-la-Brosse.
De Champeaux, bibliothécaire de l'*Union centrale des Arts décoratifs*, 31, rue de Verneuil.
Champouillon, ingénieur, 18, avenue Gourgaud.
Chapelain de Caubeyres (Henri), architecte, 70, rue de Grenelle.
Chapon, directeur du journal *la Gironde*, 101, rue de Richelieu.
Chapu, statuaire, membre de l'Institut, 19, rue Montparnasse.
Chardin (Paul), peintre, 2, rue des Pyramides.
Chardon, ingénieur, 14, rue de Trévise.
Charle (E.), sous-chef de bureau au Ministère des Travaux publics, 38, rue de Sèvres.
Charles (jeune), négociant, 11, rue Joquelet.

Chauveau, membre de l'Institut, 10, avenue Jules-Janin.
Chauvet, artiste dessinateur, 4, rue Michel-Ange.
Chauvy (Étienne), élève au lycée Monge, 2, rue des Pyramides.
Chevillard (Vincent), peintre, 3, rue Racine.
Chevrier, attaché au Ministère des Affaires Étrangères, 35, rue Jacob.
Choisnard (Félix), peintre, 60, rue de Vaugirard.
Choisy (Auguste), ingénieur en chef des Ponts et chaussées, 11, rue Chomel.
Claretie, de l'Académie Française, administrateur général de la Comédie-Française, 10, rue de Douai.
Collet-Duclos (Mme), 106 *bis*, boulevard Pereire.
Colonna-Ceccaldi (docteur), 10, rue Auber.
Coquelin, papetier, 34, rue de Seine.
Cordier (Désiré), 29, rue de Londres.
Cordier (Henry), professeur à l'École des langues orientales, 3, place Vintimille.
Corroyer, architecte du Gouvernement, 14, rue de Courcelles.
Cortot (E.), 88, rue des Victoires.
Cosnac (marquis Adhémar de), 74, rue de Lille.
Cotteau, président de la Société des sciences de l'Yonne à Auxerre (Yonne).
Cottreau (Gabriel), 252, rue de Rivoli.
Coulomb, 4, rue Saint-Pétersbourg.
Courajod, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 39, rue Raynouard.
Courtois (G.), peintre, 113, boulevard Bineau à Neuilly (Seine).
Courtois (Georges), architecte, 13, rue Darcet.
Courtois Suffit, architecte diplômé par le Gouvernement, 31, rue Chabrol.
Coutant (E.), 11, rue Thann.
Cranney, ingénieur des arts et manufactures à Erchen (Somme).
Cravoisier (Émile), secrétaire de la Société de géographie commerciale de Paris, 42, boulevard Sébastopol.

Dalligny (A.), 5, rue Lincoln.
Dalligny, directeur du *Journal des Arts*, 47, rue Le Peletier.
Dalou, sculpteur, 18 *bis*, impasse du Maine.
Daly (Marcel), sous-directeur de la *Semaine des Constructeurs*, 16, rue Soufflot.
Dameron (Émile-Charles), peintre, 38, rue Rochechouart.
Damon (Alfred), dessinateur, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine.
Dantan, artiste peintre, 1, parc de Montretout à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
Dardoize (Mme), 8, rue de Tournon.
Dargaud (Victor), peintre, 14, rue Chanoinesse.
Darvant, sculpteur, 113, boulevard Haussmann.
Daudré (René), 12, rue Halévy.
Daumet, membre de l'Institut, architecte du Palais de Justice 135, boulevard Saint-Germain.

Davoust (Léon), architecte diplômé par le Gouvernement, 5, rue des Saints-Pères.

Debras, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique, 42, rue de Pontoise, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Dechard (Paul), 122, rue de Rennes.

Defrance, chef de bureau à la Préfecture de la Seine, 11, rue Jacques-Cœur.

Delalain, président du Cercle de la librairie, 203 *bis*, boulevard Saint-Germain.

Delamotte (Raoul), banquier, 21, boulevard Haussmann.

Delaroche (Paul), 32 *bis*, boulevard Haussmann.

Delesse (Mme), 59, rue Madame.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs.

Demenieu, architecte du Gouvernement, 10, rue Fontaine-Saint-Georges.

Demombynes, avocat à la Cour d'appel, 28, rue Jacob.

Denecheau, statuaire, 2, impasse Stevens.

Denis, 24, rue Gay-Lussac.

Denis (Mme C.), 65, rue de Bretagne.

Depresle (Octave), 94, rue de la Victoire.

Derenbourg (Hartwig), professeur à l'École spéciale des langues orientales, 56, rue de la Victoire.

Deroy, dessinateur à l'*Illustration*, 6, avenue du Maine.

Descaves, architecte attaché au Gouvernement, 30, rue Miromesnil.

Deslignières (Mme), 116, boulevard Pereire.

Desnues (Lucien), architecte, 7, rue Poisson.

Desprez (Paul), du Ministère des Affaires Étrangères, 5, rue de Mailly.

Despois de Folleville, sculpteur ornemaniste, secrétaire de la Société protectrice des Monuments de Rouen, 35 *bis*, rue Chasse-Lièvre, à Rouen (Seine-Inférieure).

Desportes, architecte municipal à Nogent-sur-Seine (Aube).

Devay (J.), 82, rue Taitbout.

Deverin (Henri), architecte attaché à la Commission des Monuments historiques, 65, rue Claude-Bernard.

Deverin (P.-E.), 40, rue du Luxembourg.

Devrez, architecte du Gouvernement, 44, rue Bellechasse.

Devy (G.), 12, rue Git-le-Cœur.

Didron, peintre verrier, 6, boulevard d'Enfer.

Diet, architecte, membre de l'Institut, 36, rue du Luxembourg.

Dior, entrepreneur, 127, boulevard Malesherbes.

Dormoy, président de la Société des Architectes de l'Aube à Bar-sur-Aube (Aube).

Doublemard, statuaire, 9, villa Saïd.

Douillard (Alexis), peintre, 11, rue d'Assas.

Dramard (G. de), 157, Faubourg Saint-Honoré.

Dreyfus (Camille), député, directeur de la *Nation*, 24, avenue Duquesne.

Dreyfus (Gustave), membre de la Société des Monuments historiques 101, boulevard Malesherbes.

Driou, 190 *bis*, boulevard Pereire.
Droz (Gustave), 11, quai Voltaire.
Dubosc, membre du Comité des Amis des Monuments rouennais, 2, rue Fontenelle à Rouen (Seine-Inférieure).
Dubufe, peintre, 43, avenue de Villiers.
Duclos (Albert), architecte de l'Eden-Théâtre, 64, rue des Mathurins.
Ducrocq (Th.), professeur à la Faculté de droit de Paris, correspondant de l'Institut, 12, rue Stanislas.
Dufour (Marie-Adolphe), bibliothécaire, à Corbeil (Seine-et-Oise).
Dumand, entrepreneur de maçonnerie, 6, rue de Monceau.
Dumont (l'abbé), à Aulnay-lès-Bondy (Seine-et-Oise).
Dupuis, publiciste, 129, boulevard Saint-Michel.
Dupuy (Ch.), architecte de la Banque de France, 82, rue du Ranelagh.
Durand, licencié en droit, attaché aux Monuments historiques, 110, rue de Rennes.
Durand-Gréville (Mme), 68, rue Blanche.
Duray, architecte, 6, rue de l'Abbaye.
Durenne (A.), 29, rue Cambacérès.
Du Seigneur (Maurice), critique d'art, 26, quai de Béthune.
Dussaud (Philippe), avocat à la Cour d'appel, docteur en droit, 58, rue de Rennes.
Dutert, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France, à Rome, 41, avenue Kléber.
Dutocq, architecte, 45, avenue de Neuilly, à Neuilly (Seine).
Duval (Maxime), 85, avenue de Villiers.
Duvauchel (Léon), homme de lettres, 42, rue du Bac.

Echernier, président de la Société académique d'architecture de Lyon, 2, rue du Plat, à Lyon (Rhône).
Edwards (Miss Amélia B.), secrétaire honoraire de l'Egypt. Exploration Fund, membre de la Société de l'Avancement des Études helléniques, The Larches, Westbury on Trym (Bristol), Angleterre.
Emmanuel (Maurice), 48, rue de Vaugirard.
Eschenauer, ancien pasteur protestant à Strasbourg, de la Société des Amis de la Paix, de la Société des Études philosophiques, 149, boulevard Saint-Germain.
Eudel, 9, rue Victor-Massé.
Ewald, architecte, 17, avenue de Villiers.

Fagniez (Gustave), archiviste paléographe, 69, rue de Paris, à Meudon (Seine-et-Oise).
Falateuf (Octave), avocat à la Cour d'appel de Paris, 37, rue Saint-Roch.
Falize, 17, rue de Phalsbourg.
Favre (Félix), Encyclopédie d'architecture, 15, quai Conti.
Fenaille (Maurice), 11 *bis*, rue Boissy-d'Anglas.
Ferrand, compositeur de musique, 34, rue Singer.

Ferrier (Alexandre), 5, boulevard de Montmorency.
Feulard (docteur H.), 112, rue Lafayette.
Fischer (docteur), préparation au Muséum d'histoire naturelle, 68, boulevard Saint-Marcel.
Flach, 58, rue du Four-Saint-Germain.
Flacheron, architecte, 60, rue Madame.
Fontenilles (de), aux Auriols, par Villemur (Haute-Garonne).
Fouquet, ingénieur, 16, avenue Gourgaud.
Fouret (René), 22, boulevard Saint-Michel.
Fournier (Louis-Édouard), peintre, ancien pensionnaire de France à Rome, 76, rue Bonaparte.
Fournier (S.), sculpteur sur ivoire, 12, boulevard Magenta.
Francmesnil (de), 33, Chaussée-d'Antin.
Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine au palais de l'Institut.

Galin (Mme), 35, rue de Châteaudun.
Galland, peintre, professeur à l'École des Beaux-Arts, inspecteur des travaux d'art aux Gobelins, 25, rue Fontaine-Saint-Georges.
Gallet, 12, rue Amboise-Paré.
Galy, statuaire, fabricant de bronze, 8 et 10, rue Ternaux.
Garnier (Charles), architecte de l'Opéra, membre de l'Institut, 90, boulevard Saint-Germain.
Garnier (Hubert), ingénieur des Arts et Manufactures, 46, rue de Prony.
Garot (Émile), architecte, 46, boulevard Beaumarchais.
Garreau, vérificateur, à l'Opéra.
Gasnault (Paul), conservateur du musée des Arts décoratifs, 24, rue de Milan.
Gastellier, député de Seine-et-Marne, président de l'Union céramique de France, 16, boulevard de Strasbourg.
Gatines (René de), peintre, 22, rue Vintimille.
Gaudry (Jules), ingénieur, 175, Faubourg Poissonnière.
Gautier (Ch.-A.), architecte diplômé par le Gouvernement, 37, rue de Lille.
Geffroy (Gustave), rédacteur à la *Justice*, 60, rue de Ménilmontant.
Gélis-Didot (Pierre), architecte, 15, rue des Beaux-Arts.
Génois, peintre, 49, boulevard de Vaugirard.
Geoffrey (Stépane), 11, rue Tournefort.
Georgé, architecte, 16, rue Victor-Massé.
Gérard (baron), député, 85, Faubourg Saint-Honoré.
Gérôme, peintre, membre de l'Institut, 65, boulevard de Clichy.
Gervex, peintre, 62, rue de Rome.
Gillet (Lucien), vérificateur des travaux diocésains au Ministère de l'Intérieur et des Cultes, 66, rue Doudeauville.
Gion (Paul), architecte, inspecteur des travaux de la Ville, 12, rue de Tournon.
Girardot (Georges), peintre, 54, rue de Clichy.

Giraudon, 15, rue Bonaparte.

Girault (Ch.), architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 16, rue Clément-Marot.

Godard (A.), directeur de l'École Monge, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes.

Godillot (Georges-Alexis), ingénieur, 50, rue d'Anjou.

Gosset (Alphonse), avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, 52, rue de Lille.

Granger, architecte, 8, boulevard Magenta.

Guérin (Edmond), 22, boulevard Saint-Michel.

Guéroult (Albert), 9, rue de Lyon.

Gueswiller, au Ministère du Commerce et de l'Industrie, 80, rue de Varennes.

Guicestre, architecte diplômé par le Gouvernement, 12, rue Visconti.

Guiffrey, archiviste aux Archives nationales, 1, rue d'Hauteville.

Guillard (Léon), libraire-éditeur, 47, rue Saint-André-des-Arts.

Guillaume (Edmond), architecte du Louvre, 3, rue Jean-Bart.

Guillaume (Eugène), statuaire, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement du dessin, 5, rue de l'Université.

Guillon (Adolphe), peintre, 10, boulevard de Clichy; atelier, 9, rue Duperré, et l'été à Vézelay (Yonne).

Guimet, fondateur du musée Guimet de la place d'Iéna, 49, avenue d'Antin.

Guyot (Yves), député de la Seine, ministre des Travaux publics, 95, rue de Seine.

Hamy (docteur), directeur du Musée ethnographique du Trocadéro, 40, rue de Lubeck.

Hanotaux (Karl), 7, rue d'Obligado.

Hardy, architecte du Gouvernement, 32, rue du Bac.

Hattat, conseiller municipal, président de la commission des Beaux-Arts de la ville, 21, rue de l'Aqueduc.

Hauvion, 40, rue des Écoles.

Hébert, ancien maire de la Chapelle, 13, rue des Roses.

Henner, peintre, 11, place Pigalle.

Hérard, architecte expert, membre de la Commission d'art, 6, rue d'Assas.

Héret, architecte honoraire de la ville de Paris, 72, rue de Naples.

Hermant (Achille), architecte de la Ville, 10, rue Legendre.

Hermant (Jacques), architecte diplômé par le Gouvernement, 10, rue Legendre.

Hervé (Édouard), membre de l'Institut, directeur du *Soleil*, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Hillemacher (Lucien), compositeur de musique, 154, boulevard Magenta.

Hilpert (Jules), caissier d'agent de change, 24, rue Téhéran.

Hochereau, architecte, conservateur du Plan de Paris, 23, rue Larmeroux, à Vanves (Seine).

Hoffbauër, architecte, 40, boulevard Montparnasse.
Holleville, ancien directeur du diorama du Vieux Paris, 50, rue de Varennes.
Homberg (Octave), directeur de la Société générale, 11, rue de Courcelles.
Hua (Paul), 40, rue d'Enghien.
Hubert (Mme), 8, quai des Célestins.
Huillard (Gustave), architecte, 5, rue du 29-Juillet.
Husson (Émile), représentant de commerce, 22, rue Bréa.

Itasse (Ch.), avocat, 56, Faubourg Montmartre.
Itasse (G.), 21, avenue d'Iéna.

Jacob (Paul), sculpteur décorateur, 49 *bis*, boulevard Montparnasse,
Jaget (J.), 155, rue Saint-Jacques.
Jambon, décorateur, 42, rue Claude-Villefaux.
Jandet, gérant du Cercle historique, 28, rue Serpente.
Jaricot (Mme), 114, boulevard Pereire.
Jarre (Léon), ingénieur-électricien, 2, rue des Pyramides.
Joanne (Paul), 16, rue Soufflot.
Josso, architecte diplômé par le Gouvernement, 11, rue d'Assas.
Jourdain, peintre, 13, rue du Château-d'Eau.
Jourdain (Frantz), architecte expert, 40, boulevard Haussmann.
Jourdain (Roger), artiste-peintre, 22, rue Eugène-Flachat.
Juglar (Clément), professeur à l'École des sciences politiques, vice-président de la Société d'économie politique, 167, rue Saint-Jacques.
Julien (Félix), architecte de la Caisse des dépôts, 55, avenue Marceau.

Kann, secrétaire de l'Alliance israélite universelle.
Kinsbourg (Paul), 51, rue Pierre-Charron.
Klein, architecte, 32, avenue d'Iéna,
Kœchlin (Rémond), 205, Faubourg Saint-Honoré.
Kœnig (l'abbé), second vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, 5, rue de Palestro.
Kohler, bibliothécaire, ancien élève de l'École des Chartes, 4, rue Honoré-Chevalier.
Koppe (Louise), directrice du journal *La Femme et l'Enfant*, 8, place de la Bourse.
Krafft (Hugues), 84, boulevard Malesherbes.
Krafft, 135, boulevard Malesherbes.

Labat (Jules), propriétaire, 31 *bis*, Faubourg Montmartre.
La Caille (Gaston), ancien magistrat, 50, boulevard Malesherbes.
Lachaize (Charles), propriétaire, 5, boulevard Exelmans.
Lacombe (Paul), 5, rue de Moscou

Lacroix (A.), chimiste, 184, avenue Parmentier.

Lafenestre (Georges), conservateur adjoint de la peinture et des dessins au Musée du Louvre, 23, rue Jacob.

Lafon (Albert), architecte diplômé par le Gouvernement, 31, rue Beaurepaire.

Lafond (P.), 6, rue du Lycée, à Pau (Basses-Pyrénées).

Lalanne (Paul), ingénieur civil des mines à Erchen (Somme).

Lallemand, 3, rue de l'Écluse.

Laloux (V.), architecte diplômé, ancien pensionnaire de l'Académie de France, 2, rue Solférino.

Lambert (Mlle), 2, rue du 4-Septembre.

Lambert (Marcel), architecte, au Palais de Versailles.

Lameire (Ch.), peintre, membre de la Commission des Monuments historiques, 52, avenue Duquesne.

Lami (Stanislas), statuaire, 14, rue Castiglione.

Lamouroux (Alfred), conseiller municipal, 150, rue de Rivoli.

Lamquet, adjoint au maire du 18e arrondissement, 21, rue Poulet.

Lamy (Ernest), 113, boulevard Haussmann.

Landeville, architecte, 30, boulevard du Temple.

Langlais (Mme Noémie), 15, rue du Bel-Respiro.

Lansyer, peintre, ancien architecte, membre du Comité des Quatre-vingt-dix, président de la Société libre des Artistes français, 27, quai Bourbon.

Lapalme (l'abbé), 127, rue de Grenelle.

Lapalus (J.), 94, boulevard de Vaugirard.

Laporte, directeur de l'École municipale de dessin et de sculpture, 19, rue des Petits-Hôtels.

Laplacette (Raphaël), 6, rue de l'Entrepôt.

Lasteyrie (Robert de), professeur à l'École des Chartes, membre de la Commission des Monuments historiques, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

Laugier (André), secrétaire général de la préfecture de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Lauras (Étienne), ingénieur au chemin de fer d'Orléans, 55, rue de Vaugirard.

Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon.

Lax, ancien directeur des chemins de fer au Ministère.

Lebègue, 17, boulevard Gambetta, à Nogent-sur-Marne (Seine).

Lebesgue (Octave), publiciste, 14, rue de Laval.

Leblanc, architecte, 69, rue de Dunkerque.

Leblond (Ernest), sous-préfet de Bayeux (Calvados).

Le Breton (Gaston), directeur du Musée céramique, président des Amis des monuments rouennais, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen (Seine-Inférieure).

Lecanu, juge de paix du VIe arrondissement, 28, rue Saint-Lazare.

Lecoq (G.), 38, rue de Berlin.

Ledanseurs (E.), homme de lettres, 27, rue des Batignolles.

Le Deschauld (Edmond), architecte, 97, boulevard Exelmans.

Lefebvre (Jules), peintre d'histoire, 5, rue La Bruyère.

Lefèvre (Camille), 76, rue de Rennes.

Legis (Stanislas), professeur au lycée Louis-le-Grand, 78, rue d'Assas.

Lejeune, architecte honoraire du Palais de la Légion d'honneur, 87, rue Taitbout.

Lejoindre, avocat à la Cour d'appel, 5, rue Molière.

Le Jouteux (Gontran), artiste peintre, 10, rue Garancière.

Lemercier (G.), ancien conservateur des hypothèques, 90, rue d'Assas.

Lemonnier (Paul), ingénieur-directeur de l'usine Sautter-Lemonnier, 45, rue Saint-Pétersbourg.

Lemonnier (H.), professeur à l'École des Beaux-Arts, 15, boulevard Saint-Germain.

Lenepveu, membre de l'Institut, 67 *bis*, boulevard de Clichy.

Lenoir (Albert), membre de l'Institut, à l'École des Beaux-Arts. 14, rue Bonaparte, 38, rue Boileau.

Lenoir (Alfred), statuaire, 17, hameau Boileau (Auteuil).

Lepel-Cointet, agent de change, 1, rue Saint-Georges.

Le Pileur (docteur), 15, rue de l'Arcade.

Le Rebours (l'abbé), curé de la Madeleine, 8, rue de la Ville-l'Évêque.

Leroux (Alfred), architecte, 139, boulevard Pereire.

Leroux, sculpteur en meubles, 14, rue de Naples.

Le Souef, 109, boulevard Beaumarchais.

Letellier-Reybaud (Mme), 57, boulevard Saint-Michel.

Letrosne, architecte, 21, rue d'Offémont.

Letrosne fils (Charles), 21, rue d'Offémont.

Levasseur, 104, rue Michel-Bizot.

Level (André), 3, place Wagram.

Levert (Léopold), professeur à l'École nationale des arts industriels de Roubaix, 26, rue d'Inkermann à Roubaix (Nord).

Levillain (Ernest), 30, rue Alphonse-de-Neuville.

Lévy (Émile), libraire-éditeur, 13, rue Lafayette.

Lévy, 113, boulevard Sébastopol.

Limet (Charles), avocat à la Cour d'appel, 8, rue Blanche.

Likhatchoff (l'amiral), 4, rue Logelbach.

Lockroy, député de la Seine, ancien ministre du commerce, 128, avenue Victor-Hugo.

Lœbnitz, céramiste, 4, rue Pierre-Levée.

Lordereau, 14, rue Bleue.

Louët (Édouard), 25, rue de Tournon.

Loviot, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome 50, rue de Rome.

Lucas (Charles), architecte.

Luminais, peintre, 23, rue de la Faisanderie.

Lussereau (Julien-Adolphe), sculpteur, 33 *bis*, boulevard Montmorency.

Macé, architecte, 5, place des Victoires.

Maciet (Jules), membre du Comité des Arts décoratifs, 42, rue Cambon.

Magdelaine (Mlle Anaïs), chargée d'un cours de beaux-arts à l'institution Boblet, 13, rue Malebranche.

Magdelaine (Louis), externe des hôpitaux de Paris, 149, rue de Sèvres.

Magnier (Edmond), directeur-rédacteur en chef de l'*Événement*, 10, boulevard des Italiens.

Maignan (Albert), peintre, rue La Bruyèré.

Maillard, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 6, rue Furstenberg.

Maillard (Norbert), architecte, 4, rue Pétrarque.

Majou (Gustave), 344, rue des Pyrénées.

Malher (Charles), 52, Faubourg Saint-Honoré.

Malliez, 22, rue François Ier.

Malliez (Mme), 22, rue François Ier.

Mannheim, expert, 7, rue Saint-Georges.

Mantz (Paul), directeur général honoraire des Beaux-Arts, 69, rue Caumartin.

Manuel, 62, rue Saint-André-des-Arts.

De Manville (Louis), 6, rue Monsieur.

Marc, directeur de l'*Illustration*, 15, rue Saint-Georges.

Mareuse, archiviste de l'Association polytechnique, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, 81, boulevard Haussmann.

Mareuse (Mme E.), 81, boulevard Haussmann.

Mareuse (Mme Daudée), 81, boulevard Haussmann.

Marmottan (Paul), 20, avenue Raphaël.

Martin (Abel-Tommy), avocat à la Cour d'appel, 23, rue Bastiat.

Martin (Albert), avocat à la Cour d'appel, 3, rue d'Anjou.

Martin (F.), statuaire, 77, boulevard Gouvion-Saint-Cyr,

Martin (Georges), 8, rue Lacépède.

Martin (Louis), avocat à la Cour d'appel, 9, rue de Pontoise.

Marx (Roger), homme de lettres, 24, rue Saint-Lazare.

Masson Georges), éditeur, 120, boulevard Saint-Germain.

Mattar (A.), employé d'assurances, 7, rue Guy-Patin.

May (Léon de), 75, Grande-Rue à Bourg-la-Reine (Seine).

Ménorval (E. de), conseiller municipal, 20, rue du Petit-Musc.

Merlette, 40, rue des Écoles.

Merwart (Paul), peintre, 13, rue Malebranche.

Meurgé (Albert), avocat, 15, boulevard Saint-Germain.

Michau (Alfred), 93, boulevard Saint-Michel.

Michel (André), homme de lettres, 180, boulevard Saint-Germain.

Michelet, 132, rue du Bac.

Mieusement (Médéric), photographe attaché à la direction des Beaux-Arts et à l'administration des Cultes, 13, rue de Passy.

Mila de Cabarieu, château de Cabarieu, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

Millerand (Alexandre), avocat à la Cour d'appel, député de la Seine, 234, boulevard Saint-Germain.

Mir (Eugène), 35, Faubourg Saint-Honoré.

Mir (Mme Eugène), 35, Faubourg Saint-Honoré.

Missonnier, propriétaire de la tourelle de la rue Vieille-du-Temple, 17, rue de Sévigné.

Monod (Gabriel), 18 *bis*, rue du Parc-de-Clagny, à Versailles.

Montaiglon (Anatole), professeur à l'école des Chartes, président de la Société de l'Art français, 9, place des Vosges.

Monteil (Edgard), préfet de la Creuse à Guéret (Creuse).

Morain (Pierre), peintre, 52, rue Lhomond.

Morain (Daniel), diplômé de l'école des Sciences politiques, avocat à la Cour d'appel, 52, rue Lhomond.

Moreau, négociant, 22, rue Milton.

Moreau (Étienne), 73 *bis*, Faubourg Saint-Honoré.

Moreau (Adrien), peintre, 57, rue Ampère.

Morillon (Philias-Louis-Adolphe), de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France et de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, 4, cité Condorcet.

Morin (Alexis), 50, rue Lepic.

Mouttet (Eugène), chef de cabinet du gouverneur du Sénégal, à Saint-Louis (Sénégal).

Moyaux, architecte du Gouvernement, 10, rue Bellechasse.

Mulle, conseiller à la Cour, 19, quai Bourbon.

Müntz (Eugène), conservateur de l'École des Beaux-Arts, 14, rue de Condé.

Myton (Mme de), 15, rue du Respiro.

Nachet (Alfred), opticien, 17, rue Saint-Séverin.

Nast (Hermann), 52, boulevard Haussmann.

Navarre, maire du Perreux (Seine).

Nénot, architecte de la Sorbonne, 6, rue de Seine.

Nicard (Pol), bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, 38, rue de Sèvres.

Nicard, fils, architecte, 12 ou 23, impasse de la Lozière, à Asnières (Seine).

Noisette (Henri), 26, boulevard des Batignolles.

Norbert (Charles), de la maison Berger-Levrault, 5 *bis*, rue des Beaux-Arts.

Normand (Mme), 51, rue des Martyrs.

Normand (Alfred), architecte du Gouvernement, 51, rue des Martyrs.

Normand (Charles), architecte diplômé par le Gouvernement, directeur de la Revue l'*Ami des Monuments*, 98, rue Miromesnil (anciennement 51, rue des Martyrs).

Normand (Paul), 51, rue des Martyrs.

Nouvel (Mme Vve), 46, avenue du Trocadéro.

Nouvel (Mlle), 46, avenue du Trocadéro.

Nuitter, archiviste de l'Opéra, 83, Faubourg Saint-Honoré.

Ocampo (Armand), homme de lettres, secrétaire de l'Association littéraire et artistique internationale, 11 *bis*, rue Balzac.

Ollendorff (Gustave), directeur au Ministère du Commerce, président honoraire de l'Union française de la Jeunesse, 150, avenue Victor-Hugo.

Orbigny (Henri d'), architecte, 21, rue Saint-Guillaume.

Ottin (Léon), peintre-verrier, 21, boulevard Pereire.
Oudart (Félix), graveur, 10, rue du Cherche-Midi.

Pacquemont de Trooz (Gilbert), caissier au Comptoir d'Escompte, 119, rue Lafayette.
Panges (comte Maurice de), 53, rue de Lisbonne.
Papinot, architecte, 141, Faubourg Saint-Denis.
Parent (Henri), architecte, 6, avenue de Breteuil.
Paris (Auguste), sculpteur, 69, rue de l'Ouest.
Paris (Fernand), 2, rue Blanche.
Pascal, architecte du Gouvernement, 9, boulevard Sébastopol.
Passier (Alphonse), sous-chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, 7, impasse Royer-Collard.
Paul (Mme Constantin), 45, rue Cambon.
Paumier, architecte, 4, rue de la Pompe.
Peguillet, 22, rue Bonaparte.
Peigney, architecte diplômé par le Gouvernement, 28, rue Monge.
Pereire (Mme Vve Isaac), 35, Faubourg Saint-Honoré.
Pereire (Émile), 10, rue de Vigny.
Pereire (Mme Émile), 10, rue de Vigny.
Pereire (Mlle Sarah), 10, rue de Vigny.
Pereire (Maurice), 10, rue de Vigny.
Pereire (Henry), administrateur des chemins de fer du Midi, 33, boulevard de Courcelles.
Pereire (Mme Henry), 33, boulevard de Courcelles.
Pereire (Mlle Jenny), 33, boulevard de Courcelles.
Peter (Albert), rue des Vignes, à Nogent-sur-Marne (Seine).
Peyre, agrégé d'histoire et de géographie, professeur au collège Stanislas, 42, rue Jacob.
Peyre (Émile), architecte, 124, avenue Malakoff.
Philiponet (Mme), 7, avenue Reine-Blanche, à Créteil (Seine).
Philiponet (Mlle), 6, avenue Reine-Blanche, à Créteil (Seine).
Picart (Gustave), propriétaire, 20, rue Chaptal.
Picq, architecte du canal de Suez et de Panama, 58 *bis*, Chaussée d'Antin.
Piéchaud, 8, rue de Tournon.
Piperaud (?), conseiller municipal.
Planat (Paul), rédacteur en chef de la *Construction moderne* 94, rue de Rennes.
Poulin (Abel), 13, rue Duvivier.
Pourlier, chef de la comptabilité de la Préfecture de police, 65, boulevard Saint-Michel.
Poussielgue (Maurice), orfèvre, 15, rue Cassette.
Pozzo di Borgo, 51, rue de l'Université.
Proth (Mario), homme de lettres, 21, rue Visconti.
Proust, député, président de l'Union centrale des Arts décoratifs et de la Commission des Monuments historiques, 32, boulevard Haussmann.

Rabeau, sous-directeur au Crédit Lyonnais, 38, rue de Turin.

Rabourdin (Alfred), ingénieur de la marine, 84, rue Blanche.
Ramousset, architecte expert, 9, rue d'Obligado.
Raparlier, à Ormoi-la-Rivière, par Étampes (Seine-et-Oise).
Raulin (Gustave), architecte du Gouvernement, 57, rue de Lille.
Ravaisson-Mollien, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des sciences morales et politiques, 11, quai Voltaire.
Read (Charles), membre de la Société nationale des Antiquaires de France, 2, boulevard Saint-Germain.
Régamey (Félix), inspecteur de l'enseignement du dessin, 6, rue Coëtlogon.
Reinach (Joseph), directeur de la *République française*, 6, avenue Van-Dyck.
Reinach (Salomon), conservateur-adjoint au musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 31, rue de Berlin (Paris).
Rempler (Mlle), 25, rue Madame.
Rendu (Gustave), 12, rue Auber.
Rey, 8, rue Sainte-Cécile.
Rey, architecte, 53, avenue des Gobelins.
Reynaud (Ch.), architecte, 7, rue Villedo.
Reyre (Alfred), 34, rue de Châteaudun.
Rhoné (Arthur), correspondant du Comité de conservation des monuments de l'art arabe au Caire et de la Société des Antiquaires de France, 10, rue du Pré-aux-Clercs.
Rhoné (Raoul), 18, rue Duphot.
Richardière, architecte diplômé par le Gouvernement, 98, rue du Cherche-Midi.
Richemont (Alfred de), peintre, 27 *bis*, rue Bayen.
Rigot, 48, rue des Boulets.
Robert-Degeresme (Auguste), 18, rue Saint-Sulpice.
Robida, directeur de la *Caricature*, 7, boulevard de Calais, à Argenteuil (Seine).
Rochet (Justin), architecte du Gouvernement, 179, boulevard Saint-Germain.
Roger (Ferdinand), 145, rue Saint-Dominique.
Roll, peintre, 41, rue Alphonse-de-Neuville.
Rondeleux (Paul), 9, rue du 4 Septembre.
Rose (Albert), 21, place du Marché-Saint-Honoré, au Ministère des Travaux publics.
Rosière (Raoul), homme de lettres à Meulan (Seine-et-Oise).
Rothschild (baron Alphonse de), membre de l'Institut, 2, rue Saint-Florentin.
Rougé (vicomte Jacques de), 72, rue de l'Université.
Roussel (Henry), 32, rue des Poissonniers.
Rouyrre (Henri), entrepreneur de maçonnerie, 80, avenue de Breteuil.
Rozan (Jules), étudiant en médecine, 16, rue Cuvier.

Saint-Agnan-Boucher, 34, rue de Châteaudun.

Saint-Agnan-Boucher (Mme), 34, rue de Châteaudun.
De Saint-Senoch (Edgard), 55, rue de Rome.
Saintin, 56, rue du Rocher.
Saint-Vidal (Francis de), sculpteur, 58, avenue Wagram.
Sallé (Edmond), 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.
Salleron (L.), architecte de la Ville, 15, rue Portalis.
Salleron (René), architecte diplômé par le Gouvernement, 26, rue de Lisbonne.
Salvan, architecte, 59, boulevard Beauséjour.
Sanson, architecte, 48, rue d'Anjou.
Sarcey (Francisque), homme de lettres, 59, rue de Douai.
Sautai, peintre, 74, rue Notre-Dame-des-Champs.
Sauvageot (Louis), architecte du Gouvernement, 23, rue Bellefond.
Schlumberger (Gustave), membre de l'Académie des Inscriptions, 140, Faubourg Saint-Honoré.
Schlumberger (Georges), 22, rue Clément-Marot.
Schmit (Henri), architecte, 18, rue Miromesnil.
Schoop, 17, quai Voltaire.
Sédille (Paul), architecte, 28, boulevard Malesherbes.
Sédille (Mme Paul), 28, boulevard Malesherbes.
Sellier (Charles), 34, rue Labat.
Sichler (Léon), artiste et homme de lettres, 16, rue de Seine.
Siffait de Moncourt, 34, rue Washington.
Simon (A.), céramiste, 42, avenue de Ceinture, à Enghien (Seine-et-Oise).
Simonet (E.), 60, avenue de Breteuil.
Sisson (Th.), professeur, 17, avenue de Picardie, à Versailles (S.-et-O.).
Société nationale des Architectes, 3, rue de Lutèce.
Société des Parisiens de Paris (M. Degeorge, trésorier), 151, boulevard Malesherbes.
Sœhnée, professeur au lycée Henri IV, 342, rue Saint-Honoré.
Sonnet (Alfred), 72, boulevard La Tour-Maubourg.
Sorge (Mme), 181, rue de Courcelles.
Soubies (A.), 25, rue Louis-le-Grand.
Soulé (Lucien), 5, rue Debelleyme.
Soyer (Eugène), 28, boulevard Malesherbes.

Taillebois (E.), membre de plusieurs Sociétés savantes, 40, rue Sainte-Anne.
Taisne (Louis), architecte, 12, rue de la Bourse.
Tandon, 121 *bis*, avenue de Neuilly, à Neuilly (Seine).
Tartas (Gustave), restaurateur de tableaux, 1, boulevard Arago.
Tassin (A.), 28, rue d'Alésia.
Templier (Armand), 24, boulevard Saint-Michel.
Terrade (Albert), 67, rue de l'Orangerie, à Versailles (Seine-et-Oise).
Texier (E.), statuaire, 15, rue Godot-de-Mauroi.
Teyssier (H.), 203, boulevard Saint-Germain.
Thiboust (Georges), 3, rue Guichard.

Thiébault, sculpteur, 73, avenue de Versailles.
Thomas (Jules), statuaire, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, 24, rue d'Assas.
De Thoury (Gustave), architecte, 11 *bis*, rue de Milan.
Thuillier (Louis), 16, rue Pernety.
Torchon (Mme), 19, rue Jacob.
Tournade (Albert), architecte, 1, rue de Lille.
Tourneux (Maurice), 14, rue Cardinal-Lemoine.
Tranchant (Charles), ancien conseiller municipal de Paris, 28, rue Barbet-de-Jouy.
Trélat (Émile), directeur de l'École spéciale d'architecture, 136, boulevard Montparnasse.
Triboulet, architecte, 4, quai du Marché-Neuf.
Try (de), avenue Kléber.

Uchard, architecte de la Ville, 35 *bis*, rue de Fleurus.

Vacquerie, homme de lettres, directeur du *Rappel*, 18, rue de Valois.
Vaillant, architecte, 108, avenue de Villiers.
Vandal, auditeur au Conseil d'État, 1, rue François Ier.
Van Dorsser, 33, rue Madame.
Varat, 17, boulevard de la Madeleine.
Vassard (Paul), négociant, 11, rue de Cambrai.
Vaudoyer (Alfred), 132, avenue de Villiers.
Vaudremer, architecte, membre de l'Institut, 93, boulevard Exelmans.
De Vauréal (Henri), 7 *bis*, boulevard Lannes.
De Vaux (Ludovic), 5, rue de Mailly.
Verhaeghe, architecte, 16, rue des Saints-Pères.
Véron-Faré (Jules), professeur de dessin, conservateur du Musée, 27, rue des Chanoines, au Mans (Sarthe).
Viatte (Henri), receveur des finances à Cambrai (Nord).
Vidart (Charles-Albert), maire de Divonne (Ain).
Viée (Camille), architecte, 8, rue Bonaparte.
Vitu, homme de lettres, 36, avenue Wagram.
Vuagneux (Henri), 147, avenue de Rome.

Wallon (H.), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, au palais de l'Institut.
Wallon (Paul), architecte diplômé par le Gouvernement, secrétaire général de la Société centrale des Architectes, 1, rue Gay-Lussac.
Wislin (Charles), peintre, licencié en droit, 26, avenue Wagram.
Wulliam (Claude-Louis), architecte, directeur fondateur du recueil d'architecture, 110, avenue Victor-Hugo.

Yvart (Casimir), 22, rue de l'Arcade.
Yvon, peintre, professeur à l'École des Beaux-Arts, 156, rue de la Tour.

Zeller (Berthold), maître de conférences à la Sorbonne, 22, rue Soufflot.

Bulletin de la Société historique de Pontoise et du Vexin, à Pontoise (Seine-et-Oise).

Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne, à Auxerre (Yonne).

Bulletin de la Société archéologique et historique du Gâtinais, 54, rue Saint-Placide, à Paris.

Bulletin de la Société de l'Union architecturale de Lyon, 60, avenue de Noailles, à Lyon (Rhône).

Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au Mans (Sarthe).

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse (Haute-Garonne).

TABLE DES GRAVURES DU VOLUME DE 1889

3e VOLUME 1889

DU

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

TABLE DES ARTICLES DU VOLUME DE 1889

19742. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

